TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 701 — 42 PAGES — MERCREDI 27 JUIN 1979

AU NICARAGUA

Le président Somoza s'accroche au pouvoir

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 6 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,50 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Priorité à l'économique en Chine

L'intérêt essentiel du rapport de M. Hua Guofeng à l'Assemblée nationale populaire sur les activités gouvernementales, diffusé lundi 25 juin à Pékin, réside dans l'équilibre général du discours, ses points forts, et aussi ses silences.

Le président du parti communiste chinois, qui cumule cette fonction avec celle de premier ministre, ne parle pas, en l'occurrence, en son nom personnel. Il n'est ici que le porte-parole d'une direction collective que l'on sait divisée par des courants de pensée différents.

La définition des tâches économiques est apparemment le sujet sur lequel on s'entend le mieux et qui reçoit, à tous égards, la priorité. M. Hua Guofeng a longuement glosé sur les quatre mots-clés — « réajustement, restructuration, consolidation, amélioration » — qui doivent dominer les trois prochaines années. Ainsi doivent être jetées les fondations du VI[e] plan quinquennal (1981-1985). Lutte contre le *gaspillage*, *élévation* de la *productivité*, réforme du système de *gestion économique*, sont autant de notions sur lesquelles l'accord se fait sans grande *difficulté*, au moins en ce qui concerne les principes, car il reste à voir comment la volonté exprimée de décentralisation se traduira dans les faits.

L'on comprend mal que, deux ans et neuf mois après la chute de la « bande des quatre », le gouvernement chinois présente comme une « première bataille » la révision de plans qu'il avait soumis à la même Assemblée il y a un peu plus d'un an. Le premier ministre s'applique à démontrer — notamment à l'intention des partenaires commerciaux étrangers de la Chine — que le réajustement entrepris est une mesure « positive ». Il n'explique pas comment des ordres de priorité totalement différents avaient pu être définis dans un premier *temps* ni par quel processus on s'est trouvé contraint de les corriger en même temps que d'adopter un rythme de développement *sensiblement plus lent*.

M. Hua Guofeng reste curieusement silencieux sur les « tendances erronées » qui se sont développées depuis le plénum du comité central et qui ont fait récemment l'objet d'exposés circonstanciés par la plupart des responsables régionaux. *Le chef* du gouvernement affirme avec force que *la* démocratisation du régime, condition indispensable de la modernisation, doit aller de pair avec le respect de prin*cipes idéologiques fondamentaux*. Il affecte d'ignorer que nombre de dirigeants, au moins sur le plan local, ont vu une contradiction entre ces deux termes et que l'unanimité n'est pas réalisée à ce sujet dans les rangs du parti.

Sur bien des points, le premier ministre suit une ligne « centriste ». Mais ses nombreuses références à Mao Tse-toung témoignent d'une fidélité de principe au fondateur de la révolution, étant seulement admis que, à telle ou telle époque, « des erreurs dans la direction du travail » ont pu être commises. Il est significatif à cet égard que M. Hua Guofeng *date* de 1964 la première idée du programme de *modernisation du pays*. C'est une manière de légitimer la période antérieure du Grand Bond en avant.

M. Hua Guofeng exprime clairement le souhait que les tâches de l'édification économique reçoivent désormais une priorité absolue sur les luttes politiques, y compris sur la lutte de classes. Ce choix répond d'ailleurs aux nécessités les plus impérieuses, et d'abord aux réalités du développement démographique *du* pays. Non seulement M. Hua *Guofeng demande que* le taux de croissance de la population chinoise ne dépasse pas, dès cette année, 1 %, mais encore il lance un appel pour que ce taux soit réduit à 0,50 % d'ici à 1985. C'est apparemment comme un cri d'alarme plus que comme un programme d'action réaliste qu'un tel appel doit être interprété.

La tragédie indochinoise

• Treize mille Vietnamiens refoulés par la Malaisie en une semaine
• Quarante mille réfugiés cambodgiens en danger de mort faute de nourriture

Le sort des réfugiés indochinois s'aggrave de jour en jour : treize mille Vietnamiens environ, ayant fui leur pays à bord de soixante embarcations, ont été refoulés en une semaine vers la haute mer par la marine malaisienne, a annoncé, lundi 25 juin, le ministère des affaires étrangères du gouvernement de Kuala-Lumpur. Un porte-parole a réaffirmé que la Malaisie ne céderait *pas à la pression internationale* et *maintiendrait sa position* à l'égard des « immigrants illégaux ». Lundi, trois cent dix-neuf « *boat people* » ont encore été refoulés des côtes du Trengganu.

D'autre part, quoique quarante mille Cambodgiens récem*ment renvoyés dans leur pays par les autorités thaïlandaises* risquent de mourir de faim à brève échéance, ont indiqué des *personnes qui* ont *réussi* à *repasser la frontière*.

Les ministres des affaires étrangères des pays de l'Association des nations du Sud-Est *asiatique se réuniront prochainement* à Bali avec des représentants américains, nippons, somaliens et néo-zélandais pour tenter de *définir* une action concertée.

De notre correspondant

Bangkok. — Le Vietnam peut-il résister longtemps encore aux pressions accrues de la communauté internationale que les mesures dramatiques imposées par plusieurs gouvernements du sud-est asiatique ont brutalement conduit à prendre conscience de la catastrophe des réfugiés ?

Dans cette affaire — comme dans celle du Cambodge — les Vietnamiens ne sont pas au bout de leurs peines. A moins que leurs dirigeants ne se décident à lâcher du lest et à régulariser l'exode en s'en tenant aux mesures légales qu'ils ont déjà prises. Si ces expulsions soulagent le Vietnam de citoyens jugés indésirables, elles lui portent aussi un tort considérable, notamment dans la région où grandit l'hostilité à l'égard des Vietnamiens.

Les discussions se poursuivent en vue de définir le fond et la forme de la conférence proposée par Mme Thatcher, dont les Vietnamiens redoutent qu'elle ne se transforme — à l'initiative de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis notamment — en tribunal.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

L'Occident et l'approvisionnement en pétrole

• La commission économique de l'OPEP recommande la fixation d'un prix de 20 dollars le baril
• Les États-Unis et le Japon jugent « peu réaliste » un « gel » des importations

Les treize ministres du pétrole de l'OPEP se sont réunis ce mardi 26 juin, à 11 heures, dans la salle de bal de l'hôtel Intercontinental, à Genève, pour ce qui est considéré comme leur plus importante conférence depuis la fin de 1973.

La commission économique de l'Organisation, qui a préparé la session, a conclu à la fixation d'un prix de base de 20 dollars le baril (au lieu de 14,546 décidé en mars). Mais les discussions ont montré que les pays exportateurs se partageaient entre ceux qui préfèrent un double prix (leur permettant à eux-mêmes de choisir le tarif le plus élevé) et ceux qui souhaitent revenir à la référence unique, à condition évidemment, que celle-ci ne soit pas trop éloignée des 19 et 20 dollars.

Les décisions de Genève auront, bien entendu, une importance décisive sur les débats qui commenceront jeudi, à Tokyo, entre les sept grands pays de l'Occident. Au cours des entretiens préparatoires qu'a eus dans la capitale japonaise, le président Carter avec ses interlocuteurs nippons, il est apparu que les deux principales nations du monde capitaliste jugeaient « *peu réaliste* » le « gel » des importations de pétrole, préconisé par les Neuf la semaine dernière lors de leur sommet de Strasbourg. *(Lire page 5.)*

De notre envoyé spécial

Genève. — Plusieurs délégués ont insisté dans les conversations préparatoires sur la nécessité de retrouver une cohérence dans les prix. « *L'unification est plus importante que le niveau auquel elle se fera* », déclarait, par exemple, M. M'Bouy Bouzit, représentant du Gabon. Toutefois, plusieurs pays faisaient remarquer qu'une telle réunification n'était pas possible à un niveau inférieur à 18,50 dollars, voire 19 dollars (ce qui porterait les prix de certains pétroles légers *africains à près de* 22 dollars).

« *Dans la conjoncture actuelle*, précise M. Aït Laoussine, le vice-président de la compagnie algérienne Sonatrach, *il est exclu que le prix baisse. Or, l'Iran fonde maintenant ses ventes sur le prix de référence de 18,47 dollars.* » Cependant, M. Abdoul Aziz al Turki, vice-ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, a réaffirmé que son pays n'accepterait pas de relever l'*arabian light* — le pétrole léger qui sert de base à la structure des prix de l'OPEP — au-delà de 18 dollars le baril. Depuis le mois d'avril, Ryad a maintenu le prix de ce pétrole à 14,546 dollars. Mais l'Arabie Saoudite semble bien seule. Même les Emirats arabes unis, qui suivent traditionnellement la position saoudienne, *se sont prononcés* pour un renchérissement plus fort du « brut ».

La commission économique de l'OPEP, qui s'est réunie le 25 juin à Genève, a conclu en tout cas qu'une réunification devrait se faire autour du prix de 20 dollars si l'on voulait empêcher que l'étroitesse du marché n'entraîne les pays exportateurs à décider de nouvelles « surcharges ».

« *Même si l'Arabie Saoudite porte sa production à 9,5 millions de barils par jour, la volonté des pays consommateurs de reconstituer leurs stocks avant l'hiver prochain continuera de provoquer des tensions. Dans ces conditions, si on laisse jouer le marché, le pétrole pourrait monter jusqu'à 30 dollars d'ici la fin de l'année* », expliquait un membre de la commission.

Sans doute, certains pays comme l'Irak, l'Iran ou la Libye ne seraient-ils pas défavorables à une telle solution, mais l'OPEP a été créée pour fixer les prix et elle perdrait de sa raison d'être si elle ne devait pas y parvenir. Plusieurs délégués disent préférer un double prix (comme après la conférence de Doha, en décembre 1976) — l'Arabie saoudite montant le prix de l'*arabian light* à 17 ou 18 dollars et les autres pays membres retenant une référence de 20 dollars — plutôt qu'un échec qui conduirait au maintien du *statu quo*.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire nos informations page 6.)

TURQUIE : une démocratie chaotique

Les assassinats politiques auraient fait *quatre cent trois victimes en Turquie depuis* le début de l'année. Au cours des deux années *précédentes*, le nombre des *meurtres se serait* élevé à environ deux mille.

Aux affrontements entre formations extrémistes de droite et de gauche s'ajoutent les oppositions religieuses et ethniques. Les difficultés économiques — endettement très élevé, chômage — entretiennent l'agitation.

La Turquie, de par sa position géographique, est particulièrement exposée aux pressions des deux Grands. Le récent refus de la Chambre des *représentants américaine d'approuver un* crédit de 50 millions de dollars d'aide militaire à titre de don a amené Ankara à *refuser* le décollage des avions U-2 de son territoire pour le contrôle de *l'application des clauses* de SALT 2.

Notre envoyé spécial, J.-P. Clerc, a enquêté sur l'imbrication de toutes ces données, que l'actuel premier ministre, M. Demirel, maîtrise avec des difficultés grandissantes, sa majorité étant à la merci de quelques députés indépendants, qui négocient leur soutien.

I. — La main de velours dans le gantelet de fer

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Ankara. — « *Etat de siège* », ce n'est pas, *ici*, une manière de parler. Proclamée après les *affrontements politico-religieux* qui, en décembre dernier, à Kahraman-Maras, *dans le centre sud* du pays, provoquèrent la mort de *cent onze personnes*; prolongée, depuis lors, de deux mois en deux mois, par le Parlement turc ; étendue, le 26 avril, à six provinces supplémentaires, cette mesure couvre donc, désormais, dix-neuf des soixante-sept *villayet* : pour l'essentiel les deux principales villes, Istanbul et Ankara, où les terrorismes de signe contraire se sont particulièrement déchaînés et dans sa quasi-totalité le tiers oriental du pays, aux confins de l'Iran et de l'Irak, fortement peuplé de citoyens d'origine kurde. La « *loi martiale* » n'a pas, ici, les fausses pudeurs dont elle aime à se parer en Amérique latine, par exemple, où, hormis les jours de coup d'Etat, la présence militaire se fait discrète.

Déambulant deux par deux ou en patrouille interarmes (un marin, un aviateur, un soldat), en uniforme ordinaire, en battle dress ou en tenue camouflée, fusil à l'épaule ou pistolet-mitrailleur au poing, arpentant les avenues, montant la garde devant les banques et les édifices publics ou véhiculées dans des jeeps ou des camions, les forces armées turques sont présentes de façon quasi obsessionnelle dans l'actuelle et dans l'ancienne capitale, *Ankara et Istanbul*.

Montrer sa force pour n'avoir *pas à trop s'en servir ?* Telle pourrait bien être la philosophie sous-jacente à tout ce martial déploiement. Echaudée par ses deux récentes interventions dans la vie politique, en 1960 et 1971, l'armée paraît, en effet, ne pas s'être engagée de gaieté de cœur dans l'état d'exception. Conviée, *selon* les formes constitutionnelles les plus strictes, à y jouer *son rôle*, *elle semble préoccupée* de ne pas mettre la main dans un engrenage *qui ferait d'elle* l'ultime rempart de l'ordre dans *tout* le pays. Ainsi le commandant de l'état de siège d'Istanbul, qui, le 1[er] mai, avait fait respecter de façon draconienne un couvre-feu de plus d'une journée et l'interdiction de toute manifestation à l'occasion de la fête du travail, vient-il de se prononcer en faveur d'une législation d'urgence plus subtile que que l'actuelle loi martiale : les autorités civiles y garderaient une part beaucoup plus importante de leurs prérogatives ordinaires. « *Par rapport à 1971, c'est un état de siège de gentlemen* », nous déclare un observateur.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR — Un sujet d'avenir

Ainsi les députés français sont appelés à ne pas voter à l'issue d'un « débat de réflexion et *d'orientation sur l'échelle des peines criminelles », ce qui revient à dire qu'on leur demandera de faire part de leur opinion sur la question de la peine de mort sans aller pour autant jusqu'à leur demander leur avis.*

Sans doute est-il encore trop tôt, en l'état actuel de nos mœurs et de notre fragile société, pour aborder à fond un sujet aussi neuf, même si, dès 1764, un certain Cesare Beccaria écrivait : « L'expérience de tous les siècles prouve que la peine de mort n'a jamais arrêté les scélérats déterminés à nuire », *dans un livre intitulé :* Des délits et des peines, *où il s'interrogeait déjà sur l'utilité et la signification de la peine de mort. Ce qui signifie, bien entendu, que Beccaria était en avance sur son temps, et non pas que notre gouvernement est en retard sur le nôtre.*

BERNARD CHAPUIS.

UNE IMPORTANTE DONATION MATISSE A NICE

La sculpture d'un peintre

« *Ah ! le beau pays, Nice !* », disait Matisse, qui ne voulait plus quitter cette ville après avoir découvert sa « *lumière argentée* » qui fait si bien ressortir la forme des choses. « *Dans mon art*, avait-il confié un jour à Aragon, *j'ai tenté de créer un milieu cristallin pour l'esprit. Cette limpidité nécessaire, je l'ai trouvée dans plusieurs lieux du monde, à New-York, en Océanie, à Nice. Si j'avais peint dans le Nord, comme il y a trente ans, ma peinture aurait été différente. Il y aurait eu des brumes, des gris, des dégradations de couleurs par la perspective. Tandis qu'à New-York, les peintres, là-bas, disent : « On ne peut pas peindre ici avec un ciel de zinc ! » En réalité, c'est admirable ! Tout devient net, cristallin, précis, limpide : Nice, en ce sens, m'a aidé...* »

On le sait bien aujourd'hui, la lumière de la Côte d'Azur a beaucoup fait pour la peinture. Et les peintres le lui ont bien rendu. Combien d'artistes, une *fois* leur *chemin trouvé*, *de Signac* à *Picasso* et à Chagall, n'ont-ils pas été y vivre *pour y peindre* ? Matisse était de ceux-là. Il vécut à l'hôtel Régina, *dans* le quartier de Cimiez. Et c'est *dans* le cimetière tout proche qu'il fut enterré, en 1953.

La mort l'a surpris avant qu'il n'accomplisse son projet de donation à la ville de Nice, par gratitude envers ce pays où son œuvre définit une certaine modernité de la peinture contemporaine, faite de clarté et d'équilibre. Matisse voulait une peinture sans sujets inquiétante, qui fût « *comme un calmant cérébral, quelque chose d'analogue à un bon fauteuil...* »

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Une déchirure irrémédiable

par TRINH VAN THAO (*)

LE monde entier assiste, pétrifié et impuissant, au spectacle qui se déroule sur un fond de mer qui évoquerait davantage, en d'autres circonstances, les rêveries des vacances exotiques que ces misérables radeaux de la déchéance humaine.

Brusquement, quelque chose s'est déchiré, irrémédiablement ; l'enchantement de l'Asie n'est plus qu'un mythe. Le sourire légendaire des Terres sereines se fige sur les lèvres de l'enfant au regard vide que l'on envoie à la mort. Auschwitz retrouvé en l'espace d'un instant.

A bout de patience, cédant à une panique bien compréhensible, les pays riverains de la mer de Chine tiennent le langage outré et égoïste de l'Etat placé devant ses responsabilités. En refoulant vers l'océan des réfugiés par milliers, en sachant bien ce qui les attend au bout du voyage, en envoyant à la mort atroce des milliers de Cambodgiens à la dérive, la Malaisie et la Thaïlande sont en train d'accomplir un acte monstrueux, innommable que rien, pas même le froid calcul de la raison d'Etat et la peur, ne peut justifier. Car, après tout, ces deux pays et d'autres encore qui s'estiment menacés par l'invasion des « *détritus* » (merci pour l'expression !) déversés par Hanoï ne sont pas aussi innocents qu'ils le prétendent : n'avaient-ils pas participé activement hier encore à des titres divers au jeu de massacre organisé par l'Amérique en Indochine durant des années. Une complicité nouvelle avec la Chine dans cette région ne doit pas faire oublier que la plupart de ces pays doivent leur prospérité ou leur décollage économique à la manne qu'ils ont reçue des Etats-Unis à l'occasion des guerres « asiatiques ».

Passons sur l'indignation feinte du gouvernement de Pékin et sur ses responsabilités propres dans ce drame. Le dévoiement de la révolution khmère, la guerre sino-vietnamienne, montrent que le fascisme sous la forme étatique n'est plus aujourd'hui l'apanage des régimes capitalistes aux abois.

Reste l'Occident. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a opposé à ce drame une conscience qui, pour n'être pas « fausse », reste ambiguë, partagée entre le désir d'oubli et un vague sentiment de culpabilité. Serait-il amnésique jusqu'à pouvoir effacer de sa mémoire collective la part qu'il a prise dans le déclenchement du processus d'aliénation des peuples depuis le dix-huitième siècle ? Serait-il suffisamment aveugle pour ne pas reconnaître dans les crimes perpétrés par les nouveaux bourreaux contre les peuples les traces indélébiles de sa « présence » après plus d'un siècle d'asservissement, de domination et de corruption du colonisé ?

Le problème des réfugiés indochinois est d'abord l'aboutissement logique, inexorable, d'un pourrissement continu de la région depuis la fin des guerres d'Indochine et la substitution progressive à l'antagonisme Est-Ouest d'un affrontement ouvert entre l'U.R.S.S. et la Chine et leurs alliés locaux, affrontement dont les événements cambodgiens et sino-vietnamiens du printemps dernier ne sont que des formes éruptives. Si la tension internationale provoquée par ces guerres régionales s'est depuis estompée, le conflit reste entier, sinon exaspéré. La paix des peuples peut-elle résister longtemps encore à la répétition « de telles crises ?

Mais le drame des réfugiés peut marquer, si les puissances responsables n'y prennent garde, le début d'une crise généralisée et accélérée. La déstabilisation de l'Asie du Sud-Est et le déferlement nationaliste qui l'accompagne préparent de nouveaux affrontements dont personne ne saurait calculer les effets. Dans cette combinaison explosive, le problème des réfugiés et ses incidences économiques, politiques, etc., constituent évidemment un détonateur terriblement efficace si l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Chine et les autres grandes puissances ne parviennent pas à trouver les bases d'un accord international. Elles le peuvent au prix de négociations laborieuses, ardues — mais la paix du monde et la dignité de l'homme sont à ce prix. Elles le peuvent, *surtout* si les puissances en question renoncent à utiliser les noyés de la mer de Chine comme des otages comme elles le font en ce moment.

Quant à la France, qu'a-t-elle fait et que peut-elle faire pour ces peuples malheureux ? Beaucoup déjà si l'on tient compte d'une conjoncture de crise qui n'incite pas au débordement de générosité. Mais elle peut encore davantage si elle adopte une politique active d'accueil et de réinsertion en faveur des peuples qui conservent à son égard une amitié défiant le temps et les péripéties de l'histoire. Elle peut certainement agir par l'exemple en proposant aux gouvernements des pays de départ une politique commune d'aide aux réfugiés fondée sur les seuls principes de solidarité et d'humanité.

(*) Doyen de la faculté de philosophie et sciences humaines d'Amiens.

L'abondance devant la détresse

par PIERRE MARCILHACY (*)

N'ACCUSONS personne mais regardons : en Extrême-Orient, des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards fuyant un pays qu'ils trouvent dangereusement inhospitalier ou bien des régions où leurs existences sont en péril meurent ou vont mourir de faim, de misère ou de malemort.

En France, au motif que le nombre de demandeurs d'emploi croît sans cesse, que la sécurité des personnes et des biens est mal assurée, on offre au Parlement de voter un texte qui viole des engagements internationaux et met en cause les principes dont la France s'est toujours faite le champion.

Dans le premier cas, l'honneur de toute l'Europe occidentale et des pays « les plus riches du monde » est en cause.

L'honneur des peuples et des hommes

Dans le second cas, l'honneur de notre pays risque d'être gravement atteint.

On pourra m'objecter qu'il n'y a pas de comparaison possible entre ces malheureux qui vont périr parce que leurs voisins ne peuvent plus les absorber sur leurs territoires et ces travailleurs auxquels sera faite une situation précaire et mal protégée en droit comme en fait. C'est exact.

Là-bas, le sang, la misère, la famine, la maladie, règlent leur compte avec une humanité de vieille civilisation, mais de régimes politiques audacieux nés de la guerre et des puissances extérieures.

Ici, on tend, en définitive, à rejeter ceux qui sont venus chez nous dans leur intérêt mais pour servir aussi le nôtre.

En apparence, ni sang, ni misère, ni famine, ni maladie, simplement le refus de partager un certain état de civilisation auquel ont contribué soit jadis dans les colonies, soit plus récemment sur le territoire national, des hommes et des femmes qui nous ont fait une sorte de confiance.

Là-bas, c'est la détresse qu'on n'ose pas soulager. Ici, c'est l'abondance qu'on ne veut pas partager et qui va engendrer la détresse.

Nous savons que « *charité commence par soi-même* » et que les nations ont un devoir d'égoïsme ; cependant, il n'y a pas que cela, et nous devrions ici méditer sur le fait que la perte de l'empire colonial a sa cause dans l'exercice de cet égoïsme national.

Et puis il y a — qu'on me pardonne — l'honneur des peuples et des hommes ou leur déshonneur.

En droit interne français, nous connaissons les peines qui sanctionnent la non-assistance à personne en danger, nous connaissons aussi la théorie des droits acquis.

Comment ne pas faire application de ces principes aux deux cas dont nous venons de parler ?

Et puis, il y a l'honneur, vieux mot lourd de civilisation et de dignité humaine, qu'on n'ose plus employer car il est de mauvais goût de trop parler des morts.

Qu'on m'excuse de l'invoquer ici et de dire que nous nous déshonorons si nous n'assistons pas les Asiatiques en détresse, et cela vaut pour toutes les nations riches, car c'est notre richesse plus que leur pauvreté qui les a poussés à fuir.

Nous nous déshonorons également si, en France, nous créons un régime de suspicion policière à l'égard d'hommes et de femmes qui nous ont aidés à faire la France telle qu'elle est.

En tant que Français, en tant que parlementaire et juriste français, je me sentirais personnellement déshonoré si le gouvernement de mon pays obligeait le Parlement à céder à des pulsions caractérielles.

(*) Sénateur (non-inscrit) de la Charente.

Un regard juif sur Poulo-Bidong

par JEAN-PIERRE ALLALI (*)

TANDIS qu'au large de la mer de Chine, tels ces wagons plombés de sinistre mémoire, des rafiots éventrés emportent vers une mort inéluctable les errants faméliques, rejetés de toutes parts, de l'Asie du Sud-Est, les hommes de bonne volonté s'organisent.

Quand on évoque le génocide, quand on parle de « solution finale », l'œil, l'oreille et la mémoire juifs sont aux aguets. Parce qu'il sait de quoi il retourne, l'homme juif est capable en pareil cas de prévoir et de devancer l'événement en envisageant d'emblée les horreurs, même les plus extrêmes.

C'est pourquoi, au risque de déplaire à certains, je déclare que toutes affaires cessantes, le peuple juif et, partant, la communauté juive de France doivent se mobiliser pour apporter leur contribution franche, et pourquoi pas massive, à l'effort immense qui doit être accompli de toute urgence pour la sauvegarde de ces damnés de la mer qui risquent demain de peupler des charniers d'un genre nouveau.

Quand je dis « toutes affaires cessantes », je déclare que cela signifie que pendant quelques jours il va falloir oublier les querelles de partis sur l'opportunité des implantations israéliennes en Cisjordanie, oublier même les juifs d'U.R.S.S. ou ceux des pays arabes. Priorité oblige !

Il n'est plus question de déterminer les responsabilités ou de jeter la pierre aux uns et aux autres. La Malaisie, aujourd'hui montrée du doigt, a néanmoins accueilli pendant des mois, et malgré ses moyens limités, des milliers de réfugiés. Le gouvernement communiste du Vietnam a été amené à gérer un pays dévasté par des décennies de guerre. Dans cette ignominie qui s'abat sur des innocents, nous sommes tous concernés, et donc tous coupables. Pour ce qui est de la communauté juive de France, si elle décidait, comme cela est souhaitable, d'entreprendre une action d'envergure, point n'est besoin de créer un organe ad hoc. Des structures existent déjà, capables de mobiliser les masses.

Plus que tout autre, le peuple juif est apte à ressentir la tragédie des populations déplacées de la péninsule indochinoise. Poulo-Bidong et ses bateaux misérables, c'est Chypre et l' « Exodus ». L'armée et la marine malaisiennes tirant à vue sur toute barque de réfugiés, c'est la politique britannique du Livre blanc de 1939, quand les cercueils flottants chargés de rescapés des camps de la mort étaient impitoyablement renvoyés en Allemagne.

Chaque Boat Man qui se noie est un gazé de plus à Auschwitz. Comme beaucoup de pays, l'Etat d'Israël a accueilli depuis quelques années de nombreux réfugiés vietnamiens. Récemment, M. Begin a souhaité que le président du Comité des réfugiés des Nations unies, M. Poul Harding, fixe un quota pour chaque gouvernement, selon les possibilités des pays respectifs, ajoutant qu'Israël, pour sa part, est prêt à participer à l'effort commun.

La communauté juive de France doit, elle aussi, prendre sa part de ce fardeau pour que Poulo-Bidong ne soit ni Maïdanek ni Treblinka. A ceux qui penseront : « Mais... pas notre affaire... Déjà beaucoup de difficultés... Des juifs ont besoin d'être secourus... » Je déclare : silence !

Je déclare que ceux qui se voileront la face seront complices d'un crime. Au large de Poulo-Bidong, c'est l'homme qu'on assassine. Aucun juif ne saurait être du côté des assassins.

(*) Professeur et journaliste.

CORRESPONDANCE

La France sera-t-elle à la hauteur ?

Mme Edith Nguyen, de Limoges, nous écrit :

Je me permets de vous apporter mon témoignage au sujet d'un problème qui me touche et pour lequel j'aimerais qu'un maximum de gens agisse.

Quand, il y aura bientôt sept ans, j'ai épousé un homme d'origine vietnamienne, la guerre fratricide ne finissait pas d'en finir.

J'ai suivi, jour après jour, les progrès de la paix et, vraiment, je me suis réjouie lorsque les accords furent signés.

Après trente ans de folie meurtrière, enfin parlerait-on peut-être de ce pays, qui était devenu un peu le mien, pour autre chose que pour connaître le nombre de bombes tombées au kilomètre carré.

Les Vietnamiens allaient retrouver une vie décente, ils pourraient peut-être exister enfin dans un but autre que celui de ne pas mourir...

Et puis, au grand espoir des premiers jours, a succédé une inquiétude sournoise. On parlait de camps de rééducation, de réfugiés, mais tout cela était sans doute normal. Chaque changement de régime procède plus ou moins de la panique.

Aujourd'hui, il faut bien se rendre à l'évidence : ceux qui fuient ne sont plus « les quelques privilégiés aux poches remplies d'or » chassés par un régime égalitaire.

Quitter son pays, ses racines familiales, pour un voyage dont le terme est peut-être la mort, n'est que le choix du désespoir, et ce dernier doit être bien grand quand de deux maux la mort semble le plus bénin...

Quand, chaque jour, malgré le danger des rafiots branlants tous plus fragiles les uns que les autres, malgré les pirates, la plaie ne se referme pas, quand le Vietnam se vide de ses enfants et que ceux-ci viennent s'ajouter au conglomérat humain qui peuple Bidong et les îles environnantes déjà surpeuplées dans l'attente d'un éventuel secours des pays nantis, cessons ce jeu stupide. Ce n'est pas dans quinze jours ou dans trois semaines qu'il faudra réunir une commission, c'est tout de suite qu'il faut agir, faire, comme le disait Yves Montand, l'ambulance, aller chercher ceux qui sont en train de mourir, les soigner, et après, seulement, il s'agira de savoir où ces réfugiés pourront recréer leur cadre de vie.

Où est la grandeur d'un pays quand celui-ci ne sait pas se baisser pour tendre la main ?

Alors messieurs, vous que nous avons élus pour nous représenter, faites la chaîne de la solidarité, lancez une bouée à ceux qui se noient.

Quand un cataclysme s'abat sur une région ou une autre, on va d'abord sauver les blessés, ensuite seulement on réfléchit. Et là, il s'agit bien d'un sinistre, c'est l'ouragan du désespoir...

J'espère que demain, quand les deux enfants que j'ai portés dans mon ventre, deux gosses aux yeux bridés, se demanderont comment s'est terminé cet holocauste, je pourrai leur expliquer que la France, terre d'asile, a été pour l'occasion à la hauteur de la situation, et que d'autres enfants aux yeux étrangement semblables à ceux de mes propres descendants ont pu aussi réapprendre à jouer, à rire, à vivre.

Une approche hypocrite

par WILFRED BURCHETT (*)

LE problème des réfugiés indochinois devrait être abordé avec sincérité et compassion. Il l'est, en fait, avec énormément d'hypocrisie. La presse a rapporté le spectacle révoltant des officiels américains, australiens et français sélectionnant quelque mille cinq cents (hommes, femmes et enfants) sur les cinq mille cinq cents Cambodgiens réfugiés en Thaïlande, en sachant qu'ils renvoyaient ainsi les autres aux tortionnaires khmers rouges. C'est le symbole de la manière hypocrite dont toute cette affaire est traitée. Mme Thatcher demande avec l'appui des Etats-Unis qu'une conférence internationale « fasse pression » sur le Vietnam afin de stopper l'exode des réfugiés, *alors* qu'à l'issue de négociations qui se sont déroulées du 25 février au 30 mai de cette année, Hanoï et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés sont parvenus à un accord prévoyant le départ en bon ordre des Vietnamiens souhaitant être rapatriés dans des conditions qui garantissent leur sécurité. Pékin évoqua en lavant les bras le « demi-million » de réfugiés qui seraient en passe de périr en *mer*. On croirait que le débat porte sur le *point* de savoir si les Vietnamiens doivent faire couler les bateaux de réfugiés *au* moment de leur départ ou *bien* si c'est la Malaisie qui doit s'en charger à leur arrivée.

Hanoï est d'accord *pour* une conférence internationale si les participants sont les pays « directement concernés » ; et si elle est convoquée par le Haut Commissariat pour les réfugiés sur la base des sept points de l'accord conclu avec lui. Si la conférence a lieu, peut-être sera-t-il possible de clarifier ce problème. On s'apercevra *alors que* les Etats-Unis et la Chine portent une lourde responsabilité dans l'affaire. Ils ont fait de leur mieux pour encourager un exode massif avec le maximum de risques. Les autorités britanniques de Hongkong ont aussi leur responsabilité : elles n'ont pas empêché l'achat de bateaux inutilisables, ancrés dans la colonie pour être mis au rebut et que des gangsters remettent à flot sous pavillon panaméen avec un équipage de Taïwan afin d'exercer le racket des *Boat People*.

Quant à la responsabilité des Etats-Unis, personne ne peut ignorer les conséquences de la guerre : *ruine* totale, économique et sociale du Sud, énormes destructions matérielles dans le Nord, prolifération du *marché* noir, du trafic de drogue, des proxénètes et des prostituées, des *tortion*naires et des informateurs vivant de dénonciation et de l'assassinat de leurs compatriotes.

On a appris que le département d'Etat et la C.I.A. avaient établi une liste de 200 000 personnes « devant » être évacuées dans le cas improbable d'*une défaite*. Frank Snapp, chef stratégique de la C.I.A. au Vietnam du Sud, rapportant que 5 595 personnes seulement ont pu être évacuées, écrit que « *parmi les personnes abandonnées figurent 30 000 agents et sous-agents de la C.I.A. ayant pris part* au « programme *Phénix* », lequel consistait à faire disparaître toute personne suspectée d'être membre ou sympathisante du Front national de libération. On estime que ces agents tuèrent chacun quatre personnes. Une grande partie des 195 000 restantes *ainsi* que les familles des 5 595 personnes citées par Snapp étaient sans doute portées sur les listes d'attente des bateaux en partance. Si l'on ajoute les tenanciers de maisons closes, les trafi*quants* de drogue et les revendeurs de surplus américains, on a là une explication de la surcharge des bateaux et des bagarres et des meurtres qui ont eu lieu à bord.

Il est naturel que des dizaines de milliers d'autres Vietnamiens n'aient pu s'*adapter* aux difficultés de la vie, dans un *pays* désespérément pauvre ni se soumettre aux impératifs de la production après avoir vécu de la *manne* américaine.

Il n'est pas à la portée de tout le monde d'accepter les sacrifices, et les efforts de reconstruction ni même simplement de vivre dans une société socialiste. C'est parce qu'il l'a bien compris que Fidel Castro a autorisé les Cubains mécontents à quitter le pays. Mais aucune offre internationale comparable n'a jusqu'à *présent* permis aux Vietnamiens insatisfaits de partir dans les mêmes conditions. C'est pourtant le blocus économique américain qui a grossi les rangs des candidats à l'émigration à Cuba comme aujourd'hui au Vietnam.

Depuis mai 1978, d'autre part, les dirigeants de Pékin ont délibéré*ment* provoqué l'exode des minorités hoas, qui constituent 80 % des réfugiés « vietnamiens ». *Les allégations* chinoises selon lesquelles les Hoas *étaient* pourchassés et persécutés sont fausses. S'il est exact que deux mois plus tôt deux mille quatre cents Hoas du Sud-Vietnam avaient vu leurs commerces nationalisés, il en allait de même de six cents Vietnamiens ; on ne peut donc parler de discrimination. De même l'imminence du conflit entre Pékin et Hanoï a-t-elle été invoquée pour inciter l'ethnie chinoise à partir. Pékin annonça l'envoi de deux bateaux à Haiphong et à Saigon pour les premières évacuations de ce qu'ils appelaient « les résidents chinois » et que les autorités d'Hanoï appellent les citoyens vietnamiens d'origine chinoise (Hoa). Quand les bateaux arrivèrent, les capitaines *refusèrent* de remplir les formalités d'entrée dans le port et ils s'en retournèrent complètement vides. Parallèlement, agissant sur les conseils pressants des Chinois, des dizaines de milliers de Hoas ont vendu leurs commerces, leurs maisons et leurs biens, se retrouvant littéralement « à la rue ». Les trafi*quants* de *drogue* et les fournisseurs du *marché* noir s'empressèrent de tirer parti d'*un* nouveau racket consistant à trouver sur les *bateaux* des places payables en or !

Les guerres, les famines, les changements de dynasties ont toujours été à l'origine de l'émigration de Chinois vers l'Asie du Sud-Est où ils sont maintenant au nombre de vingt millions. On les retrouve généralement dans le commerce. La crainte de les voir s'ajouter à une profession déjà surpeuplée — et la méfiance qu'ils inspirent, car ils peuvent éventuellement devenir les instruments de l'expansion chinoise dans cette région — les rend indésirables à Hongkong comme en Malaisie et partout ailleurs dans la région.

Ce problème s'est soldé par l'invasion du Vietnam par les Chinois — et par l'avertissement donné par le vice-premier ministre Deng Xiaoping à Kurt Waldheim durant sa visite à Pékin à la fin avril — et suivant lequel la Chine devrait probablement donner *une* « deuxième leçon » au Vietnam. Lors de *la* « première leçon », la communauté *hoa*, dans le *secteur* nord de la frontière, a agi comme une « cinquième colonne » en guidant les envahisseurs vers des objectifs déterminés et en se joignant aux Chinois dans les combats.

Il est à craindre que la « deuxième leçon » ne se produise dans la région des mines de Hongay-Campha et le centre industriel et portuaire de Haïphong. Les Vietnamiens ne voulant pas courir de risques et prennent maintenant de réelles mesures discriminatoires contre les Hoas en leur donnant le choix entre une émigration vers les « nouvelles zones économiques » dans l'arrière *ou* une émigration vers la Chine, ou tout autre pays désireux de les accepter.

Des mesures féroces sont généralement prises par les pays contre les nationaux du pays ennemi en temps de guerre. Comme la Chine insiste pour que les Vietnamiens d'origine chinoise — de la deuxième, troisième et quatrième génération — demeurent des « résidents chinois » sur la loyauté desquels elle puisse compter, il est à craindre que le problème des réfugiés ne se pose encore longtemps.

(*) Journaliste progressiste australien, auteur de nombreux livres sur l'Asie du Sud-Est.

Treize mille Vietnamiens refoulés par la Malaisie en une semaine

(Suite de la première page.)

S'il se révélait impossible de tenir sans délai cette conférence, M. Waldheim envisagerait la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais l'U.R.S.S. pourrait y opposer son veto, comme elle l'avait fait en février, bloquant une motion des pays de l'ASEAN (1), demandant le retrait des troupes étrangères — c'est-à-dire vietnamiennes — du Cambodge.

Les ministres des affaires étrangères de ces pays vont d'ailleurs se réunir, dans les premiers jours de juillet, à Bali avec leurs collègues des Etats-Unis, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, pour examiner ces questions — et plus particulièrement celle des réfugiés, — et tenter de définir une action concertée. Il ne sera pas facile de dégager des solutions qui soient à la fois unanimes, satisfaisantes pour tous, pratiques et humanitaires à l'heure où les pays de l'ASEAN refoulent massivement les fugitifs de l'Indochine et menacent même, comme la Malaisie, de vider les camps de réfugiés.

Il ne s'agit pas seulement d'un chantage : le premier ministre malaisien, M. Hussein Onn, reflétait le sentiment de ses partenaires en répondant, la semaine dernière, au secrétaire général de l'ONU, alarmé par les menaces du gouvernement de Kuala-Lumpur : « La Malaisie n'acceptera pas d'être encombrée avec le reliquat des « boat people ». En conséquence, s'ils ne sont pas acceptés par des pays tiers, ou par leur pays d'origine, nous n'aurons pas d'autre choix que de les renvoyer. C'est la seule alternative à leur pourrissement dans les camps. »

Le premier ministre malaisien ajoutait : « Le Vietnam, étant la source du problème, est le premier responsable et a un rôle décisif à jouer dans sa solution. J'espère que Votre Excellence fera usage de ses bons offices pour amener le Vietnam à prendre les mesures immédiates et appropriées en vue de régulariser effectivement les départs des réfugiés vietnamiens (...). Vous devriez aussi lui faire comprendre qu'il lui faut adhérer à la pratique internationale en vigueur en acceptant les gens qui ont fui illégalement le Vietnam et qui ne sont pas acceptés ailleurs. »

Le problème des réfugiés et celui du Cambodge seront aussi examinés en fin de semaine, au cours du sommet de Tokyo. Enfin, les deux questions feront de nouveau l'objet d'échanges acrimonieux entre la Chine et le Vietnam, qui entament, à Pékin, une deuxième manche de négociations en vue de réduire leur contentieux.

Cela étant, quelques signes positifs sont venus de Hanoï ces derniers jours. Pour la première fois, un tribunal de Hô Chi Minh-Ville a jugé et condamné à des amendes les membres de l'équipage d'un cargo grec accusés d'avoir aidé une soixantaine de Vietnamiens à se cacher à bord pour quitter illégalement le pays. C'est, selon Hanoï, la preuve de l'existence de rackets organisés par des réseaux étrangers.

Le Vietnam a aussi rediffusé les différents points de son programme d'immigration légale établi depuis janvier, en accord avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.). Enfin, après plusieurs mois d'intransigeance et de propos menaçants à l'encontre de la Thaïlande, Radio-Hanoï et l'ambassadeur du Vietnam à Bangkok ont simultanément adopté un ton apaisant au cours du week-end dernier. Ils ont démenti les informations faisant état de l'imminence d'une attaque vietnamienne contre la Thaïlande. Il s'agit là, selon Radio-Hanoï, d' « actes de guerre psychologique des organes de propagande américains ».

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

QUARANTE MILLE CAMBODGIENS REFOULÉS PAR LES THAÏLANDAIS RISQUENT LA MORT A BRÈVE ÉCHÉANCE

Bangkok *(A.F.P.)*. — Deux des quarante mille réfugiés cambodgiens renvoyés dans leur pays par l'armée thaïlandaise *(le Monde* daté 24-25 juin) ont réussi à repasser la frontière et ont atteint Bangkok *samedi 23 juin*, après cinq jours de marche. Trente-huit autres qui tentaient de le faire ont été arrêtés et refoulés au Cambodge. Les deux rescapés ont plomates le récit du cauchemar effroyable que vivent les réfugiés. effroyable que vivent les réfugiés.

Les deux hommes, Cambodgiens d'origine chinoise, qui ont demandé que leurs noms ne soient pas révélés, ont expliqué que « *les quarante mille réfugiés se trouvent entassés sur un étroit plateau, à 5 kilomètres à l'est de Preah-Vihear, temple khmer du XII[e] siècle qui domine la plaine cambodgienne. C'est une zone de forêt, au-dessus d'un dangereux à-pic, où il n'y a rien à manger et seulement des mares pour boire. Les gens se nourrissent de feuilles d'arbres. Sans un envoi immédiat de riz, ils seront tous morts dans une semaine* », ont-ils dit.

Ils ont confirmé que plus de trois cents réfugiés qui tentaient de repasser en Thaïlande sont morts sur des champs de mines. Ils ont indiqué que plusieurs dizaines d'autres se sont tués ou blessés grièvement en tombant le long de la paroi montagneuse. Ils ont toutefois démenti que des Khmers rouges aient aidé les soldats thaïlandais au cours des opérations de refoulement à Preah-Vihear. Ils ont confirmé, en revanche, que ceux qui tentaient de revenir étaient systématiquement repoussés vers le Cambodge, parfois avec brutalité.

● *A Genève, trois anciens hauts commissaires pour les réfugiés*, le prince Sadruddin Agha Khan et MM. Auguste Lindt et Félix Schnyder, ont lancé lundi 25 juin un appel à l'entraide internationale en faveur des réfugiés indochinois. Ils ont exhorté les pays de premier asile à ne plus refouler ces réfugiés. Le même jour, le gouverneur de Hongkong, Sir Murray MacLehose, après avoir été reçu par M. Hartling, haut commissaire pour les réfugiés, a accusé Hanoï d'avoir délibérément placé sa population devant le choix dramatique entre une vie concentrationnaire et une fuite par la mer.

M. Giscard d'Estaing reçoit une délégation du comité « Un bateau pour le Vietnam »

Le drame des réfugiés suscite initiatives et appels. Une délégation du comité « Un bateau pour le Vietnam », *présidé* par Mme Broyelle et qui compte dans ses rangs des personnalités venues d'horizons très différents (MM. Jean-Paul Sartre, Raymond Aron, Michel Foucault, André Glucksmann, etc.) *devait* être reçue, mardi 26 juin, en début d'après-midi, par M. Giscard d'Estaing.

M. Gabriel Peronnet, député U.D.F. de l'Allier et président du groupe d'amitié France-Thaïlande, a demandé que le Parlement inscrive « *d'urgence à son ordre du jour la question des réfugiés du Sud-Est asiatique afin d'organiser les secours, voter des crédits exceptionnels, faire appel à la solidarité nationale et activer l'action du gouvernement* ». Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a, d'autre part, demandé au premier ministre qu'une « *déclaration du gouvernement avec débat* » soit faite devant l'Assemblée sur ce problème. Le groupe ajoute que le « *gouvernement doit présenter le bilan de son action à l'Assemblée et doit dire quelles initiatives il envisage de prendre au niveau international pour que les Etats-Unis respectent leurs engagements et accordent au Vietnam les crédits de réparation qu'ils lui doivent* ». Il estime qu'une « *campagne politique indigne se développe pour exploiter le drame humain que vivent les réfugiés vietnamiens* ».

Au cours de l'émission « Question de temps » consacrée, lundi 25 juin, au drame des réfugiés, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, a pris position au nom de l'Eglise de France et lancé un appel à tous les catholiques pour qu'ils accueillent et prennent en charge au moins une famille cambodgienne ou vietnamienne.

M. Poher, président du Sénat et de l'association des maires de France, a estimé lundi que « *si chaque commune de notre pays pouvait, dans un bref délai, recevoir une seule famille, ce serait une contribution importante au soulagement de ces victimes* ».

De nombreux appels

D'autres appels ont été lancés :

● *L'Association de l'amitié franco-vietnamienne* (37, rue Ballu, 75009 Paris, C.C.P. Paris 42 1294) affirme, pour sa part, que l'aide la plus efficace que la France pourrait apporter au Vietnam serait la poursuite et le développement de la coopération, car « *le maintien du Vietnam dans l'isolement économique ne peut qu'aggraver le problème des réfugiés* ».

● *Médecins sans frontières* (19, rue Daviel, 75013 Paris, tél. 278-53-85, C.C.P. 33 769 La Source) et le Secours populaire *français* (9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654-37 H Paris) *ont* lancé ensemble un « *pressant appel aux femmes et hommes de bon cœur de notre pays afin qu'ils manifestent leur solidarité envers les millions de réfugiés en détresse dans le monde* » (les dons doivent porter la mention « aide sanitaire aux réfugiés »).

● *France terre d'asile* (39, rue Saint-Amand, 75015 Paris, C.C.P. Paris 10 895 64 A) demande au gouvernement français de « *maintenir au moins le quota d'accueil antérieur de réfugiés indochinois — mille par mois — et se porter garante de leur accueil, quel que soit le volume* ».

● *Le Comité de sauvetage des réfugiés rejetés à la mer par les pays avoisinants du Sud-Est asiatique* (Fédération de solidarité entre les Vietnamiens et les amis du Vietnam « le Vietnam, ses enfants, ses amis », 31, avenue de Circourt, 78170 La Celle-Saint-Cloud, tél. 960-65-44, 966-33-56) lance un appel à toutes les organisations, municipalités et personnes privées pour qu'elles acceptent de prendre en charge sans délai des réfugiés.

● *Le Comité du riz pour le Cambodge* (2, allée Laplace, 95150 Taverny, C.C.P. Paris 3 791 02 Y) « *appelle à la générosité des hommes et femmes de bonne volonté de toute opinion et concernés par la survie du peuple khmer pour que vivres et médicaments puissent être envoyés aux Cambodgiens qui errent sur la frontière khméro-thaïlandaise, ainsi qu'à ceux qui retournent dans leurs villages dévastés ayant perdu leurs maisons et leurs familles* ».

● *La Ville de Paris* ayant décidé, lundi 25 juin, de créer un comité de soutien aux réfugiés d'Indochine, les dons des Parisiens peuvent être envoyés au C.C.P. 17041 D Paris à l'ordre de : « *Entraide Ville de Paris aux réfugiés du Sud-Est asiatique* ».

M. Juquin : les municipalités communistes n'imposeront pas à leur population la charge que représentent les réfugiés vietnamiens

L'Humanité a consacré la « une » de mardi au problème des réfugiés indochinois, sous le titre : « *Les réfugiés du Vietnam ? Un drame réel qui sert de prétexte à une opération politique déshonorante pour ses auteurs* ». Dans un éditorial, M. Moreau dénonce « *l'exploitation* » du « *sort de ces malheureux* ». M. Pierre Juquin, interviewé à ce sujet par le quotidien du P.C.F., déclare notamment :

« *Je veux être tout à fait net. Un problème existe, en effet. Mais nous assistons, à partir de là, à une opération politicienne bien orchestrée. Ces milliers de gens, on essaie aujourd'hui, en France, de se servir d'eux de façon scandaleuse.* (...).

» *Désigner ces émigrés vietnamiens comme des victimes du communisme, c'est vraiment mettre l'histoire sur la tête. A qui la faute de ce drame, sinon à ces gouvernements de droite ou socialistes qui, il y a vingt ou trente ans, ont conduit contre le Vietnam une guerre coloniale atroce ? A qui la faute de ce drame, sinon aux Etats-Unis qui ont réduit en cendres des régions entières de ce pays, massacré, torturé, déporté les populations ?*

» *Les propositions d'accueil des Vietnamiens par les municipalités coïncident avec la décision prise par M. Stoléru et le gouvernement d'expulser un million de travailleurs immigrés dans les cinq prochaines années. Elles coïncident aussi avec les expulsions effectuées par la police dans les foyers Sonacotra. Quel cynisme il faut avoir pour lancer à la fois une campagne d'accueil aux Vietnamiens et la politique d'expulsion des immigrés !* (...)

» *Je le dis donc honnêtement et franchement : les municipalités communistes, qui supportent déjà l'essentiel de l'accueil des travailleurs immigrés, n'imposeront pas à leur population la charge que représenteraient des immigrés vietnamiens. Elles ne le peuvent pas. Et ce ne serait pas juste.* »

Les pratiques atroces des pirates du golfe du Siam

De notre correspondant

Bangkok. — *Quotidiennement, des bateaux de fugitifs vietnamiens sont attaqués dans les eaux du golfe du Siam par des pirates thaïlandais. Les « Boat People » sont le plus souvent dépouillés de leurs maigres biens, et les femmes et jeunes filles violées. Il y a parfois des morts. Les pirates opèrent impunément ; leur nombre a augmenté proportionnellement à l'accroissement de l'exode, et les cas d'arrestation sont rarissimes. Seuls sont sanctionnés les pêcheurs convaincus d'avoir aidé des « Boat People » à gagner la côte thaïlandaise. La politique plus ou moins officielle de rejet conforte, évidemment, les pirates dans leurs entreprises.*

Beaucoup de rescapés ne tiennent pas à révéler ces faits, par pudeur ou par peur de représailles. Quelques-uns s'y risquent cependant : le récit qui suit est exemplaire de pratiques atroces mais devenues courantes, et fort connues. Trente Vietnamiens, hommes, femmes et enfants sont partis le 28 mai dans une embarcation légère de Camau, à la pointe du delta du Mékong, après deux jours de mer, ils ont été accostés par un bateau de pêche thaïlandais. Les fugitifs ont été détroussés, sept femmes et jeunes filles violées à deux reprises par tout l'équipage. Le chalutier est revenu la nuit suivante : nouveaux vols, nouveaux viols. Deux jours après trois chalutiers opérant de concert passent à l'attaque.

Mais il n'y avait plus rien à voler, et les pirates deviennent furieux. Ils tuent deux Vietnamiens à coups de pistolet et jettent leurs cadavres par-dessus bord en même temps que trois autres hommes vivants. Deux d'entre eux sont peu après déchiquetés par des requins. Le troisième s'éloigne à la nage. Les sept femmes sont encore violées, et le moteur de la barque volé. Les chalutiers manœuvrent ensuite pour écraser l'embarcation entre leurs coques, des enfants se jettent à l'eau, s'accrochant à des fûts vides. Les pirates abandonnent leur proie, sans doute convaincus du naufrage imminent.

Mais le bateau, disloqué, sans moteur, n'a pas sombré. Les enfants ont été repêchés et, au gré des courants, a commencé une dérive qui s'est prolongée pendant encore trois jours. Selon l'un des Vietnamiens, les survivants ont accosté — après plusieurs autres rencontres et d'autres séries de viols collectifs — le 4 juin dans la province thaïlandaise méridionale de Pattani. La police locale les a conduits dans un camp de réfugiés. La plus jeune fille, âgée de seize ans, a été violée une douzaine de fois, chaque fois par plusieurs hommes, est « mentalement dérangée », selon un médecin qui l'a examinée. « Cela devrait passer avec le temps », a-t-il estimé.

— R.-P. P.

Inde

DES AFFRONTEMENTS ARMÉS ENTRE MILITAIRES ET POLICIERS ONT FAIT VINGT-CINQ MORTS

New-Delhi *(A.F.P., Reuter)*. — Au moins vingt-cinq morts et près d'une centaine de blessés, tel est le bilan officiel des affrontements qui ont eu lieu, lundi 25 juin, entre l'armée indienne et deux unités de police, la Force centrale de sécurité pour l'industrie et la Force centrale de police de réserve. Ces forces paramilitaires sont en grève depuis une dizaine de jours dans plusieurs villes du pays, afin de soutenir des revendications de salaires et de protester contre l'arrestation de plusieurs de leurs collègues qui étaient venus exposer leurs doléances aux autorités de New-Delhi. Le gouvernement a mobilisé l'armée pour assurer l'ordre. C'est lorsque les militaires ont tenté de désarmer des policiers contestataires qu'ont eu lieu les heurts, en particulier à Bokaro, dans l'Etat du Bihar, et dans le camp de Jharoda, près de la capitale. Peu après ces incidents, le premier ministre, M. Desai, a déclaré : « *Rien ne saurait justifier que la police recoure à l'agitation et à la révolte, si nous le permettions, aucune démocratie n'y survivrait.* »

A LA TÉLÉVISION

Les damnés

Soirée de solidarité lundi sur Antenne 2. Au sommaire du magazine Question de temps : les réfugiés du Vietnam. Comment éviter qu'ils ne soient tous rejetés à la mer ? Comment sortir de l'eau ceux qui déjà se noient ? Comment réagir aux menaces de Kuala-Lumpur — des appels au secours, en fait ? Les mairies de France ont répondu nombreuses à l'invitation de la chaîne. Par le truchement de S.V.P., dont les standardistes, toutes bénévoles, ont abandonné leur paye à cette œuvre de charité. Elles ont proposé d'accueillir qui un ménage, qui trois familles ou quarante enfants, ou deux vieillards. L'Armée du salut se déclarait prête à prendre en charge à elle seule soixante-dix-sept personnes. C'était gentil, spontané, un grand élan de fraternité.

Tout en se félicitant de ces initiatives généreuses, l'œil froid, soupçonneux, Jean-Pierre Elkabbach rappelait sans cesse qu'il ne s'agissait pas, surtout pas, de faire de la politique. Il s'agissait de trouver une solution à l'un des plus grands drames de l'histoire de l'humanité. Pas question de répartir les responsabilités, ajoutait à peu près Mgr Etchegaray, il fallait distribuer les tâches.

Nous, on ne demanderait pas mieux, mais le moyen ? A revoir les extraits de deux excellents reportages, l'un sur le Vietnam, l'autre sur l'Ile de lumière, le « bateau pour le Vietnam », ancré au large de l'île de Bidong, à comparer l'effort de la France, très honorable, à celui des autres grands pays occidentaux, on se demandait jusqu'où peut aller l'initiative individuelle. Et l'on songeait à cette vieille émission de radio « Vous êtes formidables » — certains s'en souviendront — qui récompensait d'un paquet de lessive ou d'un service de table les plus méritants.

Le représentant de l'Union des Vietnamiens de France avait beau défendre avec ardeur le gouvernement de Hanoï en mettant toute la responsabilité de cet exode massif sur le caractère commerçant de la communauté hoa, il y a tout de même parmi les réfugiés de la mer plus de trois cent mille Vietnamiens qui n'ont rien de Chinois. Alors, comment arrêter cette hémorragie sans attendre la conférence internationale du 19 juillet ? Comment éviter que les naufragés trouvent pour seule terre d'asile les grands fonds marins ?

C'est à l'Elysée, M. Defferre, maire de Marseille, le rappelait très justement, c'est à M. Giscard d'Estaing, qui reçoit ce mardi la visite de MM. Jean-Paul Sartre et Raymond Aron, de prendre une initiative spectaculaire et courageuse, de faire de la France un pays de premier asile, d'établir un pont aérien et de soulager ainsi les rives du Sud-Est asiatique submergées par le flux sans cesse grossissant des damnés de l'Asie.

Voilà le geste qu'on attend. Par leur nombre et leur spontanéité, les offres émanant soit des municipalités, soit des particuliers montraient assez qu'une initiative de ce genre aurait l'appui total de la nation. Egoïstes, racistes, les Français ? Oui, sans doute. Jamais cependant, peut-être aurez-vous remarqué, à l'encontre des Vietnamiens. Autrefois, ça n'est pas si loin, on disait les Indochinois.

CLAUDE SARRAUTE.

DIPLOMATIE

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

Le Japon dans l'attente du sommet

II. — Moins vulnérable que d'autres

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

La société japonaise se présente à plusieurs égards comme un « contre-modèle » des sociétés occidentales, qui s'irritent de ce comportement singulier (« le Monde » du 26 juin). Mais une certaine qualité de la vie n'est pas incompatible, au contraire, avec l'échelle traditionnelle des valeurs, non remise en cause par les Japonais, où le travail occupe un rang élevé.

Tokyo. — C'est un lieu commun de considérer l'énergie comme le talon d'Achille du géant japonais. « *Les chiffres parlent d'eux-mêmes* », comme on dit sans se méfier. Que nous apprennent-ils ?

Incontestablement qu'aucun autre grand pays industriel, dans ce domaine, ne dépend autant que celui-là des importations. Cela tient à la conjonction de deux facteurs « défavorables ». Le premier est l'extrême pauvreté du sous-sol japonais, sauf peut-être — et encore — pour le charbon, dont la production a été ramenée depuis le début des années 60 de quelque 60 millions à moins de 20 millions de tonnes, et cela parce que l'on consomme beaucoup moins de charbon (15 % environ de la consommation totale d'énergie primaire aujourd'hui contre 49,2 % en 1957) et qu'il est économiquement plus avantageux de faire venir de l'extérieur le peu qu'on en utilise encore (en 1957, les neuf dixièmes de la houille brûlée dans l'archipel provenaient encore des mines situées sur le territoire national).

Ce qui, dans les circonstances actuelles, ajoute à l'insécurité, est — deuxième caractéristique — qu'aucun autre grand pays industriel n'est allé plus loin dans la substitution du pétrole aux sources d'énergie traditionnelle, si bien qu'au Japon l'« or noir » représente environ 75 % de l'énergie primaire. Seulement, en Italie, on rencontre un pourcentage presque aussi élevé (73 %), alors qu'il est de l'ordre de 65 % en France, d'un peu plus de 50 % en Allemagne et en Grande-Bretagne, de 45 % aux Etats-Unis. Pour ne pas arranger les choses, c'est du Proche-Orient que proviennent presque les trois quarts du pétrole consommé ; le reste est acheté en Indonésie, en Chine, en Afrique et un peu au Venezuela, la production nationale ne méritant même pas d'être mentionnée.

« Isolé, pauvre, fragile »

« *Alors que, en Europe et en Amérique, on perçoit le Japon comme une des très grandes puissances économiques de ce monde, les Japonais, au fond d'eux-mêmes, voient toujours leur pays isolé, pauvre, fragile* », nous affirme tel haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, dont le propos nous sera répété par maints interlocuteurs. Il n'est pas douteux que, depuis 1973, ce sentiment très répandu, semble-t-il, de fragilité s'est nourri de la crainte de voir un jour le Japon brutalement privé du combustible liquide qui fait tourner la machine économique.

Mais la fragilité n'est pas une notion absolue. Contrairement au plastique, le verre ne résiste pas au choc, mais il supporte la chaleur ou le froid sans bouger. Du bilan énergétique du Japon que nous venons de retracer à gros traits faut-il, sans autre forme de procès, passer à la conclusion que de tous les grands pays de l'O.C.D.E. celui-là est sans doute le plus vulnérable en cas de crise du pétrole ? C'est ce que, il y a cinq ans, au lendemain du quadruplement décidé par l'OPEP, avaient d'abord pensé les experts des organisations internationales et, avec eux, nombre d'opérateurs sur le marché des changes. La suite des événements a montré qu'ils s'étaient trompés. Pourquoi ?

Il convient de distinguer entre les différentes menaces qui se profilent derrière cette expression multiforme de crise. Entend-on par là un arrêt brutal des fournitures, par suite d'un embargo plus ou moins généralisé, du déclenchement d'une nouvelle guerre au Proche-Orient, ou encore d'une répétition en Arabie Saoudite, au Koweït, en Irak, des événements qui se sont produits en Iran ? Ce sont là des éventualités que l'on ne peut pas exclure. Elles ne paraissent pas non plus les plus probables, surtout sous leur forme extrême de troubles politiques entraînant simultanément, et pour une longue période de temps, une interruption des expéditions de pétrole.

C'est pourtant cette hypothèse qui implicitement colore les raisonnements les plus courants. Dans ce parti pris de « catastrophisme », faut-il voir la manifestation d'une sage prudence qui envisage le pire pour mieux se préparer à l'éviter ? L'impréparation quasi générale devant la seconde crise de l'énergie, actuellement en cours, malgré les avertissements donnés par la première, tendrait à prouver le contraire. La véritable raison serait plutôt que, par pesanteur historique et par paresse d'esprit, l'économie de guerre contribue à imprégner les schémas de pensée, parce que c'est d'une certaine façon le plus facile à comprendre.

Il est clair que, en cas de graves perturbations dans les courants d'échanges, le Japon, obligé de compter sur ses maigres ressources naturelles, serait terriblement handicapé par rapport aux Etats-Unis, et même par rapport, à un pays comme l'Allemagne, qui a du charbon en quantité... et des voisins à proximité. Mais c'est là un cas de figure qui intéresse plus les militaires que les économistes. Les dangers auxquels la situation actuelle expose relèvent plus, jusqu'à nouvel ordre, de la compétence de ceux-ci que de ceux-là.

La crise de l'énergie telle que nous la connaissons est d'abord et avant tout une affaire de prix, éventuellement compliquée et aggravée par une réduction limitée de la production (dont l'objectif immédiat est de maintenir constante la pression sur les prix). Pour affronter ce défi-là, le Japon paraît au contraire mieux armé que ses concurrents. Dans un monde qui demeure essentiellement libre-échangiste, il est à peu près indifférent d'acheter le combustible dont on a besoin à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières, si les conditions de prix sont les mêmes. Et si le prix du pétrole national est inférieur, comme cela est encore le cas aux Etats-Unis, cela crée d'autres distorsions. On objectera que l'obligation d'acheter à l'extérieur peut poser un problème de balance des paiements. La comparaison entre les deux pays prouve qu'en dépit d'un préjugé tenace l'équilibre extérieur n'a guère à voir avec la possession de gisements de pétrole. Les Américains, qui extraient encore sur place plus de la moitié des quantités dont ils ont besoin, ont un lourd déficit ; les Japonais, entièrement démunis sur ce chapitre, maintiennent un considérable excédent.

La question la plus importante

La question la plus importante qui se pose à une nation est d'un autre ordre. Elle est de savoir comment est utilisé le pétrole acheté à prix d'or (que ce soit à des producteurs étrangers ou à des fournisseurs nationaux). Si c'est pour partir en fumée par les cheminées d'évacuation des chaudières à mazout, ou par le pot d'échappement des voitures, on est en présence d'une dépense de consommation assez largement improductive. Par les temps qui courent, on n'est pas très loin du « gaspi ».

Or les « cages à lapins » dans lesquelles vivent beaucoup de Japonais sont très mal ou pas du tout chauffées, dans un pays où les hivers sont pourtant assez rigoureux. C'est là un « avantage » auquel n'a pas pensé l'hédoniste rédacteur du rapport bruxellois (voir notre précédent article). De même, si les embouteillages au centre de Tokyo prennent parfois des proportions gigantesques, il ne faudrait pas s'y tromper. C'est au Japon que l'on trouve l'économie des transports la mieux adaptée aux nouvelles circonstances, car le déplacement en chemin de fer y reste la règle, et l'usage de la voiture individuelle limité (on a calculé qu'en moyenne la consommation annuelle d'essence par automobile est quatre fois moins élevée au Japon qu'aux Etats-Unis, à cause des distances parcourues plus petites, de la taille plus modeste des véhicules, de la moindre vitesse, etc.). Chiffre plus significatif, parce qu'il résume tout un mode de vie : pour ses besoins domestiques, le Japonais consomme en énergie le quart de la quantité utilisée par l'Américain, la moitié de celle de l'Allemand et de l'Anglais, 60 % de celle du Français.

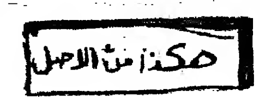
De cela il résulte qu'une proportion beaucoup plus importante qu'ailleurs du pétrole est affectée à des fins directement productives : l'industrie à elle seule en absorbe 60 %, alors qu'aux Etats-Unis c'est moins du tiers, et dans les pays européens autour des deux cinquièmes. Les efforts de rationalisation ont porté leurs fruits : par exemple, les maîtres de forges nippons utilisent par tonne d'acier produite 30 % de moins de pétrole que les sidérurgistes américains et 10 % de moins que les Allemands. Les industries grosses consommatrices d'énergie, telle la production d'aluminium, installent désormais leurs nouvelles usines à l'étranger et ferment plusieurs de celles qui se trouvaient au Japon. C'est un aspect essentiel du redéploiement en cours.

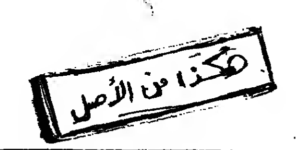
Il est vrai que le Japon est devenu avec les Etats-Unis le plus grand importateur du monde d'« or noir ». Mais le premier ministre, M. Ohira, serait en droit, à la conférence au sommet qui s'ouvre jeudi à Tokyo, de faire remarquer à ses interlocuteurs que son pays est considérablement en avance pour tout ce qui concerne la « conservation » de l'énergie (même si le gouvernement précédent a eu le tort, l'année dernière, d'abaisser les tarifs du gaz et de l'électricité, en conséquence de la revalorisation du yen).

Si, au lieu de s'attacher à la consommation de pétrole par habitant pour les seuls besoins domestiques (voir les pourcentages cités plus haut), on se réfère à la consommation globale (industrie comprise) par tête, on s'aperçoit que le Japon n'est pas ce pays « énergétivore » complaisamment décrit par ses concurrents. Le chiffre était en 1978 de 3,1 millions de tonnes pour le Japonais, contre 3,6 pour le Français, 3,8 pour l'Anglais, 4,4 pour l'Allemand et 8,5 pour l'Américain.

A quatre-vingt-trois ans, M. Toshio Doko, président du patronat nippon (Keidanren), parcourt le monde et plaide inlassablement pour une restructuration encore plus rapide de l'industrie de son pays. « *J'ai demandé*, nous dit-il, *à mes collaborateurs de ne porter cet été au bureau ni cravate ni veste. C'est autant d'économisé sur l'air conditionné...* »

FIN





DIPLOMATIE

ET LES CONFÉRENCES INTERNATIONALES

LA PRÉPARATION DE LA RÉUNION DE TOKYO

Le gouvernement nippon est assez favorable aux thèses européennes

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement japonais a annoncé officieusement l'ordre du jour du sommet des pays industrialisés des 28 et 29 juin. Les problèmes macro-économiques (croissance, chômage, inflation et énergie) seront discutés au cours de la première journée, tandis que la seconde sera consacrée aux questions commerciales et financières et au dialogue Nord-Sud. En matière politique, il est désormais admis que sera évoquée au cours des déjeuners la question des réfugiés *indochinois*.

En ce qui concerne l'énergie, thème central des entretiens, les Japonais s'efforceront de jouer les conciliateurs. En fait, si les *impératifs stratégico-politiques* du Japon l'obligent à se montrer favorable aux positions américaines, Tokyo semble néanmoins n'être pas très éloigné des propositions françaises. Le seul point gênant est le côté contraignant des mesures envisagées en cas d'échec des politiques de réductions volontaires.

Les Japonais proposent une plateforme de discussion en cinq points : 1) *Plafond d'importation* par pays ; 2) Problème des achats « spot » (c'est-à-dire sur les marchés libres comme à Rotterdam) ; 3) Répartition du pétrole entre les sept pays *industrialisés* ; 4) Proposition concernant les énergies nouvelles ; 5) Dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs.

Pour ce qui est des « plafonds » d'importation, le Japon envisage pour ce qui le concerne de prendre pour base ses achats de 1979 et souhaite que les importations *destinées à constituer des stocks* ne soient pas incorporées au calcul des « plafonds ». Les Japonais insistent en outre sur la nécessité de réduire les achats « spot » et sur ce point sont favorables à la proposition européenne d'un enregistrement des transactions pour rendre ce marché plus « transparent ».

PHILIPPE PONS.

LES « SEPT »

Le sommet de Tokyo réunit les sept principales puissances économiques du monde occidental. En novembre 1975, à Rambouillet, la rencontre ne comptait que six participants : les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Depuis, à Porto-Rico en juin 1976, à Londres en mai 1977 et à Bonn en *juillet* 1978, le Canada, qui avait manifesté son étonnement de ne pas faire partie du groupe dominant s'y est joint.

Selon les dernières statistiques de l'O.C.D.E., le classement des pays « forts » est le suivant, par ordre décroissant du produit national brut : Etats-Unis (2 095 milliards de dollars) ; Japon (964 milliards) ; Allemagne *fédérale (634 milliards)* ; *France* (467 milliards); Grande-Bretagne (307 milliards) ; Italie (236 milliards) et Canada (207 milliards). Dans un classement mondial, s'intercaleraient : l'U.R.S.S. (743 milliards de dollars en 1977) et la Chine (329 milliards).

MM. CARTER ET OHIRA JUGERAIENT PEU RÉALISTE LE « GEL » DES IMPORTATIONS DE PÉTROLE

Le deuxième entretien entre le président Carter et M. Ohira a eu *lieu*, mardi 26 *juin*, à Oiso, ville balnéaire située à une soixantaine de kilomètres de Tokyo. La situation internationale et ses récents développements en Chine, en Corée, en Indochine et dans les pays de l'ASEAN ont été les principaux sujets abordés au cours de cette rencontre, indique-t-on de source japonaise.

Selon l'agence France-Presse, se référant à une source nippone sûre, les Etats-Unis et le Japon sont tombés d'accord pour estimer « *peu réaliste* » la proposition européenne de geler pour plusieurs années à leur niveau de 1978 les importations de pétrole des principaux pays industrialisés. La délégation américaine souhaite notamment qu'aucun engagement précis ne soit pris au-delà de 1980, et désapprouve le choix de 1978 comme année de *référence* pour le plafond du « gel » éventuel.

UNE « PARADE » BIEN RÉGLÉE

De notre correspondant

Tokyo. — Le sommet de Tokyo est, pour les Japonais, « la » grande affaire. Comme les Jeux olympiques de 1964, l'Expo 70, l'événement doit, pensent leurs dirigeants, consacrer l'image internationale du pays.

Chaque jour, presse et télévision consacrent au sommet des pages entières ou des émissions *spéciales* : on sait tout de l'enfance de Mme Thatcher, des préférences de M. Schmidt pour son petit déjeuner, des allergies de certains *pour les* fleurs rouges ou du nombre de *colonnes* que la *presse* internationale consacra aux sommets de Londres et de Bonn. Sera-t-elle cette fois aussi prolixe ? Les autorités ont tout fait pour qu'il en soit ainsi, invitant depuis un mois plus d'une centaine de journalistes du monde entier.

Maniaques de l'organisation, les Japonais ont minuté le moindre détail comme une parade, déjà *répétée* à plusieurs reprises. Seule fausse note : les sept Cadillac blindées achetées *pour* l'occasion ont une fâcheuse *tendance* à *caler* dans la chaleur estivale de Tokyo. Tout le monde n'en est pas moins sur le pied de guerre, de la coiffeuse de Mme Thatcher au personnel de l'hôtel *New* Otani (dont les deux mille chambres ont été *mobilisées pour* les *suites*) et qui révisent leurs connaissances linguistiques et leur pratique des usages occidentaux de service de table. Contrairement aux Chinois, en effet, les Japonais ne se sont pas encore *résolus* à *imposer* leur cuisine à leurs invités, sinon à titre de curiosité exotique.

Le plus grand problème a été celui de la sécurité. « *Paradoxalement*, écrit l'éditorialiste du grand quotidien *Asahi*, *Tokyo, qui a la réputation d'être la ville la plus sûre* du monde, *est* devenue *en cette fin juin la plus* dangereuse. « Les choses n'ont pas été facilitées par la décision de MM. Carter et Giscard d'Estaing d'habiter en leur embassade *respective*, et le choix de la délégation américaine (six cents personnes) de descendre à l'hôtel Okura — certes le plus raffiné de Tokyo — au lieu d'aller au New Otani. Ce qui a entraîné une dispersion des forces de police : 30 000 hommes, 20 femmes (pour la protection de Mme Thatcher) et 50 chiens (au total à travers tout le pays 400 000 policiers ont été mobilisés). Les quartiers du palais d'Akasaka, des embassades américaine et française bouclés, les autoroutes urbaines fermées à la circulation comme les voies empruntées par les cortèges, *de* monstrueux *embouteillages* sont prévus.

Bien que dans les milieux gauchistes on affirme qu'il peut y *avoir* des « surprises », la police estime qu'il y a peu de chances que des incidents se produisent à Tokyo. En revanche, l'éventualité d'une attaque d'une embassade japonaise à l'étranger par un commando de *l'armée rouge* n'est pas à exclure. A toute fin utile, un système de radar a été mis en place autour du palais d'Akasaka contre les engins explosifs téléguidés qui font partie de la panoplie du terroriste nippon. *La police craint* d'autre part une campagne de l'extrême droite qui, prenant fait et cause pour la paysannerie, dénonce la « *capitulation* » du Japon devant les injonctions américaines d'ouvrir ses frontières aux oranges *et aux cerises californiennes*.

La zèle de la police qui a inspecté 1,2 million de maisons sur les parcours des cortèges *depuis l'aéroport* d'Haneda — *réservé* aux vols intérieurs et aux visiteurs de marque depuis l'ouverture du nouvel aéroport de Narita — a apparemment suscité des réactions agacées de la population.

Sans compter les *frais* engagés par les Japonais (construction de nouveaux bâtiments au palais d'Akasaka (1 million de francs) et achat d'une table pour les entretiens *(200 000 F)*, *on* estime que les contribuables de chaque pays participant au sommet auront à payer un million et demi de francs pour ce que certains commentateurs japonais appellent la « *grand show des riches* ».

Ph. P.

Escales à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — *Le sommet* de Tokyo est également l'occasion de consultations avec l'Union soviétique. *Plusieurs* dirigeants européens vont faire ou ont fait escale en U.R.S.S., sur la route du Japon. Une occasion, pour eux, d'entendre la position soviétique, au lendemain du *sommet* de Vienne, position que M. Gromyko a exposée le lundi 25 juin, au cours d'une *conférence* de presse.

Le chancelier Schmidt était lundi à Moscou où il a été reçu par MM. Kossyguine et Gromyko. M. Giscard d'Estaing, qui voyagera en Concorde, se posera le 27 juin, puis le 30, à Novossibirsk, en Sibérie. La première escale sera purement technique, mais, au retour, le président de la *République française* doit avoir une conversation avec M. Kiriline, vice-président du conseil et ancien coprésident de la « grande commission » de coopération économique franco-soviétique. L'ambassadeur de France à Moscou, M. Henri Froment-Meurice, a été reçu lundi par M. Kiriline, puis par M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, qui lui a remis un texte sur les résultats de la rencontre Carter-Brejnev.

Le président du conseil italien, *M.* Giulio Andreotti, et Mme Thatcher sont également attendus à Moscou, pour une brève escale, il est vrai, en ce qui concerne le nouveau premier *ministre britannique*. Les relations entre la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. traversent, depuis plusieurs années, une période difficile.

Au cours de leurs entretiens, qui ont duré plus de trois heures, MM. Schmidt, Kossyguine et Gromyko ont exprimé leur intérêt pour la poursuite des négociations liées au désarmement et à l'approfondissement de la détente en Europe. A propos des négociations sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), M. Schmidt a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que, sur le fond, il n'y avait eu aucun rapprochement des positions, mais que l'U.R.S.S. et la R.F.A. n'étaient pas « *pessimistes* ».

La France et SALT 3

Entouré de ses plus proches collaborateurs, M. Gromyko avait donné le matin une conférence de presse durant laquelle il a longuement exposé le point de vue de son gouvernement sur le sommet de Vienne, soulignant que la rencontre entre MM. Brejnev et Carter avait eu une « *importance extraordinaire, bien plus que toutes les rencontres* du *même genre, y compris les autres sommets soviéto-américains* ». Il a rappelé la « *signification énorme* » du traité SALT 2, fondé sur le principe de l'équilibre et de la sécurité égale.

Le ministre soviétique des affaires étrangères a espéré que les sénateurs américains opposés à l'accord et les hésitants *arriveraient à une vue* « *plus objective*, plus *honnête* et *plus juste* » du texte qui, a-t-il dit, ne crée aucun avantage particulier pour l'U.R.S.S. mais qui est « *profitable aux deux parties, aussi bien qu'à tous les peuples du monde* ». Au cas où le Sénat s'opposerait à la ratification, M. Gromyko a totalement exclu une reprise des négociations : « *La situation serait plus compliquée, plus dangereuse, le pont entre SALT 2 et SALT 3 serait coupé* », a-t-il précisé, rejetant en même temps la possibilité de nouveaux pourparlers si une majorité de sénateurs imposaient des amendements au texte signé à Vienne.

La conférence de presse de M. Gromyko

Interrogé sur le refus de la France de participer aux prochaines négociations SALT 3, le chef de la diplomatie soviétique s'est refusé à tout commentaire. Dans son exposé liminaire, il avait cependant abordé *lui-même* le sujet : « *Les Etats-Unis et l'Union soviétique* ne *pourront pas éternellement mener des négociations dans* un *cadre* purement *bilatéral. Ils* ne *le peuvent que* pendant *un certain temps* ; d'*autres puissances nucléaires devront se joindre aux négociations. Lesquelles ? et quand ? Cette question n'a pas encore été discutée en détail ni à Vienne ni ailleurs, mais MM. Brejnev* et *Carter sont tombés d'accord pour penser que cette question est effectivement posée. Le temps n'est pas loin où elle sera discutée de manière plus concrète.* »

M. Gromyko a répété qu'il ne fallait pas escompter un changement d'attitude de la part de l'U.R.S.S. sur le Proche-Orient.

Il a toutefois introduit une petite nouveauté en déclarant que le peuple palestinien devait avoir la possibilité de créer un « *Etat souverain, même petit, je répète même petit. Ce ne devrait pas être trop difficile, l'histoire a montré que l'on pouvait résoudre des problèmes beaucoup plus compliqués* », a ajouté M. Gromyko.

M. Gromyko a déclaré également qu'à Vienne M. Brejnev avait mis en garde les Etats-Unis contre l'exploitation de leurs relations avec la Chine au préjudice de l'Union soviétique : « *Cela aurait une influence négative sur les relations soviéto-américaines et sur l'ensemble de la conjoncture internationale* ». Le ministre a cependant précisé que le président Carter était du même avis. « *Nous* d*imerions croire*, a-t-il ajouté, *qu'en pratique les Etats-Unis agiront comme le président américain l'a déclaré à Vienne.* » Interrogé enfin sur le rôle de Cuba en Afrique, M. Gromyko a pris la défense de l'allié de l'Union soviétique : « *Cuba vient en aide aux demandes des gouvernements officiels des pays concernés victimes d'une agression. Le gouvernement cubain ne le nie* pas *et nous ne le nions pas. Personne ne peut nier le droit d'accorder une aide conforme au droit international et à la charte des Nations unies (...). Chacun d'entre nous certainement peut se rappeler combien de fois d'autres pays* ont *envoyé leurs troupes à l'étranger, seulement ils ne le faisaient ni au moment ni là où c'était nécessaire. Cuba agit d'une manière juste et fondée.* »

DANIEL VERNET.

La trente-troisième session du Comecon est largement consacrée aux problèmes énergétiques

Moscou *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Deux jours avant le sommet occidental de Tokyo, les problèmes *énergétiques sont aussi* à l'ordre du jour à Moscou, où se réunissent ce mardi 26 juin les chefs des dix Etats socialistes membres du Conseil d'assistance économique mutuelle. Cette trente-troisième session du Comecon, consacrée au bilan du programme *d'intégration des économies* des pays membres et à l'élaboration de programmes de coopération à long terme, doit en fait être centrée sur les questions énergétiques, qui ont été l'objet ces derniers mois de nombreuses discussions bilatérales entre l'Union *soviétique* et *ses* alliés.

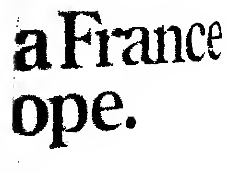
Les délégations auront notamment à débattre des implications du ralentissement des exportations de brut par l'Union soviétique, principal fournisseur du camp socialiste, qui serait en retard d'environ 3 millions de tonnes *sur les prévisions* de *son* plan d'extraction, et d'une nouvelle modification des prix de ce combustible, réajustables annuellement depuis 1975. Elles auront aussi à étudier les problèmes posés par la modification des termes de l'échange entre leurs pays *et ceux de* l'OPEP.

En plus des dix pays membres, plusieurs *pays socialistes* (Corée du Nord, Afghanistan, Angola, Mozambique, Yémen du Sud, Ethiopie, Laos) sont représentés par des observateurs à cette session, qui marque le trentième anniversaire de l'organisation. En revanche, l'invitation adressée au gouvernement cambodgien a été retirée à la demande de la Roumanie et de la Yougoslavie, qui ont menacé de ne pas être représentées à *Moscou si* les nouvelles autorités de Phnom-Penh étaient invitées.

● *L'augmentation des prix des matières premières*, notamment du pétrole, accentue les difficultés économiques auxquelles la Pologne est confrontée, a déclaré, lundi 25 juin, le premier secrétaire du parti, *M. Gierek*, dans un discours prononcé à Varsovie devant la Conférence nationale de l'autogestion ouvrière.

Soulignant que le rigoureux hiver qui a *sévi* en *Pologne* avait, d'autre part, provoqué de « *sensibles retards* » dans la réalisation des plans de production, M. Gierek a estimé qu'il était « *indispensable d'économiser davantage* » les matières premières importées et de « *faire un effort pour mettre en valeur* » celles dont dispose le pays. — *(A.F.P.)*

ISE DE L'ÉNERG
sommet



a France
ope.



DIPLOMATIE

LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET LA RÉUNION DE L'OPEP A GENÈVE

ALGER : la hausse des prix dépendra largement de l'attitude des Occidentaux

De notre correspondant

Alger. — « *L'augmentation du prix du pétrole est indispensable à une gestion optimale du patrimoine énergétique mondial* », titrait, lundi matin 25 juin à la veille de la conférence de l'OPEP, le *Moudjahid*. Les dirigeants algériens n'ont pas dévoilé la stratégie qu'ils comptent mettre en œuvre à cette réunion et ils sont notamment restés muets sur les propositions qu'ils ont l'intention d'avancer en matière de prix. En revanche, il est possible de se faire une idée assez précise des analyses qui vont inspirer leur action et leurs préoccupations.

C'est ainsi qu'on insiste dans les milieux proches du ministère de l'énergie sur la nécessité absolue de « *remettre de l'ordre dans les prix* » et de retrouver une cohérence entre les tarifs des différents « bruts ». La réunification des barèmes, affirme-t-on volontiers, constitue à la fois un facteur de consolidation de l'OPEP et un moyen de déjouer les tentatives de manipulation, cela dans l'intérêt même des consommateurs. Les pays producteurs regroupés dans l'OPEP, dit-on encore, ne gagneraient rien au déclenchement d'une crise économique mondiale.

Mais il faut que, de leur côté, les pays occidentaux changent leurs habitudes et acceptent de voir leur ravitaillement en énergie peser plus lourdement sur leur économie. Il ne peut y avoir en cette matière de dogme ou de seuil infranchissable. Les prix de l'énergie doivent évoluer en fonction des nouvelles données du problème.

Concernant les prix, de deux choses l'une, pense-t-on à Alger :

● Ou bien les Occidentaux se montrent raisonnables, s'organisent pour diminuer leur consommation et acceptent une relance du « dialogue Nord-Sud », dans le cadre des Nations unies, pour traiter dans une optique mondiale du problème de l'énergie. Dans ce cas, les pays producteurs doivent les aider, en modulant de façon progressive leurs augmentations selon un plan à long terme.

● Ou bien les nations riches cherchent par tous les moyens, en ordre dispersé, à maintenir coûte que coûte un ravitaillement sans limite, et les pays producteurs devront se défendre et tireront le meilleur parti d'une situation qu'ils déploreront.

Une aide réelle aux pays du tiers-monde

On estime à Alger que les pays de l'OPEP partagent de plus en plus une même préoccupation : maintenir entre production et réserves un rapport qui leur garantisse un approvisionnement en énergie et des rentrées financières le plus longtemps possible. L'Iran a ouvert la voie en ce domaine et l'Algérie réexamine sa politique pétrolière des quinze dernières années à la lumière notamment de ces nouvelles données.

Il faudra une ou deux générations, n'hésitent pas à dire certains responsables, pour disposer du potentiel humain et technique capable d'exploiter à plein rendement nos ressources. L'appareil industriel mis en place aura alors lui-même des besoins énergétiques incomparablement plus élevé que ceux d'aujourd'hui. Il faut donc ménager des réserves qui pourraient nous faire cruellement défaut demain.

L'Algérie est enfin soucieuse d'éviter que les préoccupations et les intérêts des pays producteurs n'entrent en conflit avec ceux des nations du tiers-monde qui sont dépourvues de ressources en énergie. Les grandes puissances consommatrices, on l'a vu à Manille, à l'occasion de la réunion de la CNUCED, sont promptes à exploiter ce genre de clivage pour dresser les uns contre les autres des pays également victimes du déséquilibre mondial des échanges.

Alger, tout en récusant tout système de double tarification, a l'intention de proposer à l'OPEP des mesures concrètes d'aide en faveur des pays du tiers-monde. Mais il est clair dans l'esprit des dirigeants algériens qu'il ne s'agit pas là de « *compensations* » ou de « *subventions déguisées* », mais bien d'une aide au développement en profondeur de ces pays défavorisés afin qu'ils puissent à terme financer eux aussi leurs achats d'énergie sur les fruits de leur croissance.

Réunifier les prix et renforcer l'OPEP pour qu'elle reste un partenaire valable, instituer une concertation mondiale sur la consommation d'un patrimoine qui intéresse toute la planète et sur des perspectives lointaines de ravitaillement en énergie, plaider en attendant pour la préservation des réserves, tels sont donc en résumé les principaux axes d'action et de réflexion que les délégués algériens tenteront de faire prévaloir lors de la réunion de l'OPEP à Genève.

DANIEL JUNQUA.

LES « TREIZE » : près de la moitié du pétrole mondial.

Les pays de l'OPEP produisent un peu moins de la moitié du pétrole mondial : quelque 1 460 millions de tonnes (en 1978) sur 3 056 millions de tonnes. Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole extraient respectivement les quantités suivantes : Arabie Saoudite : 510 millions de tonnes ; Iran : 255 ; Irak : 115 ; Koweït : 110 ; Venezuela : 108 ; Libye : 95 ; Nigéria : 95 ; Indonésie : 82 ; Emirats arabes unis : (essentiellement Abu-Dhabi et Dubaï) : 70 ; Algérie : 59 ; Qatar : 23,5 ; Gabon : 11 ; Equateur : 9,5.

Tous ces pays figurent parmi les principaux exportateurs de « brut », dont font également partie l'U.R.S.S., la Chine et le Mexique, pays qui, eux, ne sont pas membres de l'OPEP.

LES RÉACTIONS DES PAYS A LA CRISE

● GRANDE-BRETAGNE : selon le « Financial Times », la compagnie nationale des pétroles britanniques va réduire ses exportations de pétrole de la mer du Nord. La Grande-Bretagne exporte 75 % de son pétrole et voudrait obliger les grandes compagnies pétrolières à raffiner davantage sur place.

● PAYS-BAS : les parlementaires ont demandé à leur gouvernement de rendre obligatoires les mesures d'austérité pour 1979 et de présenter un plan de restrictions qui vise des économies bien supérieures aux 5 % actuellement recherchés.

● ESPAGNE : le prix de l'essence sera augmenté dans les prochains jours de juillet pour mettre un frein à l'augmentation de consommation (+ 11,5 % de janvier à mai). Le gouvernement étudierait un plan d'économie qui entrerait en vigueur à la fin de la période touristique.

● ITALIE : le litre de gasoil augmente de 29 lires, passant de 186 à 215 lires (1 franc environ). Les automobiles à moteur Diesel et les camions ne pourront franchir les frontières italiennes avec respectivement plus de 30 et 200 litres de gasoil.

● ÉTATS-UNIS : victimes de la pénurie d'essence, des camionneurs et des automobilistes ont provoqué une émeute, dimanche soir, à Levittown (Pennsylvanie) : quatre-vingts personnes ont été blessées, dont une par balle.

● NOUVELLE-ZÉLANDE : A partir du 30 juillet, les automobilistes ne rouleront que six jours par semaine, apprend-on à Wellington. Les voitures porteront un fanion indiquant le jour où leur conducteur a choisi de ne pas rouler. Cette mesure fait suite à la décision prise, il y a quelques semaines, d'interdire la vente des produits pétroliers pendant le week-end.

Au Danemark

LES AUTOMOBILISTES DEVRONT LAISSER LEUR VÉHICULE AU GARAGE UN JOUR PAR SEMAINE

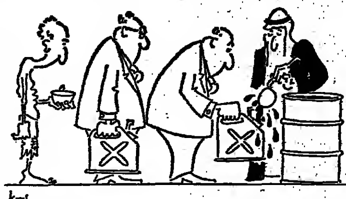
(De notre correspondante.)

Copenhague. — Il aura fallu deux réunions longues et agitées pour que la commission parlementaire de l'énergie autorise, par 11 voix contre 10, le gouvernement de Copenhague à instituer un jour hebdomadaire « à la carte », sans auto ou moto. Cette mesure entrera en vigueur le 1er septembre, donc après les vacances d'été ; elle exigera une préparation minutieuse. Il est prévu que l'Office d'enregistrement des véhicules à moteur enverra d'abord à chaque conducteur un questionnaire où il lui sera demandé d'indiquer le jour de la semaine où il préfère ne pas rouler.

Ceux qui ne répondront pas dans les délais fixés se verront imposer unilatéralement le dimanche. Les intéressés recevront ensuite une vignette de couleur et de forme différente en fonction de leur choix, à coller sur leur pare-brise. Cette vignette, qui portera le numéro d'enregistrement du véhicule pour éviter la fraude, sera impossible à décoller sans partir en lambeaux. Il sera possible de changer son jour, mais pour des raisons très sérieuses que les autorités apprécieront. Ce sont les communes qui se chargeront d'accorder et de refuser les dispenses à cette réglementation.

Le premier ministre, M. Anker Joergensen, semble beaucoup tenir à ces mesures. Il n'a pas caché qu'il voulait obliger ses concitoyens à comprendre qu'il était indispensable d'économiser du pétrole. Selon lui, une forte augmentation de l'essence ou du fuel serait très vite oubliée s'il n'y avait pas quelque chose en plus. Il fallait donc trouver une « idée massue » qui tienne les consciences en éveil, même si sur le plan pratique elle ne se révèle pas tellement facile à appliquer. En compensation, le gouvernement

CAMILLE OLSEN.



Dessin de KONK.

BIBLIOGRAPHIE

La France sans pétrole

de Henri Aujac et Jacqueline de Rouville

Parce qu'ils ont besoin d'argent, les pays producteurs de pétrole ne sauraient priver longtemps les consommateurs du précieux liquide. Telle était du moins l'idée qui prévalait dans le monde occidental avant la révolution iranienne. Le renversement du chah, la décision de Téhéran de réduire sa production de « brut » au minimum nécessaire pour assurer son développement économique, ont désormais fait admettre comme possible l'hypothèse d'une pénurie énergétique importante et durable.

Dès 1978, Mme Jacqueline de Rouville et M. Henri Aujac, du Bureau d'information et de prévision économique (BIPE), bâtissaient un scénario sur les conséquences pour la France d'une indisponibilité durable de pétrole du Proche-Orient. C'est ce travail qu'ils publient aujourd'hui sous le titre *la France sans pétrole*.

Beaucoup de parti pris — qui entrent dans ce jeu intellectuel de construction — irriteront ou feront sourire : ces commandos qui, le même jour à la même heure (le 7 juillet 1979), s'emparent du pouvoir dans l'ensemble des Etats et émirats du Golfe, ce président de la République qui est le seul à comprendre réellement la gravité de la situation ou encore ce développement en France de la cuisine chinoise fort économe en énergie.

Mais, en fait, cela importe peu. De manière plus austère, les auteurs auraient pu se passer de ces anecdotes pour rechercher ce qui se produirait si la France perdait 50 % de ses importations de pétrole.

Comme le souligne M. Alfred Sauvy dans sa préface à l'ouvrage, la première surprise est plutôt bonne : le niveau énergétique national serait équivalent à celui de 1966. « *1966, c'est de Gaulle, c'est Pompidou, ce sont les projets de Beaubourg, la querelle des tours et c'est déjà... l'encombrement urbain, signe de pléthore.* »

Mais il faut déchanter : « *Pas plus qu'un enfant ne peut revenir dans le ventre de sa mère, nous ne pouvons faire rentrer* notre *économie dans son cadre antérieur. Depuis treize ans, la population a augmenté et plus encore le nombre de voitures et de logements, surtout de logements pourvus de chauffage central. (...) Des habitudes de vie ont été prises. (...) Quel supplice si, après avoir grandi,* un *adolescent devait remettre les chaussures d'avant.* « Les Français ont bien « un *nœud coulant tressé autour du cou* ».

Le rationnement de l'énergie va donc être sévère (particulièrement pour les ménages et les services) et les prix vont en être doublés. Malgré un chômage qui a quadruplé — et provoqué le renvoi des travailleurs étrangers chez eux — priorité est donnée aux industries d'équipement dans la reconversion de l'appareil productif (500 000 chômeurs de moins est un piètre avantage s'il faut le payer de la ruine des entreprises et des industries les plus modernes et les plus dynamiques).

Pour mener à bien cette politique drastique d'austérité, Henri Aujac et Jacqueline de Rouville partent d'une seconde hypothèse, hélas discutable : celle du « *consensus social* » et de la « *décentralisation* ». Voilà formé un ministère de salut public, et un rôle important est donné aux communes, aux syndicats, aux cadres des partis politiques, aux Eglises. Force est de constater que la tradition française a toujours poussé à la centralisation. Les auteurs reconnaissent d'ailleurs leur seconde hypothèse comme « *moins réaliste que la première* ».

En 1987, « *la belle unanimité politique a disparu* », mais la situation économique s'est progressivement améliorée. Grâce d'abord à l'énergie nucléaire, qui apporte une aide massive à la balance des échanges extérieurs, fait apparaître « *une nouvelle géographie industrielle* » et « *favorise le développement de nouvelles productions* ». Tout cela est sans doute plausible ; mais quel dommage qu'il ne soit nulle part indiqué que *La France sans pétrole* est en fait une commande de la Direction des études et recherches d'E.D.F.

BRUNO DETHOMAS.

★ « La France sans pétrole », Henri Aujac et Jacqueline de Rouville, préface d'Alfred Sauvy, Calmann-Lévy, 284 pages, F.

LA RENCONTRE OPEP - CEE AURA-T-ELLE LIEU ?

La rencontre qui doit intervenir le 30 juin, à Londres, entre des représentants de l'OPEP et de la C.E.E., pour examiner les problèmes d'offre et de demande de pétrole à moyen et long terme, aura-t-elle bien lieu, sous sa forme officielle tout du moins ?

M. Brunner, commissaire européen à l'énergie, a récemment annoncé à deux reprises qu'il accompagnerait à Londres MM. Giraud et O'Malley, le ministre irlandais qui succédera à partir du 1er juillet au ministre français de l'industrie comme président du conseil de l'énergie des Neuf.

Est-ce la publicité donnée à cette rencontre, qui devait rester secrète, le peu de goût de l'OPEP de se laisser enfermer dans un dialogue — même technique — qui ne porterait que sur le pétrole ? Toujours est-il que les pays producteurs ne semblent pas très empressés de se rendre à Londres.

Déjà prévue pour le mois de mars, cette réunion — la première entre la C.E.E. et l'OPEP à un tel niveau — avait déjà été reportée en raison de la conférence extraordinaire tenue à Genève, le 26 mars, par les pays exportateurs.

Les contacts « techniques » entrent dans la stratégie proposée par Paris à ses partenaires occidentaux. La France croit désormais inévitable l'échec de grandes conférences internationales trop politisées (comme le dialogue Nord-Sud ou même la CNUCED). Le report « sine die » de la rencontre C.E.E. - OPEP — s'il devait intervenir — ferait donc tomber un pan important de la politique proposée par Paris pour faire face à la crise des approvisionnements pétroliers que connaît actuellement le monde industrialisé. B. D.

LE KOWEÏT « ADMIRE » LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

Cheikh Ali Khalifa El Sabah, ministre koweïtien du pétrole, a déclaré lundi soir 25 juin, en sortant de l'Elysée, qu'il avait exprimé à M. Giscard d'Estaing « *son admiration à l'égard de la politique énergétique de la France depuis 1973* ».

« *Je pense*, a ajouté le ministre au terme de son entretien avec le président de la République, *que si les autres pays avaient suivi la France dans cette politique, le monde n'aurait pas connu les difficultés qu'il connaît actuellement.* »

Le ministre koweïtien s'est encore déclaré très encouragé par les résultats du sommet européen de Strasbourg, espérant que les autres grands pays industrialisés agiraient dans le même sens.

AFRIQUE

Ouganda

Les partisans de l'ancien président Lule ont à nouveau manifesté à Kampala

Cinq jours après l'accession à la présidence de la République de M. Godfrey Binaisa, les partisans de l'ancien chef de l'État, M. Yusef Lule, ont à nouveau organisé, lundi 25 juin, de violentes manifestations de protestation à Kampala. Plusieurs centaines de personnes regroupées dans une organisation des Libérateurs clandestins communs de l'intérieur avaient appelé à une journée d'action visant à faire de la capitale une « ville morte ».

Les manifestants ont dressé des barrages sur les routes menant vers le centre de la capitale, et contraint les véhicules à faire demi-tour. Quelques voitures, dont les chauffeurs protestaient, ont été lapidées. Aucun transport public n'a fonctionné. La plupart des bureaux et des magasins sont restés fermés. Les marchés n'étaient pas approvisionnés.

« *Nous voulons Lule* », réclamaient les manifestants. « *Pas de Lule, pas de travail, pas de nourriture* », indiquaient des inscriptions dans les rues de Kampala. La grève des approvisionnements est, depuis l'époque coloniale, une méthode de protestation traditionnelle utilisée par l'ethnie majoritaire des Bagandas, à laquelle appartient précisément M. Lule.

Huit ministres, qui se rendaient en automobile au siège du gouvernement, ont été stoppés par les manifestants. L'escorte militaire ougando-tanzanienne a tiré en l'air pour disperser la foule. Radio-Kampala a précisé que M. Museveni, ministre de la défense, avait été agressé par des manifestants à 30 kilomètres de la capitale. Pour rétablir la sécurité, le gouvernement envisage de créer un réseau de « *cellules* » regroupant, chacune, dix habitations familiales.

Après une attaque contre la résidence d'un diplomate ouest-allemand, les chancelleries occidentales ont demandé au gouvernement de renforcer leur protection. D'autre part, le président Binaisa a complété, lundi, son cabinet et annoncé qu'il détiendrait lui-même le portefeuille des affaires étrangères. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

Ghana

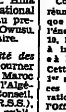
LE PARTI NATIONAL POPULAIRE AURA LA MAJORITÉ ABSOLUE AU PARLEMENT

Accra (Reuter). — La commission électorale a rendu publics, lundi 25 juin, les résultats définitifs des élections législatives et présidentielles qui se sont déroulées au Ghana le 18 juin. Avec 71 sièges sur 140, le Parti national populaire, qui se veut le continuateur de l'action de l'ancien président Nkrumah, disposera de la majorité absolue au sein du Parlement. Celui-ci devrait siéger à partir du 1er octobre prochain, du moins si les militaires au pouvoir rendent à cette date le pouvoir aux civils, comme ils l'ont promis à plusieurs reprises.

Le parti du Front populaire, de tendance libérale, enlève 43 sièges. Treize vont à la Convention nationale unifiée, autre parti d'inspiration libérale, conduit par M. Offori Atta, dix au parti d'action progressiste du colonel Bernasko et trois au parti social-démocrate. Le second tour de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu dans trois semaines au plus tard, opposera M. Hilla Limann, chef du parti national populaire, arrivé en tête au premier tour, à M. Victor Owusu, dirigeant du Front populaire.

● *Le Conseil de sécurité des Nations unies* a décidé d'ajourner ses débats sur la plainte du Maroc contre les « *agressions* » de l'Algérie. Le président du Conseil, M. Oleg Troyanovsky (U.R.S.S.), a annoncé cette décision publiquement au cours d'une brève séance publique lundi 25 juin. Cette suspension des débats découle de la requête du Maroc, à la suite d'une intervention du président Nemeiry, du Soudan, auprès du roi Hassan II. — *(A.F.P.)*

● *Le premier ministre guinéen*, M. Lansana Beavogui, devait signer, mardi 26 juin, avec M. Raymond Barre, des accords de coopération entre les deux pays, qui ont fait l'objet de négociations dont la phase finale s'est tenue, la semaine dernière, à Paris.



DROITS DE L'HOMME

Selon Amnesty International

TROIS CENT VINGT ET UNE PERSONNES ONT ÉTÉ CONDAMNÉES POUR DÉLIT POLITIQUE DEPUIS LA SIGNATURE DES ACCORDS D'HELSINKI.

Londres (*A.F.P., A.P.*). — Depuis la signature des accords d'Helsinki, en août 1975, trois cent vingt et une personnes ont été condamnées en Union soviétique pour « *exercice non violent de leurs droits humains* », indique Amnesty International dans un rapport publié dimanche 24 juin à Londres. Parmi ces prisonniers politiques figurent quatorze membres des Groupes de surveillance des accords d'Helsinki — dont onze condamnés au début de l'été dernier à des peines d'un minimum de douze ans de détention — qui sont incarcérés « *dans des institutions pénales caractérisées par une absence de soins médicaux, une sous-alimentation chronique et des travaux excessivement durs effectués dans des conditions malsaines et, quelquefois, physiquement dangereuses* ». L'organisation humanitaire signale en particulier les cas des trois autres membres détenus des Groupes Helsinki, MM. Loukyanenko, Petkus et Tikhy, qui purgent leur peine en camp de correction sous le régime dit « *spécial* ».

En Union soviétique

Le romancier Vassili Axionov menace de démissionner de l'Union des écrivains

La publication à Moscou, au mois de janvier dernier, par vingt-trois écrivains, de l'almanach Métropole, *recueil de textes non soumis à la censure* (le Monde *daté 6-7 mai*), *continue à susciter d'importants remous dans les milieux littéraires soviétiques. Après l'exclusion de l'Union des écrivains de deux des auteurs de l'almanach,* Victor *Erofeev et Evguéni Popov, Vassili Axionov vient de menacer de démissionner de cet organisme si cette mesure n'était pas levée. Vassili Axionov, dont plusieurs* livres, notamment Billets pour les étoiles et Recherche d'un genre, *ont été publiés en France, est l'un des romanciers les plus populaires d'Union soviétique. Voici le texte de la lettre ouverte qu'il a adressée, le 14 juin, au comité directeur de l'Union :*

« Vous venez d'exclure de l'Union deux jeunes écrivains de talent de la nouvelle génération, Victor Erofeev et Evguéni Popov. Entre les arguties du *Mositterator*, on peut lire clairement que c'est là le prix qu'ils paient pour leur participation à *Métropole*, pour leur initiative littéraire, pour leur indépendance. Depuis plusieurs mois déjà, vous étouffez les auteurs de *Métropole* en recourant à des « sanctions économiques ». (...) Vous n'hésitez pas à priver le budget de la nation des millions de roubles qu'auraient pu rapporter certaines de nos œuvres, à seule fin de ne pas nous verser les kopecks qui auraient dû nous revenir. Aujourd'hui, en chassant Popov et Erofeev, vous vous êtes faits plus menaçants encore.

» Il est hors de doute que tous ces actes sont inspirés par les arrivistes incompétents qui dirigent actuellement la section moscovite de l'Union des écrivains, Felix Kouznetsov en tête (...). Je suis membre de l'Union des écrivains depuis dix-huit ans et, dans le *sentiment* que *j'éprouve* à l'égard de cette singulière organisation, il entre déjà une part de nostalgie. J'y ai vu toutes sortes de choses mais, dans l'enchaînement *infini* des humiliations, j'ai connu également des jours lumineux. Je connais à l'Union des hommes qui possèdent un véritable talent de créateur et de profondes qualités humaines. Je suis lié à beaucoup d'entre *eux* par une vieille amitié.

» Et cependant je ne resterai pas un jour de plus à l'Union si la décision d'exclure Erofeev et Popov reste en vigueur. C'est avec *eux que nous* avons *fait Métropole* et nous sommes fiers de notre œuvre. (...) Ma démission de l'Union sera la seule forme de protestation à laquelle je puisse recourir contre l'arbitraire des carriéristes, qui ne respectent *même pas les statuts de l'organisation* au nom de laquelle ils entreprennent leurs mauvaises actions. »

UN « TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES » PREND LA SUITE DES TRIBUNAUX RUSSELL

Bologne. — Un « tribunal permanent des peuples » s'est constitué à Bologne sous l'égide de la Ligue des droits des peuples et a tenu le 24 juin sa séance inaugurale dans la salle du conseil municipal de la ville.

Le tribunal, qui se présente *comme l'héritier* des tribunaux Russell I et II (sur le Vietnam et l'Amérique latine), se prononcera sur les accusations portées contre les gouvernements ou les personnes *qui* auraient *violé* les droits de l'homme. Il peut être aussi appelé à donner un avis sur les questions de droit international touchant à ce domaine.

Le tribunal se compose de cinquante-sept membres et est présidé par un juriste international belge, M. François Rigaux. Il est assisté de quatre vice-présidents : le *juriste* chilien Armando Uribe, l'Américain George Wald, prix Nobel de biologie, Mme Ruth First, écrivain et sociologue sud-africaine, et M. Ode Mahoto, journaliste et écrivain japonais.

Le tribunal, qui s'est mis immédiatement au travail, doit examiner neuf « causes » intéressant le droit des peuples : aux Philippines, à Timor, en Corée du Sud, en Palestine, en Erythrée, au Sahara occidental, en Guinée, en Argentine et en Amérique centrale. — (*A.F.P.*)

CORRESPONDANCE

LES DÉTENUS POLITIQUES A CUBA

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Golendorf :

Le Monde daté 3-4 juin a publié un câble de l'Agence France-Presse informant que « *quarante citoyens, dont seize anciens prisonniers politiques* », sont partis de Cuba à destination des États-Unis, départ qui porte à sept cent trente-huit le nombre de Cubains autorisés à *émigrer* depuis la mise en route d'un programme de remise des peines pour les prisonniers politiques.

Dans l'énoncé : quarante citoyens, dont seize anciens prisonniers politiques, il semble qu'une différence soit faite entre le citoyen cubain et l'ancien prisonnier politique. Lorsqu'il est dit que sept cent trente-huit Cubains *ont été autorisés à émigrer*, combien dans ce total y a-t-il de citoyens, combien d'anciens prisonniers ? Cela ressemble à une devinette.

Autre ambiguïté sur le terme d' « ancien prisonnier ». Veut-il dire *récemment* libéré — c'est-à-dire *après* la mise en route de la remise des peines — ou signifie-t-il, plus largement, des hommes et des femmes qui ont fait de la prison ?

Miguel Sales, prisonnier politique libéré selon ledit programme, a affirmé, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* du 28 décembre 1978), que, dans l'avion qui l'emmenait à Miami, sur les quarante-huit passagers qui composaient le groupe autorisé à émigrer, *seuls cinq* étaient d'authentiques prisonniers politiques, le reste étant des citoyens cubains ou d'anciens prisonniers libérés depuis un, deux, voire quatre ans.

Dans une lettre du 27 décembre 1978, Martha Valladares, femme du poète cubain emprisonné depuis dix-neuf ans, confirme : « *Jusqu'ici, le nombre des prisonniers* « plantados » (qui refusent le plan de rééducation et de réhabilitation) *mis en liberté est infime, cinq ou six sans exagérer, le reste étant d'ex-prisonniers ou des prisonniers du plan de rééducation.* »

Dans une autre lettre du 5 février 1979 : « *A ce jour, neuf cents femmes et hommes, en liberté depuis plus de quatre ans, sont inscrits sur la liste de ceux qui vont émigrer, ainsi que d'autres,* considérés comme *prisonniers* politiques, *mais qui, en réalité, sont des prisonniers de droit commun depuis moins de deux ans en prison. Il est pénible de voir que l'on confond le monde de cette façon et, pire encore, que les gens se laissent confondre.* »

La réalité est donc probablement différente de celle que suggère le câble A.F.P. (*le Monde* du 7 juin) indiquant que mille neuf cents prisonniers politiques ont été libérés sur les trois mille six cents que compterait le pays. Qui ira vérifier ce chiffre, qui pourra dire le pourcentage de politiques et de droit commun ?

La vérité carcérale cubaine se situe au niveau des massacres et des tortures physiques et psychologiques dont fait état Valladares dans ses poèmes, au niveau de la situation actuelle de cet homme emprisonné depuis dix-neuf ans, paralysé des jambes depuis cinq ans, et dont une lettre clandestine vient de parvenir à Miguel Sales expliquant dans quelles conditions il doit survivre. *Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement* de Valladares, mais aussi de Eloy Gutierrez Menoyo et de vingt-deux autres, *en grève de la faim depuis le 4 mai dernier.*

PROCHE-ORIENT

TOUT AUTANT QU'EN CISJORDANIE

Les Palestiniens de Gaza sont hostiles au projet d'autonomie

La troisième session des négociations sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza s'est ouverte, lundi 25 juin, dans un hôtel de la station balnéaire d'Herzliya, près de Tel-Aviv. La délégation égyptienne, dirigée par le premier ministre, M. Moustapha Khalil, souhaite faire adopter une « déclaration de principe » sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination et le droit des réfugiés au retour. La délégation israélienne, conduite par M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, entend s'en tenir à des « discussions concrètes » sur les conditions de l'éligibilité des candidats au futur « conseil administratif » palestinien, la composition de ce conseil et ses pouvoirs.

M. Weizman, ministre de la défense, qui s'est retiré du groupe des négociateurs (« le Monde » du 26 juin), s'est néanmoins rendu à Herzliya et s'y est entretenu pendant une heure avec M. Khalil.

De notre envoyé spécial

Gaza. — L'agitation latente en Cisjordanie avait, depuis longtemps, détourné l'attention du territoire de Gaza. Le calme relatif qui y a régné ces dernières années a fait quelque peu oublier ce minuscule pays, surpeuplé, où se trouve pourtant concentrée une très grande part du drame palestinien.

Le cheikh Hachem El Khazandar, qui ne cachait pas son soutien à l'initiative de paix du président Sadate, a été poignardé le 1er juin par un inconnu (*le Monde* daté 3-4 juin). A Beyrouth, le Front populaire pour la libération de la Palestine de M. Georges Habache a revendiqué l'attentat, et l'organe du Front démocratique pour la libération de la Palestine de M. Nayef Hawatmah l'a approuvé en précisant qu'il s'agissait d'un « *avertissement* » pour certaines personnalités palestiniennes qui seraient tentées de se joindre au processus de paix.

Cela ne signifie pas qu'un grand nombre de représentants du territoire soient prêts à accepter le projet d'autonomie dans les conditions actuelles. Il semble même qu'à Gaza, comme en Cisjordanie, les plus modérés sont de moins en moins nombreux à envisager la possibilité d'une application du plan égypto-israélien. Mais le territoire de Gaza pourrait devenir un cas particulier. C'est du moins ce que suggérait en novembre dernier le gouvernement égyptien en posant cette question : la mise en place de l'autonomie paraissant irréalisable en Cisjordanie, ne pourrait-on pas expérimenter ce régime d'abord dans le territoire de Gaza, où l'opposition aux accords de Camp David est moins virulente et moins radicale ?

La question pourrait être de nouveau posée si les négociations sur l'autonomie qui viennent de commencer sortent de l'impasse et si, dans cette perspective, le président Sadate et M. Begin parviennent à trouver un minimum d'entente lors de leur prochaine rencontre au début du mois de juillet.

Apparemment, le territoire de Gaza n'a pas changé au cours des dernières années. Sur cet étroit quadrilatère de dunes bordé par la Méditerranée, s'entassent, depuis la création d'Israël, près de 450 000 Palestiniens, dont 350 000 réfugiés (1), l'une des plus fortes densités de population au monde. Quelques orangeraies et palmeraies, beaucoup de sable et de poussière entre les immenses bidonvilles que sont les agglomérations de Gaza, Khan-Younis, Rafah et les huit camps de réfugiés. Mais d'un autre point de vue — celui des Israéliens — la situation de la bande de Gaza a nettement évolué. Durant dix-neuf ans d'administration égyptienne, Gaza a été la principale tête de pont des commandos palestiniens, qui partaient commettre des attentats en Israël.

Au début de l'occupation israélienne, après la guerre de six jours, le territoire de Gaza était une véritable poudrière où la position de l'occupant était presque intenable. L'armée israélienne s'est alors livrée à de vastes opérations de « nettoyage », et, à un quadrillage qui s'est notamment traduit par des méthodes d'« urbanisme » très policières, c'est-à-dire la démolition de nombreux logements pour permettre l'ouverture de véritables chemins de ronde. Cette sévère « pacification » a fait diminuer l'agitation et la vie du territoire n'a plus été troublée que par des incidents mineurs.

Le refus du maire

Au moment de l'initiative de paix égyptienne, la tension était singulièrement moins grande qu'en Cisjordanie, où elle s'était accrue plus particulièrement depuis les élections municipales de 1976, qui avaient soudain fait apparaître une majorité nationaliste très favorable à l'O.L.P. Dans le territoire de Gaza, où les maires sont nommés par le gouvernement militaire israélien (selon les règles reprises de l'administration égyptienne), les milieux nationalistes sont beaucoup moins influents et les dirigeants politiques généralement plus modérés et traditionalistes.

Issu d'une des plus grandes, des plus anciennes et des plus riches familles de la région, le maire de Gaza, M. Rachid Chawa, domine le peu de vie politique qui puisse s'exprimer dans ce territoire occupé. De tout temps très lié au régime jordanien, M. Chawa est un diplomate avisé qui a réussi à nouer des relations souvent contradictoires avec presque tous les pays arabes en dépit de leurs divisions, avec l'O.L.P., bien que son attitude ait été souvent dénoncée dans les milieux palestiniens de Beyrouth et qu'il ait échappé à deux attentats, enfin avec les autorités israéliennes dont il tient son pouvoir. M. Chawa a salué à plusieurs reprises les efforts de paix du président Sadate. Il a été l'une des rares personnalités à accepter de rencontrer les émissaires américains après les accords de Camp David, mais, à la fin de l'année dernière, il a organisé à Gaza l'une des réunions destinées à manifester l'opposition des habitants des territoires occupés à ces mêmes accords. Plus récemment, cet habile manœuvrier a durci sensiblement son attitude. Il a rejeté la proposition égyptienne d'appliquer le projet d'autonomie dans un premier temps dans le territoire de Gaza et a critiqué de plus en plus nettement le projet lui-même.

La constatation de cette évolution nourrit l'ironie de certains de ses adversaires à Gaza : il y a là un « *signe* », disent-ils. Si M. Chawa refuse — pour l'instant — l'autonomie, c'est vraiment que le vent n'est pas favorable à cette idée et qu'il n'est pas sûr de la faire accepter ici.

Le mouvement de grève générale, organisé le 26 mars dans les territoires occupés pour protester contre la signature du traité de paix, avait été assez largement suivi à Gaza, au-delà des prévisions des militants nationalistes eux-mêmes. Paraissant se ranger dans le camp du roi Hussein, ainsi que sur les positions du « Front de la fermeté », le maire de Gaza dit aujourd'hui clairement : « *Nous refusons l'autonomie qui nous est proposée.* » Au mois de mai, pendant trois semaines, il a fait un voyage remarqué qui l'a mené à Amman, à Damas, où il a été reçu par le président Assad, et à Beyrouth, où il a rencontré M. Yasser Arafat.

Le maire de Gaza continue cependant de ne pas aimer les extrêmes. Il a, devant nous, donné libre cours à sa colère en condamnant ceux qui ont revendiqué le meurtre du cheikh Khazandar. Il n'a pas assisté aux obsèques de l'imam, mais il précise que ce dernier était un « *homme respectable* ». Il rappelle ainsi que le cheikh Khazandar jouissait d'un certain prestige — même auprès de ceux qui contestaient son action et ses prises de position. Si le chef religieux s'était souvent fait des ennemis en tant, par exemple, que fondateur à Gaza d'une section du mouvement intégriste des Frères musulmans ou pour s'être montré homme d'affaires très prospère, on n'oublie pas ici que deux de ses fils ont été emprisonnés par les Israéliens pour activités subversives et un troisième tué à la frontière libanaise alors qu'il tentait de pénétrer en Israël avec un commando palestinien.

M. Chawa sait qu'il a été lui aussi condamné par les dirigeants qui, au Liban, ont approuvé l'assassinat du 1er juin. Le maire, à ce sujet, s'emporte vivement et laisse entrevoir sa ligne de conduite : « *Nous n'avons pas de leçon de nationalisme à recevoir de la part de ceux qui restent dans leurs bureaux à Beyrouth. Nous avons choisi de rester sur notre terre coûte que coûte.* » Et M. Chawa donne la mesure de son réalisme : « *Les gens qui vivent sous l'occupation ont besoin d'assurer leur vie quotidienne. A tout propos, ils ne peuvent faire autrement que de s'adresser aux autorités israéliennes, qu'il s'agisse d'un chauffeur de taxi, du fermier ou du marchand. Il faut souvent même acheter son pain aux Israéliens. Le maire lui-même ne peut rien faire sans l'autorisation de l'administration militaire. Alors dois-je tout arrêter ? Vraiment Habache, Hawatmeh et Djibril (2) n'aident pas la cause palestinienne.* »

A propos de son voyage en Jordanie, en Syrie et au Liban, M. Chawa déclare qu'il avait pour premier objectif de développer une « *coordination politique* » sur la base « *des revendications minimales* » que les Palestiniens et les autres nations arabes doivent faire valoir : « *Retrait total israélien des territoires occupés, arrêt et démantèlement des implantations, plein droit à l'autodétermination et à l'indépendance, création d'un couloir international protégé par l'ONU entre Gaza et la Cisjordanie.* » Mais le maire avait aussi un but plus précis et immédiat : demander l'aide des pays arabes pour désenclaver l'économie de la bande de Gaza et la rendre moins dépendante d'Israël.

Une discrimination économique

Les exportations du territoire de Gaza — essentiellement agricoles (primeurs et agrumes) — sont restreintes sur le marché de la plupart des pays arabes. Alors que les produits de Cisjordanie sont considérés comme jordaniens, ceux de Gaza subissent une discrimination. C'est là une conséquence des règles de boycottage décrétées en 1968 par la Ligue arabe contre Israël. Les marchandises venant de Gaza sont soupçonnées, *a priori*, d'être d'origine israélienne. M. Chawa déclare avoir convaincu ses interlocuteurs, à Amman, Damas et Beyrouth, de soutenir sa demande pour que soit modifiée prochainement par la Ligue arabe une mesure qui pénalise le territoire. « *Une solution dans ce domaine est déterminante pour notre avenir*, dit M. Chawa. *Nous voulons que notre production soit orientée vers les pays arabes et que ces marchés s'ouvrent pleinement à nous. Jusqu'à présent, nous sommes liés à Israël et réduits à compléter l'économie de ce pays. La majeure partie de ce que nous produisons est exportée sous étiquette israélienne, et les Israéliens nous imposent leurs prix* ».

A Gaza, on estime que soixante-dix mille habitants du territoire travaillent quotidiennement en Israël. Officiellement, ce nombre n'est que d'environ quarante mille. Mais, en raison des besoins d'Israël en main-d'œuvre, trente mille travailleurs supplémentaires franchiraient officieusement les limites du territoire. Avec ses projets, le maire de Gaza prépare à sa manière l'indépendance ou l'autonomie qui y conduirait.

Le maire de Khan-Younis, deuxième ville du territoire, M. Souleïm Zawel El Astal, est lui aussi considéré comme modéré et semble l'être plus encore que son collègue de Gaza. Il s'est rendu au Caire au début de l'année. Il n'est pas opposé au principe de l'autonomie, mais à condition seulement qu'il s'agisse d'un premier pas. De même, il n'est pas contre l'idée égyptienne d'expérimenter d'abord ce régime à Gaza, mais s'il est entendu que le territoire sera plus tard réuni à la Cisjordanie et pour une commune indépendance.

Une personnalité proche de l'O.L.P., le docteur Heider Abdel Chafi, président du Croissant rouge palestinien à Gaza, souligne l'ambiguïté et les dangers de telles prises de position. Il regrette que dans la région le système traditionnel des notables et des grandes familles l'emporte encore très nettement sur un mouvement nationaliste moderne qui a du mal à s'implanter. Il fait observer que les Saoudiens soutiennent, de plus en plus, certains milieux religieux conservateurs. Un institut islamique sera prochainement édifié à Gaza grâce à un financement fourni par Ryad. M. Chafi remarque que les Israéliens ne sont pas opposés à ce genre d'action, « *afin de diviser pour régner* », ajoute le médecin avec amertume. Il nota, d'autre part, que l'Egypte garde une influence à Gaza : « *L'image de l'Egypte ici était*, dit-il, *moins négative que celle de la Jordanie en Cisjordanie. Même si l'administration égyptienne n'était pas bonne, elle était un peu moins répressive, et sur le plan économique le coût de la vie était très bas. Il y a eu aussi le prestige de Nasser. Il existe enfin un facteur important : les universités égyptiennes ont ouvert leurs portes gratuitement à nos étudiants. Aujourd'hui encore, ils sont plus de dix mille à traverser le canal de Suez.* » « *Bien sûr*, conclut-il, *une solution peut nous être imposée. Il sera très facile à l'occupant de contraindre par divers moyens une partie de la population à se rendre aux urnes pour élire des représentants. Mais il n'y aura pas de candidats...* »

FRANCIS CORNU.

---

(1) Il s'agit du nombre de personnes qui, en juin 1978, étaient enregistrées par l'UNRWA, l'Office de secours et des travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine. Près de deux cent mille personnes vivent encore dans les huit camps installés depuis 1948 dans le territoire.

(2) Dirigeant du F.P.L.P., commandement général.

(3) Une liste composée de personnalités favorables à l'O.L.P. vient d'emporter une large majorité lors d'élections organisées dans le territoire de Gaza pour le renouvellement du comité exécutif du Croissant-Rouge palestinien. Cette liste, conduite par le Dr Haider Abdoul Chafi — déjà président pour la région de cette organisation d'assistance mutuelle, — a obtenu 17 sièges sur les 21 à pourvoir.

LE FATH DÉMANTÈLE UN « RÉSEAU TERRORISTE IRAKIEN »

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — L'assassinat, le 20 juin dernier, de M. Adel Wasfi, rédacteur en chef de la revue Falastine al Saoura, *militant d'origine irakienne* (le Monde *du 22 juin), semble devoir déboucher sur une nouvelle épreuve de force entre le Fath et le régime irakien. L'enquête menée par les services palestiniens aurait, en effet, permis l'arrestation d'un important* « réseau terroriste opérant pour le compte de l'Irak ». *Parmi les membres de ce réseau, figurerait un responsable des services de sécurité du Front populaire pour la libération de la Palestine. Les peines requises contre les accusés semblent devoir être très sévères et l'on n'écarte pas à Beyrouth la possibilité d'une nouvelle crise ouverte entre le Fath et l'Irak qui ferait suite à l'échec des négociations menées récemment à Bagdad par deux dirigeants du mouvement palestinien, Abou Iyad et Abou Hatem.*

(Intérim.)

Syrie

LE PRÉSIDENT ASSAD AJOURNE SA VISITE EN U.R.S.S.

Les arrestations se poursuivent en Syrie — ainsi qu'au Liban, notamment à Tripoli, — après le massacre d'officiers à Alep par des intégristes musulmans (*le Monde* du 26 juin). En raison de la situation tendue, le président Assad a ajourné à une date indéterminée la visite qu'il devait faire en U.R.S.S.

A l'issue de ses entretiens avec le chef de l'Etat syrien, le colonel Kadhafi s'est rendu le lundi 25 juin en Jordanie, où il a eu des conversations avec le roi Hussein. Le président libyen a entrepris une tournée des diverses capitales arabes afin d'examiner les moyens d'affronter « *le défi* » que constitue à ses yeux la conclusion de la paix entre Israël et l'Egypte.

● *Un sondage*, publié lundi 25 juin, par le quotidien *Haaretz*, révèle une grande baisse de popularité des dirigeants israéliens. A la question posée par l'institut des sondages Pori pour le compte de ce journal, « *Etes-vous satisfait* » de telle ou telle personnalité politique, le premier ministre Menahem Begin a obtenu 40,6 % de « oui », contre 54,2 % en juin 1978. Le ministre de la défense, le général Weizman, reste le plus populaire, avec 61,8 % de satisfaits contre 68,8 % l'année dernière. Enfin, la palme d'impopularité revient au ministre des finances, M. Simha Erlich, avec 6,2 % seulement, contre 21,9 % précédemment. — *(A.F.P.)*

Iran

« L'ANARCHIE EST LE PLUS GRAND DANGER QUI MENACE LE PAYS » déclare l'imam Khomeiny

Téhéran *(A.P., Reuter)*. — Trois hommes ont été fusillés lundi 25 juin à l'aube à Meched pour « *viol, sodomie et banditisme de grand chemin* », rapporte ce mardi la presse de Téhéran. Le tribunal révolutionnaire islamique de Meched a condamné huit autres personnes, pour les mêmes motifs, à des peines allant de deux à dix ans de prison. Trois autres ont reçu cent à deux cents coups de fouet.

D'autre part, dans un discours prononcé samedi 23 juin à Qom et publié lundi dans la presse de Téhéran, l'imam Khomeiny a déclaré : « *Nous affrontons notre plus grand défi dans le pays, un défi encore plus difficile que le renversement de l'ancien régime, et ce danger est l'anarchie. Si nous ne savons pas nous tenir, le monde extérieur dira sûrement que nous sommes une horde de barbares livrée à elle-même.*

» *N'y a-t-il pas de limites à l'anarchie ? La victoire révolutionnaire ne signifie pas que ceux qui ont le pouvoir, ceux qui ont les armes, peuvent s'en prendre aux biens des gens et nuire à la réputation de gens innocents (...). Notre victoire viendra lorsque nous aurons réussi à devenir de vrais musulmans, en agissant en stricte conformité avec les principes de l'islam.* »

AMÉRIQUES

Nicaragua

ABANDONNÉ PAR LA COMMUNAUTÉ LATINO-AMÉRICAINE

Le général Somoza s'accroche au pouvoir

Le général Somoza a confirmé, le 25 juin au cours d'un entretien retransmis par une chaîne de télévision vénézuélienne, qu'il n'avait pas l'intention de se retirer du pouvoir malgré la résolution adoptée samedi dernier par l'Organisation des Etats américains et réclamant son départ immédiat. « Je resterai à la tête de mon pays solide comme un roc », *a-t-il dit.*

Nouveau revers pour le général Somoza : le Brésil a décidé, lundi, de suspendre ses relations diplomatiques avec le Nicaragua. De son côté, le général Omar Torrijos, homme fort de Panama, semble décidé à intensifier son aide aux sandinistes, et M. Carazo, président du Costa-Rica, a lancé un appel à tous les pays d'Amérique latine pour que le régime de Somoza soit totalement isolé.

Dans les milieux de l'O.E.A. à Washington, on estime en conséquence que les jours du général Somoza sont comptés. « L'appel à la garde nationale, *dit un diplomate*, ne peut que prolonger l'agonie du régime et du peuple nicaraguayens. » *Les Etats-Unis ont entamé des pourparlers avec les autres membres de l'O.E.A. pour chercher les moyens d'un cessez-le-feu au Nicaragua afin de mettre en place un gouvernement provisoire. Washington continue de préconiser l'entrée* d'« éléments somozistes » *dans cet éventuel gouvernement de coalition.*

Abandonné par la communauté latino-américaine, le général Somoza s'accroche au pouvoir. La garde nationale a continué, lundi, de pilonner systématiquement les quartiers contrôlés par les sandinistes, particulièrement au nord, le long de la route menant à l'aéroport international de Las Mercedes, et, à l'est, dans les faubourgs populaires où les destructions sont considérables. Un responsable de la Croix-Rouge a estimé lundi que les combats de Managua avaient déjà fait au moins dix mille morts. La capitale devient un immense camp de réfugiés, des milliers de paysans des environs venant à leur tour chercher des moyens de survie dans la ville.

Lundi, la garde nationale a envoyé une unité d'élite de cinq cents hommes pour refouler la colonne de sandinistes qui continue d'occuper une bande de terrain près de la frontière du Costa-Rica. L'objectif de cette colonne était d'occuper Rivas, à 30 kilomètres de la frontière, et d'installer le gouvernement provisoire proclamé à San-José-de-Costa-Rica. Ce gouvernement pourrait s'installer à Leon, seconde ville du Nicaragua aux mains des sandinistes depuis deux semaines. La garde nationale a dû abandonner les villes de Masaya et de Diriamba, au sud-est de Managua. Un porte-parole de la garde a affirmé lundi que le premier objectif était de « nettoyer d'abord Managua » *puis de reconquérir les villes perdues en province.*

Scènes de la guerre civile à Managua

De notre envoyé spécial

Managua. — Felipe a des yeux bleus, des boucles noires et des joues rondes. Il a quatorze ans. Mais ses gestes sont encore ceux d'un enfant. Il a aussi parfois des sourires qui feraient « fondre » n'importe qui. C'est pourtant un soldat et un militant politique. Il est « sorti » avec son frère Alfonso, seize ans, du quartier de Nicarao à Managua où l'on se bat depuis quinze jours. Alfonso a été touché par une balle de mitraillette Galil, qui lui a perforé la cuisse et arraché un testicule. Bien soigné, sa convalescence suit son cours, mais ses yeux sont encore fiévreux. Habillé d'un pyjama jaune, Alfonso se tient cassé en deux, appuyé sur une canne. Il parle de « retourner au combat », avec un sérieux et une tristesse mêlés, comme ceux à qui on a fait payer d'avance un rêve qui s'achève encore.

Felipe est étonnant de conscience politique. Son discours est aussi structuré que celui d'un vieux militant. Sa formation est visiblement marxiste — il appartient à la tendance dite « prolétarienne » du front sandiniste — elle le laisse libre de ses références obligées aux grands maîtres. Elle lui épargne le récitatif fastidieux des phrases magiques du marxisme académique. Il manie des concepts dont il connaît exactement la portée. Son but est de mobiliser les masses pour qu'elles participent à la révolution. Il sait pour cela quel peut être l'ennemi commun : la dictature ; quels doivent être les secteurs où le front doit travailler : approvisionnement, autodéfense, santé, propagande, pour que son action rencontre le meilleur écho.

Felipe possède à fond le schéma de l'organisation, développé par le Front dans les quartiers ; la raison de chaque poste, de chaque tâche. Proportionnellement à ses forces et à son âge, l'action d'un petit bonhomme comme lui a dû être dévastatrice pour le régime dans son quartier. Avec cela, il est chef d'une brigade de réserve de la milice. La milice est composée de combattants qui ont reçu une formation sur le tas, dans les écoles de quartier, qui organisaient, avec l'insurrection, des stages de formation militaire de deux ou trois jours. Les brigades de réserve dans cette milice possèdent un armement « sérieux », mitraillettes et fusils de guerre. Les membres des brigades, sans qualificatif, n'ont qu'un pistolet ou une autre arme légère pour combattre.

Au-delà de ces deux niveaux, il y a les véritables guérilleros sandinistes qui, aujourd'hui, constituent presque une armée régulière.

Une dame aux fausses perles...

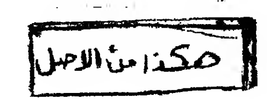
Alfonso est, lui, membre d'une brigade simple et s'est fait tirer comme un lapin, un jour que sans arme il est tombé nez à nez avec une patrouille de la garde. Felipe a gagné ses galons quand il n'avait que douze ans. A ce moment-là, il était armé de « bombes de contact », explosifs de fabrication artisanale que le choc fait détonner. Au cours d'une embuscade tendue à une patrouille de la garde, une de ces bombes a emporté un œil du « Mecho Negro », officier de la garde nationale, célèbre pour sa cruauté.

Aujourd'hui une histoire sur le « Mecho Negro » court dans Managua. Il aurait été capturé il y a quelques jours dans le quartier de Judas, traîné dans les rues, une chaîne autour du cou. Si l'histoire est vraie, car elle n'a pu être encore vérifiée, elle choque sûrement plus d'un militaire.

Dans l'ascenseur d'un hôtel plein de ministres et de leurs gardes du corps, à 50 mètres du « bunker » du président, trois personnes : une dame âgée, ornée de fausses perles tient absolument à parler de la pluie et du beau temps ; un journaliste peu intéressé ; un jeune homme impassible. Il a des traits indiens. Il est grand et bien découplé. Son tee-shirt est déchiré au col, ce qui ne se voit guère dans cet hôtel. Il a de larges mains dont une est refermée contre son menton. En descendant au septième étage, il fait un mouvement qui permet de voir le contenu de sa main repliée : une grenade avec sa goupille, qu'il aurait pu tirer d'un coup de dent. Vers quelle mission suicide allait-il ?

Les environs de Managua sont plus tranquilles et la plupart des journalistes y sont repliés. Un soir en allant emménager dans une maison amie. Un petit raidillon de terre raviné par la pluie, sur lequel on roule à cinq à l'heure. A un tournant, une femme descend le côté en pleurant. Un homme y entraîne avec lui un cochon attaché par une patte de derrière. Peut-être une querelle de ménage. A la sortie du tournant, nez à nez avec quatre guérilleros en armes, qui sortent en courant d'un commerce qu'ils viennent de dévaliser. Surprise mutuelle, mais leur autorité n'est pas discutable. En moins d'une minute, ils ont réquisitionné notre voiture et sont partis à fond de train, laissant le journaliste médusé, les mains vides de tout ce qu'il possédait. La voiture a été retrouvée le surlendemain en parfait état. Mais vide. Ainsi va la guerre à Managua.

ALAIN-MARIE CARRON.



هكذا من الأصل

passez vos vacances avec une altesse

LES CINQ GIROUETTES par Jean-Louis BORY
"Tout BORY est là, pour notre plaisir..."
(Pierre Ajame - LE NOUVEL OBSERVATEUR)
"Avec BORY, l'Histoire ••• pas le temps de s'en lasser."
(Matthieu Galey - L'EXPRESS)
"Ce CAMBACERES ••• du grand art."
(Jean-Michel Royer - LE POINT)
Publié aux éditions RAMSAY

avec un soldat



HISTOIRE DU SOLDAT, DE LA VIOLENCE ET DES POUVOIRS par Alexandre SANGUINETTI
"Alexandre SANGUINETTI éprouve pour la guerre une sorte de fascination
(Philippe de Saint-Robert - LE MONDE)
"Un remarquable ouvrage." (Jean-François Kahn - LE MATIN)
"Ce livre considérable ••• des rapports de l'Etat et de son outil le plus noble : le soldat." (Georges Buis - LE POINT)
"La voix ••• un rugissement superbe." (Jules Roy - LE FIGARO)
Publié aux éditons RAMSAY

avec un macho



LE FILS-MÈRE par Gail PARENT
"Don Juan veut un bébé. Attention, denrée rarissime : un livre drôle
(Noëlle Loriot - L'EXPRESS)
"... Le livre le plus drôle, le plus sournoisement percutant de cette saison. Le plaisir, l'émerveillement commencent (...) dès les premières pages de ce roman."
(Jacques Sternberg - LE MAGAZINE LITTERAIRE)
Publié aux éditions RAMSAY

avec un intellectuel

LE POUVOIR INTELLECTUEL EN FRANCE par Régis DEBRAY
"Contre le décervelage par les m'as-tu-vu, une stratégie de la désobéissance s'esquisse. Le livre puissant et noble de Debray mérite d'en devenir une pièce maîtresse. (Bertrand Poirot-Delpech - LE MONDE)
" ••• probablement ce qu'il y a aujourd'hui de plus intelligent sur la question -, dépasse les sarcasmes classiques sur le "prêt-à-penser".
(Alain de Benoist - LE FIGARO MAGAZINE)
"Un drôle de pavé dans la mare aux idées. (Gros - LE PROVENÇAL)
Publié aux éditons RAMSAY

avec un iguane



LE DÉSERT DE L'IGUANE par Alain DUBRIEU
"Un roman-document terrible, porté par la flamme de la révolte et le miracle de l'écriture. ••• un chef-d'œuvre."
(Jean Clémentin - LE CANARD ENCHAINE)
"Mega-Boudard, Audiard puissance 10, émeute des mots...
Un livre magnifique (Patrice Delbourg - LES NOUVELLES LITTERAIRES)
"L'iguane appartient au peuple de la grande taule...
(Alain Dugrand - LIBERATION)
Publié aux éditions RAMSAY

(votre libraire vous les présentera)

Editions Ramsay

ATELIER SACHA KLEINBERG

EUROPE

Allemagne fédérale

Reconnaissant avoir écrit des articles antisémites à l'âge de dix-sept ans

M. Seifriz (social-démocrate) a démissionné du gouvernement régional de Brême

De notre correspondant

Bonn. — M. Hans Stefan Seifriz, ministre social-démocrate de la construction dans le gouvernement du Land de Brême, a donné sa démission lundi 25 juin après que le journal *Weser Report*, de tendance chrétienne-démocrate, eut révélé qu'il avait écrit à l'âge de dix-sept ans, sous le régime nazi, des articles antisémites. M. Seifriz, au cours d'une session extraordinaire de l'assemblée régionale, avait pourtant été assuré de la confiance de ses collègues ; mais il a estimé que son maintien en fonctions ne pourrait que gêner le S.P.D. lors des élections locales, qui doivent avoir lieu à l'automne prochain.

Dans les articles incriminés, le jeune Hans Stefan Seifriz prônait l'extermination totale des juifs, présentés comme une « *race maudite* », et remerciait Hitler d'avoir introduit l'euthanasie pour préserver la pureté de la race germanique. Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie lundi pour rendre publique sa démission, M. Seifriz a déclaré qu'il regrettait « *depuis toujours* » ces écrits, qui datent de l'automne 1944. A son retour de captivité, après la guerre, il avait été déclaré non responsable de ces propos antisémites, en raison de l'âge qu'il avait au moment où il les avait publiés.

En outre, avant de se présenter aux élections pour la première fois en 1961, il aurait soumis son dossier à une commission du parti social-démocrate qui, « *avec la participation de la communauté israélite de Brême* », l'aurait jugé digne de poursuivre sa carrière politique. Le bourgmestre de la ville, M. Koschnick, qui est aussi vice-président du S.P.D., a vivement dénoncé la campagne menée contre son collègue. A son avis, les attaques dont M. Seifriz est l'objet reviennent à condamner « *toute la génération de ceux qui avaient entre quatorze et dix-huit ans durant la période du national-socialisme* ».

De son côté, le porte-parole du parti libéral de Brême a dénoncé ce qui lui apparaît comme un « *coup bas* » dans la campagne électorale.

Pour les citoyens ouest-allemands, cette affaire soulève une fois de plus la question de savoir dans quelle mesure — et jusqu'à quel âge — il conviendrait d'oublier les « erreurs de jeunesse » de ceux qui ont participé, d'une manière ou d'une autre, aux entreprises nazies. Cette fois-ci, pourtant, il paraît clair aussi que l'affaire Seifriz fait partie d'un règlement de comptes entre adversaires politiques : les chrétiens-démocrates ont été mis dans le plus grand embarras lorsque furent révélés les écrit antisémites de M. Jahn, placé en tête de la liste des candidats européens de la C.D.U. en Basse-Saxe, et qui a dû démissionner.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

MALGRÉ UNE TOTALE DIVERGENCE DE VUES

Les premiers contacts de Mme Thatcher avec les syndicats illustrent la volonté de dialogue des deux parties

De notre correspondant

Londres. — En dépit des gestes de courtoisie et de bonne volonté de part et d'autre, le gouvernement conservateur et le mouvement syndical restent sur leurs positions. La première rencontre officielle entre Mme Thatcher et les dirigeants de la confédération intersyndicale du TUC a confirmé lundi 25 juin l'existence de divergences fondamentales sur la politique économique. Les dirigeants syndicaux ont réaffirmé leur opposition aux mesures budgétaires qui, à leur avis, auront pour effet d'augmenter l'inflation et le chômage. De son côté, Mme Thatcher a répété que le budget était le point de départ d'une politique à long terme, visant à relever le niveau de vie, de hauts salaires venant plus tard récompenser une plus grande productivité.

M. Murray, secrétaire général du TUC, a demandé au premier ministre de reconsidérer certaines mesures, mais Mme Thatcher ne semble pas disposée à modifier sa stratégie économique. Elle a seulement souligné que le désaccord avec les syndicats ne portait pas sur les objectifs, mais sur les méthodes.

Ces conversations ressemblent, pour l'instant, à un dialogue de sourds. Néanmoins, de part et d'autre on a évité de hausser le ton, et le climat des relations reste détendu. Ainsi, M. Prior, le ministre de l'emploi, a dit que l'entretien avait été « *amical, raisonnable et responsable* », tandis que M. Murray soulignait le désir du TUC de jouer un rôle constructif. Il a ajouté : « *Notre but reste toujours de maintenir le dialogue avec le gouvernement.* » En fait, le gouvernement et les syndicats, décidés à ce stade à éviter un affrontement, ont ajourné la discussion des problèmes difficiles comme celui des salaires, ainsi que la création d'un organisme réunissant les principaux partenaires sociaux, organe qui serait appelé à définir les grandes options de la politique économique. Fidèle à sa philosophie du néo-libéralisme, Mme Thatcher entend que l'organisme envisagé reste un simple forum, sans aucun pouvoir de décision.

Il est évident que la direction du mouvement syndical, consciente du ressentiment créé dans l'opinion publique par les grèves du début de l'année, manifeste beaucoup de prudence. D'autant plus que les réactions de la « base » sont encore difficiles à discerner, même si un certain nombre de mouvement revendicatifs sont en cours. — H. P.

TURQUIE : une démocratie chaotique

(Suite de la première page.)

L'arrestation, le 1er mai à Istanbul, de plusieurs dizaines de dirigeants politiques et syndicaux qui avaient tenté de former un cortège est un symptôme préoccupant. Ces personnalités, pourtant, n'ont été condamnées qu'à des peines symboliques. La remise au pas des universités, naguère principal foyer d'agitation du pays, s'est opérée sans actes de brutalité. Mais, là encore, on n'a pas lésiné sur les moyens, comme en témoigne la présence, dans le hall de celles que nous avons pu visiter, de dizaines de soldats armés jusqu'aux dents.

Cette tactique, que l'on peut qualifier de « *main de velours dans le gantelet de fer* », ne paraît guère jusqu'à présent indisposer la population. La peur et l'irritation provoquées par le terrorisme étaient telles, il est vrai, que le terrain s'en trouvait déblayé pour l'intervention d'une institution qui, de surcroît, jouit traditionnellement d'un grand prestige dans le pays.

Pas de psychose religieuse

Démocrate sincère, le premier ministre, M. Bülent Ecevit, leader du parti républicain du peuple (P.R.P., membre de l'Internationale socialiste), a longtemps rechigné avant de faire proclamer l'état de siège sur une partie du territoire. « *Trop longtemps* », clament ses adversaires conservateurs qui, nombre des morts à l'appui, démontrent que l'ordre public s'est constamment dégradé en 1978, durant les douze premiers mois de l'actuel gouvernement. « *Les événements de Karaman-Maras avaient été précédés de toute une série d'incidents qui les rendaient prévisibles* », ajoutent-ils. Etait-il si aisé, pourtant, d'imaginer que le renvoi de deux lycéens allait provoquer, d'abord, l'assassinat des enseignants responsables de la sanction, puis dégénérer en de sanglants affrontements ? Des dizaines d'alévites — des musulmans chiites qui forment, dans la Turquie sunnite, une communauté minoritaire mais importante — ont, en tout cas, été massacrés par des religieux fanatisés par des groupes d'extrême droite. Ce fut après ce « *génocide* », comme il qualifia cet épisode sinistre, que M. Ecevit évoqua la loi martiale.

Le chah d'Iran vivait alors ses derniers jours au pouvoir. La perspective de sa chute et de l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny fit-elle craindre aux autorités turques une propagation, sur leur territoire, de l'agitation religieuse dont le pays voisin, sous l'impulsion du clergé chiite, était alors le théâtre ? L'hypothèse est écartée par tous nos interlocuteurs. Les alévites turcs sont considérés par leurs compatriotes de bonne foi comme dénués de tout sectarisme religieux. Politiquement, ils passent pour plus progressistes que beaucoup de sunnites, et rien ne serait plus étranger à leurs mentalités que l'idée d'un « *Etat islamique* » — pour eux bien moins rassurant que la République laïque forgée par Atatürk.

Les troubles en Iran avaient, en revanche, réveillé une ancestrale terreur des Turcs : celle d'une agitation sur les marches orientales du pays. Tout laissait prévoir que la dissolution du pouvoir des Pahlavi allait réveiller des forces centrifuges chez ces peuples périphériques que les empires perses successifs ont subjuguées sans jamais parvenir à les assimiler. Et, parmi eux, les Kurdes. Or, des Kurdes, il y en a aussi en Turquie orientale — de 5 millions à 10 millions, croit-on, sur 43 millions de citoyens — et qui ont, à plusieurs reprises, donné du fil à retordre à Ankara (1).

Longtemps, l'hypothèse qu'un tel problème pût se poser a été rejetée par les gouvernements dans la capitale. Ultime réduit d'un empire ottoman dont la première guerre mondiale avait consommé la dislocation, la Turquie, telle que l'a forgée Mustapha Kemal dans les années 20 et 30, est « *un pays où vivent des Turcs et où l'on parle la langue turque* ». En conséquence, les Kurdes se sont trouvés réduits à l'état d'un non-être national et culturel, vaguement désignés comme des « *Turcs montagnards* ». Leur langue même, élément essentiel de leur originalité, n'a pas droit de cité, même si l'on ne peut en empêcher l'usage domestique.

Conscients qu'il existait bien une « question d'Orient », comme on dit désormais dans leur pays, les gouvernements d'Ankara la définissaient simplement comme une inégalité de développement entre l'ouest, plus riche, plus dynamique, et l'est, plus archaïque, plus pauvre, en raison de son climat continental, de son relief montagneux et de son isolement. Mais on s'est toujours défendu, de bonne foi, de pratiquer quelque ségrégation que ce soit à l'égard des citoyens originaires de ces régions. On en veut pour preuve le nombre de... Kurdes parvenus aux plus hautes fonctions publiques.

Depuis quelques mois, pourtant, un tabou a sauté : le vocable « kurde » a commencé à apparaître dans la presse. Les reportages, qui se sont multipliés sur la région orientale, en ont montré la spécificité. Un ministre d'origine kurde, M. Elçi, a même déclaré — provoquant, il est vrai, un tollé — qu'on parlait parfois le kurde dans ses services...

Il n'est pas facile de savoir exactement ce qui se passe à l'est. Les voyageurs rapportent que tout est calme en apparence — hormis quelques slogans séparatistes, vite effacés, sur les murs de certaines villes ; des jeunes gens ont organisé quelques défilés, fort peu suivis ; d'autres ont troublé le déroulement de cérémonies où était joué l'hymne national turc. Trois fois rien.

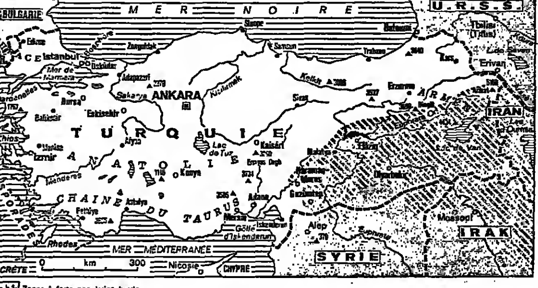
Les événements d'Iran ont entraîné une considérable recrudescence du trafic des armes, dans une région où chaque famille a le fusil au râtelier ou le pistolet sous le matelas. « *Simplement, le calibre a augmenté !* », croit savoir un observateur. La conviction répandue en Turquie est que des armes, en provenance de l'Europe de l'Est, arrivent dans le pays par la très longue frontière syrienne — pourtant minée depuis des années, — puis repartent, à bon prix, vers l'Iran. La plupart...

Des groupes de Kurdes, d'idéologies rivales, venus d'Irak et d'Iran, se sont infiltrés en territoire turc, l'année dernière, et s'y sont même affrontés, sous le regard vigilant des militaires d'Ankara, qui sont cependant restés passifs. Survenant dans une région jamais totalement paisible, où les routes sont réputées peu sûres pour le voyageur la nuit venue, où le banditisme demeure une réalité endémique, ces événements ne pouvaient manquer d'inquiéter le pouvoir central.

A long terme, un danger existe : si les Kurdes iraniens obtiennent l'autonomie qu'ils négocient avec le gouvernement de M. Bazargan, la tentation sera grande, pour leurs homologues turcs, de ne pas demeurer en reste... Mais le danger paraît d'autant moins immédiat que les Kurdes de Turquie sont très divisés : il y aurait, assure-t-on officieusement, neuf groupes rivaux ; en outre, pour l'instant, aucun leader crédible n'aurait surgi. Ni l'Irakien Talabani ni l'Iranien Gassemlov n'auraient grande influence sur les Kurdes de Turquie, notent les observateurs d'Ankara. Le paradoxe est que les mêmes observateurs admettent que les factions pro-soviétiques sont les plus influentes ; mais, en même temps, ils sont plus prompts à voir la main des services spéciaux occidentaux que celle de Moscou dans toute cette affaire. Le premier ministre lui-même a accusé des forces « *capitalistes* » de vouloir fomenter des troubles dans la région en vue d'« *alléger la pression sur Israël* ».

Certains cercles sont tentés de grossir un problème, réel, en vue de ressouder les énergies nationales dans une conjoncture politique, économique et diplomatique délicate pour le pays. « *Il est, aujourd'hui, plus facile de mobiliser l'armée en faveur du gouvernement à propos des Kurdes que contre le danger communiste* », nous déclare, un peu mélancolique, un universitaire que l'on avait cependant tenu à nous présenter comme le prototype du « *Kurde bien intégré* » !

Ainsi, arrivé persuadé que l'état d'exception devait tout au terrorisme, l'observateur étranger se trouve confronté à l'évidence d'une question kurde. Mais les deux problèmes ne seraient-ils pas liés ? Il est certain que des groupes d'extrême gauche ont, dans tout le pays, mis à profit la bannière kurde pour faire leur propagande. De là à affirmer comme le fait devant nous ce « *loup gris* » (2), que l'« *idéologie d'extrême gauche est véhiculée principalement par les différences ethniques et religieuses* » (autrement dit par la présence, en Turquie, de minorités kurde et alévite), il y a un pas, qui ressemble fort à une incitation à la haine, que ne franchit aucun Turc responsable.



Zones à forte population kurde

La nébuleuse terroriste

Car il reste l'évidence, massive et nébuleuse, du terrorisme. Trois morts « politiques » par jour à l'heure actuelle, cela ne vaut même plus un commentaire dans les salles de rédaction : c'est le pain quotidien ! Le surlendemain de notre arrivée, nous fûmes conviés à une émouvante cérémonie à la petite mosquée Hadji-Bayram, à Ankara : on y célébrait les funérailles d'un juge assassiné à Mersin, dans le Sud du pays. Selon M. Soleiman Demirel, leader de l'opposition conservatrice, il y a eu plus de 1 500 assassinats ces derniers dix-huit mois. De fait, l'état de siège ne paraît pas avoir ralenti le zèle sanguinaire des extrémistes.

« *Que l'on me donne un peu de temps* », demande M. Ecevit. Le procès des émeutiers de Karaman-Maras, il est vrai, n'a commencé que le 4 juin. Le premier ministre attache beaucoup d'importance à la réorganisation de la police — « *des polices* », nous disent certains interlocuteurs sarcastiques : « *Il y a celle de droite et celle de gauche !* Hyperpolitisées, les forces de l'ordre sont aussi notoirement dépassées par les événements. « *Imaginez un commissaire, en général bachelier, qui, d'ordinaire, règle dans son bled des affaires de vol de poules et qui voit débarquer* un *groupe* de *gens, jeunes et bien entraînés, armés de kalatchnikov, venus d'Istanbul ou d'Ankara, et qui disparaissent dans la nature, leur coup accompli...* », nous dit un confrère.

Aussi bien sait-on à peine qui sont les terroristes. Un journaliste du quotidien indépendant *Milliyet*, Emin Colashan, a récemment mené dans les prisons une enquête auprès de plus de trois cents personnes, prévenues ou condamnées, pour fait de subversion. La moitié se réclamait du marxisme-léninisme et l'autre moitié du nationalisme. Ses conclusions sont intéressantes. La plupart sont des gens jeunes (de seize à vingt-quatre ans), en majorité des étudiants, nés de familles pauvres, dans des villages ou des petites villes de l'Anatolie, et tôt venus à Istanbul, Ankara ou Izmir, sur les pas de leurs parents en quête d'une vie meilleure. Contrairement à une imagerie répandue à propos des pays occidentaux, les extrémistes turcs, de droite comme de gauche, ne sont donc nullement, dans leur majorité, des « fils à papa ». Ce sont plutôt les enfants de ces Turcs que le bouleversement économique du dernier quart de siècle a tabassés comme navire dans la tempête et qui en ont conçu la haine du capitalisme occidental, fournisseur d'un modèle de développement inhumain contraire au génie national...

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) De grands soulèvements kurdes ont eu lieu en Turquie en 1925 et en 1932. Voir, sur ce sujet, *le Mouvement national kurde*, par Chris Kutschera. Flammarion, 393 p., 100 F.

(2) Les « Loups gris » sont les jeunes nationalistes d'extrême droite, admirateur du colonel Turkesh, leader du parti du mouvement national. Ceux d'entre eux qui ont choisi la voie armée se rassemblent dans des organismes appelés « foyers de l'idéal ».

Prochain article :

LE SPECTRE DE LA DETTE ET DES CAPITULATIONS

L'attentat contre le général Haig

LE COMMANDANT SUPRÊME DES FORCES ALLIÉES EN EUROPE AVAIT REÇU DES MENACES D'ORGANISATIONS TERRORISTES

Mons (A.F.P., A.P.). — Le général Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, a révélé lundi 25 juin, après l'attentat manqué dont il a fait l'objet (*le Monde* du 26 juin), qu'il avait reçu récemment des menaces précises d'organisations terroristes qu'il s'est refusé à nommer. Au cours d'une conférence de presse donnée au quartier général des forces de l'OTAN en Europe (SHAPE), le général a estimé que cet attentat ne pouvait être lié aux ambitions politiques que certains lui attribuent au sein du parti républicain, pour l'élection présidentielle américaine de 1980.

Selon la police, l'attentat de lundi est l'œuvre de professionnels. Une charge de 50 à 150 kilos d'explosifs avait été placée sous un pont emprunté par le général pour se rendre de son domicile d'Obourg, près de Mons, au quartier général de Casteau. L'engin télécommandé a explosé immédiatement après le passage de la voiture du général Haig.

Les autorités militaires ont annoncé un renforcement des mesures de sécurité autour de la caserne de Patch, dans la banlieue de Stuttgart, où le général Haig doit transmettre vendredi le commandement des forces alliées en Europe à son successeur, le général Bernard Rogers.

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

● LE DIXIEME SOMMET de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) s'ouvrira mercredi 27 juin à Cotonou en présence de six chefs d'Etat. L'empereur Bokassa Ier, qui avait annoncé sa venue dans la capitale béninoise, a renoncé à participer à ce sommet. L'OCAM comprend neuf pays : Bénin, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal et Togo. Le Burundi et les Seychelles assisteront à la réunion en tant qu'observateurs. — *(A.F.P., Reuter.)*

Portugal

● LE COMMANDANT JOSE SANCHES OSORIO, secrétaire général du petit parti démocrate-chrétien portugais (P.D.C.), a annoncé, lundi 25 juin, qu'il démissionnait du parti. Ministre de l'information dans le cabinet de l'ex-président Antonio de Spinola, en 1974, le commandant Osorio a déclaré que de nombreux membres du P.D.C. et lui-même avaient décidé d'adhérer au parti du Centre démocratique (C.D.S.). — *(Reuter.)*

Yougoslavie

● LE GENERAL EANES, chef de l'Etat portugais, est arrivé lundi 25 juin, en visite officielle en Yougoslavie. Ses entretiens avec le maréchal Tito doivent porter notamment sur le sommet des non-alignés qui se tiendra à La Havane en septembre prochain et auquel le Portugal assistera à titre d'observateur. — *(Reuter.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU est arrivé lundi 25 juin, à Lubumbashi, capitale de la province du Shaba, d'où il gouvernera le pays pendant plusieurs semaines. Un pont aérien a été mis en place entre Kinshasa et Lubumbashi, ville distante de 2 200 kilomètres, afin de transporter une partie des fonctionnaires civils et militaires. Cette initiative spectaculaire du chef de l'Etat vise apparemment à rassurer la population du Shaba, notamment la forte communauté européenne, au moment où la force d'intervention africaine s'apprête à quitter progressivement cette province. — *(A.F.P.)*

Zambie

● LES FORCES ARMEES RHODESIENNES ont mené, ce mardi 26 juin, une attaque aérienne et terrestre contre la banlieue nord de Lusaka, capitale de la Zambie, a annoncé le haut commandement militaire à Salisbury. Le raid visait le quartier général des services de renseignement de l'armée révolutionnaire du peuple du Zimbabwe de M. Joshua Nkomo, a précisé le porte-parole. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le contrôle des engrais et la protection sociale des salariés agricoles

Lundi 25 juin, l'Assemblée nationale examine, en deuxième lecture, le projet de loi relatif à l'organisation du contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture. Ce texte vise, en accroissant la garantie des usagers, à instituer une homologation préalable à la mise en vente des produits. Après le rapport de M. DESANLIS (U.D.F.), M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, déclare que, dans la pratique, « *le nombre des produits normalisés sera plus élevé que celui des produits homologués* ». « *En effet*, ajoute-t-il, *l'influence sur les sols et les cultures de la plupart des matières fertilisantes et des supports de culture est connue depuis longtemps et, à condition que soient établis pour certains des modes d'emploi précis, la normalisation ne posera pas de problème.* »

Dans la discussion générale, M. PETIT (U.D.F., Val-d'Oise) déclare que les produits organiques d'origine naturelle « *ont, depuis des décennies, fait la preuve de leur efficacité et de leur innocuité* ». « *La normalisation, voire l'homologation*, déclare-t-il, *ne feront que leur apporter des complications et majorer leur prix de revient.* »

Dans la discussion des articles, l'Assemblée s'attache à préciser les dispositions qui établissent le principe de l'homologation et énumèrent les seules dispenses possible, dispenses qui sont admises sous réserve de l'innocuité des produits utilisés dans les conditions d'emploi prescrites. Elle décide que parmi les produits non soumis à homologation figureront les produits organiques bruts et les supports de culture d'origine naturelle, en l'état ou mélangés entre eux, lorsqu'ils sont obtenus à partir de matières naturelles, « *sans traitement chimique* », et qu'ils constituent « *des sous-produits d'une exploitation agricole ou d'un établissement d'élevage ou d'entretien des animaux et sont cédés directement, à titre gratuit ou onéreux par l'exploitant* ». Pour le ministre, l'extension de cette dispense n'est pas souhaitable.

M. PETIT suggère d'exclure aussi du champ d'application de la loi les produits d'origine naturelle *acheminés de très loin*, fût-ce en recourant à un intermédiaire. Le ministre s'y oppose, car il importe, à son avis, d'éviter la commercialisation de produits d'origine naturelle auxquels *seraient mélangées des substances* nocives.

M. COINTAT (R.P.R., Ille-et-Vilaine) juge cette suggestion « *dangereuse* », car elle ouvrirait trop largement la porte aux dérogations. Finalement, l'Assemblée rejette l'amendement de M. Petit.

Elle précise, d'autre part, que les prescriptions particulières d'emploi du produit doivent être portée d'une manière claire et apparente à la connaissance des distributeurs et utilisateurs « *sur l'emballage ou sur une étiquette solidaire de celui-ci ou sur les documents* obligatoires *d'accompagnement* ».

Ainsi modifié, l'ensemble du *projet est adopté.*

Au cours de cette séance l'Assemblée a aussi examiné :

● La proposition de loi, modifiée par le Sénat, de M. CORNETTE (R.P.R.) tendant à permettre l'adhésion des preneurs de baux à ferme aux sociétés d'exploitation agricole. Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée décide de limiter la mise à disposition du bien loué « *aux sociétés immatriculées à objet exclusivement agricole* ». Elle supprime d'autre part les dispositions introduites par le Sénat qui visaient à préciser de façon très détaillée le contenu de la notification adressée aux preneurs. Afin d'éviter tout détournement du statut du fermage par le biais de la mise à disposition, elle précise que « *tous les membres de la société sont tenus de participer à la mise en valeur des biens qu'elle exploite dans les mêmes conditions* ». Elle adopte un amendement stipulant que les droits du bailleur ne sont pas *modifiés*, « *mais que la société est tenue, solidairement avec le preneur, de l'exécution des clauses du bail* ».

Dans les explications de vote, M. DUTARD (P.C., Dordogne) indique que son groupe votera cette proposition « *de portée restreinte* » et M. MICHEL (P.S., Eure) déclare que le groupe socialiste fera de même, tout en regrettant que le texte passe sous silence es tltatuM.-Vilail-- M. nommé le statut du fermage. L'ensemble de la proposition de loi ainsi modifiée est adopté.

L'extension du code du travail

● Le projet de loi, adopté par le Sénat, étendant certaines dispositions du code du travail aux salariés de diverses professions qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors d'une manière explicite, et notamment aux salariés des professions agricoles. Rapporteur de la commission des affaires sociales, M. GISSINGER (R.P.R.) indique que les salariés agricoles « *constituent une catégorie hétérogène puisque, à côté des personnes qui travaillent effectivement dans l'agriculture, on trouve des employés d'organismes qui n'ont avec l'agriculture que des liens administratifs ou financiers* ». Il *ajoute que le projet n'apporte* aucun changement en ce qui concerne la durée hebdomadaire du travail en agriculture, qui reste fixée à cinquante-sept heures par semaine alors qu'elle a été ramenée à cinquante heures pour les autres salariés.

M. MEHAIGNERIE déclare que le texte vise à uniformiser la législation du travail sur quatre points : les bulletins et les livres de paie, le congé du 1er mai, les congés annuels, enfin les congés pour *événements* familiaux.

Dans la discussion, M. GIRARDOT (P.C., Alpes-de-Haute-Provence) souligne que ce texte « *représente un progrès qui se généralisera sur notre agriculture tout entière* ». M. MICHEL (P.S., Eure) déclare que les salariés agricoles ont été maintenus jusqu'à présent « *dans une sorte de ghetto juridique* » et que le projet « *est un premier pas vers l'égalité* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de M. GISSINGER supprimant les dispositions qui prévoyaient une exception au droit des congés payés pour les salariés agricoles. Il est précisé que toutes les assistantes sociales employées par des personnes morales de droit privé bénéficieront de congés pour événements familiaux. Le rapporteur présente un amendement visant à aligner la durée hebdomadaire du travail en agriculture sur celle applicable aux salariés du commerce et de l'artisanat. Le ministre souligne que l'agriculture est « *soumise à des contraintes biologiques et climatiques* », mais qu'une telle disposition sera examinée dans le cadre *de la préparation* de la loi d'orientation agricole. M. Gissinger retire alors son amendement.

Auparavant, l'opposition, bénéficiant d'un rapport numérique favorable, avait fait adopter, contre l'avis du gouvernement, un amendement stipulant que tous les travailleurs bénéficient des mêmes droits, notamment en matière de rémunération, ainsi qu'un amendement précisant que les conventions collectives fixeront les modalités des congés « *pendant les périodes de travaux saisonniers qui ne peuvent excéder chaque année cinq mois, consécutifs ou non* ». Au cours d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, l'Assemblée avait supprimé ces dispositions.

L'ensemble du projet ainsi modifié est ensuite adopté, l'opposition s'abstenant.

Sociétés d'H.L.M.

● Le projet de loi, adopté par le Sénat, qui aménage les dispositions de la loi du 27 décembre 1975 réglementant la cession des actions des petites sociétés d'H.L.M.

Ce texte, indique le rapporteur, M. ROSSINOT (U.D.F.), entend sauvegarder la vocation sociale et désintéressée de ces sociétés en évitant que des personnes agissant dans un but lucratif puissent en prendre le contrôle. Il précise que, dans la rédaction du Sénat, ne pourraient être cédées à d'autres sociétés d'H.L.M. que les actions des sociétés d'H.L.M. remplissant les conditions suivantes : gérer moins de quinze cents logements ; avoir construit moins de cinq cents logements en dix ans ; avoir accordé moins de mille prêts en dix ans. Favorable aux dispositions renforçant la protection des sociétés d'H.L.M., la commission de la production a toutefois regretté que le nombre des sociétés protégées se trouve réduit dans des proportions non négligeables. Aussi a-t-elle proposé une nouvelle rédaction précisant les conditions d'application de la réglementation des cessions d'actions.

Pour M. CAVAILLÉ, secrétaire d'État au logement, le projet va dans le sens de la simplification administrative. Dans la discussion, Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis) dénonce « *la responsabilité du gouvernement dans la crise du logement social* » et critique la politique « *malthusienne* » suivie dans ce secteur. Elle se déclare toutefois favorable au texte en discussion tout en précisant qu'il ne saurait constituer un « *remède miracle* ».

Dans la discussion des articles, M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise) propose des dispositions destinées à limiter l' « *ingérence des capitaux privés dans l'habitat social* ». Il demande notamment que les patrimoines des sociétés anonymes d'H.L.M. soient progressivement dévolus aux offices publics. Le gouvernement s'oppose à ces propositions ; l'Assemblée fait de même.

Le rapporteur propose ensuite que ne puissent être cédées qu'à des sociétés d'H.L.M. :

1) Les actions des sociétés anonymes d'H.L.M. qui gèrent moins de quinze cents logements après *dix ans d'existence ou qui, quel* que soit le nombre de logements qu'elles gèrent, ont construit moins de cinq cents logements en dix ans ;

2) Les actions des sociétés anonymes de crédit immobilier qui ont accordé moins de mille prêts en dix ans.

Pour M. CAVAILLÉ, cette rédaction élargirait trop le champ d'application de la loi. Il s'en remet cependant à la sagesse de l'Assemblée, qui l'adopte. Ainsi continueront à être protégées les sociétés qui se situent en dessous de l'un des seuils fixés par la loi et non pas les seules sociétés se situant en dessous de tous les seuils.

L'article unique du projet de loi ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, les socialistes s'abstenant.

● Le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif aux fonds communs de placement. Destiné à améliorer le marché financier et la protection des épargnants afin d'assurer le financement des entreprises, ce texte généralise la formule du fonds commun de placement.

Le projet a été renvoyé devant une commission mixte paritaire (sénateurs et députés) qui sera chargée d'élaborer un texte de compromis entre les deux Assemblées. Les députés ont néanmoins examiné les divers articles du projet qu'ils ont adoptés après plusieurs modifications.

L'Assemblée a également adopté *définitivement* :

● Une proposition de loi organique tendant à modifier l'article L.O. 296 du code électoral qui traite des conditions d'éligibilité des sénateurs. Ce texte vise à autoriser les personnes ayant été appelées à remplacer un sénateur devenu membre du gouvernement à se présenter sur la même liste que lui, sans être réputé comme faisant acte de candidature contre lui.

● *Dans le texte* du Sénat, le projet de loi réprimant le défaut de déclaration de la disparition de *produits explosifs*. Ce texte instaure des sanctions pénales à l'encontre des personnes détentrices d'une autorisation d'acquérir, de transporter ou de conserver des produits explosifs et qui, en *cas de disparition* de ces produits, n'en auraient pas effectué la déclaration à la gendarmerie. — L. Z.

Le Sénat assouplit la réglementation de l'affichage votée par l'Assemblée nationale

Le Sénat a adopté à main levée, en seconde lecture, à 5 heures du matin, mardi 26 juin, le projet de loi réglementant l'affichage et la publicité par enseignes. Mais c'est un texte sensiblement modifié qui retourne devant l'Assemblée nationale, et modifié dans une telle confusion qu'un rapporteur a pu dire qu'il était « *affolé par la bouillabaisse juridictionnelle* » que le Sénat était « *en train de mitonner* », et qu'un orateur, M. Henri CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) souhaitait « *bon courage aux juristes qui auront demain à interpréter cette loi, et aux magistrats qui devront l'appliquer* ». Pour sa part, M. Etienne DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne), qui présidait la séance au petit jour, rejetait sur le gouvernement la responsabilité d'une fin de session aussi mal organisée.

La discussion générale avait portant bien commencé, lundi après-midi. M. JOZEAU-MARIGNÉ (R.I., Manche), président de la commission des lois, se félicitait de l'accord de sa commission avec celle des affaires culturelles, et déclarait que cet accord « *était de bon augure* » pour la suite du débat.

M. CARAT (P.S., Val-de-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, affirmait de son côté : « *Après le vote de cette loi, il y aura sans doute moins de panneaux* publicitaires, *et tant mieux pour le paysage, mais il n'y aura pas une moindre* diversité *des messages publicitaires, et tant mieux pour la profession !* » M. GUY PETIT (R.I., Pyrénées-Atlantiques), rapporteur pour avis de la commission des lois, soulignait « *la remarquable travail accompli* » dans les *commissions*. Quant au ministre de l'environnement, M. MICHEL D'ORNANO, il proclamait : « *Ce projet prend bonne tournure* ». Seul M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) tranchait par son pessimisme sur la vision des autres orateurs : il voyait dans ce projet une atteinte à la démocratie. « *Cette loi*, lui répondait M. d'Ornano, *respecte pleinement, mieux, renforce la liberté d'expression, tout en l'organisant de façon à préserver l'environnement.* »

D'une manière générale, le Sénat, par le vote de ses amendements, a voulu alléger le dispositif répressif dans le cas de l'affichage politique. Il a aussi supprimé la dérogation instaurée par l'Assemblée nationale en faveur de la publicité pour la sécurité routière. Le projet, en effet, interdit la publicité hors des agglomérations. Les députés avaient estimé que la sécurité sur les routes justifiait une dérogation à cette règle. Le Sénat a pensé que les panneaux de la prévention routière étaient aussi inesthétiques que les autres, et qu'une dérogation ouvrirait « *une brèche dangereuse* » dans la législation. Il a en revanche (contre l'avis du gouvernement) autorisé l'affichage signalant de manière permanente la proximité de monuments historiques et la publicité des manifestations culturelles.

A l'intérieur des villes, où la règle n'est plus l'interdiction, le Sénat a voulu *préciser les orientations* du décret d'application qui fixera les conditions d'affichage. *Il* a aussi prévu une procédure d'autorisation exceptionnelle par le maire. Les sénateurs *ont* enfin supprimé la *présomption* de complicité établie par l'Assemblée nationale contre le bénéficiaire éventuel d'un affichage sauvage.

Le ministre s'était opposé à cette suppression, estimant qu'elle « viderait le projet de sa *substance* ». M. Caillavet et les deux rapporteurs avaient, au contraire, souligné que l'amendement introduit par l'Assemblée nationale violait un principe fondamental de notre droit pénal. « *La présomption d'innocence*, déclarait M. Caillavet, *est chez nous la première des garanties : on ne peut être condamné sans preuve. Vous nous demandez de nier les fondements mêmes de notre droit.* »

A. G.

Le Conseil de Paris modifie la convention liant la ville à la société Jean-Claude Decaux

Le Conseil de Paris, réuni lundi 25 juin, a modifié la convention liant la capitale à la société Jean-Claude Decaux. En revanche, la suppression du droit de réplique accordé aux élus au cours des séances réservées aux questions orales a été ajournée. Les communications relatives à la réhabilitation de l'habitat ancien et à l'amélioration de l'habitat ont été renvoyées au 9 juillet prochain. Enfin, un bref débat s'est engagé sur les accidents intervenus récemment dans deux hôpitaux parisiens.

A l'ouverture de la séance M. Chirac a prononcé l'éloge funèbre de Georges Dayan, ancien sénateur de Paris, et fait approuver la décision d'affréter un bateau et un avion pour les réfugiés d'Indochine (*le Monde* du 26 juin). M. Michel Elbel (C.D.S.) a évoqué les attentats commis le 8 juin dernier rue de Passy. La sécurité des chauffeur de taxis a fait l'objet d'une brève discussion à l'initiative de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste ; au cours de laquelle M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.) a précisé que la commission extra-municipale compétente est saisie du problème.

Les conseillers de la capitale ont ensuite adopté deux avenants à la convention conclue le 12 juillet 1976 avec la société Decaux.

Cinq cents nouveau MUPI (panneaux publicitaires de taille moyenne comptant des informations municipales), et quatre cents mâts de signalisation supplémentaires seront installés dans Paris. Le vote a été acquis par 63 voix contre 5 (U.D.F.), le groupe socialiste s'abstant et le groupe communiste ne prenant pas part au vote.

M. Georges Mesmin (U.D.F.-C.D.S.) a expliqué son hostilité à ce texte par des considérations esthétiques. Il a estimé que la ville devait éviter « *d'avoir l'air de favoriser la création d'un monopole publicitaire et d'offrir des conditions trop généreuses* » *à la Société Decaux* ».

Dans sa réponse, M. Jacques Chirac a réaffirmé qu'il n'y aurait pas dans la capitale d'autres MILT (les grands panneaux sont au nombre de soixante-dix-sept). Il a ajouté que la publicité doit être écartée de tous les secteurs sauvegardés, mais qu'il n'est pas « *réaliste* » de la prescrire de tous les sites.

Mme Christiane Schwartzbard a expliqué le refus du groupe communiste de prendre part au vote pour des raisons d'ordre esthétique et financière.

Le second avenant à cette convention prévoit l'installation de trois cents abri-bus supplémentaires et la transformation de cinq cents cabines téléphoniques ouvertes en cabines fermées. Les cinq élus de l'intergroupe U.D.F., qui avaient refusé le texte relatif aux MUPI ont voté en faveur de l'avenant relatif aux abri-bus.

A la reprise de la séance, lundi soir, M. Bernard Rocher (R.P.R.) a donné lecture d'une communication relative à l'attribution des noms de Georges Pompidou et Jean Stravinski à deux places de Paris, propriétés du Centre Georges-Pompidou.

Le Conseil de Paris a également adopté une quatrième tranche de travaux de création de voies réservées aux piétons dans le secteur des Halles (rue Nicolas-Flamel, rue de la Grande-Truanderie, rue Rambuteau, rue de la Reynie, rue de la Cossonnerie et rue de la Ferronnerie) ainsi qu'un programme de renforcement de la protection aux abords des écoles.

Les conseillers de la capitale ont ensuite approuvé la modification des plans d'aménagement des ZAC « Saint-Blaise » (dix-neuvième arrondissement) et les « Amandiers » (cinquième arrondissement).

Lundi après-midi, au cours d'une séance réservée aux questions des élus, M. Raymond Long, président du groupe Paris-Renouveau, et Mme Madeleine Kagan (P.C.), ont interrogé le maire sur les accidents survenus récemment à la maternité Baudelocque et au centre hospitalier La Pitié-Salpêtrière.

M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.), adjoint chargé de la santé, a évoqué les efforts faits par l'Assistance publique pour éviter de nouveaux incidents, notamment ceux qui concernent l'information du personnel médical.

M. Long a souhaité que la question de l'indemnisation des victimes soit posée. Mme Kagan a souligné le manque de moyens de l'Assistance publique. M. Jean-Pierre Welterlin (P.S.) a regretté le caractère « *limité* » des mesures prises à la suite de ces accidents. Il a critiqué l'intervention d'entreprises privées pour l'entretien des bâtiments et la blanchisserie, en raison des risques qu'elle présente, le personnel privé n'ayant pas droit aux visites médicales prévues pour le personnel hospitalier. — J.-M. C.

POLITIQUE

M. Mitterrand : la discussion avec MM. Mauroy et Rocard peut porter sur « l'organisation de la vie quotidienne »

M. François Miterrand a réaffirmé lundi soir 25 juin, à TF 1, qu'il est prêt à rencontrer MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard mais *« pas pour modifier ce que les militants ont décidé dans un congrès souverain, car la ligne politique du P.S. est fixée »*. Le premier secrétaire du P.S. a estimé que la discussion peut porter sur des *« pratiques »*, sur *« l'organisation de la vie quotidienne »*, et *« là-dessus, le champ est tout à fait ouvert »*. *« Les problèmes humains peuvent être toujours dominés et réglés. L'essentiel est de rester fidèles à la décision de nos militants »*, a-t-il dit. Interrogé sur le point de savoir s'il ne serait pas mieux pour le P.S de désigner son candidat à l'élection présidentielle dès maintenant, M. Mitterrand a répondu : *« Ceux qui posent ce problème en termes de volonté de se présenter dès aujourd'hui compliquent indiscutablement la vie du P.S. Mais il ne serait pas raisonnable de désigner un candidat dès maintenant. Nous sommes à deux ans de cette échéance. Ce serait une situation incommode pour celui qui serait désigné. »*

Commentant lundi au micro de France-Inter la perspective d'une rencontre entre les leaders socialistes, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, a indiqué : *« Cette rencontre aura lieu fatalement. Elle est d'une profonde banalité, car tous trois sont dans la même famille. (...)*

» Il faut que Pierre Mauroy et Michel Rocard réalisent psychologiquement qu'ils sont dans la minorité, et s'ils y sont, c'est parce que leurs thèses n'ont pas recueilli l'accord de la majorité des militants socialistes. Je leur dis : Soyez patients. Etre dans la minorité n'empêche pas de développer ses idées et éventuellement de les faire triompher. »

M. Sarre a également indiqué que le CERES, dont il est l'un des animateurs, n'est pas contre un éventuel retour de M. Mauroy dans la majorité du parti, mais il a rappelé que la ligne politique du parti a été fixée au congrès de Metz.

Enfin, *la Lettre de l'Unité*, évoquant lundi la réunion de la convention nationale, écrit notamment : *« Si le P.S. a encore, en ce moment, un peu mal à la tête, le reste du corps est en bonne santé. L'ordre de marche peut être donné. Il l'a été. Il sera suivi. François Mitterrand a fixé des objectifs et énuméré les causes que le parti socialiste fait siennes, pour lesquelles* le combat doit être intensifié et mené sans relâche. *Car, dans le paysage politique français de ce début de l'été, l'union de la gauche offre toujours la seule raison d'espérer. Et le P.S. est, pour l'instant, seul à agir pour la préserver et la renforcer. Tandis que l'état-major communiste continue de s'acharner à en ruiner les chances. Le peuple de gauche jugera. »*

● *Les fédérations de Franche-Comté, Lorraine, Alsace et Champagne, du M.R.G.*, ont décidé samedi 23 juin de créer au sein du parti un nouveau courant *« pour une plus grande démocratie et une politique plus autonome »*. Ce courant interne d'opposition remet en cause à la fois la politique actuelle de la direction du mouvement et des alliances avec le parti communiste et le parti socialiste. — *(Corresp.)*

M. CHANDERNAGOR SOUHAITE UN CHANGEMENT DU MODE DE DÉSIGNATION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

(De notre correspondant.)

Limoges. — Lors de la réunion, lundi 25 juin, du conseil régional du Limousin, le président de cette assemblée, M. Chandernagor, député socialiste, a notamment déclaré : *« Aucun d'entre nous ne souhaite faire de notre assemblée une instance figée dont la seule vocation serait la recherche de sa propre pérennité. Nous ne saurions toutefois admettre sans protester le « tourniquet » qui nous est imposé actuellement et qui fait qu'à chaque élection (municipale, cantonale, législative, sénatoriale) la composition de notre assemblée change. La poursuite d'un travail sérieux et approfondi exige une permanence plus grande et donc un changement dans le mode de désignation des conseillers régionaux. Nous sommes nombreux à penser que seul un scrutin direct permettra de faire de la fonction du conseiller régional un mandat significatif, mais nous savons qu'une telle mesure suppose une refonte totale du régime actuel et qu'au bout du compte ce qui est en cause c'est l'idée même que l'on se fait de la décentralisation. »*

Le Mouvement écologique lance un appel à la constitution d'un « mouvement écologiste et anti-productiviste »

Le Mouvement écologique a adopté au cours de sa réunion nationale des 23 et 24 juin un *« appel aux écologistes »* dans lequel il demande : *« L'écologie va-t-elle rester une sensibilité (proie rêvée du pouvoir et des partis), plus des groupes de pression menant des luttes locales ponctuelles, ou bien va-t-elle se donner les moyens de devenir une véritable alternative politique ? »*

Le Mouvement écologique estime que les écologistes *« doivent construire un projet d'écologie politique qui puisse apparaître comme crédible et cohérent. Pour cela*, affirme-t-il, *se présenter aux élections et y traduire la « sensibilité écologique » en catalogue d'objectifs ne suffit pas. Il faut être politique au bon sens du terme, et être politique c'est proposer des choix globaux avec leurs avantages et leurs inconvénients, sans rien abandonner des luttes locales (...).*

» A moyen terme, il nous paraît nécessaire de constituer un *mouvement écologiste et anti-productiviste qui rassemble nombre de ceux qui se trouvent dans des mouvements politiques et syndicaux et qui aspirent à la création d'un projet d'alternative politique capable d'ébranler le fatalisme et l'indifférence des Français. A court terme, que tous les écologistes précisent et formulent leurs propositions, leurs analyses, les thèses propres à l'écologie actuelle. »*

Pour engager cette discussion, le Mouvement écologique a réuni en une plaquette un ensemble de « textes d'orientation » qui définissent, selon lui, l'acquis de l'écologie politique depuis cinq ans (1).

L'initiative du Mouvement écologique va dans le même sens que celles qui ont été annoncées par Europe-Ecologie, dont les animateurs se sont également réunis pendant le week-end (*le Monde* du 26 juin). Au cours de cette réunion, Europe-Ecologie a renouvelé son bureau. Il est constitué comme suit : Mme Solange Fernex (Ecologie et Survie, Alsace), MM. Didier Anger (Manche-Ecologie), Benoît Fabiani (Comités quart-monde), Jean-Pierre Mortreux (Amis de la Terre, Paris), Gilbert Klein (Combat pour la mer, Basse-Seine), Philippe Saint-Martin (Association pour l'insertion des handicapés physiques), Luc Coppin (Nord-Ecologie), René Commandeur (Mouvement écologique Rhône-Alpes), Alexis Neri (Yvelines), et Michel Rodes.

(1) Mouvement écologique, 65, boulevard Arago, Paris-13e, tél. 331-22-74.

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL DU SCRUTIN EUROPÉEN DU 10 JUIN

Le Conseil d'État est déjà saisi de cinq requêtes

L'article 25 de la loi du 7 juillet 1977 disposant que *« l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes peut, durant les dix jours qui suivent la proclamation des résultats du scrutin, et pour tout ce qui concerne l'application de la loi, être contestée par tout électeur devant le Conseil d'Etat »*, la date limite pour l'introduction des recours a été fixée au lundi 2 juillet. Jusqu'à présent, le Conseil d'Etat est saisi de cinq requêtes demandant l'annulation des résultats du scrutin, parmi lesquelles figurent celle de Mme Huguette Bouchardeau, qui conduisait la liste Europe-Autogestion, constituée par le P.S.U., et celle de M. Philippe Malaud, leader de la liste de Défense interprofessionnelle. Des électeurs inscrits à Paris et à Coussa (Ariège) ont également saisi le Conseil d'Etat à titre individuel.

Selon la procédure habituelle, l'instruction des requêtes doit être confiée à la section du contentieux. Sa durée dépendra de leur nombre. La décision sera rendue par l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, qui est présidée par le vice-président de la haute juridiction et composée de dix membres.

En raison de la période des vacances, la prochaine réunion de l'assemblée avait été initialement fixée au mardi 28 août, mais cette date pourrait être avancée, le vice-président du Conseil d'Etat, M. Christian Chavanon, souhaitant trancher le contentieux *« le plus rapidement possible »*.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons indiqué, dans *le Monde* du 15 juin, que la liste P.S.-M.R.G. a été devancée par celle du P.C. lors des élections européennes dans la deuxième circonscription de Tarn-et-Garonne, dont le député est M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.). Les pourcentages obtenus ont été, pour la liste P.S.-M.R.G. de 27,9 % contre 20,8 % au P.C. (et non 28,8 % comme nous l'avions indiqué).

LES MAIRES SONT PLUS JEUNES

Une statistique publiée dans le dernier bulletin d'information du ministère de l'intérieur fait le point sur la profession et l'âge des 36 000 maires de France.

Les maires agriculteurs ou pêcheurs sont les plus nombreux (14 376, 40 %), viennent ensuite, par ordre d'importance décroissante, les rentiers et retraités (5 569, 15 %) et les commerçants ou artisans (3 122, 9 %). On ne compte parmi les magistrats municipaux que 2 % d'ouvriers et 2 % de cadres moyens.

Il n'y avait que 4,2 % de maires de moins de quarante ans avant les dernières élections municipales. Ils sont désormais 12 %. A l'inverse, les plus de soixante ans, qui représentaient 45 % des maires avant les dernières élections municipales, ne sont plus que 26 %.

Le rajeunissement est donc incontestable. Il s'accompagne d'ailleurs d'une « lente féminisation » puisque le nombre de femmes « maires » est passé de 729 à 1 513 après mars 1977.

« France nouvelle » s'interroge sur le pouvoir intellectuel

France nouvelle, hebdomadaire du P.C.F., analyse dans son numéro daté 23-29 juin, sous la signature de Michel Jouet, l'ouvrage de Régis Debray, *le Pouvoir intellectuel en France*. *« Quoique fort séduisante*, note le chroniqueur communiste, *l'analyse de Régis Debray mérite toutefois d'être discutée. »* Il relève notamment : *« Tout d'abord, il y a un signe d'égalité implicite entre production de la « haute intelligentsia » et idéologie. Cela devrait pour le moins être nuancé. En effet, une partie notable de la « haute intelligentsia » se meut dans la recherche scientifique ou dans la production et n'est que très accessoirement branché sur les médias. Ce qui, d'ailleurs, ne veut pas dire pour autant qu'elle soit « en dehors » du champ idéologique. (...) Au fond, Régis Debray met un signe d'égalité entre l'analyse du rôle des médias dans la production, la reproduction de l'idéologie dominante et dans le maintien des structures sociales, d'une part, et celle des participants aux médias. (...) A suivre ce raisonnement, tous les journalistes devraient être en tant que tels considérés comme des agents du pouvoir. »*

Michel Jouet reproche enfin à Régis Debray de faire des journaux *l'« instance exclusive de la lutte idéologique »*. Il ajoute : *« Or celle-ci se déroule, certes, sur un terrain particulier, mais aussi et surtout sur celui de la pratique sociale, dont les luttes constituent un élément important du changement. »*

LES ÉLECTIONS

● Cantonales

LE SCRUTIN DE GAGNY EST ANNULÉ

Le tribunal administratif de Paris a annulé, lundi 25 juin, l'élection cantonale de Gagny (Seine-Saint-Denis), à l'issue de laquelle, en mars dernier, M. Claude Favretto (P.C.), maire de la localité, avait recueilli 7 032 voix au deuxième tour de scrutin et devancé de 7 voix M. Michel Teulet (R.P.R.), conseiller sortant.

Le tribunal a relevé que dans le premier bureau de vote du canton il avait été décompté quatorze bulletins de vote de plus qu'il n'y avait eu d'émargements et il a estimé, de ce fait, que le scrutin n'avait pas présenté, dans ce bureau, *« les garanties suffisantes de sincérité »*.

Le siège du canton de Gagny avait déjà fait l'objet d'une élection partielle, en novembre 1978, à la suite du décès de Raymond Valenet, ancien député U.D.R. de Seine-Saint-Denis. M. Michel Teulet avait alors été élu, au deuxième tour de scrutin avec 5 811 voix contre 5 694 à M. Claude Favretto.

La fédération communiste de Seine-Saint-Denis a protesté, lundi 25 juin, contre cette décision du tribunal administratif qui *« en dit long sur l'acharnement du pouvoir à bafouer le suffrage universel »*. *L'Humanité* du 26 juin affirme qu'il s'agit d'un nouveau cas de *« trafic électoral »*.

HAUTE-SAVOIE : Annecy Nord-Ouest (deuxième tour).

Inscr., 17 184 ; vot., 7 435 ; suffr. expr., 7 300. MM. André Veyret (U.D.F.-C.D.S.), 4 006 voix, *élu* ; Guy Moget (P.C.), 3 194.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Chamey (U.D.F.-P.R.), décédé quelques semaines après sa réélection au second tour en mars dernier. Dimanche dernier, les résultats ont été les suivants : inscr., 17 184 ; vot., 7 604 ; suffr. expr., 7 508. MM. Veyret, 2 163 voix ; Moget, 1 896 ; Georges Daviet (div. maj.), 1 473 ; Pierre Vigule (P.S.), 1 262 ; Alain Laruaz (mod. maj.), 714. Par rapport au premier tour, le candidat communiste accroît d'un peu plus de 2 points le total des voix de gauche alors que le représentant de l'U.D.F. ne réunit pas sur son nom la totalité des suffrages qui s'étaient portés sur des candidats favorables à la majorité. Quant au rapport des forces entre majorité et opposition, il ne subit pas, comparé à mars dernier, de notable changement.]

● Municipales

ESSONNE : Vigneux-sur-Seine (premier tour).

Insc., 14 201 ; vot., 5 795 ; suffr. expr., 5 706.

Mme Lakota, P.C., 3 107 ; MM. Cheeré, mod. maj., 1 720 ; Couvreur, R.P.R., 668 ; Lefèvre, mod., 211.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Gaston Grinbaum, maire communiste de la ville, récemment décédé. Dimanche 24 juin, Mme Lakota a obtenu 54,45 % des suffrages exprimés, mais le total de ses voix est inférieur au quart du nombre des électeurs inscrits. Elle n'est donc pas déclarée élue, et un second tour doit avoir lieu le 1er juillet.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche avait obtenu 59,48 % des suffrages exprimés.]

FINISTERE : Plougnuvan deuxième tour).

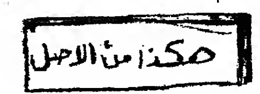
Ins., 2 109 ; vot., 1 676 ; suffr. expr., 1 598.

P.C. : MM. Jean Salau, 959 voix, *élu* ; René Le Nafard, cons. gén. de Plouigneau, 938 voix, *élu* ; Maj. : MM. François Le Foll, 630 ; Michel Prigent, 609.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du maire, Albert Lahrer (P. S.), décédé en avril dernier, et d'un conseiller municipal, Yves Prigent (P. S.), décédé en décembre dernier. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : ins., 2 109 ; vot., 1 700 ; suffr. expr., 1 684. MM. Le Nagaro, 740 ; Salou, 681 ; Le Foll, 487 ; André Prigent (P. S.), 484 ; Mme Jeannette Mureau (P. S.), 483 ; M. Michel Prigent, 483.

Les candidats socialistes s'étaient désistés en faveur des candidats communistes. Le conseil municipal, qui ne comprenait que des socialistes, compte désormais 19 socialistes et 2 communistes.]

● *A la communauté urbaine de Cherbourg*, M. Louis Darinot, député et maire socialiste de Cherbourg, a été réélu à la présidence de la communauté urbaine. M. Darinot avait démissionné il y a quelques semaines à la suite d'un différend avec M. Jean Richard Hélie, vice-président de la communauté urbaine, qui a porté plainte contre M. Darinot. Il accuse ce dernier d'avoir licencié son épouse sans motif valable. Adversaire résolu du nucléaire, M. Hélie avait été exclu par la fédération du parti socialiste de la Manche, puis réintégré par la commission nationale des conflits après une admonestation.



هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Les vingt-cinq ans du CERN et le projet LEP

Vingt-deux kilomètres d'anneau pour étudier les collisions entre positrons et électrons

par MAURICE ARVONNY

L'idée d'une coopération européenne scientifique a été émise et inlassablement soutenue dès l'immédiat après-guerre par quelques grands physiciens; mais c'est seulement en 1954 que fut officiellement fondée l'Organisation européenne de recherche nucléaire, dont la création avait été préparée par un Conseil du même nom qui devait laisser à l'histoire le sigle CERN. Samedi 23 juin, plusieurs de ces pionniers étaient à Genève pour célébrer, avec les principaux responsables de la science européenne, le vingt-cinquième anniversaire du CERN.

Que le bilan du CERN soit positif n'est mis en doute par personne : l'ancien directeur général, M. Victor Weisskopf, a bien souligné que l'impact scientifique du CERN est européen mais aussi mondial. Cet impact scientifique réside dans toute une série de découvertes et d'expériences cruciales, après lesquelles notre connaissance du monde infra-atomique n'a plus grand-chose à voir avec les schémas de 1954. Des particules qu'on croyait alors élémentaires sont maintenant considérées comme composites, et les concepts que manient actuellement les physiciens n'étaient pas même formulables à cette époque.

*Le CERN a appris à toute une générations de physiciens à former des équipes multinationales, à venir à Genève affûter leurs idées au contact des meilleurs spécialistes, puis à retourner dans leurs pays diffuser leurs connaissances et cet esprit communautaire qui fut un facteur essentiel des succès scientifiques. M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, chef du département politique suisse, devait parler à ce propos d'une « république de savants dont eût rêvé Aristote ». Et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche au gouvernement français, se demandant pourquoi on cite toujours le CERN en exemple, relevait que ce dernier a su diffuser ses technologies et qu' « il ne s'est jamais préoccupé de savoir où habitaient les meilleures équipes ni quelle langue elles parlaient ».

Un acquis qu'on n'entretient pas disparaît. Les physiciens se sont préoccupés de l'avenir et s'accordent sur le projet LEP, fort coûteux, mais « idéal et nécessaire » pour « poursuivre la compréhension du monde », comme l'a dit le président du CERN, M. Jean Teillac. Ce dernier n'a pas caché que la concentration des moyens qui résulte de ce choix « rend plus aigu le problème de l'équilibre avec les laboratoires nationaux ». Ce problème avait été précédemment soulevé par M. Vulker Hauff, ministre de la recherche de la République fédérale d'Allemagne, qui rappela que « l'efficacité du CERN dépend de la bonne santé des institutions nationales ». Mais il semble que cet équilibre pourra être trouvé et que, bien après l'an 2000, des dizaines de physiciens et des myriades de particules franchiront, chaque jour, cette frontière franco-suisse que la science a si bien su effacer.

CES personnalités qui ont célébré samedi le vingt-cinquième anniversaire du CERN se verront peut-être proposer, dans une dizaine d'années — eux ou leurs successeurs — une promenade souterraine de 22 kilomètres de long. Ce serait pour inaugurer le *Large Electron Positron Storage Ring* (LEP) qui devrait être, en Europe, l'outil principal de la physique des particules à la fin du vingtième et au début du vingt et unième siècle.

Tout cela est évidemment très conditionnel : il faudrait d'abord que la construction du LEP soit décidée et financée par les Etats européens. Il faudrait aussi que le site choisi soit le site actuel du CERN, ce qui n'est pas certain.

Actuellement, le LEP n'est qu'un projet élaboré depuis 1976 par une soixantaine de physiciens et d'ingénieurs et décrit dans un gros rapport préliminaire. Le Conseil du CERN a approuvé des études pour un montant de 5 millions de francs suisses, crédit qui pourrait être doublé l'an prochain pour qu'un projet détaillé soit présenté aux gouvernements à la fin de 1980; ceux-ci prendront sans doute un bon temps de réflexion avant d'accepter éventuellement un projet évalué à 1 milliard de francs suisses — soit 2,6 milliards de francs français. La construction est possible en six ans, mais sera sans doute plus longue, car la direction du CERN tient à ce qu'elle se fasse à budget et personnel constants.

Le LEP est un anneau de collisions, c'est-à-dire essentiellement un long tube où l'on a fait un vide très poussé; des électrons y tournent indéfiniment, du moins le plus longtemps possible, tandis que des positrons tournent en sens inverse. Le positron est l'anti-particule de l'électron, il a la même masse et une charge électrique opposée; il en résulte que tous les systèmes — aimants, cavités résonnantes — qui permettent de guider et d'accélérer un faisceau d'électrons, ont exactement le même effet sur un faisceau de positrons tournant à la même vitesse, mais en sens inverse. Les deux faisceaux seront séparés presque partout, mais se rencontreront en huit points; autour de ces intersections, les physiciens disposeront les appareillages nécessaires pour détecter et mesurer les particules produites dans es chocs entre électrons et positrons.

L'énergie de chacun des électrons et positrons sera de 70 GeV (1) et, comme les chocs seront frontaux, toute l'énergie sera disponible pour se matérialiser en particules. A la limite, il est possible de créer des particules dont l'énergie de masse approcherait 140 GeV, mais diverses contraintes physiques, généralement la création simultanée de plusieurs particules, ce qui réduit l'énergie didsponible pour chacun. Or les théories actuelles prévoient l'existence de particules fondamentales ayant des masses dans la zone 50-100 GeV et dont les propriétés précises devraient être l'objet principal des recherches futures en microphysique.

Il était initialement prévu de donner à chaque faisceau une énergie de 100 GeV, mais les premières études ont fait apparaître des difficultés techniques à peu près insurmontables actuellement. 70 GeV est un compromis entre les désirs des physiciens et des contraintes technologiques, par exemple les performances limites des aimants et des cavités résonnantes qu'on sait actuellement construire. Mais il est probable que, avant la fin du siècle, les progrès techniques dans l'utilisation des matériaux supraconducteurs permettront de porter l'énergie du LEP de 70 à 100 GeV.

La difficulté majeure est que, lorsqu'un électron tourne, il perd de l'énergie en émettant un « rayonnement synchrotron » — aux énergies du LEP, il s'agit surtout de rayons X — et que la perte est d'autant plus grande que l'énergie est élevée et que la courbe est forte. Dans le cas de LEP, cela conduit à prévoir un anneau de 3,5 kilomètres de rayon, donc de 22 kilomètres de circonférence.

Les trois quarks du proton

L'appareil principal du CERN est actuellement un accélérateur de protons, le S.P.S. (Super-Proton synchrotron), qui communique à ces particules une énergie de 400 GeV (2) et occupe un tunnel circulaire long de 6,9 kilomètres creusé sous la frontière franco-suisse. Il a pris le relais d'autres accélérateurs de protons : il y eut le synchro-cyclotron, puis le synchrotron de 28 GeV, puis les anneaux de stockage à protons (I.S.R.), puis le S.P.S. Une installation est actuellement en cours de réalisation qui permettra d'injecter dans le S.P.S. des antiprotons qui tourneront en sens inverse des protons; l'observation des collisions protons - antiprotons ouvrira un nouveau champ d'étude.

En revanche, il n'y a jamais eu d'accélérateur d'électrons au CERN. Cela tient à la vocation de ce Centre international où les pays d'Europe conjuguaient leurs efforts pour atteindre les plus hautes énergies possibles. Or il est plus facile d'accélérer des protons que des électrons. Il y a, cependant, en Europe des accélérateurs nationaux d'électrons; et la République fédérale d'Allemagne vient de se doter, avec l'anneau de collisions à électrons et positrons PETRA, mis en service il y a quelques mois à Hambourg, de la plus puissante machine à électrons qui ait jamais été construite; les faisceaux de PETRA ont des énergies de 15 GeV.

Pourquoi les physiciens du CERN, qui disposent de protons de 400 GeV, pensent-ils que la relève devra être prise par une machine à électrons d'énergie inférieure? Pourquoi proposent-ils le LEP, qui est un super PETRA? C'est que le progrès de la physique a définitivement montré que le proton n'est pas une particule élémentaire, qu'il est composé de trois quarks, objets encore un peu mystérieux qu'on hésite à qualifier de particules : le mot particule renvoie à une image de petite concentration d'énergie isolée dans l'espace. Or on ne sait pas isoler un quark, le séparer des autres quarks présents dans le proton; et la conviction actuellement la plus répandue est que ce n'est pas par manque de moyens, mais qu'une loi physique profonde interdit la libération des quarks.

Une collision entre un proton et un antiproton est donc une réaction complexe où interviennent trois quarks et trois antiquarks. Cela complique énormément son interprétation; d'autre part, l'énergie des quarks ne représente que le tiers de celle du proton qui les transporte.

Au stade actuel des connaissances, l'électron reste, en revanche, une particule élémentaire, et la description de ses interactions est relativement simple. Les physiciens pensent donc que la prochaine grande machine européenne, celle qui autorisera une nouvelle percée des connaissances lorsque les machines actuelles auront épuisé leurs possibilités, doit être un anneau de collision à électrons et à positrons. D'où ce projet LEP qui paraît au premier abord un peu excessif par ses dimensions et son prix, mais qui est unanimement jugé comme la meilleure solution d'avenir.

Genève et Hambourg

Quand il fut question de construire le S.P.S., on proposa d'abord divers sites avant d'estimer que le plus économique était de le construire sur le même site franco-suisse que les autres machines du CERN. On profiterait ainsi des infrastructures existantes. Tirant la leçon de l'histoire, l'équipe qui a conçu le projet LEP l'a fait en prévision d'une construction au voisinage immédiat du CERN — l'étude montre que même si l'on trouvait un site assez plat pour bâtir en surface un anneau ayant 22 kilomètres de circonférence, cela ne réduirait pas nettement les coûts. L'étude actuelle prévoit donc le LEP immédiatement au nord du S.P.S., sous le pays de Gex. Cette implantation permettrait ultérieurement de provoquer des collisions entre protons du S.P.S. et électrons du LEP. Comme le sol descend en pente douce vers le lac de Genève, le projet prévoit que l'anneau du LEP sera aussi en pente : cela évite de creuser trop profondément. Le tunnel du LEP serait construit comme celui du S.P.S. : aux huit points d'intersection, des puits conduiraient aux aires expérimentales, vastes salles souterraines d'environ 600 mètres carrés. A partir de ces salles une « taupe » creuserait les tronçons du tunnel, d'un diamètre de 4 mètres, qui relient une salle à l'autre. La construction du S.P.S. a montré que cette méthode est adaptée au type du sous-sol; elle minimise les atteintes à l'environnement, et évita l'acquisition de superficies importantes.

Il paraît donc vraisemblable que si le LEP est un jour construit, il le sera dans cette région genevoise qui est le pôle européen de la physique des particules. Mais une collaboration est probable avec les équipes hambourgeoises, qui se préoccupent aussi de l'avenir. Au contraire de Genève, il n'a été construit à Hambourg que des machines à électrons. Un projet actuel est d'ajouter à PETRA, en utilisant le même tunnel de 2,3 kilomètres qui contient cet anneau, un second anneau où circuleraient cette fois des protons qu'on pourrait faire interagir avec des électrons de PETRA.

Le futur de la physique européenne des particules semble ainsi se dessiner autour de deux centres disposant d'équipements de pointe dont la « vie » utile débordera largement dans le vingt et unième siècle. Mais c'est pour l'instant le futur tel que le voient les physiciens, les responsables gouvernementaux n'étant pas encore saisis des projets. L'expérience passée montre que les scientifiques ont généralement, une fois d'accord entre eux, fait aboutir leurs demandes. Mais toujours moins vite qu'ils ne l'auraient souhaité.

(1) Le GeV, ou giga-électron-volt, est l'énergie qu'on communiquerait à un électron en le soumettant à une tension électrique de 1 milliard de volts : cette tension est irréalisable, mais en faisant tourner l'électron dans un anneau et en l'accélérant à chaque tour par des tensions plus faibles, on peut finalement lui communiquer une énergie considérable.

(2) Parce qu'ils sont en gros deux mille fois plus lourds que les électrons, les protons n'émettent presque pas de rayonnement synchrotron : cela permet de les faire tourner plus « court » et de leur donner cependant des énergies bien plus grandes qu'aux électrons.

L'avion à pédales

Les muscles de Bryan Allen... et un brin de génie

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

12 juin 1979. Presque soixante-dix ans après la traversée de la Manche par Blériot, un homme, par la seule force de ses muscles, a rallié Folkestone (Grande-Bretagne) au cap Gris-Nez (France) aux commandes d'un avion à pédales de 25 kilos, le « Gossamer-Albatros ». Volant à 5 mètres au-dessus des vagues, son pilote, Bryan Allen, vingt-six ans, a parcouru les 31 kilomètres qui séparent les deux côtes en 2 h. 49 mn, à la vitesse de croisière phénoménale de 18 km/h.

Exploit physique donc, mais qui masque un peu les trésors d'ingéniosité technique que Paul MacCready, cinquante-trois ans, petit industriel californien, a dû mettre en œuvre pour réaliser son appareil et, finalement, vaincre. Une performance gratuite, pour l'amour de l'art, dont le coût — 250 000 dollars environ (1) — ne sera compensé ni par les 200 000 dollars du prix Kremer qui récompense la performance ni par quelque retombée technologique que ce soit.

Si Paul MacCready, ingénieur aéronautique et ancien champion de vol à voile, a réussi là où ses adversaires — parfois aidés par de puissants moyens — ont échoué, c'est sans doute parce qu'il a fait table rase de leurs idées. Comme eux, pourtant, il a travaillé sur la légèreté de l'appareil, l'optimisation de son aérodynamisme, la résistance de sa structure, sa maniabilité, et veillé à la condition physique de son pilote. Mais, sur tous ces points, sa démarche a été différente. Elle a conduit au succès de l'*Albatros*, qui ne s'explique pas sans référence au *Gossamer Condor* avec lequel Bryan Allen enleva brillamment, le 27 août 1977, les 50 000 livres sterlings du premier prix Kremer récompensant le premier vol en huit accompli autour de deux pylones distants de 800 mètres.

Dans ses choix, MacCready a tout d'abord tenu compte du facteur le plus important pour la mise au point de tels prototypes : la casse (2). Comment, en effet, multiplier facilement les essais de ces constructions fragiles, aux ailes démesurées — près de 30 mètres, — que le moindre choc détruit irrémédiablement? La petite équipe californienne (une quinzaine de personnes à ses débuts et près de trente aujourd'hui) a résolu le problème en choisissant délibérément une méthode de construction originale — ailes en plusieurs morceaux par exemple — permettant les réparations sur place et, dans les accidents les plus graves, la reconstitution des pièces brisées dans des délais relativement courts. Ce ne fut pas toujours le cas des appareils concurrents qui, après une mauvaise chute, étaient bien souvent irrécupérables.

Ensuite, les Américains sont sortis des sentiers battus en concevant un engin qui n'est pas sans rappeler les machines développées au début du siècle par les frères Wright : une espèce d'avion où l'aile et le cockpit, comparés à uce conceptions classiques, sont à la place de la queue, celle-ci étant fixée au bout d'une perche de plusieurs mètres faisant office de fuselage, et installée à l'avant du véhicule. Même si elle date un peu, cette formule de l'empennage « canard », que l'on retrouve aujourd'hui sur certains avions de chasse (Super-Mirage 4000, Saab Viggen), qui semblent avoir des « moustaches » à l'avant du fuselage, a le mérite d'augmenter la portance de l'engin.

La difficulté du virage

Ce choix va se révéler déterminant dans la course au prix Kremer. Pour le gagner, les avions à pédales doivent être capables de décrire un huit. Or, si la trentaine d'appareils qui ont précédé le Condor — du Sumpac anglais (550 mètres) aux Puffin, en passant par l'Aviette française (1 000 mètres) — ont volé en ligne droite, tous, à l'exception peut-être du Stork-1 japonais (2 093 mètres), ont manifesté une incapacité chronique à tourner correctement.

Tous ces avions, pour des raisons de portance, sont en effet dotés d'ailes dont les dimensions sont considérables. Le Condor ne fait pas exception à la règle avec son envergure de 29 mètres, équivalente à celle du biréacteur moyen courrier DC-9. Lors de l'entrée en virage, ces appareils se penchent, et, compte tenu de leur faible vitesse — à peine 20 kilomètres-heure — le bout de l'aile qui est à l'intérieur du virage se déplace nettement moins vite que le reste de l'avion. Il est comme « arrêté » et perd de ce fait une partie de la portance que lui conférait sa vitesse, entraînant ainsi l'avion dans une chute sur le côté.

MacCready, comme les autres, a longtemps buté sur ce problème, mais il y a remédié en faisant appel à un concept utilisé sur les avions de la guerre de 14 : le « gauchissement ». A cette époque, les ailes des appareils n'étaient pas équipées de ces petits volets (ailerons) qui, en se levant ou en se baissant, permettent de faire basculer l'avion à gauche ou à droite. Pour parvenir au même résultat, on déformait l'aile (gauchissement) au moyen d'un système mécanique, de manière que sa partie frontale plonge vers le sol et perde ainsi une partie de sa portance. Simultanément, l'autre partie, l'aide extérieure au virage, augmentait la sienne.

Sur son avion, MacCready a repris la technique à son compte en l'inversant. Au lieu de perdre de la portance, il en gagne et peut, de ce fait, virer à plat en jouant sur les commandes de son empennage « canard ». Tout le génie de l'affaire est là. Le reste, aérodynamique, profils soignés, construction, n'est que bricolage et bonne utilisation de l'ordinateur. Et c'est fort de ces principes et de l'existence sur le marché de matériaux nouveaux présentant des qualités de légèreté et de résistance incomparables que MacCready a pu se lancer dans l'aventure.

Ainsi a-t-il choisi, pour recouvrir les ailes de son second appareil, un film polyester en « Mylar ». Pour les câbles de commandes, il a retenu le « Kevlar », couramment employé pour l'armature des pneumatiques à carcasse radiale, et, pour la structure, des tubes en aluminium et en fibre de carbone (cette dernière est utilisée pour les corps de rentrée des missiles et les freins d'avion). Gain de poids obtenu : près de 6 kilos. Le « vainqueur de la Manche » ne pèse que 25 kilos par rapport aux 31 kilos du Condor. Cet allègement a... pesé lourd dans la performance de Bryan Allen. N'en déplaise aux créateurs des avions à pédales, ce genre d'exploit n'est pas à la portée du premier venu. Pour faire voler le Condor, le pilote, qui était assis dans son cockpit, a dû développer une puissance de 330 watts pendant plus de sept minutes. Ce n'est pas négligeable. Même si certaines statistiques indiquent qu'« un individu athlétique et bien entraîné » peut fournir 370 watts sur une heure.

A fortiori pour une traversée de près de trois heures, où le moindre souffle de vent contraire, comme le rappelait le slogan inscrit sur la chemise du pilote (3), peut faire échouer l'expérience. Bien qu'il ait suffi de 150 à 200 watts pour animer l'*Albatros* — soit un gain remarquable de 50 % sur les engins précédents — Bryan Allen était épuisé en arrivant sur les côtes françaises. L'avion à pédales pour tous n'est donc pas pour demain, même si certains prêtent à Paul MacCready, déjà penché sur les premières ébauches d'un nouvel appareil, le *Penguin*, l'intention de commercialiser de tels véhicules.

(1) La firme Dupont de Nemours, qui a fourni une partie des matériaux, a largement contribué au financement du projet.

(2) Paul MacCready a beaucoup cassé.

(3) « *Si le vent ne souffle pas et si la chaîne ne casse pas...* »

GRACE A UN RÉSEAU DE SURVEILLANCE DE LA SOUFRIÈRE DE SAINT-VINCENT

Une crise volcanique sans désastre

Le 13 avril, la Soufrière de Saint-Vincent, une des Petites Antilles ex-britanniques, est entrée en éruption d'une manière très brusque : dix heures seulement se sont écoulées entre les premières secousses anormales et la première manifestation éruptive violente. Cependant, il n'y a pas eu de victime, contrairement aux premières informations qui avaient fait état de deux morts.

La Soufrière est sous la surveillance, depuis 1978, d'un réseau de trois stations sismiques relié par télémétrie au laboratoire de recherche sismique de Trinidad, et le plan d'évacuation mis sur pied en 1971, à l'occasion de la précédente période d'activité du volcan, a été appliqué en quelques heures. C'est, sans conteste, grâce à ce dispositif qu'aucune victime n'a été à déplorer.

par JOHN TOMBLIN (*)

L'ÉRUPTION qui a commencé le 13 avril 1979 à la Soufrière de Saint-Vincent et qui continue toujours a eu toutes les caractéristiques des grandes catastrophes des Petites Antilles, telles celles du 7 mai 1902, à la même Soufrière de Saint-Vincent (3 000 morts), et du 8 mai 1902 à la montagne Pelée de la Martinique (30 000 morts).

Pendant les quatorze premiers jours de l'éruption de 1979, il s'est produit neuf émissions très violentes, dont quatre au cours du premier jour et deux pendant le deuxième jour, la durée de chaque « événement » variant de cinq à cinquante minutes. Au cours de ces manifestations violentes, la Soufrière de Saint-Vincent a projeté des cendres (en fait des débris de lave), soit verticalement jusqu'à une altitude de 19 kilomètres, soit horizontalement en nuées ardentes (1) qui ont dévalé les vallons des rivières principales descendant du volcan. L'une de ces nuées a suivi un des vallons du flanc occidental sur 3 kilomètres jusqu'à la côte et a continué sa course sur la mer jusqu'à 8 kilomètres du rivage.

Toutefois, bien que les périodes paroxysmales de 1979 aient été très violentes, le volume total des débris de toutes tailles a été relativement petit, de l'ordre de 5 % de celui émis lors de l'éruption catastrophique de 1902. Sur le bord du cratère de la Soufrière, l'épaisseur des cendres et des blocs a été, en 1979, de 30 centimètres, alors qu'elle était de 8 mètres en 1902. Sur la côte est, à Georgetown, qui est à 7 kilomètres du cratère, l'épaisseur des cendres a été de 0,8 centimètre en avril 1979, tandis qu'au même endroit, elle était d'environ 40 centimètres en 1902. A la Barbade, une autre des Petites Antilles, située à 175 kilomètres à l'est de la Soufrière de Saint-Vincent, l'épaisseur des cendres apportées par les vents a été de 0,2 millimètre en 1979, contre 5 millimètres en 1902.

Après cette première quinzaine, c'est-à-dire à la fin d'avril 1979, la phase explosive, qui était accompagnée de nombreux microséismes (jusqu'à cent par heure), s'est achevée, et une deuxième phase d'un type différent a commencé. Cette dernière est caractérisée par une activité magmatique, continue, avec formation d'un dôme (2) qui a été observé pour la première fois le 3 mai et qui, le 22 juin, avait atteint un diamètre moyen à la base de 715 mètres et une hauteur de l'ordre de 90 mètres. Du 11 au 25 mai, le dôme s'est accru, chaque jour, de 500 000 à 1 000 000 de mètres cubes. Dans le même temps, la microsismicité s'abaissait à un niveau relativement négligeable (dix à trente petites secousses par jour). Cette nouvelle phase ressemble beaucoup à l'éruption de 1971 de la Soufrière de Saint-Vincent, où la croissance d'un dôme, sans explosion, a duré six mois.

L'éruption a été, dès le commencement, nettement magmatique. De grands blocs de lave incandescente ont été projetés hors du cratère pendant la nuit du 13 avril, et les dépôts laissés par les nuées ardentes contiennent beaucoup de bois transformé en charbon. On peut penser que l'eau du lac de cratère (25 millions de mètres cubes environ) qui existait avant l'éruption a contribué de manière significative au caractère explosif de la première phase de l'éruption, le magma lui-même paraissant relativement pauvre en gaz. Après cette première phase, le magma est sorti doucement pour former le dôme sur le fond de l'ancien lac mis à sec et partiellement rempli de débris arrachés au cratère.

Trois stations sismiques

Du point de vue scientifique, cette éruption a présenté un intérêt particulier en raison de la présence de trois stations sismiques en opération près du volcan avant l'éruption. Il a donc été possible de suivre d'une manière détaillée l'activité sismique avant et pendant les différentes phases de l'éruption.

Grâce à un système de télémétrie qui a été établi en 1978 et qui relie les stations des îles des Petites Antilles au bureau principal du Seismic Research Unit sur l'île de Trinidad, il a été possible de détecter le début d'une activité sismique anormale le 12 avril, à partir de 18 heures (heure locale). A 20 heures, l'agitation sismique consistait en une petite secousse toutes les quinze minutes. Entre 20 heures et 21 heures, a commencé le *tremor*, c'est-à-dire une agitation sismique continue. A 22 heures, ce *tremor* était devenu violent, et à 24 heures (0 heure, le 13 avril), depuis Trinidad, nous avons prévenu par téléphone les autorités de Saint-Vincent, qui décidaient l'évacuation des populations menacées.

Le 13 avril, à 4 heures, l'éruption proprement dite commençait par une violente explosion. Dix heures seulement s'étaient écoulées depuis les premières manifestations.

Cette surveillance et l'existence d'un plan ont permis une évacuation rapide et bien contrôlée des vingt-deux mille personnes habitant presque toute la moitié nord de l'île (soit un cinquième de la population totale de Saint-Vincent). Après les deux premières semaines d'activité fortement explosive, puis deux autres semaines d'activité magmatique mais paisible, les mesures d'évacuation obligatoire ont été levées pour tous, sauf pour les quatre mille habitants des flancs les plus exposés, essentiellement ceux situés sur le côté nord-est du volcan.

La mise en œuvre d'un système moderne d'instruments de surveillance scientifique, la coopération étroite entre les scientifiques et les autorités civiles, ainsi que la prise de conscience par le gouvernement et par la population de la nécessité de faire un choix entre le risque volcanique et les désavantages socio-économiques d'une évacuation, ont amené à prendre des décisions soigneusement calculées et généralement acceptables. Une crise a eu lieu : aucun désastre n'en est résulté.

(*) Chef de la Seismic Research Unit University of the West Indies, Saint-Augustine, Trinidad.

(1) Une nuée ardente est un mélange extrêmement chaud (quelques centaines de degrés Celsius) de gaz et de débris qui, expulsé violemment, dévale les pentes d'un volcan à très grande vitesse. C'est une nuée ardente dévalant de la montagne Pelée qui a détruit la ville de Saint-Pierre, y tuant tous les habitants (sauf un). (N.D.L.R.)

(2) Les laves des volcans associées aux arcs insulaires sont très visqueuses. Elles ne forment donc pas de coulées mais des dômes (ou des aiguilles) qui s'élèvent peu à peu au-dessus de la cheminée. Les éruptions des volcans émettant ces laves visqueuses sont très souvent explosives (le Krakatoa, en 1883, et la montagne Pelée, en 1902, par exemple) et donc potentiellement dangereuses. (N.D.L.R.)

En toute logique

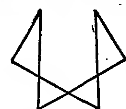
Trajets sur l'hexagone

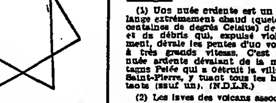
Problème n° 150

Cette figure représente une des manières de joindre les six sommets d'un hexagone, par une suite continue de segments droits se refermant sur elle-même et ne passant qu'une fois par chaque sommet.

Quelles sont les autres manières de joindre les six sommets d'un hexagone ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »

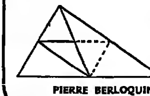




Solution du problème n° 149

Les droites joignant les milieux des côtés donnent une solution immédiate, si l'on se souvient qu'elles sont parallèles aux côtés correspondants.

L'auteur de cette dissection, M. Pierre Bonnet, généralise d'ailleurs la proposition : « *Si deux triangles ont deux côtés isométriques, et les angles correspondants à ces côtés supplémentaires, alors il existe un découpage qui transforme l'un en l'autre.* »



PIERRE BERLOQUIN.

POUR PRÉVENIR LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Un cœur de réacteur en « caramel »

En juillet prochain seront discutés, par les experts internationaux, les huit rapports de la conférence sur l'évaluation du cycle du combustible nucléaire (International Nuclear Fuel Cycle Evaluation, I.N.F.C.E.), qui vise à définir les moyens pouvant contribuer à limiter la prolifération des armes nucléaires. Le marché de l'uranium hautement enrichi (plus de 90 %), susceptible d'être détourné à des fins autres que civiles, fera partie de leurs préoccupations. Un consensus international s'est, en effet, dégagé depuis quelques mois pour que soient recherchées des solutions moins proliférantes, et des études ont été lancées à cette fin dans le monde entier. La France, pour sa part, paraît plus avancée et achève la qualification d'un nouveau combustible « Caramel », répondant parfaitement aux soucis des experts de l'I.N.F.C.E. Ainsi, le réacteur Osirak, que les Français doivent fournir à l'Irak, à moins qu'il ne soit « caramélisé », pourrait bien être le dernier réacteur de recherche français vendu à l'étranger avec du combustible hautement enrichi.

DANS le courant de l'année dernière, les Américains ont proposé aux Français de participer à un programme international de recherche et de développement visant à la mise au point d'un combustible nucléaire peu proliférant (enrichi à moins de 20 %) destiné aux réacteurs de recherche qui sont généralement alimentés en uranium enrichi à 93 %. Ce programme de 10 millions de dollars devait s'étaler sur quatre ans et conduire, en 1982, à la mise sur le marché d'un combustible de bonne tenue, performant, et parfaitement en règle avec les principes de la non-prolifération des armements nucléaires.

A leur étonnement — peut-être feint — les Américains furent alors invités par le commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) à s'associer au développement d'un produit déjà existant, « Caramel », combustible peu enrichi (moins de 8 %), « *adaptable à différentes catégories de réacteurs à eau : centrales électrogènes, chaudières de navires marchands à propulsion nucléaire, centrales calogènes et surtout réacteurs de recherche* ».

Depuis plus de sept ans, les équipes de la division de métallurgie et d'études des combustibles nucléaires du C.E.A. travaillaient, en effet, à la mise au point de la famille des combustibles Caramel, dont les réacteurs de recherche pouvaient constituer une des sources d'application. L'idée en était venue aux techniciens peu avant que ne se tienne, en France, en septembre 1976, la première réunion du conseil nucléaire de politique extérieure et que ne soit lancée, en octobre 1977 à Washington, la conférence de l'I.N.F.C.E., laquelle vise à définir les mesures contribuant à limiter la prolifération des armes nucléaires. Entre-temps, la situation s'est quelque peu décantée et un consensus international s'est dégagé pour que soient développés et proposés sur le marché (1) des combustibles dont l'enrichissement serait inférieur à 20 %, étant entendu que dans certains cas limités le combustible très enrichi restera de règle.

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'évolution des éléments combustibles traditionnels en uranium-aluminium (UAl), utilisés dans ces réacteurs, a été généralement dictée par la recherche de performances de plus en plus poussées. Tels qu'ils existent, les éléments UAl proposés sur le marché, qu'ils soient de fabrication américaine ou européenne — (Serca en France, Nukem en Allemagne fédérale), — permettent aux scientifiques de disposer pour leurs recherches de flux de neutrons d'une bonne densité et d'une bonne qualité. Ce flux étant proportionnel à la puissance volumique du cœur du réacteur, il n'est pas rare que cette puissance atteigne des valeurs de 400 kilowatts par litre, correspondant à des masses d'uranium 235, enrichi à 93 %, de 90 grammes à 120 grammes par litre pour des machines comme le réacteur à haut flux de Grenoble.

Le passage à des éléments contenant, pour des raisons de non-prolifération, un combustible moins enrichi, conduit, quelle que soit la technologie, à compenser l'abaissement de l'enrichissement par un accroissement de la proportion massique d'uranium. Ce qui compte, en effet, c'est le nombre de réactions nucléaires de fission dans les noyaux d'uranium, paramètre qui est proportionnel à la masse de matière fissile par centimètre cube.

Cinq ans d'avance

Deux voies s'offrent alors aux techniciens pour parvenir au résultat : soit conserver la technologie des combustibles UAl en réduisant leur enrichissement, soit, au contraire, passer à celle de l'oxyde d'uranium enveloppé dans une gaine de zircaloy. Pour des raisons essentiellement techniques, on ne peut, dans la première solution, augmenter indéfiniment la teneur en poids de l'uranium contenu dans les plaques de combustibles. Ces limites conduisent à rechercher un enrichissement d'environ 40 % — pour un réacteur de recherche de type Osiris, comme celui installé au centre d'études nucléaires de Saclay — valeur en-deçà de laquelle « *les pénalisations économiques seraient fortement contraignantes* », selon le C.E.A.

La seconde formule, celle du recours au combustible Caramel, conduit à utiliser de l'oxyde d'uranium dont le faible enrichissement — entre 3 et 8 % — est compensé par la densité trois fois plus élevée (10,2 grammes par centimètre cube contre 3 grammes par centimètre cube) du combustible. Mais, dans ces conditions, ce dernier présente-t-il les qualités requises ? La formule est bonne si l'on en croit le C.E.A., qui a testé dans différents assemblages de Caramel dans les réacteurs Isis, Cap, Siloe et manifeste une certaine satisfaction devant les procédés de fabrication que ses équipes ont mis au point. « *Nous avons sûrement cinq ans d'avance sur les Américains dans ce domaine,* confie l'un de ses responsables. *Nos essais de qualification sont terminés, mais il nous faut maintenant passer à la qualification statistique.* » Ce devrait être chose faite dès le prochain mois de juillet avec le chargement d'un cœur Caramel dans le réacteur Osiris, modifié pour l'occasion moyennant 8 millions de francs de travaux.

La montée en puissance d'Osiris devrait commencer en septembre de l'an prochain ; il devrait être possible de confirmer les qualités de Caramel, qui offre la particularité de fonctionner à température assez basse et d'être relativement peu contaminant. Chaque plaque de combustible est constituée de quatre-vingts à cent petits cubes — d'où le nom de Caramel — de 17 mm de côté, distincts les uns des autres. Aussi la perte d'étanchéité de l'un d'entre eux n'entraîne-t-elle pas celle de l'ensemble et limite de ce fait la pollution radioactive du réacteur.

Au terme de cette nouvelle période d'essais, le C.E.A. pourra signer des contrats de fourniture de combustible à des tiers. La fabrication du combustible à l'échelle industrielle — bien qu'elle se fasse actuellement par étapes successives à Saclay, Bollène et Cadarache — ne devrait pas poser de problèmes puisque le C.E.A. a déjà réalisé quelque trois mille plaques.

L'heure est donc à la recherche de clients étrangers, soucieux soit de s'équiper d'un réacteur de recherche directement conçu pour recevoir Caramel, soit d'adapter, au prix de quelques travaux, leur matériel existant ou en construction. Ainsi, le réacteur Osirak que la France a vendu à l'Irak pourrait être transformé. Actuellement, les Japonais, les Allemands, les Australiens et les Indonésiens sont intéressés ; mais les négociations les plus avancées le sont avec les Communautés européennes, qui sont prêtes à modifier le réacteur à haut flux de Petten (Pays-Bas).

Si le marché se développait, l'hypothèse la plus probable conduirait à confier la responsabilité de la fabrication du combustible Caramel et de son retraitement (2) à la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du C.E.A. Encore faut-il convaincre la clientèle que, « *si un cœur en Caramel coûte plus cher* » — celui d'Osiris coûterait, aux conditions économiques de 1979, près de 50 000 francs, coût de l'uranium non compris — « *il dure en revanche plus longtemps* ».

J.-F. A.

(1) Des programmes autres que Caramel ont été lancés sur ce thème voici un peu plus d'un an.

(2) Il serait fait à La Hague ou à Marcoule. Une tête spéciale de dégainage serait installée. Mais, compte tenu des faibles quantités à retraiter, rien n'est prévu avant 1990.

Deux colloques

LES MÉFAITS DES DROGUES QUOTIDIENNES

• STOCKHOLM : le tabac et les marchands de mort

Patronnée par le gouvernement suédois et l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), la quatrième conférence mondiale sur l'usage du tabac et la santé a eu lieu du 18 au 21 juin à Stockholm. Les travaux auxquels participaient près de cinq cents délégués de soixante-dix pays ont porté sur trois thèmes principaux : la santé et la collectivité, l'action antitabac et la coopération internationale.

Les méfaits du tabac sont aujourd'hui bien connus. Globalement, les fumeurs ont environ 70 % plus de risques de mourir de maladie que les non-fumeurs. Chez les femmes, il est établi que l'usage du tabac pendant la grossesse peut affecter le fœtus. Les aspects purement médicaux du tabagisme avaient été largement discutés lors des trois premières conférences mondiales, notamment à New-York en 1975. Cette année, à Stockholm, l'accent a été mis sur le tabagisme dans le tiers-monde, qui prend des proportions inquiétantes en raison notamment de la grande publicité qui est faite dans ces pays pour le tabac. Plusieurs rapports, dont un de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), montrent que les sept sociétés multinationales qui contrôlent quelque 90 % du commerce des cigarettes dans le monde concentrent aujourd'hui leur activité et leur marketing dans les pays en voie de développement où les gouvernements n'ont encore pris aucune mesure pour limiter l'usage du tabac. Dans la presse, à la radio et à la télévision, les encarts et spots publicitaires vantant telle ou telle marque de cigarettes abondent. Fumer est assimilé à la réussite sociale, au succès auprès des femmes, à la virilité. Les produits vendus dans ces pays contiennent très souvent des taux de nicotine et de goudron (jusqu'à 33 mg) très élevés, qui ne seraient plus acceptés aujourd'hui aux Etats-Unis ou en Europe. Evoquant ce problème, le secrétaire général de la Conférence, le docteur Larf Ramstroëm a déclaré : « *Nous devons essayer de contrecarrer les méthodes de vente toujours plus sophistiquées employées par les multinationales du tabac dans le tiers-monde. La tuberculose, la malaria et d'autres maladies sont en voie de disparition. Le tabagisme et ses effets ne doivent pas prendre leur place. Les compagnies refusent d'admettre qu'elles sont les marchands de mort.* »

Au Bangladesh, 71 % de la population fume. En Malaisie, un paysan qui cultive le tabac gagne *deux fois plus d'argent* que son voisin qui cultive des céréales. En Indonésie, le tabac est l'un des principaux produits d'exportation : « *Réduire la production serait presque considéré comme un acte antipatriotique* », a déclaré le professeur indonésien Suliane Saroso. Le pouvoir direct et indirect des multinationales est tel que plusieurs journalistes africains présents à Stockholm indiquaient qu'ils ne pourraient pas mentionner ces problèmes dans leurs articles...

Les victimes du tiers-monde

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la nouvelle stratégie des sept grands du tabac s'explique par le fait que le nombre des fumeurs a tendance à se stabiliser dans le monde industrialisé. Les campagnes antitabac menées aux Etats-Unis et en Europe commencent à donner des résultats. On ne peut pas dire que la consommation ait baissé, sauf dans certaines professions, comme la profession médicale où l'on dénombrait 20 % de fumeurs en Angleterre en 1978 contre 43 % en 1963. Une chose paraît sûre : la consommation a cessé de progresser. Il est même devenu à la mode d'arrêter de *fumer* parmi les cadres en Europe. On remarque toutefois que les femmes ont *plus de difficultés* à renoncer que les hommes. Quinze pour cent seulement réussissent.

Aux Etats-Unis, l'année dernière, on a constaté que dans les lycées les fumeurs étaient en majorité des filles. Cela a amené le secrétaire américain à la santé publique, M. Joseph A. Califano, à déclarer : « *Nous ne devons pas relâcher notre effort, surtout auprès des jeunes, car nous pouvons être sûrs que l'industrie du tabac ne reculera devant aucun moyen pour contrecarrer l'action des autorités pour la santé. Cette industrie dispose de moyens économiques et publicitaires formidables. Il faut persuader les jeunes que la cigarette est le ticket pour le cancer.* »

Au cours de la conférence de Stockholm, à laquelle plus de trente pays du tiers-monde étaient représentés, quatre recommandations ont été adoptées pour les quatre années à venir :

1) Stabiliser la consommation du tabac dans les pays où *elle* continue de progresser ;

2) Encourager l'interdiction de la publicité pour le tabac ; elle l'est déjà aujourd'hui dans treize pays, l'O.M.S. espère qu'une trentaine d'autres auront *suivi* cet exemple d'ici à 1983 ;

3) Amener les gouvernements à consacrer une part importante de l'impôt sur les tabacs et cigarettes à l'information sur les méfaits du tabagisme ;

4) Accroître l'information intensive contre le tabagisme pendant les premières années d'école et sur les lieux de travail particulièrement exposés aux pollutions.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, « *il faut également changer les psychologies et amener l'homme à comprendre que, en réalité, ne pas fumer est le comportement social normal.* » Le thème de la Journée mondiale de l'O.M.S. en 1980 sera d'ailleurs : « *Le tabac ou la santé, à vous de choisir* ».

ALAIN DEBOVE.

• TOURS : la préparation d'un plan décennal de lutte contre l'alcoolisme

Les Français sont toujours les « *champions du monde* » de l'alcoolisme. Chaque famille française consacre aux boissons alcoolisées une part de son budget égale à ses dépenses en énergie. Pourtant dans notre pays la consommation d'alcool par adulte de plus de dix-huit ans a diminué de 20 % en vingt-cinq ans, alors qu'une tendance inverse se manifeste dans tous les autres pays du monde, notamment en Allemagne, où la consommation a augmenté de 40 % depuis 1970, et au Danemark, où un projet de loi prévoit la distribution de tickets de rationnement.

Les quatre cents participants du vingt-cinquième colloque international sur l'alcoolisme ont réfléchi à Tours, du 18 au 22 juin, sur ces constatations et sur les remèdes à apporter à l'alcoolisme, qui « *demeure le plus important et le plus préoccupant des fléaux sociaux* », a écrit M. Giscard d'Estaing dans un télégramme adressé aux congressistes. Le chef de l'Etat poursuivait : « *Il n'est pas digne d'une nation évoluée de se résigner indéfiniment à subir d'aussi profonds ravages. J'ai l'intention de demander à une haute personnalité du monde médical français de présider un groupe de travail qui sera chargé de préparer un programme décennal de lutte contre l'alcoolisme (1).* »

Les thèmes abordés par le congrès avaient été voulus non exclusivement médicaux par l'organisateur, le CIPAT (Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies). Si les auditeurs ont suivi avec intérêt la présentation de la technique de dépistage de l'alcoolémie à partir d'un examen sanguin pratiqué par l'équipe tourangelle du professeur Weil, ils se sont penchés aussi sur divers problèmes : l'alcoolisme et le travail, l'alcool et la femme ou l'enfant, ainsi que sur les aspects économiques et publicitaires du fléau.

Dix travailleurs sur cent

Le docteur Niveau, médecin chef des Houillères de Lorraine, a décrit son expérience de traitement en milieu de travail qui concerne deux mille cinq cents buveurs excessifs, soit 10 % d'effectif des Houillères, ce qui semble correspondre à une moyenne nationale. Pour les malades les plus atteints, le docteur Niveau a créé au sein de la mine un « atelier médical » qui lui a permis de stabiliser 50 % d'entre eux en ajoutant à l'ergothérapie la psychothérapie et l'action auprès des familles — dont l'importance a été soulignée au cours de ce colloque.

La dernière journée a été consacrée aux répercussions sur l'enfant de l'alcoolisme de la mère. Le professeur Seixas (Etats-Unis) a parlé du « *syndrome alcoolique fœtal* ». Il a observé dans de nombreux cas que les enfants nés de mère alcoolique étaient plus petits que la norme à la naissance, présentaient des risques plus grands de mortalité périnatale et accusaient une arriération mentale variable. Il a d'autre part affirmé : « *Le fait pour une femme de boire de l'alcool deux fois par semaine durant une grossesse, quelle que soit la quantité, peut provoquer un avortement spontané.* » Ces observations sont encore insuffisamment étayées, mais le professeur Manciaux, directeur du Centre international pour l'enfance, a pu conclure : « *Il existe un faisceau de présomptions et des données scientifiques certaines sur la toxicité de l'alcool pendant la grossesse.* »

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

(1) Le professeur Jean Bernard présidera ce groupe qui sera incessamment constitué.

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Les difficultés de la recherche

Un séminaire scientifique international, consacré à l'étude des relations entre la santé et l'environnement, s'est réuni du 19 au 21 juin, dans le cadre de la Mac Janett Fondation, à Talloires, près d'Annecy, dans le nouveau Centre d'études européennes de l'université américaine Tufts, établie dans un prieuré qui lui a été légué par un couple américain.

La grande majorité des travaux recensés sur le thème « Santé et environnement » concernent actuellement le cancer, bien que cette dernière maladie ne soit pas apparue, aux yeux des participants, comme un bon modèle d'étude à cause du nombre très important de facteurs en cause. Par exemple, on peut observer de grandes différences dans la répartition de nombreux cancers dans plusieurs pays du monde et même dans diverses régions d'un même pays ; et le principe de ces études consiste à tenter d'expliquer par des facteurs liés à l'alimentation, à la pollution de l'air et de l'eau ou aux radiations les différences observées.

Or, ces études ne donnent que des renseignements décevants et ne permettent pas de mettre en évidence des causes susceptibles d'être modifiées par des législations ou par des incitations auprès des usagers ou des industriels. En fait, la plupart des facteurs liés à l'environnement paraissent tous avoir un rôle bien moindre que ceux qui ont déjà été identifiés comme cancérogènes classiques, comme l'alcool, le tabac, et certains agents chimiques ou physiques bien connus (amiante, benzène, chrome, nickel...).

Une illustration de ces difficultés a été apportée par la présentation de deux études traitant de l'influence de la radioactivité naturelle en Bretagne et en Irlande sur la fréquence des cancers. En l'état actuel, ces enquêtes n'ont pas permis de démontrer que cette irradiation de faible intensité, due à d'importants massifs granitiques, avait la moindre incidence sur la fréquence d'apparition de tumeurs malignes.

Dans leurs conclusions, les rapporteurs ont insisté sur les nombreuses résistances qu'ils rencontraient au niveau tant des gouvernements, des industriels, que du public et même des syndicats dans l'étude de ces problèmes. Ils ont émis le vœu que les informations concernant le mode de vie et de travail puissent être recueillies dans de meilleures conditions et conservées un temps suffisant pour effectuer des études rétrospectives. Par exemple, ils ont souhaité, à l'unanimité, que les registres de paie des employés — seuls documents pouvant permettre d'établir les antécédents de travail — soient conservés au moins vingt ans pour être éventuellement utilisés dans l'étude de maladie à très longs délais d'opération.

Dr J.-F. LACRONIQUE.





UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LE TÉTANOS

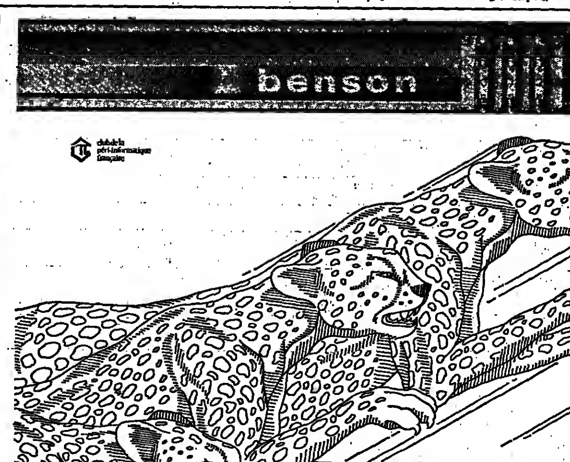
200 morts par an en France

La généralisation de la vaccination contre le tétanos permettrait d'éviter, chaque année, la mort — absurde — de plus de deux cents personnes, des souffrances inutiles et de graves infirmités définitives.

Or, la France, où fut découverte la plus efficace et la plus bénigne des vaccinations, est à l'avant-dernier rang dans ce domaine de la prévention en Europe (devant le Portugal). Une prise de conscience individuelle est nécessaire, pour remédier à cette situation et chacun doit s'enquérir, à cette fin, de l'état de son immunité contre le tétanos, aidé en cela par son médecin traitant.

Le professeur Sournia, directeur général de la santé au ministère de la santé et de la famille, a annoncé à la veille des vacances le lancement d'une campagne par le Comité français d'éducation pour la santé. Elle s'échelonnera sur cinq ans et mettra en œuvre des moyens importants afin de toucher l'ensemble de la population adulte, chez laquelle les cas de tétanos sont les plus fréquents, pour qu'à l'issue de cette période environ trente millions de personnes aient pu être vaccinées.

D'autre part, un guide prophylactique sera diffusé à l'ensemble des médecins et des professions de santé dès l'automne 1979. Une affiche reprenant les principaux éléments de ce guide sera apposée dans tous les services d'urgence. Enfin une « *carte de prévention du tétanos* » sur laquelle seront indiquées les dates des injections de sérum et de vaccin sera remise à chaque vacciné. Ce qui évitera les traitements répétés et inutiles.







LA PEINE DE MORT EN DÉBAT

Abolition, suspension, substitution...

La séance de l'Assemblée nationale de ce mardi 26 juin après-midi est consacrée à ce que la conférence des présidents et le gouvernement sont convenus d'appeler « un débat de réflexion et d'orientation sur l'échelle des peines criminelles ».

Ce débat ne porte pas seulement sur l'abolition de la peine de mort ou la suspension provisoire de la législation, mais aussi sur la création éventuelle d'une peine de substitution.

En 1975, 73 % des Etats membres des Nations unies maintenaient la peine de mort, véritable enjeu de ce débat, sans compter les pays divisés, comme les Etats-Unis, sur l'abolition de cette peine. Contrairement à une opinion parfois répandue, la France n'est pas le dernier bastion des partisans de la peine capitale. Sauf si l'on se réfère aux pays de tradition et de culture comparables. En Europe occidentale, seules les lois belge, grecque et irlandaise prévoient le maintien de la peine de mort pour les crimes de droit commun. Encore n'est-elle jamais appliquée en Belgique et en Grèce, et limitée aux seuls meurtres de policiers en Irlande.

Berceau des droits de l'homme et... de la guillotine, la France est l'un des tout derniers pays anti-abolitionnistes d'Europe, à l'exception de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires.

L'année prochaine doit se réunir le sixième congrès des Nations unies pour la prévention du crime, qui doit se pencher sur l'abolition de la peine capitale. Il serait fâcheux, estiment certains parlementaires, que la France figurât à ce moment-là dans le camp adverse avec le Chili du général Pinochet, l'Iran de l'ayatollah Khomeiny et le Nicaragua du général Somoza.

On dit certains hommes politiques, dont, semble-t-il, le garde des sceaux, favorables à une suspension provisoire de la peine de mort — pendant cinq ans par exemple — pour juger des effets de cette suspension sur la criminalité et préparer l'opinion à une abolition définitive. C'est la solution retenue par le Royaume-Uni en 1965, sur laquelle la France s'alignerait ainsi quatorze ans plus tard. D'autres secteurs de l'opinion seraient favorables au maintien de l'exécution capitale pour certains crimes et à sa suppression pour d'autres. La Suède a agi de la sorte il y a plus d'un siècle, abolissant successivement la peine de mort pour les détournements de fonds publics en 1823, les vols qualifiés en 1855 et l'infanticide en 1861 (1).

D'autres enfin, se référant aux exécutions récentes, estiment que la peine capitale est en train, comme en Belgique et en Grèce, de... mourir de sa belle mort, et qu'il n'y a par conséquent pas lieu, en rouvrant la querelle au Parlement, de diviser davantage l'opinion. La référence à ces deux pays n'est pas probante. S'il est vrai que, depuis le mois de mars 1977, tous les pourvois de condamnés à mort ont abouti, en France, à une cassation, la dernière exécution, celle d'Hamida Djandoubi, remonte à moins de deux ans, et la dernière condamnation à mort, celle de Norbert Garceau, par les jurés du Tarn, au 14 juin.

Aux yeux des anti-abolitionnistes, le maintien de la peine de mort serait indispensable pour ce que le chef de l'Etat a appelé un jour les « violences inadmissibles » : les rapts d'enfants, les prises d'otages suivies de meurtre, l'acharnement contre des personnes âgées, etc.

La multiplication des prises d'otages n'a incité aucun Etat abolitionniste à revenir sur sa décision, ni empêché l'Espagne de les rejoindre il y a un an. Un seul pays d'Europe occidentale a été sensible à cette nouvelle forme de criminalité, la Belgique, qui a récemment ajouté les prises d'otages aux infractions de droit commun passibles d'une peine de mort... jamais appliquée.

Certains Etats abolitionnistes maintiennent l'exécution capitale pour les crimes de guerre et de trahison. En particulier la Belgique, la Norvège et les Pays-Bas.

Le Parlement français a adopté à l'automne dernier une loi fixant à dix-huit ans le temps pendant lequel certains condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité ne peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle. C'est dire qu'en cas d'abolition les députés n'auraient pas à chercher très loin une peine de remplacement.

De telles peines, dites « de sûreté », n'existent pas dans les autres pays abolitionnistes. La libération d'un condamné à perpétuité intervient en moyenne au bout de dix ans en Norvège, au Danemark et en Suède. C'est dire que, en se contentant d'abolir la peine de mort, la France ne rejoindrait pas pour autant le camp des libéraux.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Certaines informations de cet article sont tirées d'un ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques Léauté, *Contre ou pour la peine de mort*, Librairie philosophique Jean-Vrin, 1979, 176 p., 44,85 F.

La législation dans les pays d'Europe occidentale...

	Législations	Usage	Exceptions
AUTRICHE	L'article 85 de la loi constitutionnelle du 1er octobre 1920 supprime la peine de mort, en temps de paix. Elle est totalement abolie en 1968.		
BELGIQUE	Le code pénal prévoit pour certains crimes la peine de mort.	La grâce est systématique. La dernière exécution a eu lieu en 1867.	
CONFEDERATION HELVETIQUE	La peine de mort a été abolie en 1974 pour les crimes de droit commun commis en temps de paix.		En temps de guerre, certains crimes prévus par le code pénal militaire.
DANEMARK	Abolie en 1920, la peine de mort était rétablie après la seconde guerre mondiale mais pas appliquée et définitivement abolie le 1er juin 1978.		
ESPAGNE	La peine de mort a été abolie en décembre 1978.		« *Si les lois militaires en disposent autrement en temps de guerre.* »
FINLANDE	Abolie en 1949 pour les crimes commis en temps de paix, la peine de mort a été définitivement abolie en 1972.		
GRECE	Le code pénal prévoit pour certains crimes la peine de mort.	La peine de mort n'est plus appliquée.	
IRLANDE	Depuis 1964, la peine de mort n'est applicable qu'aux meurtriers de policiers.		
ITALIE	La peine de mort a été abolie en 1944 pour les crimes commis en temps de paix, et définitivement abolie en 1948.		
LUXEMBOURG	La peine de mort qui était totalement tombée en désuétude a été abolie le 17 mai 1979.		
NORVEGE	La peine de mort est abolie depuis 1905.		Le crime de trahison est puni de la peine de mort, en temps de guerre (loi du 15 décembre 1950).
PAYS-BAS	Totalement abolie en 1870, la peine de mort a été rétablie en 1943 pour les crimes de guerre.		La peine de mort peut être prononcée par des tribunaux militaires ou des tribunaux spéciaux.
PORTUGAL	Abolie en temps de paix en 1867, la peine de mort a été définitivement abolie en avril 1977.		
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE	L'article 102 de la loi fondamentale de la R.F.A. du 23 mai 1949 abolit la peine de mort. Le code pénal militaire du 30 mars 1957 ne prévoit pas non plus cette peine.		
ROYAUME-UNI	En 1965 le « Murder act » a aboli la peine de mort pour une période expérimentale de cinq ans. En 1969, l'abolition définitive a été votée en Grande-Bretagne. Le 14 mai 1973, la peine de mort a été supprimée en Ulster. Le 11 décembre 1975, la Chambre des communes a refusé de rétablir la peine capitale pour les terroristes. Un nouveau débat aura lieu prochainement sur ce sujet.		
SUEDE	Abolie en 1921 pour les crimes commis en temps de paix, la peine de mort a été définitivement abolie en 1973.		

...et dans le reste du monde

AMERIQUE DU NORD	Le Canada a aboli la peine de mort en juillet 1976. Elle ne subsistait plus que pour les meurtres de policiers ou de gardiens de prison dans l'exercice de leurs fonctions. Aux Etats-Unis, huit Etats ont aboli la peine de mort — Hawaii, Iowa, Maine, Michigan, Minnesota, Oregon, Virginie-Occidentale, Wisconsin — quatre l'ont conservé uniquement pour les meurtres commis par des détenus condamnés à perpétuité, ou dans quelques cas exceptionnels — Rhode-Island, Vermont, Dakota du Nord, New-York. Les autres Etats l'ont conservée. Depuis 1967, quatre exécutions ont eu lieu aux Etats-Unis, la dernière en mai 1979.
AMERIQUE CENTRALE et AMERIQUE DU SUD	Quelques Etats — dont le Brésil et le Pérou — ont aboli la peine de mort après le Venezuela, premier pays à l'avoir supprimée officiellement en 1863. Cette peine subsiste néanmoins dans trois Etats mexicains sur trente-deux, au Chili, au Paraguay, en Bolivie, à Cuba, à Haïti, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Salvador et en Argentine, où elle a été rétablie dans la réforme du code pénal du 15 juillet 1976. La peine capitale est également prévue par des lois spéciales dans certains pays abolitionnistes comme le Brésil et le Pérou.
UNION SOVIETIQUE	La peine de mort abolie en 1917, rétablie, puis de nouveau abolie en 1920, a été remise en vigueur en 1932 « *contre les terroristes contre-révolutionnaires* ». Désormais, le code pénal prévoit que « *la peine de mort est maintenue de façon exceptionnelle en attendant son abolition définitive* ». Il semble que beaucoup de condamnations à mort soient prononcées chaque année et il est difficile de déterminer combien d'entre elles sont commuées en détention de quinze ans, la peine de détention la plus forte prévue par le code pénal.
AUTRES PAYS	La peine de mort est abolie en Israël — sauf en cas de génocide et sauf, depuis le 29 avril 1979, pour les actes terroristes les plus graves. En Nouvelle-Zélande, au Népal, dans deux Etats d'Australie sur huit, et en Inde — où deux maoïstes ont cependant été pendus en décembre 1975. En revanche, la peine capitale subsiste en Afrique, dans les pays Arabes, dans les pays d'Europe de l'Est, au Japon et en Chine. En Iran, depuis la révolution, trois cents personnes environ ont été exécutées. En République populaire de Chine, la peine de mort est appliquée mais on ne dispose d'aucune statistique à ce sujet.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Justice ou sécurité ?

L'organisation du débat sur l'« échelle des peines criminelles », mardi 26 juin, à l'Assemblée nationale, a retenu l'attention des commentateurs. Pour M. Raymond Bourgine, sénateur (CNIP) de Paris, directeur de *VALEURS ACTUELLES*, ce débat se réduit à « *une seule question : comment la société peut-elle protéger efficacement les innocents contre les criminels ?* »

« *L'argument majeur est celui-ci : n'apparaîtront jamais dans les statistiques les assassinats qui n'ont pas eu lieu parce que les assassins potentiels ont fait leurs comptes, ont pesé, d'un côté, les avantages ou les plaisirs du crime qu'ils souhaitaient commettre et, de l'autre, le danger de mort qu'ils couraient eux-mêmes. (...)*

« *Une seule victime innocente aurait-elle été sauvée grâce à cela que la peine de mort se justifierait.* »

Pierre Pujo partage ce point de vue dans *ASPECTS DE LA FRANCE*. « *Les fonctions primordiales de toute société,* écrit-il, *sont d'assurer aux citoyens la sécurité et la justice. Si elles ne sont plus remplies, la place est libre pour la loi de la jungle, pour l'anarchie. On a vu, ces dernières années, se développer le phénomène d'autodéfense. Il pourrait bien s'étendre encore si toute répression judiciaire devenait suspecte. (...) Le problème essentiel aujourd'hui en France n'est pas d'abolir la peine de mort, celle-ci devant en tout état de cause demeurer tempérée par l'usage du droit de grâce, mais de restaurer la confiance des citoyens dans la justice de leur pays.* »

Camille-Marie Galic affirme, dans *RIVAROL* : « *Ce que veulent nos « humanistes » — et ils s'en cachent à peine, — c'est la suppression de toute peine. Qu'elle sera fraîche et joyeuse la France où, à peine jugés (on se demande bien pourquoi il faudra encore prendre ce soin, d'ailleurs), les assassins seront à nouveau libres d'assassiner, de violenter, de torturer ! On nous dit, il est vrai, que les peines resteront « exemplaires » pour les « auteurs de crimes odieux ». Mais comment distinguer le criminel « odieux » de l'honnête surineur, la victime « innocente » de celle (policier, petit cadre, adulte dans la force de l'âge, etc.) qui n'a eu que ce qu'elle mérite ?* »

« Se cramponner au droit de tuer »

L'EXPRESS a organisé un débat entre Mme Michèle-Laure Rassat, professeur de droit pénal à l'université Paris-XII, et Me Georges Kiejman, avocat au barreau de Paris. « *Lorsque les abolitionnistes affirment que la peine de mort n'a pas d'effet dissuasif, ils n'en savent rien,* déclare Mme Rassat. *La masse des délinquants n'est pas homogène, ils ne réagissent pas aux mêmes incitations et aux mêmes freins. Si la peine de mort n'est certainement pas, d'une façon générale, dissuasive, elle peut cependant l'être pour certains.* »

Pour Me Kiejman, « *c'est aux partisans du maintien de la peine de mort de prouver sans cesse son utilité pour ne pas sembler se satisfaire d'une institution dont ils reconnaissent eux-mêmes qu'elle est un pis-aller* ». Il ajoute : « *Quand, dans un pays, est abolie la peine de mort, si, toutes les précautions étant prises pour tenir compte des autres facteurs de croissance ou de baisse de la criminalité, on ne voit pas surgir des criminels qui étaient jusque-là censés être freinés, inhibés par la peine de mort, c'est bien que celle-ci n'a pas eu d'effet dissuasif.* »

LE NOUVEL OBSERVATEUR signale que « *dans le petit livre* Contre ou pour la peine de mort *publié sous sa direction chez Vrin, le professeur Jacques Léauté, directeur de l'Institut de criminologie, montre clairement d'abord qu'il n'y a pas de rapport entre criminalité et peine de mort, ensuite que le problème de la peine de remplacement ne se pose plus depuis sept mois.* »

Il ajoute : « *Le 22 novembre 1978, en effet, le Parlement a créé un régime pénitentiaire de sûreté très rude, pouvant priver le condamné à perpétuité de toute possibilité de réduction de peine, de libération conditionnelle, de semi-liberté ou de permission de sortie pour une durée qui peut être fixée à dix-huit ans par la cour d'assises.* »

Le fait que le gouvernement ait refusé que le débat, à l'Assemblée nationale, porte dès maintenant sur la proposition de loi adoptée par la commission des lois, est analysé par Casamayor dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*. « *Il faut expliquer,* écrit-il, *l'acharnement des gouvernements à refuser, à repousser, à retarder l'abolition de la peine de mort. Ce serait pour eux, renoncer à l'idolâtrie qu'ils exigent des citoyens. Ils se cramponnent à leur droit de tuer. L'ombre de la peine de mort s'étend sur la répression tout entière et lui donne toute sa force, cette répression qui sert à cacher tant de carences. Le bras séculier a le privilège de pouvoir frapper jusqu'à la mort inclusivement. Le gouvernement s'abrite derrière une opinion mal informée et manipulée pour cacher qu'il n'ose pas rompre son lien avec la plus sanglante barbarie, comme si, ce cordon ombilical tranché, il craignait de suffoquer.* »

C'est l'avis de *ROUGE*, où David Miller ne voit dans la condamnation à la peine capitale prononcée le 14 juin dernier par la cour d'assises d'Albi à l'encontre de Norbert Garceau, meurtrier récidiviste, que des « *positions archaïques : la vengeance, œil pour œil, dent pour dent, sang pour sang ; l'élimination de l'asocial, assortie cette fois sans doute du regret que cela n'ait pas été fait la première fois* ».

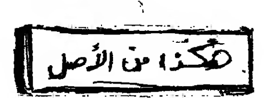
« *Faut-il vraiment s'étonner des atermoiements du gouvernement ?* », demande Jean-Loup Reverier dans *L'UNITE*. Il poursuit : « *Convaincu de ce que la majorité des Français souhaite le maintien de la peine de mort, Valéry Giscard d'Estaing ne veut prendre aucun risque. Elu d'une... courte tête à la présidence en 1974, il sait que chaque voix comptera en 1981. Quelques têtes d'assassins menacées font-elles le poids lorsque sa réélection est placée dans l'autre plateau de la balance ?* »

Si la peine de mort est abolie, cet automne, par l'adoption d'un projet de loi que le gouvernement déposerait après le débat de ce mardi, la question qui devra être en même temps résolue est celle de la « peine de remplacement ».

« *Le système de la longue peine paraît assez satisfaisant, et c'est un argument en faveur des abolitionnistes,* note Jean-Marie Pontaut dans *LE POINT*. *Si l'on en croit une récente étude du ministère de la justice portant sur cent soixante-neuf prisonniers libérés entre 1968 et 1972, après plus de quinze ans de détention, dix-neuf seulement — soit 11,2 % — sont retournés en prison. Aucun n'a tué. Mais, depuis, deux autres libérés se sont livrés à des actes très graves : Henri Pesquet, condamné à perpétuité pour meurtre, prisonnier modèle, a profité de sa liberté pour tuer sa propre femme et l'amant de celle-ci ; Norbert Garceau, qui avait déjà assassiné en 1952 une jeune fille pour la violer, a, après dix-neuf ans de prison, étranglé en 1978, dans les mêmes conditions, une jeune femme de vingt-huit ans. Il vient d'être condamné à mort le 14 juin par la cour d'assises du Tarn.*

« *Les condamnés à la peine capitale — auteurs souvent de crimes odieux ou sanglants qui choquent l'opinion — ne sont généralement pas des malfaiteurs professionnels et sont souvent des détenus modèles.* »

هكذا من الأصل



UNE PSYCHANALYSE DE LA RÉPRESSION

« LE DÉSIR DE PUNIR », de Thierry Levy

Désir de punir ? Plaisir de punir. « *Le châtiment*, écrit Thierry Levy, en exorde à son beau livre(1), *est l'ambition insatiable du plaisir.* » Et c'est *dans le corps* que le châtiment trouve sa pleine jouissance. « *La chair appelée par l'esprit à se détruire.* » La mise à mort, la torture, la prison, ne sont ainsi que les variations du plaisir social, confisqué ou exprimé par le pouvoir. Ainsi commence une psychanalyse de la répression.

Livre touffu, abstrait, qui plonge dans l'histoire, dissèque notre conscience collective, sans la moindre concession au lecteur pour lui plaire ou pour l'aider. *Thèse*, au vrai sens du terme, c'est-à-dire construction sur un parti pris : postulant que toute répression est arbitraire, et injuste, que l'« *acte de juger est de toutes les péripéties sociales la plus cruelle et la plus absurde* », que le progrès en matière de justice « *ne consiste pas à en faire toujours plus, mais toujours moins* ». La mort de la prison, la disparition du juge, sont au bout du chemin dont Thierry Levy, après Michel Foucault, mais autrement que lui, défriche les voies.

La part la plus originale de ce livre est peut-être celle où Thierry Levy explique comment la théorie de la « responsabilité *personnelle* » (*l'homme conscient* et libre doit répondre de ses fautes) chassée du droit civil s'est réfugiée dans la répression pénale. La deuxième moitié du dix-neuvième siècle, la première moitié du vingtième siècle, ont été contraintes d'évacuer l'idée bourgeoise que la réparation civile était liée à la faute : parce que le développement des accidents du travail et des accidents de la circulation ont mis en évidence que le *besoin social* était non la sanction mais la *réparation* ; parce que la technique de l'assurance a permis à chacun de se décharger du prix de ses fautes civiles. Ainsi, tandis que le droit moderne de la réparation se séparait de son fondement « moral », la justice pénale se l'attribuait comme un *trésor*. Absurde division qui distingue justice pénale et justice civile — lesquelles remplissent la *même tâche* sociale, au service des mêmes intérêts ; odieuse division, qui permet à la justice pénale, appuyée sur la *médecine*, de distinguer arbitrairement les « responsables et les « irresponsables » de « réprimer » au nom de la liberté : satisfaire le désir de punir sous l'habillage vertueux d'une règle morale.

Ce qui sert de transition à Thierry Levy pour examiner la répression contemporaine et y observer l'existence de ce qu'il appelle le « privilège pénal » : la répression, la prison, sont certainement les privilèges des déshérités de la société. Les chiffres sont implacables. Sur 12 728 hommes condamnés à la détention au 1er janvier 1975, 6 252 étaient des condamnés pour *vol*. Si l'on ajoute aux vols les vols qualifiés (1 193 détenus), les meurtres (686 détenus), les viols *sur mineurs* (460 détenus), *on atteint 75 % de la population pénitentiaire*. L'évidence est que la prison est une répression réservée à *certains délits*, tandis qu'elle reste exceptionnelle pour les délits constituant la « délinquance astucieuse ou intellectuelle », ou encore pour les délits « bourgeois » (de l'homicide par imprudence, risque pris par le conducteur de toute voiture, à la fraude fiscale, erreur excusable de tout nanti). Il faut préciser : la prison est réservée à *certains délinquants*.

Thierry Levy démontre, chiffres en main, que la classe ouvrière est surreprésentée en prison, tandis que la classe bourgeoise y est à peu près absente, quoique le coût social de la *délinquance bourgeoise soit* beaucoup plus important que celui de la délinquance ouvrière (le coût social de la délinquance économique est plus de dix fois supérieur au coût des « atteintes contre les biens » constituées par le vol et les délits similaires). Ainsi la prison, loin de réparer les injustices sociales, a-t-elle pour vocation de les aggraver. *Justice de classe* ? Bien sûr. Le juge, si honnête qu'il soit, juge excusables les infractions qu'il pourrait commettre, et odieuses celles dont il est incapable : il pourrait se conduire en chauffard, il pourrait, à la rigueur, *commettre une infraction économique* ; il ne pourrait attaquer une banque. Le juge condamne *ce qui est différent*.

Injuste, la prison est aussi nocive : Thierry Levy constate qu'elle ne produit que des effets mauvais : école de la révolte, du désespoir, et bien sûr de la récidive. Reste à annoncer — et préparer — « la mort de la prison » : déjà sa place s'est beaucoup réduite dans la panoplie des *armes sociales*. *Son avenir est sa disparition*. La thèse de Thierry Levy s'affirme ici, dans sa force, mais aussi dans sa fragilité.

Le pouvoir judiciaire, le pouvoir répressif, sont bien sûr aussi détestables que le pouvoir politique lui-même. Mais comment faire pour les abolir ? Thierry Levy ne le dit guère. Il observe en terminant que la question est préoccupante de savoir « *si la mort de la prison n'est pas liée à l'apparition d'un réseau de contrôles sociaux qui ne laisseront plus une parcelle de notre vie personnelle à l'abri des investigations publiques* ». Essentielle *question*. *De la même manière* que l'on prétend aujourd'hui remplacer la peine de mort par une peine perpétuelle — autre forme de destruction, plus sophistiquée, à certains égards plus cruelle — la mort de la prison pourrait bien se payer d'un réseau de contraintes invincibles, d'une surveillance sans défaillance d'un anéantissement si parfait de la liberté qu'il n'y aurait plus place pour la moindre délinquance. De ce progrès menteur, on aperçoit, ici ou là, les signes précurseurs.

On *n'en finirait pas de discuter* avec l'auteur, de le suivre, de s'opposer à lui. C'est un livre merveilleux d'intelligence et de courage intellectuel, une rare alliance de la réflexion et de la conviction. C'est un livre nécessaire. Pour les princes qui nous gouvernent et qui vivent, apparemment tranquilles, dans l'ordre répressif qui les défend. Pour les juges qui *croient* juger, et ne voient pas que leur « vertu » et leur « conscience » sont modelées, exploitées, pour servir le gouvernement d'une classe, sinon d'une caste. Pour chacun d'entre nous, indifférent à l'ignoble régime des prisons. En un temps où les intellectuels s'acharnent à s'accuser eux-mêmes de n'avoir pour guide que la vanité, la mode, ou l'argent, voici un livre qui réconforte. Autant qu'une méditation, il est un acte politique au meilleur sens. Sont rayonnants tant d'audace, de force calme, d'amour pour une justice vraie.

JEAN-DENIS BREDIN.

★ Fayard éd., 268 p., 39 F.

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

L'examen des attentats commis et revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), contre la sous-station S.N.C.F. d'Asnières (le 16 juillet 1977) et la gare de Villepinte (dans la nuit du 25 au 26 décembre 1977) a clos, lundi 25 juin, le premier volet du procès des nationalistes corses qui comparaissent depuis le 14 juin devant la *Cour* de sûreté de l'Etat (1). Les témoins cités par l'accusation défilent désormais devant la barre ; à partir du mercredi 27 juin, la Cour devrait pouvoir entendre les nombreux témoins cités par la défense, dont le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, le docteur Edmond Simeoni, président de l'Union du peuple corse (U.P.C.), et M. Leo Michelli, ancien résistant et membre du P.C.F.

LA RUPTURE

C'est un étrange procès que celui de ces vingt et un Corses jugés par la *Cour de sûreté de* l'État pour association de malfaiteurs et atteinte à l'intégrité du territoire national — c'est le lot commun minimum. Un étrange procès, d'abord parce que certains des accusés n'ont véritablement à répondre d'aucun fait précis. Ainsi MM. Alain Stuart, vingt-six ans, étudiant, Auguste Tirroloni, trente et un ans, préparateur en pharmacie, et Jean-Jacques Mondoloni, quarante-quatre ans, professeur de philosophie, ne sont-ils l'objet que de la suspicion du *ministère public qui les englobe*, plus ou moins directement, dans la sphère du mouvement indépendantiste F.L.N.C.

C'est donc à juste titre que M. Claude Allaer, président de la Cour, a parlé de poursuites sur la base de « *deux inculpations d'ordre général* »... A juste titre, aussi, que Me Jean-Denis Bredin — seul avocat non corse parmi ses vingt confrères — a fait remarquer que « *la participation intellectuelle n'est pas constitutive d'un chef* d'*inculpation* (...) *à moins d'inventer le crime de relations intellectuelles* ».

Mais le procès des « 21 » est aussi étrange — plus fondamentalement — par la rupture qu'il marque publiquement et de manière définitive, sans doute, avec la revendication régionaliste, née en Corse dans les années 60, puis avec celle d'autonomie. Les membres du F.L.N.C. qui comparaissent aspirent, en effet, à l'indépendance et ne démordent pas d'un pouce, dans leurs déclarations, de cette exigence.

Depuis le 14 juin, ils sont seize sur vingt et un à se déclarer hautement militants du F.L.N.C. ou « frères combattants ». Ensemble, ils revendiquent tous les attentats qui ont pu être « signés » par leur mouvement, mais refusent de s'expliquer sur les détails. Car, pour eux, ces faits ne doivent pas constituer le fond du débat. Plus encore, ils ne sauraient être jugés valable*ment, ou jugés tout court*, par une justice qu'ils ne reconnaissent pas.

En clair, les seize militants du F.L.N.C. récusent l'étiquette de « malfaiteurs » que leur a décernée le ministère public en application de la loi et celle de « terroristes » qu'emploie volontiers l'avocat général, pour n'admettre que la dénomination de « politiques ». « *Nous n'avons pas à vous répondre*, ont-ils sans cesse déclaré, *car nous ne sommes coupables de rien. Nous ne reconnaissons pas votre justice. Nous sommes corses. Nous sommes des militants* du « *Fronte di liberazione nazionale di a Corsica* » *et nous en sommes fiers.* » Fiers parce que, pour eux, le F.L.N.C. représente comme le point avancé de la Corse, et qu'ils sont farouchement nationalistes.

Schématiquement, on peut dire que *certains exaltent leur nationalisme* de manière plus « positive » que d'autres. Ainsi M. Guy Pancrazi, vingt-six ans, parle-t-il avant tout du « *lien charnel* » qui lie le peuple corse. Son discours est « pro-corse » avant d'être « anti-français ». Mais M. Pancrazi, comme tous ses camarades, ne tarde jamais non plus à s'opposer au continent en *faisant le procès de la France*. Et là, la cassure est complète. Pour les nationalistes du F.L.N.C., l'Etat français — après avoir rabaissé la langue et la culture corses au rang de patois et de folklore — aurait en effet décidé sciemment, autrement dit programmé, « *la destruction du peuple corse* ». La réponse du F.L.N.C., on le sait, passe par le choix *des armes*.

A coup sûr, l'analyse du F.L.N.C. ne brille pas uniformément *par sa subtilité* et tient souvent du discours militant où les assertions valent preuves. Elle repose cependant sur des données géographiques, historiques et économiques, qu'aucun Corse ne tient globalement pour nulles.

Il reste que le F.L.N.C. s'est constitué un corps de doctrine pour *le moins* « *tiers-mondisant* ». « *Indépendance* », « *colonialisme* », « *colons* », sont les mots qui reviennent le plus fréquemment dans ses *déclarations*. La référence algérienne y est constante ; celle de l'Indochine aussi. Cela dit, la première est la plus vive, et le sigle F.L.N.C. le dit assez. « *Vingt mille Français tués, deux cent mille blessés, un million d'Algériens morts, trente-sept mille harkis livrés au massacre... Je n'ai pas envie de voir cela en Corse* », a déclaré, lundi 25 juin, M. Mondoloni.

Le dialogue ne serait donc plus de mise. Ce serait, presque, la guerre. Les faits démontrent cependant le contraire, tant il est vrai que les mots et les choses ne correspondent pas toujours.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Les actions de commando contre la base *aérienne de Solenzara* et contre Fort-Lacroix feront l'objet d'une audience distincte immédiatement après ce procès.

● *Appel à une manifestation à Bastia*. — Plusieurs organisations politiques et syndicales ont appelé la population de Haute-Corse à manifester, le vendredi 29 juin à Bastia, « *pour la défense des libertés* ». Le parti socialiste, l'Union du peuple corse (autonomiste), la C.F.D.T., la C.G.T.-F.O., le C.D.J.A., la F.D.S.E.A. et d'autres organisations professionnelles entendent réclamer « *la libération immédiate des emprisonnés politiques* » et la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat. Dans le communiqué annonçant cette manifestation, ces organisations affirment qu'elles rejettent « *le recours à la violence comme moyen d'action* ».

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Le parquet fait appel de l'ordonnance de mise en liberté d'un manifestant du 23 mars.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit examiner, le 29 juin, la demande de mise en liberté présentée par Mes Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen, en faveur de M. Georges Croissant, vingt et un ans, étudiant en arts plastiques, un manifestant du 23 mars écroué à Fresnes depuis le 25 mars sous les inculpations de violences à agent avec préméditation et port d'arme. Le parquet a, en effet, fait appel à l'ordonnance de mise en liberté de M. Alain Vernier, juge d'instruction, rendue lundi 25 juin.

Le 3 avril, la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris siégeant en audience des flagrants délits s'était déclarée incompétente en déclarant que les faits qui étaient reprochés à Georges Croissant — avoir gravement blessé à la gorge le garde mobile Fournier avec une gouge de sculpteur qui avait été découverte montée à l'intérieur de sa poche — avaient un caractère criminel. Le parquet avait aussitôt décidé d'ouvrir une instruction qui fut confiée à M. Vernier (*le Monde* du 5 avril).

L'information aurait permis d'établir que cette gouge, dont M. Croissant se sert quotidiennement pour ses études, se trouvait démontée dans sa poche, que M. Fournier n'a nullement été atteint à la gorge, mais au menton, par des coups que lui assenait un manifestant armé d'une chaise, que le signalement de M. Croissant ne correspond guère à celui de l'assaillant de M. Fournier tel qu'un collègue de ce dernier l'a décrit. M. Croissant a, en effet, les cheveux bouclés coupés à hauteur des oreilles et portait une veste de ville marron ; tandis que l'agresseur avait les cheveux tombant jusqu'aux épaules et une veste brune en toile. D'autre part, selon les experts, il n'y a aucune trace de sang sur la gouge.

Enfin, plusieurs témoins ont affirmé que M. Croissant, sympathisant communiste et non « autonome », ne s'est livré à aucune violence au cours de cette manifestation à laquelle ils ont participé avec lui.

Sept ans de prison pour un médecin trafiquant de haschisch.

Le tribunal de grande instance de Toulouse vient de condamner à sept ans de prison le Dr Richard Hurpy, médecin à Fleurance (Gers), âgé de trente-quatre ans, arrêté en juillet 1978 par la brigade des stupéfiants de la police judiciaire de Toulouse avec trois de ses complices (*le Monde* du 3 août 1978).

Ce médecin généraliste s'était présenté au deuxième tour des élections municipales de mars 1977 sur une liste d'union de la gauche, battue par la liste de M. Maurice Mességué se réclamant de la majorité présidentielle. Le Dr Hurpy faisait de fréquents voyages outre-mer, en particulier en Afrique noire et au Maroc, à Casablanca. Avec la complicité d'un sous-brigadier de police, M. Mustapha Bakhti, récemment arrêté par la Sûreté marocaine, il avait réussi à faire passer en France, dans la carrosserie de sa voiture, une cinquantaine de kilos de haschisch. Cette drogue avait alimenté plusieurs réseaux de la région toulousaine grâce aux services de Christian Gallo (condamné à cinq ans de prison), François Lavanoux et Michel Magnin (dix-huit mois de prison chacun dont six avec sursis). — *(Corresp. rég.)*

PLASTIQUAGE CHEZ LES « AUTONOMES »

Les « autonomes » ont eu droit aux mêmes égards que les victimes ordinaires de plastiquages. M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris, s'est, en effet, rendu, dimanche 24 juin, au numéro 3 de la rue du Buisson-Saint-Louis, à Paris (10e arrondissement). Comme les pompiers et les enquêteurs de la brigade criminelle, il a pu constater les dégâts causés par un engin explosif au local de la société de presse Alternative sociale : une cage d'escalier soufflée, la cour intérieure de l'immeuble donnant sur un garage endommagée (nos dernières éditions).

Près de quarante-huit heures après cet attentat ses auteurs ne l'ont toujours pas revendiqué. A moins qu'une inscription crayonnée sur un mur (« France-Italie, un seul combat contre les rouges. Noyaux armés révolutionnaires ») ne soit prise pour une signature. Alors, tout serait limpide. Le plastiquage serait l'œuvre d'un groupuscule d'extrême droite italien déjà connu dans la péninsule pour de nombreux attentats criminels (le Monde du 19 juin).

Pour autant, rien n'est sûr — et surtout pas l'origine italienne des plastiqueurs. Certains observateurs évoquant ainsi — mais sans aucune certitude, — l'hypothèse d'un « règlement de comptes », la mouvance autonome n'étant pas épargnée par les querelles et les divisions. Depuis 1976, le local Alternative sociale sert de lieu de réunion à des militants de l'ultra-gauche. Louée à l'origine par les rédacteurs de la revue théorique Camarades, aujourd'hui disparue, cette grande salle est à présent utilisée par la coordination des collectifs parisiens autonomes. Le 3 de la rue du Buisson-Saint-Louis est en fait, le rendez-vous de la branche dite « organisée » de l'autonomie. — L. G.

● *Après l'inculpation pour viol de deux policiers de Lyon* (*le Monde* du 26 juin), la fédération C.G.T. de la police déclare : *« Un nouveau scandale vient d'éclater dans la région lyonnaise, jetant une fois de plus le discrédit sur l'ensemble des fonctionnaires de police. L'immense majorité des policiers honnêtes est indignée devant le crime commis par un groupe de gardiens de la paix en tenue, s'adonnant à des violences sexuelles pendant l'exercice de leur mission.*

« La fédération de la police C.G.T. condamne sans réserve un tel acte et demande que les auteurs soient rapidement jugés. Dans une période où le ministre de l'intérieur estime que la police a été diffamée au lendemain des événements du 23 mars, plutôt que de s'acharner sur des militants syndicaux de la C.G.T., il devrait méditer sur les véritables responsables qui concourent à jeter le déshonneur sur notre fonction. »

Des magistrats prennent la défense du directeur de la maison d'arrêt de Grenoble.

Trente-deux magistrats du tribunal de grande instance de Grenoble font part dans une lettre adressée au ministre de la justice, M. Alain Peyrefitte, de leur « *vive émotion* » à propos du fait que la presse ait pu rendre compte des poursuites disciplinaires contre M. Jean-Pierre Jesson, directeur de la maison d'arrêt de Grenoble à Varces (Isère) (*le Monde* des 14 et 20 juin) avant la conclusion de la procédure.

Les magistrats font observer que c'est le ministre de la justice qui, en l'espèce, décide de la sanction lors que le conseil de discipline n'émet qu'un avis. « *Dès lors*, écrivent-ils, *publier cet avis, avant même que le garde des sceaux ne se soit prononcé, procède de la politique du fait accompli. Politique d'autant plus grave en l'occurrence qu'elle aboutit à ruiner de façon irrémédiable l'autorité que doit nécessairement exercer un directeur d'établissement pénitentiaire sur les détenus. (...) Il est pour le moins choquant que la présomption d'innocence (...) se trouve bafouée.* »

Les magistrats précisent que si des surveillants de la prison de Varces ont bien aidé M. Jesson à restaurer une maison dont il est propriétaire, « *c'était en dehors du service et pendant les week-ends* ». Ils indiquent que le directeur n'était pas poursuivi pour avoir laissé pénétrer n'importe qui dans son établissement, mais pour y avoir admis des membres d'une association habilitée (le GENEPI), alors que les dossiers de certains d'entre eux étaient encore incomplets. Les magistrats notent aussi qu'aucune négligence dans la sécurité de la prison n'est reprochée à M. Jesson.

Certains magistrats de Grenoble s'étonnent, enfin, de l'installation à la prison de Varces, depuis le 18 juin, d'un « directeur intérimaire » nommé pour quinze jours, alors qu'aucune mesure de suspension n'a été pour l'instant notifiée à l'actuel directeur. — *(Corresp.)*

● *Un bébé de cinq mois*, le petit William Chupin, a été enlevé lundi 25 juin après-midi sur le parking d'un grand magasin, dans la périphérie de Cholet (Maine-et-Loire). Le bébé se trouvait dans la voiture de sa nourrice, qui avait laissé une vitre ouverte et s'était absentée quelques minutes. Une femme d'une trentaine d'années aurait alors ouvert la portière et enlevé l'enfant. D'après les enquêteurs, il s'agirait d'un « *enlèvement affectif* », sans demande de rançon, car les parents du bébé sont de condition modeste.

ÉDUCATION

QUINZE MOIS AU MINISTÈRE

M. Christian Beullac estime « avoir tenu le cap »

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, estime « avoir bien tenu le cap » *qu'il s'était fixé en arrivant au ministère : pratiquer* « une politique de vérité qui oblige à ne jamais se dissimuler les difficultés, à ne pas se payer de mots et n'annoncer que ce que nous sommes sûrs de pouvoir faire ». *Ainsi a-t-il présenté, lundi 25 juin, le bilan de ses quinze mois d'action Rue de Grenelle, déclarant, d'autre part, qu'à ses yeux* « un certain consensus se manifeste » *pour affirmer qu'* « il faut développer chez les jeunes un certain nombre d'exigences et de valeurs : sens de l'effort, courage, volonté de se dépasser, émulation, respect de l'autre, solidarité, etc. »

● L'APPLICATION DE LA REFORME HABY : M. Beullac a confirmé qu' « *elle se poursuit malgré les inévitables difficultés tenant à la nature des choses* » ; elle serait appliquée, en septembre prochain, aux classes de quatrième des collèges. Un effort sera fait en faveur de la pédagogie de l'approfondissement.

● LA FORMATION DES MAITRES : le plan de rénovation de la formation des instituteurs (*le Monde* du 27 avril), caractérisé par l'allongement à trois ans des études conduisant à un diplôme d'études universitaires générales (DEUG) et au certificat d'aptitude pédagogique (C.A.P.), « *a obtenu un consensus de tous nos partenaires et de l'opinion* ». La formation continue des instituteurs, commencée en 1972, « *sera poursuivie en fonction des objectifs de la nouvelle formation initiale* ».

Un plan d'ensemble est à l'étude à l'intention des maîtres du second degré. Dès la prochaine rentrée scolaire, « *nous développerons, de façon substantielle, les stages de formation continue* » pour les professeurs enseignant dans le premier cycle (de la sixième à la troisième).

● L'EDUCATION CONCERTEE, « *qui implique une étroite coopération entre l'école et les entreprises* », sera mise en œuvre à la prochaine rentrée pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP). L'apprentissage sera « *poursuivi et encouragé sous la tutelle du ministère de l'éducation* ».

● LES RYTHMES SCOLAIRES : le Conseil économique et social déposera un second rapport avant la fin de 1979. Les recteurs, qui, à partir de la rentrée 1980, devront décider du calendrier des vacances dans leur académie, ont procédé à « *de très larges consultations* ».

● LE « REDEPLOIEMENT » : le ministre préfère désormais l'expression « *meilleur emploi des moyens* ». Selon M. Beullac, « *il n'est pas sérieux de laisser croire que nos ressources budgétaires peuvent continuer d'augmenter malgré la crise mondiale de l'énergie et la diminution des effectifs scolaires* ».

A la rentrée de septembre, trois mille cent trente-cinq postes supplémentaires seront créés « *surtout pour les lycées* », où sont attendus quelque huit mille élèves de seconde de plus qu'à la rentrée de 1978.

Quant aux maîtres auxiliaires, vingt mille cinq cents ont été titularisés entre 1975 et 1979. Titulariser les trente-cinq mille qui subsistent « *fermerait toute autre possibilité de recrutement par concours* ». Le ministre a reconnu qu'aucune décision n'est prise pour l'instant.

Les élections à la commission administrative du SNES

LÉGER RECUL DE LA TENDANCE MAJORITAIRE

Les adhérents du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) viennent d'élire la nouvelle commission administrative de leur syndicat. Seulement 54 400 syndiqués ont pris part au vote, alors que le SNES revendiquait 80 124 adhérents lors de son dernier congrès (*le Monde* du 5 avril).

La tendance Unité et action (où l'influence des communistes est prépondérante), majoritaire dans ce syndicat avec 62,09 % des voix, perd 1,81 % par rapport au précédent scrutin, qui avait eu lieu en 1977. La tendance Union pour l'indépendance, la démocratie et la rénovation du SNES (proche du P.S. et de la direction de la FEN) obtient 15,58 % (14,79 % en 1977). La tendance Ecole émancipée - Rénovation syndicale gagne aussi quelques voix avec 15,33 % au lieu de 14,51 % en 1977. La quatrième tendance, Unité pour le SNES aux syndiqués (UPSAS ou FUO, animée par les trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste), obtient 6,98 % des voix (7 % en 1977).

Dans un communiqué, la direction du SNES précise que « *la nouvelle commission administrative a confié l'ensemble des responsabilités exécutives à des militants Unité et Action dont la diversité garantit une orientation véritablement syndicale et indépendante, au service de tous les personnels du second degré* ».

M. Etienne Camy-Peyret a été réélu secrétaire général et M. Gérard Alaphilippe secrétaire général adjoint.

Après la démission des représentants syndicaux aux commissions paritaires d'Aix-Marseille

LE RECTEUR DÉSIGNE DES REMPLAÇANTS PAR TIRAGE AU SORT

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le SNES des Bouches-du-Rhône vient de rendre publique une lettre du recteur d'académie, M. Yves Durand, annonçant que de nouveaux membres seraient désignés par tirage au sort pour siéger aux commissions administratives paritaires académiques. Le 14 juin, les représentants syndicaux appartenant au SNES (FEN) ou au SGEN-C.F.D.T. avaient démissionné pour protester contre la décision du recteur de sanctionner, par une baisse de leur note administrative, quelque deux cent trente professeurs agrégés, certifiés ou enseignants de LEP (ex-CET) à qui l'on reprochait d'avoir participé à une grève tournante au cours du mois de mars (*le Monde* du 20 juin). La lettre du recteur précise qu'à la suite de cette démission « *il a été procédé devant huissier à la désignation de nouveaux membres conformément aux dispositions du décret n° 59 307 du 14 février 1959* ».

Pour le syndicat, cette lettre qualifiée d'« *ubuesque* » est une atteinte au droit syndical. « *M. le recteur pense-t-il que les professeurs qu'il a ainsi désignés vont accepter de venir siéger pour condamner leurs collègues coupables d'avoir fait grève* » et « *pour cautionner un coup de force contre les droits syndicaux élémentaires ?* », s'interroge le SNES, qui appelle tous les professeurs informés de leur désignation, à se mettre en rapport avec leur syndicat.

Quant au S.N.E.T.P.-C.G.T., qui représente les enseignants de LEP et dont les élus à la commission paritaire ont refusé de siéger, mais n'ont pas démissionné, il fait valoir que le préavis de grève ayant été régulièrement déposé pour la semaine du 26 au 31 mars, la sanction contre les grévistes est « *illégale* ».

JEAN CONTRUCCI.

Le baccalauréat dans la région parisienne

LA CORRECTION DES ÉPREUVES D'HISTOIRE : ZÉRO POUR QUI A CONFONDU NATIONS UNIES ET ÉTATS-UNIS

« *Aucun candidat ne sera pénalisé pour avoir pris le premier sujet* », a précisé M. Maurice Niveau, directeur de cabinet de M. Beullac, ministre de l'éducation, en réponse aux interrogations suscitées par le choix d'une des questions à la limite du programme (« L'organisation des Nations unies ») proposée en histoire au baccalauréat de l'académie de Paris-Créteil-Versailles (*le Monde* du 23 juin).

La commission d'harmonisation des corrections d'histoire et géographie a adressé, le 25 juin, la note suivante aux correcteurs : « *Considérant que le sujet d'histoire n° 1 est difficile à traiter, la commission propose de mettre en valeur les copies qui : 1) ont établi une relation entre la Société des nations et les Nations unies ; 2) ont su présenter les circonstances de la naissance de l'ONU ; 3) ont évoqué les grandes lignes de son fonctionnement.*

« *Les copies ayant étudié les Etats-Unis au lieu des Nations unies méritent la note zéro. Celles traitant de la S.D.N. mériteront une certaine indulgence dans la mesure où des liens auront été établis avec l'ONU.* »

Enfin, la note rappelle que l'épreuve d'histoire et géographie est jugée par « *une appréciation globale* » portant sur les deux dissertations.

RELIGION

Une controverse sur le sacerdoce

Le Père Manaranche s'élève contre les positions du Père Duquoc

Dans la revue *Communio* (1) de juillet-août, le Père André Manaranche engage une controverse, à propos du sacerdoce, avec le Père Christian Duquoc. Répondant à l'article que ce dernier a publié dans *Etudes* (*le Monde* du 23 février 1979), le Père Manaranche estime que le Père Duquoc « *discrédite l'enseignement du magistère sur le sacerdoce* ». C'est pourquoi il relève le gant dans la revue *Communio* où, à défaut de son confrère théologien, se retrouveront tous ceux qui se voilent la face devant les efforts tentés actuellement en Occident pour renouveler la conception traditionnelle du prêtre, ainsi que l'image que s'en font les laïcs allergiques à certaines évolutions.

Selon le Père Manaranche, il arrive au prêtre d'avoir « *honte de lui-même* », honte d'être envoyé comme Jésus a été envoyé, honte de célébrer l'Eucharistie ; il a peur de sa différence ; il n'ose plus être père et faire son office de rassembleur, à la limite, il devient « *un fonctionnaire païen assermenté de son ethnie et bénisseur docile de tous ses combats.*

« *La suppression du célibat vient dans ce contexte donner le coup de grâce ; elle détruit toute idée de consécration, toute idée aussi de disponibilité.* » On obtient en fin de compte un « *ministère au rabais* » qui suscite, précise-t-on, l'indignation d'un Jean-Luc Marion refusant « *une braderie où ne sont vendues en « promotion » commerciale que des grandes marques dégriffées* ».

Après avoir énuméré les « *hésitations théologiques* » et les « *ambiguïtés pastorales* », l'auteur affirme ne pas vouloir se cramponner à des modèles mais seulement éviter que la capacité d'inventer néglige « *l'enracinement dans la foi* ». Il regrette, d'autre part, que le dernier document de Jean-Paul II sur le sacerdoce ait été souvent mal accueilli.

Les *Etudes*, quant à elles, continuent leur réflexion sur les ministères. Le Père Joseph Moingt commence dans le numéro de juin de cette revue une étude sur « *le service et les lieux d'Eglise* ». Il constate, par exemple, que « *la vocation du laïcat dans l'ordre de l'Evangile n'a pas encore trouvé le lieu de son accomplissement* » et se demande si « *le statut hiérarchique du prêtre laisse ses chances à un libre statut du peuple, à un vrai statut du prêtre.* »

Une controverse à suivre.

H. F.

(1) 28, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● GENIE ELECTRIQUE. — Mmes et MM. Pierre Berais (19e ex aequo), Baumgartner (10e), Claude Bergmann (2e), Bocquet (3e), Champion (4e), Cremmel (1er), Debrus (6e ex aequo), Font (15e), Pierre François (8e), Hennert (17e), Itty (19e ex aequo), Lesterlin (23e), Mauclerc (14e), Paul Muller (11e ex aequo), Naullet (18e), Panetto (11e ex aequo), Daniel Plagne (6e ex aequo), Peyronnet (11e ex aequo), Simoneau (22e), Yves Souquet (19e ex aequo), Tafasac (5e), Veliz-Cespedes (9e), Michel Vernet (16e).

● GENIE CIVIL. — Mmes et MM. Bazart (4e), Danichert (2e), Decaille (3e), Degouy (7e), Flament (13e), Laloux (10e), Michel Lambert (11e), Maurice Maillols (5e), Gérard Mandon (8e), Riogot (1er), Schaff (5e), Veysseyre (12e), Wasilewski (9e).

La réorganisation des forces d'action extérieure

L'Élysée affirme que la France n'a pas l'intention d'intervenir dans quelque partie du monde que ce soit

A la suite de la publication dans « le Monde » du 26 juin d'un article sur la réorganisation en cours des forces françaises d'action extérieure, les milieux *officiels à Paris indiquent*, selon l'agence France-Presse, que « la réorganisation des forces armées françaises, commencée il y a trois ans, après l'approbation de la loi de *programmation*, ne *signifie* pas que *la* France ait l'intention d'intervenir dans *quelque* partie du monde que ce soit ». *Le porte-parole de l'Elysée a* démenti qu'« aucun dispositif nouveau soit actuellement mis en place ni même étudié pour intervenir en quelque endroit *que ce soit dans le monde* ».

On ajoute que la politique française de défense n'est pas conjoncturelle ni liée à *un contexte politique* particulier. *Ce n'est* pas, indique-t-on, parce que les Etats-Unis ont organisé une force de cent dix mille hommes susceptible, comme le disait le chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis, le général Bernard Rogers, d'intervenir au Proche-Orient ou dans toute zone *située en dehors* de la *zone* d'influence de l'OTAN, que la France doit obligatoirement adopter la même politique.

Les milieux gouvernementaux, selon *l'agence France-Presse, ont qualifié* de « politique-fiction » toute interprétation tendant à faire croire le contraire.

Instabilité dans le tiers-monde et sécurité nationale

La mise au point de l'Elysée appelle deux séries d'observations. La première se rapporte à la conception même des menaces extérieures que se font les états-majors français. La seconde porte sur la réorganisation, en cours, des forces interarmées d'intervention.

1. — *Les états-majors ont bien une conception générale des menaces extérieures qui fait apparaître l'importance, pour la France, de la sauvegarde de son approvisionnement en matières premières et en énergie.*

Le 22 avril dernier, devant 4 000 officiers de réserve réunis à Paris, dressant la liste des quatre principales hypothèses — l'action à la frontière nord - nord-est, l'action aux autres frontières, l'action à l'intérieur du territoire, et l'action limitée hors *du* théâtre centre-Europe — auxquelles il faut faire face par des capacités appropriées, le général Gilbert Forray, sous-chef d'état-major de l'armée de terre, a décrit la carte des conflits en cours et énuméré ce qu'il a appelé « *les nombreux faits qui sont des facteurs de déstabilisation, de crise et de guerre* ».

« *Je citerai pour m'en tenir à l'essentiel,* a notamment expliqué le général Forray, *la rivalité entre les deux superpuissances, l'entrée spectaculaire de la Chine sur la scène mondiale, les déséquilibres démographiques entre nations industrialisées et Etats du tiers-monde, la dépendance énergétique de l'Europe et les menaces qui pèsent, de ce fait, sur ses voies de communication.* »

A l'Institut des hautes études de défense nationale, l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale, avait été plus explicite encore sur la nécessité « *de pouvoir réagir avec des forces conventionnelles dont le volume doit* nous permettre de *contrer, seuls, une menace sélective* » conduisant « *progressivement à l'asphyxie économique du pays* ».

Du reste, les états-majors, dans leur définition des menaces, peuvent se prévaloir *du* préambule de la loi de programmation militaire 1977-1982 qui demande aux armées françaises de faire face : 1) à la menace venant de l'Est *et* résultant d'un accroissement et d'une modernisation des forces des pays membres du pacte de Varsovie ; 2) à la menace liée à l'instabilité du tiers-monde dont la France est tributaire pour nombre de ses approvisionnements ; 3) à la menace résultant de la prise de contrôle, par une puissance hostile, de l'un des voisins européens de la France ; 4) à la menace exercée *sur* la sécurité des pays avec lesquels la France est liée, *et* sur la sécurité *du* trafic maritime indispensable aux approvisionnements français.

« *L'évolution du tiers-monde,* est-il écrit dans ce texte à la rédaction duquel le président de la République a participé, *intéresse à plus d'un titre la sécurité de la France. Devenu désormais l'une des toutes premières puissances commerciales du monde, notre pays est conduit à porter une attention particulière aux conditions de régularité et de prix de son approvisionnement extérieur, car elles commandent dans une large mesure sa propre santé économique.* »

2. — *La réorganisation,* en cours, *des forces d'action extérieure, étudiée pour ce qui concerne la 11e division parachutiste par la* commission consultative *permanente* « *Troupes aéroportées* » *à l'état-major de l'armée de terre, a bien pour but de créer des détachements plus aptes à participer à ce genre d'action hors du secteur centre-Europe.*

Le conseil des ministres du 6 juin a créé, en le confiant au général Jacques Guichard, le commandement du groupement aéroporté de la 11e division parachutiste, un nouvel état-major en cours d'implantation à Albi qui aura, en permanence, sous son autorité, pour les interventions *extérieures, trois des régiments* parachutistes constitués de professionnels : la 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Carcassonne, le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Castres et la 2e *régiment étranger* de parachutistes à Calvi.

Commentant les améliorations qui sont ou seront apportées aux capacités françaises d'actions extérieures et qui portent, en particulier, sur l'équipement, les moyens de transport et les transmissions des unités, le général Victor Lotzillon, sous-chef « opérations » à l'état-major des armées, écrit notamment dans la revue militaire *Forces armées françaises* de mars 1979 : « *Il ne s'agit pas de prélever sans discernement sur le potentiel normal des autres formations ni de spécialiser l'ensemble des forces dans ce type d'opérations. Il s'agit simplement de constituer, à l'avance, dans les trois armées, des cellules ou détachements élémentaires ayant les capacités et la disponibilité requises. Une action dans ce sens est en cours. Elle devrait permettre d'améliorer sensiblement nos possibilités.* »

Ainsi, il existe bien une réorganisation, en cours, du dispositif français d'action extérieure constitué à la demande du gouvernement pour « *la protection des ressortissants français, la défense des intérêts nationaux et le règlement des crises où la France pourrait se trouver impliquée, soit directement, soit en application d'accords passés avec des pays amis* », selon les propos du sous-chef d'état-major des armées.

Le Monde du 26 juin ne disait pas autre chose après avoir rappelé la décision des Etats-Unis de modifier de pétrole : « *Si nos pays étaient coupés de leur approvisionnement* leur propre dispositif militaire destiné au tiers-monde et après avoir noté que le chef de l'Etat français, dans son allocution télévisée *du* mardi 19 juin, avait notamment déclaré, en réponse à une question sur les risques d'une guerre par manque *pétrolier, ils se trouveraient placés devant une situation qui affecterait presque leur existence vitale ; ils seraient donc amenés à avoir des réactions proportionnées à ce danger.* »

J. I.

« L'HUMANITÉ » : M. Giscard d'Estaing joue les troisièmes couteaux

Dans *l'Humanité* de ce mardi 26 juin, Robert Lambotte écrit sous le titre « Les commandos de Giscard à la rescousse de Carter » : « *(...) Depuis plusieurs années, il était évident que M. Valéry Giscard d'Estaing jouait les troisièmes couteaux dans la conspiration contre le tiers-monde. Aujourd'hui que le commandement atlantique déclenche ses foudres pour « protéger » ses approvisionnements pétroliers, le gouvernement français affiche clairement ses positions et aligne ses unités.*

» *Ce rôle subalterne dans l'intervention atlantique, l'Elysée l'a déjà assumé deux fois au Zaïre pour sauver Mobutu contre l'insurrection populaire du Shaba. Il l'a poursuivi au Benin où ses mercenaires ont tenté de renverser le gouvernement légal...*

S'il est évident que l'impérialisme à direction américaine est désormais lancé dans une épreuve de force contre les pays du tiers-monde producteurs de pétrole et qu'il entend résoudre celle-ci par la force, le gouvernement français est partie prenante dans ce complot où la paix mondiale peut sombrer (...). »

CRÉÉ LE 1er JUILLET PROCHAIN EN RÉGION PARISIENNE

Le 3e corps d'armée aura un régiment nucléaire Pluton

Le 3e corps d'armée, qui sera créé le 1er juillet prochain, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), sous les ordres du général de Barry, commandant la 1re région militaire et gouverneur militaire de Paris, comprendra un régiment d'artillerie nucléaire de missiles Pluton, le 4e régiment d'artillerie, stationné normalement à Laon-Couvron (Aisne).

Sans avoir la même puissance ni la même organisation que les deux corps d'armée déjà existants — au total, sept divisions blindées en République fédérale d'Allemagne et dans l'est de la France — et formant la 1re armée à *Strasbourg*, le 3e *corps* d'armée est un instrument de commandement à la disposition du chef d'état-major des armées, pour agir, le cas échéant, dans une autre direction stratégique que l'engagement traditionnel aux frontières nord-nord-est, de façon autonome ou en liaison avec la 1re armée ou avec les alliés.

La composition de ce 3e corps d'armée variera selon les circonstances, dans la mesure où cet état-major, permanent dès le temps de paix, pourra prendre, à la demande, sous sa coupe, des unités cantonnées hors de la région parisienne.

Outre ses éléments, dit organiques, qui lui sont propres (1), le 3e corps d'armée doit comprendre la 2e division blindée qui vient d'être créée à Versailles (2), et il pourra prendre sous ses ordres l'une ou l'autre des divisions d'infanterie parmi la 8e division à Amiens, la 12e division à Rouen, la 9e division de marine à Saint-Malo, la 14e division à Lyon, la 15e division à Limoges et la 27e division alpine à Grenoble. Au total, ce 3e corps d'armée devrait réunir 12 000 hommes, non compris son quartier général.

S'il n'est pas prévu de doter, prioritairement, cette grande unité de tous les derniers *matériels* modernes de l'armée de terre, en revanche le 3e corps d'armée recevra le premier, à la fin de 1979, les blindés AMX-10 RC, qui sont des engins de reconnaissance à roues équipés d'un canon de 90 mm et qui remplaceront les E.B.R. anciens du 2e régiment *de hussards* à Sourdun, chargé des opérations de renseignements.

Destiné à donner davantage *de souplesse* d'*emploi* aux quinze divisions d'active et d'appelés du contingent qui composent les forces terrestres françaises, le 3e corps d'armée devra, dès la fin de cette année, organiser des exercices d'entraînement de son P.C. et de ses transmissions.

En 1979, des *exercices* réuniront la 2e division blindée et la 8e division d'infanterie ainsi que la 12e division d'infanterie. En 1980, ces trois mêmes divisions s'entraîneront avec la 9e division d'infanterie de marine et la 15e division d'infanterie. « *Cet entraînement*, explique le général de Barry, *vise essentiellement à faire acquérir par les organes de commandement, et les moyens de transmissions ou de soutien qui y sont adaptés, un savoir-faire commun assurant d'emblée la meilleure efficacité, lors de l'entrée en campagne.* »

(1) Ces éléments organiques du corps d'armée sont des unités — transmissions, hélicoptères, génie, artillerie, matériel, essence, train, brigade logistique, etc. — réparties principalement à Beauvais, Maisons-*Laffitte, Orléans, Vincennes, Compiègne*, les Mureaux, Rouen, Castelsarrasin, Melun, Douai, Fontainebleau ou Pontoise.

(2) La 2e D.B. représente 400 blindés (*dont 108 chars* AMX-30, 68 chars AMX-13 et environ 200 véhicules mécanisés de transport de troupes AMX-10 ou AMX-13), des batteries de 155, des missiles antichars, des jeeps et des camions, soit 7 000 hommes environ.

● *Une équipe militaire de compétition parachutiste de la Chine populaire* séjourne en France, jusqu'au dimanche 8 juillet, sur l'invitation de l'état-major de l'armée de terre. Ces parachutistes chinois participeront, notamment, aux championnats de France militaires de parachutisme, à Ambérieu-en-Bugey (Ain). Ils doivent aussi visiter diverses installations militaires, en particulier des écoles à Fontainebleau, la division alpine de Grenoble et l'école des troupes aéroportées de Pau.

● *L'administration des garde-côtes américains* vient de passer commande de quatre-vingt-dix hélicoptères biturbines Dauphin-2 à la firme Aérospatiale Helicopter Corp. de Grand-Prairie (Texas). Le montant de ce contrat passé à la filiale de la *société* française Aérospatiale s'élève à 215 *millions de dollars environ.* Selon le département des transports américain, le premier de ces appareils de sauvetage et de surveillance *serait livré* au *début* de 1982. Les garde-côtes devraient recevoir ces hélicoptères, équipés de turbines américaines fournies par la *société* Avco, au *rythme* d'un appareil par mois pendant les six premiers mois, puis de deux par mois ensuite.

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Vedettes au tapis vert

De notre envoyé spécial

Londres. — On prend les rois de la terre battue et on recommence sur herbe. Ou plutôt non : à Wimbledon, c'est mieux encore qu'à Roland-Garros puisque Bjorn Borg et Jimmy Connors se voient éclipser par la nouvelle coqueluche des gazettes londoniennes, l'enfant terrible de New-York, John McEnroe (vingt ans), récent tombeur de Connors et de Borg aux Etats-Unis, vainqueur du Queen's la semaine passée sur Victor Pecci, complètement ignoré ici.

A tout seigneur tout honneur, c'est donc lui le premier que je suis allé voir jouer sur le court numéro 1, dès 14 heures, ce lundi 25 juin, alors que Borg, tenant du titre, hier triomphateur des Internationaux de France et super-vedette tout de même, inaugurait comme il est de tradition le Centre Court. La pluie venait de cesser et les six mille spectateurs de ce mini-Central accolé au grand avaient manifesté leur allégresse en applaudissant le ciel dégagé, puis le soleil miraculeux, enfin l'arrivée de manutentionnaires retirant la bâche protectrice de l'herbe sacrée dévotement entretenue pendant les douze mois de l'année. L'adversaire du jeune McEnroe, gaucher comme lui, était son compatriote Terry Moore, ce même faire-valoir qui av[...] servi aux premières représentations de Jimmy Connors sur le central de Roland-Garros. Il suffit de dire que, sans une nouvelle averse qui interrompit tous les matches sur les quinze courts « ouvrables », la partie n'aurait pas eu d'histoire, McEnroe n'en gagnant pas moins confortablement en trois sets à zéro. Ce qui était beaucoup plus instructif, c'était d'observer le jeu du deuxième favori, auquel on a fait une mauvaise publicité de cabochard à la Nastase et qui, en manière de divertissement, s'est contenté de grommeler entre ses dents et de se couvrir la tête de sa chemisette quand la pluie se remit à ruisseler.

Bandeau rouge sur cheveux *frisés*, visage de chérubin, torse droit, grosses jambes costaudes : ce parfait physique s'anime avec une vélocité phénoménale dès que la balle est en jeu. Technique de gaucher complet à l'image de Laver, revers à une main ultra-rapide, coup droit avec penchant marqué pour la diagonale, volée sèche tous azimuts. Mais la curiosité, l'originalité totale, c'est le service. McEnroe se prépare presque le dos au filet, à la manière des lanceurs de poids. Puis, les bras ballants comme des branches de sémaphore, il se dandine d'un pied sur l'autre, entièrement de profil. Sa balle n'est pas catapultée en coup de fusil comme celles de Tanner ou Pecci, mais il « profite » d'une vision grand angle que découple le corps entièrement pivoté et d'un rayonnage qui lui permet d'arroser où il veut. Quand cette balle est servie en diagonale à droite, le carré qu'affectionnent les gauchers, elle fait mouche à tout coup. C'est évidemment ce service qui, sur herbe, va être son arme maîtresse.

Borg, pour sa part, sur le Centre Court, qui vit ses trois victoires de rang, ne fut pas à la fête. Tom Gorman, son adversaire, est ce mouton noir qui élimina Laver en 1971 et disputa aux côtés de Stan Smith la fameuse finale de la Coupe Davis à Bucarest en 1972. Volleyeur inspiré au toucher subtil, Gorman malheureusement manque de résistance physique. Contre lui, Borg joua d'abord très mal : souvent laissé sur place, il faisait des fautes et même des doubles fautes. Il se reprit peu à peu grâce à son formidable esprit de compétition, ainsi qu'en atteste le score : *3-6, 6-4, 7-5, 6-1*. Mais dans ce cent deuxième tournoi, qu'il compte remporter pour la quatrième fois consécutive (1), le Suédois a des lendemains très durs, tous les joueurs forts, dont Connors, se trouvant sur son chemin.

Connors, lui aussi, a peiné en fin de journée. Cette fois, c'était un Français, et même notre champion de France Jean-François Caujolle, qui lui tenait tête. Le match a été interrompu par la nuit, infortunément sans doute pour Caujolle, sur le score de 6-2, 6-7, 7-5 en faveur de Connors.

Cette première journée aura été funeste pour d'autres vedettes, qui sont allées au tapis (vert) : Gerulaitis, vainqueur à *Rome*, demi-finaliste à Roland-Garros, battu par son camarade Pat Dupré, Fibak par l'obscur Américain Manson, Kodes par Pfister, enfin Stockton par Alexander. La défaite la plus cuisante, la plus émouvante aussi, aura été celle d'Arthur Ashe (trente-six ans), gagnant de Wimbledon en 1975, des mains du fade Australien Chris Kachel. La foule a fait une ovation monstre au champion noir dont la sortie du court, pleine d'élégance, valait toutes les victoires.

OLIVIER MERLIN.

(1) Rod Laver fut quatre fois vainqueur du tournoi de Wimbledon : 1961, 1962, 1968, 1969.

PREMIER TOUR
SIMPLE MESSIEURS

Borg (Suède) b. Gorman (E.-U.), 3-6, 6-4, 7-5, 6-1 ; Mcenroe (E.-U.) b. Moor (E.-U.), 7-5, 6-1, 6-4 ; Kachel (Aus.) b. Ashe (E.-U.), 6-4, 7-6, 6-3 ; Mottram (G.-B.) b. Lewis (G.-B.), 6-4, 6-3, 7-6 ; Schneider (Af. S.) b. Carmichael (Aus.), 6-4, 7-6, 5-1 ; Okker (P.-B.) b. Guedes (Brés.), 5-1, 7-5, 6-1 ; Noah (Fr.) b. Krishnan (Inde), 7-6, 6-3, 7-5 ; Riessen (E.-U.) b. Eriksson (Suède), 6-3, 6-4, 7-5 ; Gottfried (E.-U.) b. Jarrett (G.-B.), 6-2, 7-6, 6-1 ; Meurer (R.F.A.) b. Amritraj (Inde), 6-3, 7-6, 7-6 ; Cox (G.-B.) b. Meiler (R.F.A.), 7-5, 6-3, 6-3 ; Pfister (E.-U.) b. Kodes (Tch.) 6-3, 3-6, 7-6, 7-6 ; Tom Gullikson (E.-U.) b. Sloall (Tch.), 4-6, 6-2, 6-1, 3-6, 6-1 ; Manson (E.-U.) b. Fibak (Pol.), 4-6, 5-7, 6-4, 6-2, 9-7 ; Clerc (Arg.) b. Giltinan (Aus.), 6-4, 3-5, 6-3, 3-6, 6-3 ; Drewett (Aus.) b. Marks (Aus.), 7-5, 2-6, 7-6, 6-2 ; Wilkinson (E.-U.) b. Phillips (Aus.), 6-2, 6-2, 6-2 ; Alexander (Aus.) b. Stockton (E.-U.), 6-1, 7-6, 4-6, 7-5 ; Amritraj (Inde) b. Edmondson (Aus.), 6-7, 4-3, 6-3, 6-2, 6-2 ; Tanner (E.-U.) b. Winitsky (E.-U.), 6-1, 6-4, 6-4 ; Dupre (E.-U.) b. Gerulaitis (E.-U.), 7-6, 6-3, 3-6, 3-6, 6-3 ; Dowdeswell (Suis.) b. Fitzgerald (Aus.) 6-4, 3-7, 7-6, 6-2 ; Teacher (E.-U.) b. Dibley (Aus.) 6-4, 3-6, 6-3, 7-5 ; Mayer (E.-U.) b. Pasarell (E.-U.), 6-1, 6-7, 6-3, 6-3 ; Norback (Suède) b. Pillol (Chili), 7-5, 6-1, 3-6, 6-2 ; Saviano (E.-U.) b. Fagel (E.-U.), 6-0, 6-2, 6-2 ; Ycaza (Equ.) b. White (Aus.), 6-4, 1-6, 6-2, 6-0 ; Higueras (Esp.) b. Yuill (Af. S.), 6-2, 7-5, 5-7, 3-6, 6-4 ; Mayer (E.-U.) b. Amaya (E.-U.), 3-6, 6-3, 6-4, 7-5 ; Parun (N.-Z.) b. Lloyd (G.-B.), 6-2, 4-6, 7-5, 6-3.

Matches interrompus en raison de l'obscurité : Connors (E.-U.) mène devant J.-F. Caujolle (Fr.), 6-2, 6-7, 7-5 ; Munoz (Esp.) mène devant Collins (Aus.), 7-6, 6-3, 3-6.

VOILE

Naissance d'un chantier

Dans la plaisance les chantiers se comptent par dizaines. Se détachant du lot, huit ou neuf entreprises employant plus de cent personnes jouent un rôle croissant au sein de la profession. Les autres connaissent parfois, d'une saison à l'autre, une activité inégale. Quelques-unes éprouvent des difficultés.

Dans ces conditions, est-il possible actuellement de créer un chantier voué à la production de voiliers ? Oui, si l'on ne manque pas d'audace et si l'on vise un créneau précis.

C'est dans cet esprit qu'à Fouras (Charente-Maritime) un petit chantier vient de naître sous le nom de Technicoque, à *l'initiative de deux spécialistes* de trente ans, Pierre Barret et Fabrice Dumont. Ce dernier a participé à de nombreuses compétitions internationales, des *Ton Cups* en particulier. Son associé est le frère de Jean Berret, l'un des architectes français les plus en vue. Deux jeunes menuisiers complètent l'effectif actuel qui, de quatre, devra être progressivement porté à dix. Cet engagement a été pris par les fondateurs de Technicoque lorsqu'ils ont perçu les aides accompagnant la création de l'entreprise.

Celle-ci est la première à s'installer sur la nouvelle zone artisanale de Fouras (3 600 habitants), située un peu à l'écart de l'agglomération. Le rôle de pionnier peut se révéler inconfortable : le chantier ne dispose encore ni d'eau courante, ni de téléphone ! L'installation électrique est provisoire et la voirie sommaire.

Des techniques de pointe sont néanmoins à l'honneur pour la réalisation des coques. Le chantier utilise en particulier une formule de sandwich peu commune : 6 millimètres de bois moulé — deux plis de 3 millimètres — sont disposés de part et d'autre d'une couche de 10 millimètres de mousse synthétique. L'ensemble procure une légèreté remarquable en même temps qu'une grande robustesse.

D'une façon générale Technicoque accorde la préférence au bois moulé plutôt qu'à l'aluminium pour des raisons de prix et de poids. Le chantier exécute également des aménagements intérieurs très légers pour améliorer les performances et procède à la transformation de dériveurs en quillards pour les adapter à la nouvelle réglementation de la jauge.

YVES ANDRÉ.

La Transatlantique en double

TROIS TRIMARANS POUR LA VICTOIRE A LORIENT

L'équipage Eric Tabarly-Marc Pajot naviguait le 25 juin, au dernier point, à quelque 1 500 kilomètres de Lorient, terme de la course transatlantique en double partie le 26 mai. Grâce aux vents arrière favorables, le vainqueur pourrait arriver dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 juin. Le trimaran à hydrofoils (plans porteurs) *Paul-Ricard* n'avait cependant plus qu'une centaine de kilomètres d'avance sur *V.S.D.*, le trimaran de l'équipage Eugène Riguidel-Gilles Gahinet, tandis que *Télé-7-Jours*, avec Michaël Birch et Jean-Marie Vidal, mieux équipé en spinnakers, restait menaçant. Les trois trimarans paraissaient bien avoir pris l'avantage sur les trois monocoques *Kriter-V*, *Kriter-VI* et *Fernande* qui sont à leurs trousses.

FOOTBALL

Un an après le « Mundial »

L'ARGENTINE EST BATTUE 2 A 1 PAR LE « RESTE DU MONDE »

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Dans le stade de River Plate à Buenos-Aires, envahi, un an après la finale du « Mundial », par une foule en délire, l'équipe de football du « reste du monde » a battu l'Argentine, championne du monde, par deux buts à un, après avoir été menée au repos 1 à 0.

Un but marqué contre son camp (69e minute) par l'Argentin Luis Galvan a permis à l'équipe du « reste du monde » d'égaliser devant celle d'Argentine — qui avait ouvert la marque (29e minute) par Diego Maradona, avant de l'emporter finalement grâce à Zico (74e minute).

Les équipes de ce match amical anniversaire du titre mondial de l'Argentine s'alignèrent ainsi :

Argentine : Fillol, Olguin, Galvan, Passarella, Tarantini, Ardiles, Gallegos, Maradona, Houseman, Luque (puis Ootes) et Valencia.

« *Reste du monde* » : Leao (puis Koncilia), Kaltz, Krol, Pezzey, Cabrini (puis Toninho), Tardelli, Platini (puis Zico), Asensi, Causio, Paolo Rossi et Boniek.

AUTOMOBILISME

LOUIS CHIRON EST DÉCÉDÉ A MONACO

L'ancien champion automobile monégasque, Louis Chiron, est décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans à son domicile de la principauté de Monaco.

[Né à Monaco le 3 août 1899, Louis Chiron avait débuté en compétition en 1924 ; quatre ans après, il était sacré champion du monde. Il avait obtenu trente-deux victoires sur les circuits les plus prestigieux du monde, notamment au Grand Prix de Monaco en 1931 et au Rallye de la Principauté en 1954. Il avait mis un terme à sa carrière de coureur en 1956 après un dernier succès dans les courses d'automne de Montlhéry pour devenir directeur de course des deux épreuves monégasques.]

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme François GERRY laissent à Olivier, Patrick et Frédérique la joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Stéphane,

le 11 juin 1979.

Marina les Pieds dans l'eau,
B. 13, 97100 Pointe-à-Pitre.

Mariages

Noëlle DAUPHIN,
Edouard SAUVÉE,

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré le samedi 23 juin dans l'intimité, en l'église de La Perrière-sur-Risle (Eure).

54, rue du Maréchal-Foch, Versailles.
B.P. 359 Lomé (Togo).

— M. et Mme Alain PEYREFITTE sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Emmanuelle,
avec
M. Goulven HABASQUE,

célébré dans l'intimité en la chapelle des Missions étrangères, à Paris, le 2 juin 1979.

111, rue du Ranelagh, 75116 Paris.

— M. Baudouin de France et Mme, née Elisabeth Magat, sont heureux d'annoncer le mariage de leur beau-fils et fils,

Claude-Henri PELLET,
élève de l'ENSET,
avec
Mlle Jocelyne ROUXEL,

célébré dans l'intimité le 30 juin 1979.

Alain TINAYRE
et
Françoise JEANDEAU,

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Saint-Prix (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité le 9 juin 1979.

7, rue Moncey, 75009 Paris.
23, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Christian VIGNOLLES et Mme, née Marie-Noëlle Grégoire,

M. Claude PLUVINAGE et Mme, née Madeleine Thioust,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Christèle et Thierry,

qui sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, le vendredi 29 juin 1979, à 15 heures.

37, Abingdon Villas, Londres.
30330 Le Plessis-Belleville.

Décès

— Mme Françoise Auclair, son épouse,

Patrice, Jérôme et Christine, ses enfants,

Le docteur et Mme Bruno Vuillemin,

M. et Mme Gérard de Filgué,

ses beaux-frères et sœurs,

Leurs enfants et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel AUCLAIR,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur de la Société Francan,

survenu brutalement à New-York, le 16 juin 1979, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juin, à 15 h. 30, en l'église de Triel-sur-Seine (Yvelines), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Léon-Heuzey, 75016 Paris.
5, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.
56740 Kercadoret-Locmariaquer.

— Les administrateurs, la direction et le personnel des Papeteries de Mauduit, du Tabac reconstitué et des Papeteries de Malaucène, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Charles BELLEGUIC,
directeur administratif et financier de ces trois sociétés.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 juin 1979, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Quimperlé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Jean-Pierre Bénézit, ses parents,

Béatrice, sa sœur,

M. et Mme Henri Bénézit, ses grands-parents,

M. et Mme Jean Doutrelant,

Stéphane et Fabrice Doutrelant,

Ainsi que ses oncles, tantes, cousins et amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Frédéric BÉNÉZIT,

survenu brutalement, dans sa vingtième année, à Strasbourg, le 21 juin, alors qu'il accomplissait ses obligations militaires.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, où l'on se réunira.

Frédéric reposera auprès de sa famille au cimetière du Père-Lachaise.

Entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris (20e).

3, rue Jacquemont, 75017 Paris.
20, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel BERTRAND,

survenu le 16 juin 1979, à l'âge de soixante-huit ans.

De la part de :

Mme Michel Bertrand, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Bertrand,
M. et Mme Philippe Laforge,
M. et Mme Jean-Bernard Guy,
ses enfants,

Les familles Bertrand, Bassot, Kauffmann, Le Grand.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

207, rue Paul-Doumer,
78510 Triel-sur-Seine.

— Les obsèques de

Mme veuve BOUFFARTIGUE,
née Hélène Picq,

décédée le 24 juin 1979, à Clamecy (Nièvre), auront lieu le mardi 26 juin 1979, à 15 heures, en la collégiale Saint-Martin de Clamecy.

— M. et Mme Jean Brugère, leurs enfants et petits-enfants,

M. et Mme Luc Dauchez, leurs enfants et petits-enfants,

Mme Pierre Brugère, ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean BRUGERE,
née Charlotte Dupin,
veuve du
médecin général de la Marine
Jean BRUGERE,

pieusement décédée en son domicile, le 20 juin 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25 bis, boulevard Lannes,
75116 Paris.
53, avenue Kléber, 75116 Paris.
63, rue de Lagny, 75020 Paris.

— Le docteur et Mme Pierre Cortet, leurs enfants et petits-enfants,

Le docteur et Mme Emmanuel Dutronc et leurs enfants,

M. et Mme Claude Laurent-Atthalin et leurs enfants,

Le docteur et Mme Bernard Vedrine et leurs enfants,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. et Mme Paul Dutronc, leurs enfants et petits-enfants,

Mlle Marie Dutronc,

Le Révérend Père Francis Dutronc (S.J.),

M. et Mme Pierre Dutronc, leurs enfants et petits-enfants,

Sœur Marguerite de Jésus,

ses frères, sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUTRONC,

survenu le 24 juin 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Arc-sur-Tille (Côte-d'Or), le mercredi 27 juin 1979, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Metz, 21100 Dijon.
Le Musset, 4, allée des Cygnes,
74000 Annecy-le-Vieux.
131, rue de la Santé, 75013 Paris.
917, avenue Gabriel-Voisin,
71700 Tournus.

— Mme François Goerens,
M. et Mme Paul Goerens,
Le docteur Christian Goerens,
M. et Mme Marc Goerens,
MM. Jack et Cyril Goerens,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François GOERENS,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 1979, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly 190, avenue du Roule, le jeudi 28 juin 1979, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

120, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
15, rue Raynouard, 75016 Paris.

— M. Pierre Mahias,

M. Claude Mahias et Mme, née Sylviane Donati,

Valérie, Pierre-Emmanuel et Anne Mahias,

Serge et David Mathieu,

Les familles Danel, David et Sabatier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert MAHIAS,
née Simone Monmory,

leur mère, grand-mère et cousine, survenu à Paris, le 15 juin 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à l'église Notre-Dame-des-Champs, sa paroisse.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques MAYER,

survenu le 20 juin 1979, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

— Myriam Rosenberg, Jean-Pierre Bourgin et Joëlle,

Elisabeth Rosenberg et Emmanuelle,

Anne Rosenberg, Alain Gillis et Samuel,

Suzanne Rosenberg,

Marcelle et Pierre Weill, Simone et François Hauser, Maurice et Ginette Lyon-Caen, Robert et Christiane Lyon-Caen, Bernard et Françoise Lyon-Caen,

font part du décès de leur mère, grand-mère et sœur,

Madeleine ROSENBERG,
née Madeleine Lyon-Caen,
veuve de
Maurice ROSENBERG,

le 21 juin 1979, chez elle, 9, rue Pauline-Borghèse, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 22 juin.

— M. l'abbé Jean-Louis Thibault,
M. François Thibault,
M. et Mme Claude Rabourdin,
Le docteur et Mme Michel Thibault,
M. et Mme Gérard Thibault,
M. et Mme Christian Thibault,
Ainsi que leurs enfants,
M. et Mme Jacques David, leurs enfants et petits-enfants,

font part du décès, survenu accidentellement le 24 juin 1979, dans sa soixante et onzième année, de leur mère, sœur et belle-sœur,

Mme Henri THIBAULT,
née Josette David,

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

Nous y associerons le souvenir du

docteur Henri THIBAULT,

récemment décédé, et de leur amie,

Mme Louis BERARD,

morte avec elle dans cet accident.

De préférence, ni fleurs ni couronnes, mais des dons adressés à Aide à toute détresse, 107, avenue Leclerc, 95480 Pierrelaye, ou à l'œuvre de votre choix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Noailles,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
5, rue de la Résistance,
78150 Le Chesnay.

— M. le Supérieur et les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice font part du décès de leur confrère,

Paul THONET,
directeur spirituel
de *la maison sacerdotale*
de Montjay (77),

survenu le samedi 23 juin à Paris.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (92), le mercredi 27 juin, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu en Anjou 49370 Villemoisan.

Communications diverses

— Jean Daniel parlera de son livre, « l'Ere des ruptures », le mercredi 27 juin 1979, à 20 h. 30, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris (métro Le Peletier).

Visites et conférences

MERCREDI 27 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition au Grand Palais, Mme Vermeersch : « L'art en France sous le Second Empire ».

15 h. 30, entrée ball gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 15, 61, rue des Petits-Champs : « Demeures anciennes rue de Chabanais et Sainte-Anne » (Mme Barbier).

15 h., entrée avenue Rachel : « Petit cimetière Montmartre » (Mme Hager).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Ils donnent aux Arts décoratifs ».

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 19 h., 21, rue *Cassette*, Mme Kathleen Chevalier : « Goya » (Arcus).

16 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, M. Daniel Alcouffe : « La renaissance de l'émail sous le Second Empire ».

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Processus psychologique de l'accident de la route » (Psycho-Santé).

مكرر من الأصل



Modes du temps

Entre la maison et le jardin

BELLES ET BONNES TERRASSES

LA terrasse est une zone de transition entre la maison et le jardin. Exposée aux intempéries, elle sera revêtue d'um matériau qui ne craigne ni la pluie ni, éventuellement, le gel et qui puisse se nettoyer facilement. A la campagne ou au bord de la mer, les sols du séjour et de la terrasse qui le prolonge peuvent être réalisés dans un carrelage ou un dallage identique. Cette unité de matière et de couleur agraodit visuellement l'espace, surtout si la pièce s'ouvre par de larges baies vers l'extérieur.

Les carrelages sont couramment adoptés pour leur solidité et leur variété. Mais le sol d'une terrasse ne se recouvre pas comme celui d'une salle de bains : les formats doivent être assez grands (pour équilibrer une *surface souvent importante*) et le *matériau choisi* sera d'aspect mat pour s'harmoniser avec la nature avoisinante ; de ce *fait, le grès émaillé sera écarté* au profit du grès cérame vitrifié. Dans cette matière, Cérabati préconise comme revêtement *extérieur* les carreaux de 20 × 30 cm « Roche » ou « Bastide », les premiers de tons clairs, les seconds de tonalité fauve (130,50 *F le mètre carré*). Un revêtement de marches s'assortit à ces carrelages.

Parmi les fabrications des Grès de *Saintonge*, il existe des pavés de 30 *cm de côté* et des dalles de 50 × 30 cm, soit en grès naturel de ton havane nuancé *(162 F et 242,50 F le mètre carré)*, soit en grès satiné de couleur pain doré. Ces carrelages ont un *bel aspect rustique*.

Dans le magasin Surface, consacré aux carrelages, des carreaux en grès « chamoté » *sont réalisés par des artisans*. De forme carrée (25 ou 33 cm de côté) ou rectangulaire, leurs tons naturels vont du beige très pâle au brun (300 F *environ* le mètre carré). Des plaquettes rectangulaires, de 10 × 20 cm, en grès traité au corindon, se posent en alignement *ou en chevrons* ; la palette de leurs coloris est étendue. Pour une terrasse en pays ensoleillé, des carreaux de *terre cuite de divers formats* allient des tons de rose et de rouge clair, dénuancés à la cuisson.

Installée dans le Marais, *La* Décoranderie est une autre boutique spécialisée. « *Nous diffusons*, dit la directrice, *des carreaux façonnés dans de petits ateliers artisanaux. L'un d'entre eux exécute pour nous des carreaux en grès brut réfractaire qui conviennent aux terrasses et aux coins de barbecue.* » De grands carreaux de terre cuite faits au cadre et sablés à la main ont un aspect très rustique. La structure très « aérée » de cette terre cuite beige lui confère une bonne résistance au froid. Ces carreaux, *de* 25, 30 ou 40 centimètres *de côté*, valent 176 F le mètre carré.

Les pierres naturelles constituent également de bons revêtements de terrasses mais aussi d'allées (classiques ou en « pas japonais » sur une pelouse), de murets ou d'escaliers. Les dallages extérieurs se disposent soit en *opus incertum* (les pierres étant *de formes différentes*), soit en *opus romain*, d'un dessin régulier, à angles droits. Les joints entre les pierres peuvent être *faits* en maçonnerie ou en gazon.

La société H.M.T. propose des pierres de diverses natures et de différentes couleurs : du grès Rhune rose (55 F le mètre carré), de la pierre calcaire romane antique presque blanche, du quartzite royal vert, de l'ardoise sermone violet-bleu, 101 F le mètre carré. Pour une terrasse devant une maison au cachet ancien, les établissements Lepoivre ont créé un revêtement en porphyre et marbre. Il s'agit de dalles carrées, de 40 centimètres de côté, constituées de vingt-cinq pavés fixés par un ciment de béton. Ces dalles unies, noires ou blanches, ou à rayures contrastées, se posent sans ciment, sur une surface ensablée. En uni, le mètre carré coûte 185 F ; rayé, 195 F. Attention ! un dallage de pierre étant beaucoup plus lourd qu'un carrelage, il faut s'informer du poids que peut supporter une terrasse avant de faire son choix.

JANY AUJAME.

★ Surface, 16, rue de Saint-Simon, 75007 Paris ; la Décoranderie, 22, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris ; *H.M.T.*, 28, rue *Louis-Ulbach*, 92400 Courbevoie ; 357, rue d'Orléans, 91300 Massy ; route de Chelles D 34, 77490 Le Pin ; Lepoivre, 69, rue Ordener, 75018 Paris ; dépositaires de province *sur demande* à Lepoivre, 34, rue Victor-Hugo, 62710 Courrières.

Simples comme bonjour

Des jeux pour l'été

AU moment où les migrations approchent, les jeux se mettent, eux aussi, à l'heure d'été. L'époque des immenses boîtes quasiment intransportables et des notices de jeu indigestes est en passe d'être révolue. Beaucoup de réalisations, depuis deux ans, permettent un apprentissage accéléré des règles et offrent des parties plaisantes qui ne nécessitent pas des heures d'attention.

Ainsi les jeunes éditions Ludate (14, rue Saint-Sauveur, 75002 ; distribution chez certains détaillants comme *M.* Laubert, 24, rue Linné, 75005) proposent-elles une gamme de jeux assez étendue et d'un format commode (environ 20 centimètres sur 30) : les Européens de cœur choisiront Eurinter, un jeu de dominos classique où les figures sont remplacées par des noms de ville, tandis que les « scrabbleurs » invétérés opteront pour un jeu de lettres original, et pourtant bien peu connu. Litterama (jusqu'à huit joueurs). Quant à Patrolis, il recueillera les suffrages des stratèges de tous âges, car il s'agit d'une sorte de « jeu de piste » à travers routes, plaines et montagnes (les joueurs avancent à une vitesse différente selon le milieu) tout à fait inédit dans cette catégorie. Les présentations, sobres et élégantes, ne font toutefois pas complètement oublier des prix supérieurs à la moyenne (60 et 160 F).

La nouvelle collection de jeux de réflexion lancée cette année par Flammarion et la ludothèque de L'Impensé Radical (1, rue de Médicis, 75006) représente, elle aussi, un progrès. Le jeu s'évade désormais de la boîte pour prendre la forme d'un livret à l'intérieur duquel se trouvent pions et règles d'emploi. *Les éditeurs* ont eu la bonne idée de regrouper des jeux « traditionnels » (go, backgammon...) et d'autres oubliés depuis longtemps : le Jeu d'Hex est de ceux-là et il devrait satisfaire un large public dans la mesure où ses affinités avec le go (on ne prend pas de pièces, *on* utilise l'espace disponible pour gêner l'adversaire) ne l'empêchent pas d'être un jeu très accessible (le but de chaque joueur est de former, avec ses pions, une ligne continue d'une extrémité à l'autre du damier, ce qui est plus compliqué à réussir qu'il n'y paraît...).

Ceux qui sont habitués à un jeu et ne désirent en aucun cas en changer ont de plus en plus fréquemment la possibilité d'acquérir sa version « voyage » : c'est aujourd'hui le cas pour le Monopoly, le Mastermind et Othelo. Un nouveau jeu norvégien, Brain Trainer, est d'autre part importé en France depuis quelques semaines. Très compact (*10 centimètres sur 15*). Il appartient à la famille du Mastermind, c'est-à-dire des jeux de logique, puisqu'il s'agit de découvrir en un minimum de coups un code inconnu ; mais c'est sans doute un de ceux qui réclament le plus d'attention pour l'assimilation des règles.

Les amateurs de jeux de damier devront, en ce qui les concerne, se procurer le guide que vient d'éditer l'association (sans but lucratif) Jeudi (2, square Jean-Falck, 75010), formée d'un groupe de « ludophiles » passionnés qui édite par ailleurs un bulletin original d'informations et de contact tous les trimestres. Leur ouvrage, qui détaille très clairement le fonctionnement de plus d'une cinquantaine de jeux de damier, a le mérite de retenir une typologie de critères très complète (durée des parties, *objectif et* originalité du jeu présenté, difficulté des règles...) et de démontrer qu'on peut se distraire à partir d'un *matériel* de *jeu élémentaire* qui revient à un prix imbattable...

ALEXANDRE WICKHAM.

Un plaisir de les porter

Légers sacs à dos

CONFORT et loisirs : après les survêtements de sport, l'anorak, les baskets, voici le bagage sac à dos. *Il est étudié* de façon à rendre principalement la marche plaisante. Son cadre en alu léger prend appui sur les reins et *soulage* les épaules, tandis que des points matelassés évitent les ecchymoses et laissent passer l'air. Le *compartimentage est bien conçu*, rendant accessible, d'un geste, le sac de couchage ou le thermos.

Tous ces équipements se trouvent dans les magasins *spécialisés*, notamment à *La Hutte*, au *Vieux Campeur* et à la *FNAC*.

Samsonite, le spécialiste du bagage *dur pour l'avion*, est en train de jouer l'assouplissement. La clientèle, en effet, semble rechercher des valises plus adaptées aux *dimensions* des costumes pliés qui pourront ainsi supporter de longs trajets sans être froissés. Nouveautés pour les vacances : *des valises souples* au cadre indéformable, à quatre roulettes. Les modèles rigides à deux roues incorporées existent en *deux tailles*, 68 et 75 cm, avec manche rétractable.

Chez *Lancel*, la tendance est aux valises en nylon et cuir, à minicadres rigides, ainsi *qu'au* simili-cuir. Deux modèles à roulettes viennent compléter la gamme « Air France » : 990 F en 75 cm, ou en tissu enduit à 650 F. Les sacs à bandoulières sont proposés à partir de 550 F en nylon et cuir ou tout cuir, autour de 1 300 F. Les « roule-valise » à manche escamotable s'adaptent à toutes les valises (130 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

LION : dernière valise américaine de pilote à fermeture décentrée, destinée aux dossiers encombrants et aux échantillons, avec une place confortable pour les vêtements et la trousse de toilette. Existe en deux dimensions, admises en cabine d'avion, et trois matières. A partir de 578 F en vinyl, jusqu'à 1 389 F le format de 52 centimètres de long, en cuir velouté marron avec serrure à combinaison. Aux Trois Selliers, 68, boulevard Haussmann et à la Samaritaine du Palais des congrès, porte Maillot.

[illegible]NNY : sac d'été en toile caoutchoutée fine et mate, en tons vifs ou classiques. 330 F, aux Galeries Lafayette ; Les Selleries de France, 271, rue Saint-Honoré ; Bordeaux, La Madrilène, 45, rue Sainte-Catherine.

SAMSONITE : sac à dos transformable, à sangles mobiles et ajustables pour la moto ou la randonnée, en polyamide imperméable à piqûres renforcées sur les garnitures en faux cuir. Il comprend une poche frontale et deux latérales. 289 F, dans les grands magasins.

TROUVAILLES

Style en cuisine

Un peu lasse de son métier d'attaché de presse, Marie-France Gelis vient d'ouvrir une boutique pour la maison où elle cherche à réunir des objets de qualité et qu'on ne voit pas partout. En voici quelques exemples : des torchons pur fil, très gais, conçus par la styliste américain Ken Scott (15 F), une planche à saucisson (Tchounak), de forme incurvée, dotée d'une encoche permettant de mieux couper les tranches. Cette planche est vendue avec son couteau et tous deux peuvent s'accrocher (42 F). Enfin, pour des fiancés, un cadeau traditionnel, venu de Suède et destiné à la cuisine. Ce « bouquet » est composé d'un petit balai pour fouetter les sauces, d'une palette à rainures pour décorer un rectangle de beurre et de trois cuillers en bois. L'ensemble est utile et charmant (48 F).

★ Chamarel, 92, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 281-37-53. Ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures, et le lundi à partir de midi. La boutique, qui est située dans une galerie, est assez difficile à trouver. L'entrée est juste avant le « Ciné-Havre ».

H. B.

Mort aux insectes !

Les mouches, les moustiques, les araignées, les guêpes et les cafards ont horreur de la peinture Dolcid. Parce qu'elle les tue ! Cette peinture glycéro-mate contient un agent actif sous forme de cristaux microscopiques. Non toxique pour l'homme et les animaux domestiques, elle est mortelle pour tous les insectes qui se posent sur une surface qui en est revêtue. Elle reste efficace pendant trois ans au minimum. Cette peinture, qui n'existe pour l'instant qu'en blanc mat, peut s'appliquer au plafond aussi bien qu'au mur. Elle a un bon pouvoir couvrant : environ 26 mètres carrés avec un pot de 2,5 litres, qui vaut 95 F.

★ « Dolcid anti-insectes », chez les droguistes et dans les magasins de bricolage.

Pour la plage

Pour la plage, voici une serviette-éponge et un drap de bain 100 % coton, qui ont la particularité d'avoir une poche fermée par un adhésif « velcro ». Cette poche est suffisamment grande pour loger lunettes de soleil et tube de crème. La serviette-éponge a la forme d'une écharpe et elle sera utile à tous ceux qui font du bateau. Les deux modèles (140 F pour la serviette et 240 F pour le drap de bain) existent, notamment en blanc, bordés de rayures bleu marine et rouge.

★ Peter Sport, 10, rue de la Pépinière, 8e. Tél. : 387-12-36. FNAC, 6, bd Sébastopol, 2e. Tél. : 271-45-48. Ces deux magasins ne seront livrés qu'au début de juillet.

● *Coquilles américaines.* — Deux coquilles se sont glissées dans l'article consacré à Rodeo Drive, publié dans *le Monde* du 20 juin. Il s'agissait dans la phrase d'Andy Warhol d'un « *énorme sundae* » (glace aux fruits recouverts de crème) et non d'un *Sunday* ; en outre, Beverly Hills ne s'est jamais *orthographié* « *Beverley* ».

culture

LE JOUR DES ARTS

Cachez cet accouchement...

En décembre dernier, deux peintres et un cinéaste — Renaud Contet, Denis Jourdin et Daisy Lamothe, — qui exposaient à la maison de la culture de Nevers, faisaient une « intervention » dans la rue piétonne de la ville : un panneau représentant une femme qui accouche avait été troué pour permettre à ceux qui le désiraient de passer leur tête à la place de l'enfant en train de naître ; un constat photographique était alors fait au Polaroïd, et les artistes étaient là « pour engager la discussion et ouvrir un débat sur les questions de l'acte de naître et sur les rapports femme/mère, femme/mère/enfant ». La police étant très vite intervenue, la discussion n'a pas pu avoir lieu sur le terrain auquel les artistes entendaient le porter. Elle pourra reprendre le 27 juin sur celui de la censure artistique : les artistes, en effet, comparaissent ce jour-là devant le tribunal de police de Nevers pour « affichage d'images contraires à la décence ».

Présence Paris-Budapest.

Sous le titre Présence Paris-Budapest, se tient à l'Orangerie du Luxembourg une exposition d'œuvres de soixante-dix-sept artistes hongrois vivant en Hongrie ou en France. Ce regroupement a été fait par le peintre Anna Stein, autour des artistes dont les estampes illustrent les albums consacrés aux poètes Endre Ady et Joszef Attila et au compositeur Bela Bartok, qu'a édités le bureau de presse de l'ambassade de Hongrie. Les œuvres proviennent de collection privées de Paris. L'ensemble constitue un panorama représentatif de beaucoup de tendances artistiques, depuis l'abstraction géométrique (que pratiquaient Beöthy et Martyn dès les années 30) jusqu'à la figuration hyperréaliste (Sandorfi, Szabo) en passant par l'abstraction lyrique douce d'un Szénès. Comme il y a de très bons peintres, on trouve aussi de très bons sculpteurs comme Pierre Szekely, Magoda Frank, Patkai, qui vivent en France, ou Farkas, qui vit en Hongrie.

★ 19, rue de Vaugirard, jusqu'au 8 juillet.

Le musée Allende, un musée éclaté.

Un an après l'élection de Salvador Allende à la tête du Chili, des artistes de tous les pays avaient exprimé leur solidarité en offrant des œuvres d'art au peuple chilien. Entre 1972 et 1973, près de mille œuvres d'art entraient ainsi dans le « musée de la solidarité ». Avec le coup d'Etat, beaucoup de ces œuvres ont été dispersées ou détruites. Mais après le pronunciamento le musée s'est reconstitué, hors les murs, dans plusieurs points du globe, grâce à de nouveaux dons d'artistes au peuple chilien, à travers leurs représentants en exil et dans l'espoir qu'un jour ces œuvres rejoindront le Chili.

Le centre culturel suédois présente une partie de la collection réunie en Suède, et la totalité de la collection française, qui est importante.

★ 11, rue Payenne, jusqu'au 15 juillet.

VENTE DE LA COLLECTION AKRAM OJJEH

La collection de mobilier du financier saoudien Akram Ojjeh a commencé d'être vendue le 25 juin par Sotheby à Monaco, et continuera de l'être le 26 juin. Une grande encoignure d'époque Louis XV a été adjugée à la galerie Heim de Londres 7,6 millions de francs, somme la plus élevée atteinte jusqu'à ce jour par un meuble.

La vente de cette collection, dont une grande partie provient de la collection Wildenstein, a d'ores et déjà rapporté, au cours de la première soirée, plus de 36 millions de francs, confirmant ainsi qu'elle pourrait bien être ce que les collectionneurs ont appelé la « vente du siècle » (*le Monde* rendra compte de cette vente dans son supplément « Arts et Spectacles » du jeudi 28 juin).

Expositions

Une importante donation Matisse à Nice

(Suite de la première page.)

C'est sa femme qui devait réaliser son vœu, avec une donation qui permit d'ouvrir, en 1963, le musée Matisse de Cimiez. Depuis le lundi 25 juin, le musée — qui avait fermé ses portes l'an dernier pour travaux de réaménagement — rouvre avec une seconde donation, due cette fois au fils du peintre, Jean Matisse.

Cette donation fait de l'ancienne villa niçoise un musée Matisse particulièrement riche. Aux cent cinquante dessins et gravures divers et trente peintures de toutes époques — depuis l'un de ses premiers tableaux à l'un de ses derniers papiers découpés de 1953 — s'ajoutent une cinquantaine de sculptures, qui représentent la presque totalité de l'œuvre sculpté de Matisse ; une peinture, *la Nymphe dans la forêt*, toile monumentale restée inachevée dans l'atelier du peintre ; deux collages sur papiers gouachés, *la Baigneuse dans les roseaux*, et le *Nu bleu n° IV* ; une immense tapisserie de Beauvais, *la Polynésie* ; quelques dessins à la plume et à l'encre de Chine.

Dessiner dans la couleur

C'est surtout à la sculpture — dont le musée Matisse est le seul au monde à posséder un ensemble aussi complet — que cette seconde donation doit son importance. Pour étudier Matisse sculpteur, il faudra désormais passer par cette demeure provençale du XVII[e] siècle, massive et carrée, construite sur le site archéologique d'un ancien établissement romain du III[e] siècle. La villa fut achetée en 1954 par la ville, à la mort du peintre. Au rez-de-chaussée est installé le musée archéologique, dont le plus clair des richesses, céramiques et pierres, a été tiré du site de Cimiez.

Au premier étage, c'est plutôt une archéologie de Matisse qui nous est proposée. A côté de l'œuvre elle-même, la collection d'objets personnels du peintre : des pots en céramique qui figurent dans ses tableaux, des meubles, dont le fameux fauteuil rocaille, en bois doré, qu'il a cent fois peint, ses violons, ses palettes... Matisse peignait son environnement immédiat. Il disait à Aragon : *« Ce que je peins, ce sont des objets pensés avec des moyens plastiques ; si je ferme les yeux, je revois les objets mieux que les yeux ouverts, privés de leurs petits accidents. »*

La Nymphe dans la forêt, commencé en 1936, illustre bien cette marche vers la simplification des formes. Et les deux grands découpages dans le papier gouaché, *la Baigneuse dans les roseaux*, et *la Nu bleu*, de 1952, d'un « bleu absolu », le résultat de cette recherche qui va de la réalité à l'abstraction. Matisse a expliqué dans ses « Ecrits » (1) le paradoxe qui revient à peindre en sculpteur : *« Le papier découpé me permet de dessiner dans la couleur [...]. Au lieu de dessiner les contours et d'y installer la couleur — l'un modifiant l'autre, — je dessine directement dans la couleur [...]. Ce n'est pas un départ, c'est un aboutissement [...]. Je suis allé des objets au signe... »*

C'est vers le tout début de l'année 1900 que Matisse commence à sculpter, et cette fois c'est « en peintre » qu'il fait de la sculpture. Dessiner, peindre, sculpter, pour lui, c'est tout comme. Quand il se fatigue d'un moyen, il se tourne vers l'autre. Ce qui lui importe, c'est de trouver celui qui le sert le mieux à un moment donné. Durant les années 1900-1909 et 1925-1930, c'est la sculpture qui l'aide dans sa quête patiente de lui-même. Grâce à elle, il retrouve, selon Pierre Schneider, organisateur de la rétrospective du Grand Palais, le sens des volumes. En pétrissant la glaise, il réapprend les voies des formes.

Dans ses tableaux, Matisse commence par prendre possession de la tradition, puis la transforme et la dépasse. Dans la sculpture, c'est encore plus évident. Son *Serf* de 1900-1903 fait écho à l'*Homme qui marche* de Rodin, son *Ecorché* (1903) à Puget et son *Jaguar* (1894-1901) à Barye. Mais lorsqu'il trouve son sujet, Matisse l'explore à satiété. C'est durant la féconde année 1909 qu'apparaissent ces « abstractions » de *Nu assis*, *bras derrière*, de la *Serpentine* femme-liane à la suprême élégance, du monumental *Nu vu de dos*, dont Matisse a sculpté quatre versions jusqu'en 1930, chaque fois plus abstraites : la première, la plus réaliste, a figuré à l'Armory Show de New-York en 1913, la dernière est une construction qui fait de Matisse, peintre de la ligne, un architecte monumental.

On est étonné par le nombre restreint des sujets dans la sculpture de Matisse et par la variété des formes qu'il tire d'un travail inlassable sur le même modèle. Cela va toujours par série, comme les *Jeannette* en 1910-1913 et les *Henriette* en 1925-1929. Il ne recherche pas la ressemblance mais une *« identification presque complète de l'artiste avec son modèle »*. Ainsi, d'une sculpture à l'autre, le visage de Jeannette subit un processus de structuration où le nez, le front et la chevelure sont unifiés dans un tout global, qui parut étrange à ses contemporains, mais non à Picasso, toujours à l'affût d'une idée neuve, qui la reprit, en 1932, dans un ensemble de têtes déformées, désormais typiques de l'art de Picasso comme de celui de Matisse.

C'est avec la série des *Nus*, assis ou couchés, bras croisés, bras derrière, bras levés et posés sur la tête, que s'affirme dans la sculpture l'arabesque de Matisse, qui devait trouver en peinture, avec *la Danse*, son accomplissement le plus absolu. La main qui dessine ou sculpte chez Matisse erre toujours et, à ses meilleurs moments, s'envole, portée par ce qu'il appelait la *« sensation »* et qui est peut-être une manière de charmer le monde des formes.

JACQUES MICHEL.

(1) Henri Matisse, « Ecrits et propos sur l'art », Hermann. Texte établi par Dominique Fourcade, 365 pages.

★ La donation Matisse au musée Matisse de Cimiez, à Nice.

Musique

A Lyon

Les artifices de Carmen

Depuis plusieurs années, lorsqu'on veut parler d'une représentation lyrique, on ne donne plus le nom du compositeur mais celui du metteur en scène : la Traviata de Béjart, l'Idoménée de Lavelli ou le Ring de Chéreau. Ce n'est pas faire injure à l'auteur, supposé connu, on constate seulement la place importante qu'on accorde à la mise en scène. Ainsi n'allait-on au festival de Lyon que pour découvrir la nouvelle Carmen de Louis Erlo au Théâtre romain de Fourvière. Risquait-on de trouver à la place celle de Bizet ?

Oui et non, car il y manquait bien des choses, l'acoustique d'abord. C'est pitié de voir perdre en plein air une orchestration aussi riche. Le prélude du troisième acte même s'est évaporé complètement. Mais ce n'était pas un caprice atmosphérique, l'orchestre avait seulement sauté une page. Au quatrième acte, plus d'oranges à la criée, de « programmes avec les détails », plus de seigneur alcade ni de picadors, c'est un plein feuillet cette fois qui avait volé... Complice de cette innocente mystification, Sylvain Cambreling, qui dirigeait la représentation, a manqué là une occasion de se montrer aussi exigeant avec le metteur en scène qu'il sait l'être avec ses musiciens.

Faut-il parler alors de la Carmen de Louis Erlo, Carmen sorcière avec ses masques à la Goya, avec la mort présente dès le début ? Beaucoup d'intentions, un métier évident mais rien de décisif, rien qui vaille vraiment la peine. Cela aurait pu aussi bien être conventionnel sans qu'on perde grand-chose.

Quelle était donc cette Carmen ? La réponse se trouve dans un coin du programme : « Pyrotechnie, M. Séraphin ». *C'est lui qui fait exploser des pétards pendant l'ouverture, qui allume des feux de Bengale où le nom de Carmen s'inscrit en lettres de feu. Au dernier acte, les artifices de M. Séraphin éclatent encore de temps à autre, imprévisibles, notamment pendant le duo final, introduisant un élément de distanciation qu'aucun metteur en scène n'aurait osé jusque-là.*

Nul doute que la science pyrotechnique de M. Séraphin ne s'exerce bientôt sur d'autres ouvrages : Don Giovanni, *avec feu d'artifice final,* Samson et Dalila, *avec explosion du temple de Dagon, ou la Tosca, avec des décharges de mousqueterie colorée. Pris sous le charme, on en oubliait un peu les chanteurs, difficiles à apprécier de toute façon à cause du plein air ; Maurizio Frusoni (don José) et Patricia Miller (Carmen) se heurtent aux obstacles de la langue, Michèle Command (Micaëla) tient ses promesses, Pierre Thau (Zuniga) reste fidèle à lui-même, Victor Braun est un Escamillo oubliable ; en revanche, il faudra peut-être se souvenir de Michèle Lagrange (Frasquita) : un timbre clair et une excellente diction.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines manifestations du Festival de Lyon : la *Missa solemnis* de Beethoven à l'auditorium Maurice-Ravel, les 28 et 29 juin.

Photo

Les faux autoportraits de Jérôme Ducrot

Jérôme Ducrot est d'abord un photographe de mode : il a travaillé à New-York pour Vogue-Americain de 1961 à 1972. Sa « recherche » personnelle, une série en couleur de nus féminins opulents collés contre des plaques de verre, est plutôt vulgaire et accrocheuse. Heureusement Ducrot s'est tracassé sur l'idée du portrait, et de l'autoportrait, du visage posé « consenti », ou du visage « ravi », non contrôlé par la propre idée que chacun a de soi par l'intermédiaire du miroir.

Il a d'abord convié quelques-uns de ses amis dans son studio, où il avait préparé préalablement l'éclairage et le fond, dans le style neutre aveuglant du cliché d'identité judiciaire : chacun alors se photographiait seul, sans œil extérieur posé sur soi ; la seule — énorme — intervention de Ducrot, après l'élaboration technique, consistait à choisir une photo dans la planche-contacts, c'est-à-dire aussi bien un « loupé », une image échappée.

Ducrot est allé plus loin, car il a transplanté son système chez des gens qui ont une habitude « grossière » de la photographie, ou pas d'habitude du tout : les habitants d'un village de la Nièvre, où habite sa mère, pour la plupart agriculteurs. Voilà ces gens laissés seuls, après une explication sommaire de mise en place, de distance, on imagine, avec une poire auto-déclencheuse dans la main, un objectif devant eux. Le cadre de vie, plus ou moins misèreux, les matières « vulgaires », toile cirée et contre-plaqué, les bibelots, et les éléments qui se répètent, presque comme des signes d'analyse sociologique, d'un foyer à l'autre (le litre de rouge, la gazette régionale, la télé) ont finalement peu d'importance ici. On sait bien comment vivent ces gens.

Ce qui est intéressant, c'est de voir comment ils vont se comporter par rapport au dispositif photographique, comment ils vont réagir à la proposition de Ducrot. Les vieux couples sont tendres, ils s'embrassent, Pépé a eu l'idée de mettre son képi de 14-18 sur la tête ; sur une autre photo Mémé fume fièrement la pipe. Une femme pince le téton de son mari torse nu. Mais ce qui tend l'ensemble des photos retenues par Ducrot, c'est une espèce de sourire — édenté, — de rire sardonique : pour le jeu, bien sûr, parce que prendre une photo est une distraction pour eux exceptionnelle, mais aussi comme s'ils n'appréciaient pas trop, maintenant vieux (on arrête de se photographier à un certain âge), d'être des sujets de photos, comme s'il y avait une sorte d'obscénité là-dedans.

Alors on surenchérit sur l'obscénité de la demande, en pétant au visage de l'objectif (du photographe, et de celui qui regardera la photo, du citadin) — le père de famille se déculotte autour de la table de la salle à manger, — en plumant un poulet avec un ricanement sauvage, volontairement primaire. Cette série de photos est tellement extraordinaire qu'elle en devient presque louche.

HERVÉ GUIBERT.

★ Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4[e]. Jusqu'au 14 juillet.

Notes

Cinéma

« Un petit mélo dans la tête »

En provenance des Etats-Unis pour l'été des écrans parisiens, voici une étrange frimousse : celle de Didi Conn dans « Un petit mélo dans la tête » (titre anglais : « You light up my life »). On comprend tout à fait que Joseph Brooks, dont c'est le premier film, ait été fasciné par tant d'émotion, de vaillance, de vivacité et d'humour. Mais ce n'était pas une raison pour ralentir la mise en scène et laisser des plans tourner à vide.

Didi Conn et la musique sont les deux héroïnes du film. Joseph Brooks, compositeur, a reçu pour cela un oscar à Hollywood. Entre deux chansons, Didi Conn se démène pour gagner sa vie, faire plaisir à son père et surmonter ses déboires sentimentaux, ce qui permet, en alternance, de la mélancolie et des gags. Ce « petit mélo » sur l'apprentissage de la gloire artistique n'est pas ennuyeux ; il est léger, comme ses mélodies, et son titre français lui va plutôt bien.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Personnalité réduite de toutes parts » de Helke Sander

A Berlin-Ouest, une jeune femme, mère célibataire et photographe de presse, tente d'intervenir dans la vie de la cité en photographiant les abords du fameux « mur ».

Helke Sander, réalisatrice allemande, joue elle-même le rôle de cette jeune femme qui veut s'exprimer en citoyenne tout autant concernée par les affaires de l'Etat que par l'urbanisme berlinois. Son film — tourné en noir et blanc, dans un style sobre, un peu documentaire, avec un montage rigoureux — est un acte de protestation contre une certaine condition féminine imposée par la société. Comme Berlin-Ouest, la ville entourée de toutes parts, limitée par « l'autre Allemagne », la photographe chargée d'un enfant est strictement réduite à son travail et à son rôle familial par l'oppression feutrée ou l'indifférence qu'on oppose à ses projets.

Les groupes, les partis, n'ont que faire de cette femme, elle manque de temps, elle n'est pas totalement disponible, et même un homme qui dit la comprendre ne cherche qu'une aventure sexuelle. Sans donner dans l'aigreur ou le pamphlet politique, Helke Sander montre comment et pourquoi, en Allemagne de l'Ouest, la femme a tant de mal à s'imposer en dehors des activités qu'on lui reconnaît comme « naturelles ».

JACQUES SICLIER.

★ Le Seine-Studio, v.o., 14 h. 30 et 20 h. 15.

Un franc-tireur du XVIII[e] siècle

Quelques toiles au musée de Carcassonne dans les églises des environs, c'est à peu près tout ce que l'on connaît aujourd'hui de Jacques Gamelin, peintre languedocien né à Carcassonne en 1738, mort en 1803. La belle exposition de la galerie Joseph Hahn, qui sera présentée à Narbonne cet été, aide à découvrir ce peintre mal connu mais non point méconnu ; Gamelin n'a rien d'un artiste maudit. Il a eu sa juste part de chance, la protection à Toulouse du baron de Puymaurin, qui lui permet de faire le voyage de Paris puis de Rome, où il arrive à vingt-sept ans, la faveur du marquis Rondini, l'admission à l'académie Saint-Luc, une gloire locale à son retour en Languedoc en 1774, une nomination de professeur de dessin à Carcassonne en 1796 : honnête carrière de peintre.

Ce qui est vrai, c'est qu'il n'est pas à l'aise dans le milieu français à la mode du dix-huitième siècle : à Rome, il préfère la compagnie d'étrangers à celle de ses compatriotes, et son retour en France le conduit à Toulouse et à Narbonne et non à Paris où il est pourtant invité par David. Il accueille la Révolution avec joie. Cultivé, imprégné d'histoire romaine « républicain », il rappelle le dix-septième siècle par son sens de la composition, et annonce David par le choix de certains sujets. Pourtant, il n'est pas néo-classique. Il a le goût de la grimace, de l'exagération ; son traité d'ostéologie, rempli de squelettes gesticulant, annonce Goya et le cheval hurlant qu'il glisse dans ses scènes de bataille est proche de Fuseli ou de Picasso.

Coloriste, il se tient à des accords de bleu-vert et de rouge-rose et sépare les plans par la valeur des tons ; bon dessinateur, il emprunte beaucoup à la technique de la gravure. Il a des intuitions, des trouvailles, une vraie ambition de peintre : chaque tableau est une aventure, un pari. Tant pis si le résultat n'est pas parfait ; la prochaine fois, peut-être !... Il ne se décourage pas, explore d'autres voies et perd le bénéfice du travail déjà fait.

A l'écart des modes, trop orgueilleux pour accepter de se comparer, de discuter, de se frotter au milieu des peintres, Gamelin n'est pas soutenu par l'émulation d'une école ; mais trop modeste pour s'apercevoir que dans sa solitude, il avait fait quelques découvertes véritables, il ne sait pas les exploiter jusqu'au bout, et atteindre au très grand art. Tel quel, en franc-tireur du XVIII[e], il fait mieux comprendre les origines du XIX[e] et appelle la sympathie.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

★ Galerie Hahn, 36, rue de Berri. Jusqu'au 30 juin.

Rock

La troisième génération au Palace

La Nuit neo-romantik, qui avait fait salle comble à l'Olympia le 29 avril, a montré à l'évidence l'essor du rock français, avec ses qualités et ses défauts, en présentant cinq jeunes groupes à la recherche d'une expression et d'une identité qui leur soient propres. Sous le titre de Nuit bleu-blanc-rock, le Palace réitère cette expérience avec une affiche un peu différente. Stinky Toys, dont c'est le retour scénique et discographique, est le groupe vedette de cette soirée. Stinky Toys, qui fut, avec Asphalt Jungle, au départ du mouvement punk français en 1977, semble commettre les mêmes erreurs aujourd'hui. Les musiciens fourmillent d'idées, leur nouveau 33 tours le prouve, mais on ne fait pas un groupe seulement avec l'idée qu'on se fait d'un groupe.

L'énergie, l'image, le désir, ne suffisent plus. L'effervescence passée, il faut désormais des compositions riches, des textes intéressants, une technique habile et ne pas se limiter à un « parisianisme » éclairé. Bien sûr Stinky Toys est le seul groupe français ayant « fait » la couverture d'un grand hebdomadaire musical anglais, une simple curiosité qui n'a pas eu d'effets sur la vente de leur disque, car, si les musiciens font un effort dans leurs sonorités, on ne peut définitivement pas prendre au sérieux la voix de la chanteuse, Elli Medeiros. Quant aux textes, chantés en anglais et en espagnol, ils présentent peu d'intérêt pour la France.

Taxi Girl et surtout Suicide Romeo, qui s'étaient singularisés lors de la Nuit neo-romantik par un rock brillant, audacieux et bien orchestré, méritent plus d'attention. Représentants intelligents de la troisième génération du rock français, ils sont aussi porteurs de son avenir. Coma, qui complète l'affiche, pratique un rock moderne à base de synthétiseurs, de pulsions méthodiques et de visions cyniques comme les photos instantanées d'une cité entourée de béton et d'acier.

ALAIN WAIS.

★ Le 26 juin, au Palace, à 20 h.

Théâtre

UNE MISE AU POINT DU CENTRE FRANÇAIS DU THÉATRE

M. Paul-Louis Mignon, au nom du Centre français du théâtre, nous adresse les précisions suivantes, après la publication de notre article consacré à la quadriennale de Prague (le Monde *du 21 juin) :*

Yves Bonnat a assumé avec succès la fonction de commissaire général de la section française aux trois premières quadriennales. (...) Pour la quadriennale de 1979 Yves Bonnat, pour des raisons de conscience justifiées par le comportement des autorités tchécoslovaques à l'égard de certains hommes de théâtre de leur pays, a estimé ne pas pouvoir continuer à assumer cette fonction. Le Centre français du théâtre a débattu largement du problème avec tous les intéressés. Il a décidé d'apporter sa contribution à la quadriennale en confiant la réalisation de la section française à l'Association française des scénographes et techniciens de théâtre.

■ Le Théâtre populaire des Cévennes présentera trois spectacles au cours du VII[e] Festival de théâtre d'Albi, du 28 juin au 13 juillet : « le Roman comique » d'après Scarron, « le Dragon » d'Evguéni Schwartz et la « Double Inconstance » de Marivaux.

Du 1[er] au 19 août, le XV[e] Festival d'Aigues-Mortes proposera le même programme ainsi qu'une création collective du T.P.C. : « le Voyage extraordinaire ».

Renseignements : Syndicat d'initiative, 81000 Albi (tél. 63/54-22-30) et le Tour de la Gardette, 30220 Aigues-Mortes (tél. 66/88-33-66).

● *Les prix des Maisons de la presse 1979* ont été remis, le lundi 25 juin, à Paris, à Jeanne Bourin pour son roman *la Chambre des dames*, publié aux Editions de La Table ronde (voir *le Monde* du 30 mars) et à Florence Trystram pour son livre-document *le Procès des étoiles*, paru aux Editions Seghers.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Het Nationale Ballet (Hollande).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Spectacle Ionesco ; 22 h. : la Voix humaine.
Artalect, 23 h. 30 : la Prose du Transsibérien.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Galerie 55, 21 h. : la Disparition d'Onésime K.
Galerie de Nesles, 21 h. : la Belle et la Bête 70.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R.M. Rilke ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : les Etoiles rouges.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Présent, 20 h. 30 : Sans issue.
Saint-Georges, 20 h. : R. Magdane ; 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Mardi 26 juin

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. : Triboulet ; 23 h. 30 : E. Roodo.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare, 22 h. 15 : la Bastringue.
Campagne-Première, 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
Fanal, 21 h. : le Président.
La Mirandière, 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 21 h. 45 : Un cœur sous une soutane ; 22 h. 45 : l'Objet de mes hommages.
Petit Casino, 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalha ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Ader (Schubert) ; 21 h. : Y. Mori, J. Koerner (Debussy, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de la garde républicaine, lauréats du concours Long-Thibaud.
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre et Chœurs de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne (Monteverdi).
Sorbonne, grand amphi, 21 h. : Chœur de l'université Paris-Sorbonne, sol. O. Pietti, U. Reinemann (Strauss, Lehar, Schubert...).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : G. Touvron, S. Boisson, T. Caens, J.-P. Leroy, A. Isoir (Perti, Alberti, Caldara...).
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : B. Paul (Beethoven, Schubert, Debussy...).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Dag Achatz (Beethoven, Schumann, Chopin...).
Eglise allemande, 20 h. 30 : J. Geffert (Bach, Mozart, Scheidt...).
Chapiteau de l'avenue de Breteuil, 21 h. 30 : Quintette de France (Schubert, Petitgirard, Fauré).

La danse

Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Oh ! America.
Centre Mandapa, 21 h. : Danses traditionnelles de l'Inde.
Eglise américaine, 20 h. 30 : Compagnie K. Saporta.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Lafitte et D. Doriz.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : J. Léandre, A.-M. Fijal, A. Nozati ; 22 h. 30 : C. Freeman.
Petit-Journal, 21 h. 30 : C. Bolling.
Campagne-Première, 20 h. : Sugar Blue ; Mud Ball Street.
Pianobar, 17 h. 30 : R. Urtreger ; 20 h. : F. Tusques.
Puce-à-l'Oreille, 20 h. 30 : M. Ponticelli.
Riverbop, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Trio A. Romano, J. Van' t' Hof, M. Vitous.
Palace, 20 h. 30 : Nuit bleu blanc rock (Coma, Suicide Roméo, Taxi Girl, Stinky Toys).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Frédéric Chopin.
Marché Sainte-Catherine, 18 h. 30 : Brocéliande ; 20 h. 30 : Gli Scalzacani.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Christian Chanel, guitare ; 22 h. : les Yeux plus gros que le ventre.
Essaïon, 20 h. 30 : l'Enfer à repasser ou des Grandes Sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Théodora impératrice de Byzance, de R. Freda ; 18 h., Hommage à Mary Pickford : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h., Ciné off Cannes 78 : la Mort de l'utopie, de J. Amat ; 22 h., Ciné off Cannes 79 : la Bataille de Morgarten, de B. Muller et S. Langjhar.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18).
CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), les mer., jeudi, vend.
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-83-11), Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Murat, 16e (651-99-75).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES HEROINES DU MAL (Fr., **) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Jean-Renoir, 9e (874-65-99).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., **, v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., **, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

SPECTACLES

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ternes, 17e (380-10-41).

REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.

LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

Les films nouveaux

UN PETIT MELO DANS LA TETE, film américain de Joseph Brooke. — V. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE, film allemand de Bernhard Sinkel. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA COLLINE A DES YEUX, film américain de Wes Craven (**). — V. o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60).

TOUCHE PAS A MES TENNIS, film américain de Robert J. Rosenthal. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS, film allemand de Helke Sander. — V.o. : La Seine, 5e (325-95-99).

FLAVIA LA DEFROQUEE, film italien de Gianfranco Mingozzi (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HORRIBLE CARNAGE, film américain de Brice Mack (**). — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOTOS SCANDALE, film français de Patrick Aubin (**). — Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ROBERTE (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

ANDREI ROUBLEV (A., v.o.), Cosmos 6e (548-62-25).

ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

AROUND THE STONES (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), S., D., L., Mar.

BELLE DE JOUR (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bambi (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.), Club, 9e (770-81-47).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).

LE DECAMERON (It., v.o.), Champollion, 5e (033-51-60).

DUPONT LA JOIE (Fr.), l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

FELLINI ROMA (It., v.o.), Cluny Palace, 5e (033-07-76).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JUGE ET HORS-LA-LOI (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62).

JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

MACADAM COWBOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

O MADIANA (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PLAYTIME (Fr.) : Paramount, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PRIVE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PONT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 5e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A.), v.o.-v.f. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

TRANS AMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

THEOREME (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

WILL PENNY LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 26 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt (3e épisode) ; 22 h. 5, Documentaire : L'or du ciel (L'Ere spatiale... an 22), de Cl. Savarit et B. Gonner.

Cette série de trois émissions propose un bilan de ce que représente aujourd'hui, pour l'Europe, la conquête de l'espace et ses applications industrielles.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : le Fantôme du vol 401, d'après le roman de J. Fuller, réal. S. Stern et B. Rosenbaum. Avec E. Borgnine, G. Lockwood, K. Basinger.

Un jumbo volant vers Miami s'est écrasé. Le mécanicien rescapé meurt quelques heures plus tard, convaincu d'être responsable de l'accident... Son fantôme, sa voix, hanteront les appareils du même type, jusqu'à ce que deux pilotes-médiums le persuadent de son innocence.

Vers 22 h., débat : Y a-t-il une vie après la mort ?

Avec M. Luc Picon, représentant de l'Union rationaliste et professeur à Paris-VII ; le voyant Belline ; l'écrivain Jean Prieur, auteur des Témoins de l'invisible ; Robert Masson, directeur du Bureau d'information missionnaire ; M. Georges Ostaptz Zeff, psychiatre ; le professeur Louis-Vincent Thomas, anthropologue ; Mme Jeanne Morrannier, médium.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Terre des hommes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : CARTHAGE EN FLAMMES, de C. Gallone (1959), avec A. Heywood, J. Suarez, P. Brasseur, D. Gelin, I. Occhini, M. Girotti.

A la fin de la troisième guerre punique, un Carthaginois proscrit sauve du sacrifice à Moloch une captive romaine. Elle s'éprend de lui, mais il en aime une autre.

Mélodrame en « péplum » par un vétéran du genre. Passions déchaînées, intrigues compliquées et grands morceaux de spectacle façon Châtelet.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le Double Crime du Valpinson, d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec J. Meisel et J. Dumazedier : culture et politique ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : P. Sciortino ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Royaume de la musique... Concours final : Jugend Musiziert ; 21 h., En direct de l'église Saint-Roch... Prestige de la musique : « Les Vêpres de la Vierge » (Monteverdi), par l'Orchestre et Chœurs de la Fondation Gulbenkian, Dir. M. Corboz. Avec J. Smith, H. Vieira, J. Elwes, J.-C. Orliac, M. Brodard ; 23 h., Ouvert la nuit : la radio d'hier ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 27 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, Sport : Tour de France cycliste ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (écoles de voile pour handicapés) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Cet homme-là, de D. Guilbert et G. Poitou. Avec B. Cremer, M. Trévières, L. Kreuzer.

A Port-Tréhen, petite ville du Finistère, tout le monde se connaît. Il n'y a guère que Joseph Pélieu dont on ne sache pas très bien d'où il vient, qui il est. Il est arrivé quelques années auparavant, il a loué une petite maison au bout de la ville, il vit seul... A la suite d'une affaire de viol, Joseph, suspecté un moment, est relâché, mais les habitants le mettent en quarantaine. Joseph va s'exiler sur une petite île. Solitude totale...

22 h. 5, Emission littéraire : Livres en fête.

Avec MM. E. Caldwell (le Bâtard), S. Beauvent (le Canard du doute), P. de Boisdeffre (De Gaulle malgré lui), J. Daniel (l'Ere des ruptures), J.-F. Josselin (Quelques jours avec moi), P. Gauvin (Huit jours en été), J. d'Ormesson (Au temps d'Anika, d'I. Andrichi), Mme M.-L. David (Du noir pour du bleu).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Série : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 5, Série : Super Jaimie ; 16 h. 15, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue mi-raison (Le bilan).

Rétrospective des vingt-trois émissions de Patrice Laffont, avec un montage des séquences les plus marquantes de l'année.

21 h. 55, Documentaire : La face cachée de la Colombie.

Après l'émission « Tumulte et ferveur » consacrée à la fête dans ce pays d'Amérique latine, François Gall propose un voyage en trois étapes de la côte nord — « noire », — et proche des Antilles au sud — « rouge », — où vivent les Indiens, en passant par la cordillère des Andes et Bogota. A chaque étape, il a interrogé des « personnages » : Ricardo Valdès, ex-champion du monde de boxe, les peintres Alejandra Obrego et Fernando Botero. Et un original solitaire, amoureux de l'Amazonie, vivant dans une île, avec pour seule compagnie les singes.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Initiative républicaine socialiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : ENFANTS DE SALAUDS, de A. de Toth (1968), avec M. Caine, N. Davenport, N. Green, A. Ben Ayed, H. Andrews, V. Pickles.

En 1942, en Libye, un officier britannique qui croit encore qu'on peut faire la guerre en gardant les mains propres, conduit un commando de criminels chargés de saboter les réserves allemandes de pétrole.

Récit de guerre démythifiant comme il y en eut à cette époque. Une noirceur absolue, une réalisation au réalisme brutal.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Anne ici, Selima là-bas », de M. Feraud ; 11 h. 2, Boris Vian et la chanson ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : M. Drewnowski ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Rivage », de N. Kattan ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : l'illusion psychanalytique en éducation ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la rationalité philosophique ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : les plantes et les croyances ; 17 h. 32, Boris Vian et le rock and roll ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche : science et vie ou le droit de savoir ;

20 h., En direct du studio 105 : Boris Vian... du jazz à l'opéra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les anniversaires du jour : Joachim ;

14 h. 15, Musique en plume : quatre danses ; 14 h. 35, « Concerto » (Locatelli) ; « Tarentelle » (Bottesini) ; 15 h., Musique-France-plus : Haydn, Pierné, Xenakis, Chausson ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Chorégies d'Orange... stage des jeunes interprètes : « Préludes nº 1 et nº 3 » (Villa-Lobos) ; « la Cathédrale » (Barrios) ; « Paysage et Madroños » (Torroba) ; « le Récit du pêcheur » (De Falla) ; « Suite en sol pour violoncelle », extraits (Bach) ; « Etudes en si bémol et mineur » (Sor), par Carlos Marin, guitare ; 21 h. 30, Cycle acousmatique INA-G.R.M. ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., La radio d'hier ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

L'été sur France-Inter

M. Pierre Wiehn, directeur de France-Inter, a présenté lundi 25 juin les grandes lignes du programme estival de la station. Douze émissions nouvelles seront proposées. A partir du 2 juillet, Daniel Hamelin et Jean-Pierre Pineau animeront la tranche 11 heures-12 h. 45 (sous le titre « Est-ce bien raisonnable ? »), puis Henri Gougaud et Jacques Pradel celle de 13 h. 30 à 16 heures (avec « La chasse au trésor »). De 17 heures à 18 heures, en remplacement de « Radioscopie », Henri Amouroux présentera, avec Claude Villers et Monique Desbarbat, « Les Français sous l'occupation », et, de 18 heures à 19 heures, Jean-Louis Foulquier proposera, avec Carole Pither, « Y'a d'la chanson dans l'air ».

Autres nouveautés : à partir du 16 juillet, « Côté Soleil », de Claude Chebel (14 heures-15 h. 30) et, le samedi, à partir du 21 juillet, « Du varech dans mon espadrille », de Pierre Desproges (9 heures-10 heures), « Paris-touristes », de Bernard Mabille et Gilles Davidas (10 heures-11 heures), « L'eau à la bouche », de Nicolas de Rabaudy et Martine Jolly.

Le dimanche, de 20 heures à 21 heures, à partir du 22 juillet, pendant les vacances du « Masque et la Plume », André Halimi anime « Laissez-les rire », et, de 22 heures à 24 heures, André Francis présente « Jam' parade spécial » (les festivals de jazz). A partir du 31 juillet, sous le titre « Estivales », Pierre Bouteiller offrira, de 16 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, un choix des musiques des festivals d'été (classique, lyrique, jazz).

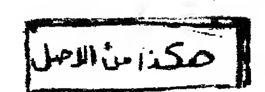
D'autre part, à l'occasion du Tour de France à la voile, une radio M.F. itinérante, « Inter force 7 », sera présente à chacune des vingt et une étapes, de Dunkerque à Menton. Elle diffusera, de 7 h. 30 à 19 heures, en liaison avec la presse régionale, informations pratiques et programmes musicaux.

D'une chaîne à l'autre

● *A Radio-Monte-Carlo*, M. Jacques Paoli, directeur des informations, est désormais chargé de la coordination de l'information et des programmes auprès du directeur général, M. Michel Bassi. M. Jean-Louis Gallini, rédacteur en chef, devient chef du service des informations et M. Jean-Robert Cherfils, rédacteur en chef adjoint, est nommé rédacteur en chef.

● RECTIFICATIF. — La série consacrée par FR 3 aux « grandes villes du monde » est programmée à 20 h. 30, les dimanche 1er juillet et suivants, et non à 22 h. 30, comme nous l'avons écrit par erreur dans un article du *Monde* daté 24-25 juin (mais non dans nos pages de programmes hebdomadaires, qui indiquaient l'horaire exact). Il s'agit donc d'une heure de grande écoute, et non pas d'une heure « dissuasive ».





هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,12
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'una grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec..)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moina de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production *des réservoirs naturels d'hydrocarbures.* Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique *intensive. Après cette formation* initiala vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. *Nous vous intégrerons dans un plan de dé*veloppement sur 2 ans qui déboucherа sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.500 et 13.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

La Banque Européenne d'Investissement

institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, prévoit l'engagement d'un

Traducteur qualifié

remplissant les conditions suivantes:
- Langue maternelle française
- *Formation de niveau universitaire (diplôme de traducteur)*
- Très bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand; la connaissance d'autres langues communautaires serait souhaitable
- Solides connaissances économiques et financières
- *Pratique de la traduction pendant plusieurs années*
- Nationalité d'un des pays membres de la CEE
- Age de 25 à 35 ans.

Ce poste pourrait également convenir à un jeune économiste, cadre bancaire etc. ayant d'excellentes connaissances linguistiques

Le traitement initial se situera, en fonction de la qualification, entre FF 10.000 et FF 11.145 (net) par mois, il sera complété, le cas échéant, par des allocations familiales. La Banque offre par ailleurs d'importants avantages sociaux (régime de pension et caisse de maladie autonomes, allocations scolaires, etc.)

Les intéressés sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae détaillé et une *photographie*, à la
Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg (Grand-Duché)

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur

B E I E I B

DOW CHEMICAL EUROPE IS LOOKING FOR A MANAGEMENT TRAINEE

THE COMPANY

Dow France is a subsidiary of Dow Chemical Europa. Our French Headquarter is in Nice and we have sales offices in Lyon and Paris; production plants near Paris and Drusenheim and a research station in Nimes.

THE JOB

The opening exists in our French Personnel Department. We are a small team looking after 400 people working in France. The position is ideal for a young career-minded person willing to learn the «people business» from scratch. Initially you would be trained on the job in how to recruit and select personnal. Step-by-step you would become involved in salary surveys, job evaluation, salary administration in general, performance appraisal, personnel transfer, and the formulation and implamentation of personnel policies.

THE FUTURE

As you grow into and with tha job you gain first-hand knowledga of tha requirements, forcas and dynamics that make tha organisation of a larga industrial company *function.* Based *on your level of experience and the performance* achievad a transfer abroad or a move into another business activity would become highly probable.

YOU

The candidate should have a good technical or commercial education, be detarmined to learn quickly, have a flair to work with people and a good ability to organize; ideally between 26 and 28 years old; 2 to 3 years *experience* in *industry* or *trade would be a big help but is not absolutely* necessary. Complete fluency in written and verbal French and English is a *must.*

We offer you an interesting, demanding and *difficult* job in a *truly international environment.*

INTERESTED IN TAKING ON THE CHALLENGE ?

Then please call us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mr. Chris. KARG
Leland I. Doanstrasse 3
CH-8810 Horgen/Switzerland
Tél. 01/728.21.11

CHEF D'ENTREPRISE
recherche
pour agence de voyages à **Papeet Tahiti**

— UN COMPTABLE

— UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇAIS / ANGLAIS / ESPAGNOL.

pour agence immobilière

— UN COLLABORATEUR (TRICE)
Licence en droit, anglais excellent indispens.
TEL. HOTEL ALEXANDER, 553-64-65
Mme VIENOT, ch. 157.

CASABLANCA

Société d'Outillage Métallurgique
filiale d'un important groupe français, cherche

DIRECTEUR D'AGENCE

CHARGE :
- de la gestion administrative (achat, stock et tout contrôle administratif) ;
- de l'animation de l'équipe de vente et du contrôle des conditions de vente ;
- de la gestion du personnel (une centaine de personnes).

IL SERA RESPONSABLE DES RESULTATS DE L'AGENCE

NOUS DEMANDONS :
- des connaissances comptables du niveau DECS, appuyées si possible sur un diplôme de gestion et une formation pratique d'au moins 5 ans dans des fonctions équivalentes.

NOUS OFFRONS :
- un poste indépendant ;
- un salaire annuel de départ de 150.000 dihrams comprenant indemnités de logement et voiture de fonction + un voyage par an, aller et retour *pour le titulaire et sa famille.*

Ecrire avec curriculum vitae à Mlle D'ORNANT, Fidal Paris, 16 bis, r. de Villiers, 92-Levallois-Perret.

AFRIQUE DE L'OUEST

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour son usine de transformation d'oléagineux (800 personnes)

DIRECTEUR D'USINE

Ce poste conviendrait à candidat âgé de 38 ans minimum, de formation INGENIEUR (A.M. ou équivalent), ayant une solide expérience dans poste similaire, si possible OUTRE-MER.

- Il sera entièrement responsable de la gestion de l'Usine et aura autorité sur tous les Services.
- Contrat expatrié.
- Poste disponible immédiatement ou entrée en fonction à négocier.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant derniers émoluments perçus, adressée à
B.E.O. (REF. 7505), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE

Un des plus grands constructeurs d'ordinateurs mondiaux recherche pour un centre équipé d'une très grosse configuration au BENELUX des :

ingénieurs informaticiens

Salaire annuel 130-180.000 F

pour prendre la responsabilité d'équipes ou de projets dans les domaines suivants :
- Télétraitement et bases de données,
- Réseaux,
- Méthodologie et standards,
- Applications statistiques,
- Méthode de programmation.

Les personnes recherchées, ont de préférence une formation supérieure, une bonne connaissance de l'anglais et une expérience d'au moins trois ans dans un des domaines précités.

Une expérience acquise chez un constructeur ou dans une SSCI serait appréciée. Des indemnités de déménagement sont prévues.

Adresser C.V. détaillé + photo + salaire actuel en rappelant la référence BK 96 à

CARRIÈRES SERVICES Conseil en recrutement — 19 rue de la Paix 75002 Paris

---



« ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique recrute d'urgence pour l'ALGERIE

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS (traitement des données sismiques)

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dont 4 sur le traitement des données sismiques sur ordinateur.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS INTERPRÉTATEURS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dans l'interprétation des données sismiques.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans en Géophysique ou Ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques, connaissance des méthodes terrain.
- Lieu de travail : Siège et Sud.

— UN (1) TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- Diplôme : spécialisé en mécanique hydraulique.
- Expérience : cinq (5) ans minimum.
- Lieu de travail : chantiers sahariens.

Adr. curriculum vitae à ALGEO, rue Finaltéri, EL BIAR - ALGER (Algérie).

Nous recherchons le

Directeur Technique d'une usine de traitement de canne à sucre

située en AFRIQUE FRANCOPHONE

Expérience minimum 5 ans

Formation Ecole des Industries Agricoles et Alimentaires ou Arts et Métiers ou équivalent

Base France : 150.000+

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 16778 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

POUR AFRIQUE NOIRE
2 INGÉNIEURS
DIRECTION DES MINES
HAUT SALAIRE
AVANTAGES SOCIAUX
Tél. pour rendez-vous 265-51-68, poste 210.

Allemagne. *Couple* docteur en médec. ch. dame 30 a. min. qui aime enfants et animaux pour ménage de 4 pers. Connaiss. de langue désirées, mais pas obligatoires. *Sal. et modal. de trav.* après convention. Pour dame indépendante, situat. de durée. Ecr. no 8142, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubriques EMPLOIS
• INFORMATIONS DIVERS •

Contrôleur de gestion

ABIDJAN — **275.000 F**

Un Groupe industriel, en pleine expansion, *recherche le Contrôleur de* Gestion de ses Sociétés Ivoiriennes (20 milliards de CFA). Il devra élaborer et contrôler les budgets, analyser les écarts, se montrer rigoureux pour les délais de sortie des états financiers, diriger un service de 20 personnes.

Agé de 32 ans minimum, de formation comptable supérieure (DECS) complétée si possible par un diplôme de grande école, le titulaire aura acquis une expérience similaire dans una Société appliquant des méthodes *anglo-saxonnes de gestion*. Une promotion peut être envisagée pour un candidat de valeur.

Logement assuré.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2535 M à Ph. VINCHON 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CORT



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

VILLE UNIVERSITAIRE DU SUD-EST
recherche
dans le cadre de son développement

un financier confirmé

- pour mise en place de moyen de financement nécessaire à son expansion
- gestion pool bancaire et trésorerie.

Expérience :
minimum 5 ans
connaissances en finances internationales.

un informaticien de gestion

- pour participer à la définition et à la mise en place des moyens et des méthodes d'informatique de gestion financière et comptable.

Expérience :
minimum 5 ans
connaissances du matériel HP appréciées.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à No 16.738 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

Poursuivant notre plan de développement, nous offrons des possibilités de carrière exceptionnelles à des Ingénieurs ou Techniciens ayant plusieurs années d'expérience en qualité de

SUPPORTS TECHNIQUES
HARDWARE ou SYSTEME

sur gros ordinateurs et périphériques

Après une formation aux U.S.A., et quelques mois de pratique sur nos matériels de haut de gamme, les candidats de valeur rejoindront le

GROUPE SUPPORT EUROPE

à VALBONNE près de NICE

Nous avons aussi des postes de Supports Techniques à pourvoir pour les candidats souhaitant travailler en **REGION PARISIENNE.**

Dans les deux cas une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence M 75 à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis Cédex

Important Groupe textile international région NORD, en expansion, nombreuses usines et filiales à l'étranger *recherche* pour renforcer sa structure.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

A.M. - H.E.I. - Ecole Textile ou équiv.
minimum 30 ans pour le poste

Adjoint à Direction Technique

(1300 personnes).

Dans un premier temps, il sera chargé de missions ponctuelles et variées d'études et d'organisation (implantations, améliorations de procédés, contrôle des coûts, études de rentabilité ...); il pourra être ensuite affecté à un poste de responsabilité, en France ou à l'étranger, tenant compte de ses aptitudes.

Adresser sans délai C.V., photo et prétentions sous référ. 2536 en précisant éventuellement les Sociétés auxquelles le C.V. ne doit pas être transmis à :

65, Avenue Kléber 75116 PARIS

CORT *MEMBRE DE SYNTEC*

---

traducteur technique

L'Etablissement Industriel de Belfort (2000 personnes) de Cii HONEYWELL BULL recherche un

traducteur technique

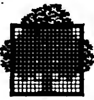
pour l'intégrer dans son service Documentation Technique Produits.

En relation étroite avec les Ingénieurs et Techniciens, il sera chargé de la traduction de français en anglais des manuels techniques nécessaires à la maintenance en clientèle des périphériques d'ordinateurs et des terminaux étudiés et fabriqués par l'Unité de Belfort.

Pour réussir dans cette fonction, le candidat, en plus d'une pratique courante de l'anglais, doit avoir acquis une formation technique. Une expérience en électronique ou informatique serait très appréciée.

Horaire personnalisé.
Cadre de vie et de travail agréables.
Logement assuré à Belfort.

Adresser C.V. et prétentions à :
Cii HONEYWELL BULL
Service Recrutement.
6, avenue des Usines.
90001 - BELFORT
Tél. (84) 22.82.00.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

ingénieur électricien

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Électricien pour prendre en charge le service Entretien Électrique d'une usine sidérurgique implantée aux Dunes près de Dunkerque.

Ses principales responsabilités seront au départ d'organiser les travaux de maintenance des installations existantes ainsi que l'étude des futurs équipements. Il devra être capable à terme de prendre en charge la gestion complète du service Entretien Électrique (130 personnes environ) de l'usine.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur E.S.E., H.E.I., I.E.G., ou A.M. par exemple, ayant de bonnes connaissances techniques en courants HT, MT, BT, machines tournantes, asservissement, électronique, et au moins 5 années d'expérience similaire dans l'industrie.

Adresser les candidatures avec indication du salaire actuel ou souhaité, à CREUSOT-LOIRE, Usine des Dunes, Service des Affaires Sociales, B.P. 41, 59240 DUNKERQUE.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

4, rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence · Discrétion absolue

etap

LE GROUPE LAFARGE

Plus de 20.000 personnes, nombreuses implantations industrielles en France et à l'étranger, poursuit son expansion et propose des opportunités de carrière à des

Ingénieurs diplômés X - Centrale - Mines - débutants

Destinés à l'encadrement de haut niveau des cimenteries, ils recevront d'abord une formation de longue durée avant d'être affectés à des postes d'exploitation (production, entretien ou procédés). Hommes de relations humaines et bons techniciens, ils doivent manifester de réelles aptitudes aux contacts sociaux et le goût des postes opérationnels.

Lieu de travail : usines de province

Tous ces postes permettent un développement de carrière dans des domaines variés, impliquant mobilité de fonctions et disponibilité géographique.
Connaissance opérationnelle de l'anglais (et/ou de l'allemand, espagnol) nécessaire.

Ecrire sous référence JT 450 AM.

Direction de production

Filiale d'un grand Groupe français, nous sommes une industrie à marche continue, nos résultats performants bénéficient d'une très bonne avance technologique.

Notre usine : grande ville du Sud-Est, 750 personnes, 500 MF, recherche le Chef de ses Services Techniques (méthodes, production, entretien, travaux neufs).
Il sera le bras droit du Directeur de cette unité récente et automatisée et deviendra à moyen terme directeur d'unité ou de Services Techniques à l'échelon français ou international comme son prédécesseur.

X, Mines, Centrale, vous avez une expérience industrielle de 6-7 ans dans une unité opérationnelle de production et vous cherchez un groupe qui vous permette d'aller plus loin dans votre devenir.
Vous possédez les compétences techniques et de gestion liées à ce niveau de responsabilités et une langue étrangère. Nous porterons une attention particulière aux personnalités capables de maîtriser les problèmes humains et sociaux.

LEPA Adresser lettre man., C.V. et photo sous réf. 8906 à
LEPA-RECRUTEMENT
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

ROCKWELL VALVES S.A.
ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
haute température - haute pression
recherche dans le cadre de son développement

un chef de département logistique industrielle

Région Rhône-Alpes Sud-Ouest de Lyon

Dépendant directement du Directeur Général, le Chef de département logistique industrielle animera :
- le Service Approvisionnements,
- le Service Ordonnancement,
- le Service Gestion-Commandes,
- le Service Après-Vente.

Il devra travailler couramment en langue anglaise, lue, écrite, parlée.

Pour informations complémentaires, appeler SVP 11.11 INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau,

Information Carrière

Référence : 693 qui mettra les candidats en relation avec la société qui recrute.

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT - RÉGION NANTAISE

Référence 1.075

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
(Pos. 1) en informatique

Eventuellement de formation générale avec notions d'informatique pour leur confier un poste dans le cadre de projets de création de logiciels téléphoniques (sofware).

Référence 1.076

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour étude, développement et mise au point de processus d'essais intégrés ou systèmes de commutation téléphonique temporels de premier plan.

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs et techniciens supérieurs ayant une bonne pratique de la commutation temporelle et en particulier de localisation d'avarie et/ou à des ingénieurs débutants grande école attirés par les techniques numériques sur les plans matériel et logiciel.

Référence 2.657

TECHNICIENS DÉBUTANTS
Logiciel Téléphonie (niveau IV/3)

Libérés O.M. - Titulaires D.U.T. Informatique - Automatisme

Adresser curriculum vitae détaillé (avec N° Tél. souhaité) à :
SERNENC ANPE 12, rue de Strasbourg NANTES Cedex 44041 - Tél. : (40) 47-81-96

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE TRAVAUX ROUTIERS
NORD

Directeur de Travaux

35 ans minimum.

Directement rattaché au Directeur d'Exploitation pour

Diriger l'organisation et l'exécution des chantiers.

En assurer le contrôle financier et la rentabilité.

Expérience réussie de plusieurs années dans la conduite d'importants chantiers routiers ou autoroutiers à justifier.

Diplôme Centrale, Ponts et Chaussées, E.S.T.P. ou équivalent exigé.

Bonne connaissance de l'anglais.

Rigueur - sens du commandement - grande disponibilité.

Poste évolutif (déplacements possibles à l'étranger).

Ecrire avec C.V détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9020 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly
Discrétion assurée.

Le GROUPE DOCKS DE FRANCE
recherche
pour sa SOCIÉTÉ MÈRE
(C.A. 1,5 Milliard - 2.600 personnes)
dont le siège est à
TOURS

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

— Age minimum 30 ans.
— Formation comptable supérieure (DECS complet).
— Connaissance de la gestion comptable dans le cadre d'un système informatique.
— Qualité d'animation et de commandement (service de 35 personnes).
— Expérience professionnelle similaire.

ADRESSER LETTRE MANUSCRITE, C.V., photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, DOCKS DE FRANCE - Avenue Charles-Bedaux, 37018 TOURS - Discrétion assurée.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE recherche
Pharmacien (ienne)

RESPONSABLE LABORATOIRE DE CONTROLE

Filiale d'un important groupe international, l'entreprise est située à 100 km de Paris, dans un cadre agréable.

Le candidat choisi aura pour responsabilité principale de garantir la qualité des médicaments fabriqués sur place et de mettre au point des méthodes d'analyse nouvelles.
- Il participera à l'élaboration et au maintien des nouveaux systèmes d'assurance de qualité dans l'entreprise
- Il devra conjuguer le souci de la qualité avec celui d'une gestion économique, c'est dans cet esprit qu'il aura :
  - à encadrer et motiver une équipe de laborantines et chimistes expérimentés
  - à gérer les moyens matériels du service
  - à organiser le fonctionnement du service et son intégration dans l'entreprise.
- Il participera à l'élaboration des dossiers de visa

Ce poste peut convenir à une personne ayant acquis une solide expérience, prête à prendre des responsabilités importantes et capable de combiner dynamisme et rigueur avec le sens du travail en équipe.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
La rémunération sera liée à l'expérience.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 3119 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON-CSF

BREST

recherche pour son
SERVICE QUALITÉ

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

auquel seront confiées les activités « contrôle entrées » et « qualification des composants ».

Les postulants auront acquis si possible une expérience de 2 à 3 ans dans un service analogue, où ils auront été chargés plus particulièrement des tests de composants et de l'exploitation statistiques des résultats de ces tests.

Parallèlement, le candidat retenu prendra progressivement en main l'étude de nouveaux équipements de tests.

Enfin le goût des contacts humains pourrait faciliter les aspects de cette fonction tournés vers les fournisseurs.

Adr. C.V., photo et prétentions à THOMSON CSF, Service du Personnel
Route du Conquet - 29200 BREST.

HOM

Importante Société Française d'habillement masculin

CHEF DES VENTES France

Basé à Marseille - déplacements fréquents.

Il animera l'équipe de vente sur le territoire national et lui apportera son soutien.
Il assumera le contrôle de l'administration des ventes.
Et il saura, par ses observations et ses réflexions, être un avis constructif auprès de la D. G.

HOMME DE TERRAIN, HOMME DE LIAISON, HOMME DE GESTION, doté d'une bonne expérience de vente et d'encadrement dans des marchés similaires, il a la curiosité d'esprit, le potentiel et l'ambition d'un leader autonome et responsable.

30 ans mini. - diplômé ESC ou équivalent.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appeler "INFORMATION CARRIÈRE SVP" à Marseille (91) 54.92.55, ou à Paris, SVP 11-11, aux heures de bureau.
Référence : M 138.

Information Carrière SVP Marseille (91) 54.92.55

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines Marseille
48, rue Grignan 13001

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Proximité AVIGNON
Complexe industriel
dépendant d'un Groupe puissant, leader mondial dans sa branche, industrie de pointe
recherche

INGENIEUR de PRODUCTION

Grande Ecole: A.M., E.S.E. ou équiv.

Ayant de préférence 2 ou 3 années d'expérience production ou entretien.
Poste très formateur et évolutif à court terme pour candidat de valeur au sein d'une équipe de Direction très jeune. Large délégation de responsabilités.
Groupe dynamique et en expansion continue sur un marché très porteur.

Ecr. avec C.V., photo et prét. ss réf. 2538 M à
Denièle DANGER
65, av. Kléber 75116 PARIS

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR TECHNIQUE

REGION OUEST - 130.000 +

L'Entreprise - 700 personnes - C.A. 130.000.000 F, produit en grandes séries des articles d'équipement ménager connus.
A la Direction Technique incombe la responsabilité d'entretenir, d'améliorer et d'adapter l'ensemble de l'Outil Industriel (installations , outillages , bâtiments ...). Les Services concernés regroupent 90 personnes. Elle aura également en charge la direction d'un atelier de tôlerie chaudronnerie travaillant en sous-traitance comprenant 35 personnes. Le poste sera confié à un ingénieur diplômé A.M., ICAM, IDN ... de plus de 35 ans et ayant une très bonne expérience de l'animation de services d'outillage, d'entretien mécanique et d'organisation de production en séries.

France Cadres — Envoyer CV détaillé, prétentions et photo à André POUANT - FRANCE CADRES - 22, rue St. Augustin 75002 Paris sous/réf. 972 M.

RIVOIRE ET CARRET
A MARSEILLE
recherche

LE RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE ET DU CONTROLE BUDGÉTAIRE

Formation comptable supérieure exigée
Expérience industrielle appréciée

Ecrire en envoyant première lettre manuscrite, C.V. complet, photo et prétentions à RIVOIRE ET CARRET, Direction des Relations du Travail, B.P. 518 - 13219 MARSEILLE CEDEX 01.

CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES LYON

recherche POUR SON SERVICE CONSULTATIONS

FISCALISTE

Expérience d'ancien Inspecteur des Impôts ou Collaborateur Fiduciaire appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à

CRIDON

59 bis, rue de Créqui, 69006 Lyon.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT
recherche

INGENIEUR

Position III A ou III B
(Réf. 192)

Formation : Arts et Métiers ou équivalent, ayant très bonne expérience dans le domaine des fabrications de type aéronautique de petite série et ayant pratiqué les différents secteurs de production : méthodes, ordonnancement, ateliers, gestion des coûts et moyens, pour un poste responsable du bureau des études production et chargé en particulier de la réduction des coûts de production.
Adresser c.v. et prétentions en précisant référence du poste à :
HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, sous N° 77.036 M.

HAVAS CONTACT

SUD-OUEST
IMPT ETABLISSEMENT SECTEUR TERTIAIRE
recherche

ORGANISATEUR

pour être RESPONSABLE DE SON SERVICE ORGANISATION ET METHODES.

- Il étudiera les circuits, procédures, imprimés, et y apportera les modifications nécessaires.
- Aidé d'analystes fonctionnels, il participera à la mise en œuvre du télétraitement.
- En liaison avec une Société engineering, il définira l'implantation administrative d'un nouveau Siège.
- Connaissances en informatiques appréciées.

Même en vacances, envoyer C.V., photo, prétentions et salaire sous le n° 16.623 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Réponse et discrétion assurées :
Première sélection JUILLET/AOUT

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
région Centre
recherche
pour ville agréable

COLLABORATEUR

Bon niveau théorique et expérience situation d'avenir si capable.
Ecrire lettre manuscrite + C.V. à Havas BOURGES (18000), n° 369, qui transmettra.

Importante Société métallurgique
4.000 personnes - 7.000.000 de K.F. de C.A.
Siège Social proche banlieue Ouest de LYON
recherche

réalisateur

pour conduire des

projets informatiques

DOMAINES D'ACTIVITES :
- comptabilité - achats
- inventaires avec applications en temps réel
- système IBM 370/138 sous DOS/VS + CICS.

Envoyer C.V. et prétentions à No 17.150 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FINANCIER CREDIT

ALSACE

Un établissement financier, dont la vocation est le financement des entreprises de la région, recherche un responsable financier de haut niveau, connaissant bien les mécanismes du CREDIT et l'activité des entreprises.
Le poste convient à un cadre de formation supérieure (IEP, HEC, ESSEC ...) - âge minimum 30 ans - joignant à une culture étendue, une bonne capacité de contact et une expérience pratique.

France Cadres — Envoyer C.V. sous/réf. 9301 M à: 22 rue St. Augustin 75002 Paris.

USINE 40 KM LILLE recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Synthèse Organique, pour labo Développement. Expérience industrielle ou universitaire. Possibilité logement.

Discr. assurée. Env. C.V., prét., ss le n° 89.744 M à : BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 VINCENNES.

Un directeur export grande consommation

Pour développer nos exportations dans les pays européens sauf l'Allemagne où nous avons implanté une filiale, notre société, leader dans sa branche et fabriquant des produits alimentaires réputés, crée le poste de directeur à l'exportation.

Nous sommes intéressés par votre candidature si vous êtes un homme enthousiaste, compétent en marketing et spécialisé dans la vente à l'exportation de produits de grande consommation. Vous pourrez faire chez nous une carrière car nous nous développons très vite. Et très fort. Et la vie dans une grande ville de province du Sud-Ouest vous plaira ainsi qu'aux vôtres.

Les conseils du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre candidature avec soin. Ecrivez leur rapidement sous référence 791 257 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF

recherche à
BREST

Plusieurs INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés de **GRANDES ÉCOLES**
telles que **SUP. AÉRO - TELECOM - SUP. ELEC** *ou* **CENTRALE PARIS**

Les candidats, qui pourront être débutants ou avoir quelques années d'expérience, seront appelés à participer à des travaux d'études et de développement dans les domaines suivants :

— traitement de l'information ;

— radar.

Adresser curriculum vitae, photo et prétent. à :
THOMSON CSF, Service du Personnel,
Route du Conquet. — 29200 BREST.

VALORISEZ VOTRE FORMATION DANS UNE FONCTION COMMERCIALE EVOLUTIVE

Notre rôle : aider, conseiller, trouver des solutions adaptées aux financements des équipements familiaux. Et, également, proposer des formules originales d'épargne.

Le poste : après avoir été progressivement formé, l'attaché commercial que nous recrutons se verra confier, en agence, une fonction variée recouvrant la vente, la gestion et l'après-vente.

Il (ou elle) doit avoir un bon niveau de formation (de préférence en économie), éventuellement une première expérience et surtout manifester de solides qualités de contact et de travail.

Des postes sont à pourvoir à BORDEAUX, ORLÉANS, ANGERS, NANTES et LILLE. Les possibilités de promotion sont réelles.

Cetelem DIRECT — Ecrire avec C.V. et photo, sous réf. 343 à COMPAGNIE BANCAIRE
Service Orientation Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 Paris.

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
FILIALE D'UN GROUPE AMERICAIN
LEADER DANS SA BRANCHE D'ACTIVITE
REALISANT UN CHIFFRE D'AFFAIRES
DE 250.000.000 DE FRANCS DONT 75 %
A L'EXPORTATION

Nous recherchons pour notre siège social
IMPLANTÉ DANS LES VOSGES

UN JEUNE CADRE FINANCIER

Directement rattaché au Directeur de la comptabilité, il assurera les responsabilités suivantes :

- gestion de la trésorerie à court terme,
- gestion des positions de change,
- analyses financières liées aux décisions d'investissement,
- bilan et Cash Flow prévisionnels,
- amélioration des systèmes comptables et financiers.

Vous devez pouvoir justifier d'un niveau d'Etudes Supérieures (Ecoles Supérieures de Commerce, option Finance, Comptabilité, D.E.C.S., etc.), et d'une expérience probante d'au moins 2 ans dans les services financiers d'une entreprise anglo-saxonne en France.

Vous êtes dynamique et ambitieux, fortement motivé par une carrière financière et désirez évoluer dans le futur vers de plus larges responsabilités.

Vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée.

Alors envoyez-nous votre C.V., photo et prétentions sous référence 6.646 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Sté d'Expertise Comptable
Région Champagne-Ardenne
recherche
COLLABORATEUR ou STAGIAIRE
Possib. association et promotion.
Ecr. n° 8133, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

LE CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE ROANNE
28, rue de Charlieu
42328 ROANNE CEDEX
B.P. 511
Téléph. : 67-96-11
Postes : 414/417
Recrute d'urgence des faisant fonction d'interne

SOCIETE DE FORMATION CONSEIL
LYON
cherche

COLLABORATEUR

Ouvert aux relations humaines, de préférence avec expérience industrielle pour animation de stage et élaboration de programme.

Ec. n° T 014127 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société expertise comptable
recherche

COLLABORATEURS

pour Cholet et Angoulême.
— Expér. cabinet souhaitée.
— Adres. C.V. et prétentions à SEGECA, 28, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Sté Négoce Matériaux de Construction (Rég. 84)
rech. CADRE
CHEF DE DEPOT
Gestion organisat., animation, expérience, sér. référ. exigées.
1 TECHNICO-COMMERCIAL
représentant, conn. ts matériaux.
Ecr. 6201 Eurosud 84 Carpentras

CHEF D'UNITE DE PRODUCTION

CONFECTION

La Société (750 personnes, 93 M. de C.A. HT) fabrique et commercialise des vêtements sportswear hommes et enfants, des vêtements de chasse et de sports d'hiver.
Elle désire confier une de ses unités (150 pers.) à un ingénieur de plus de 30 ans possédant 5 ans d'expérience industrielle dans la confection de vêtements à *manches*. Cette unité devra devenir l'unité pilote où seront expérimentées les nouvelles procédures de *fabrication ou de gestion de production*.
L'ingénieur recruté sera appelé à prendre dans quelques années la *direction technique de la Société*.
Lieu de travail : NIORT. Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres — 22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 907 M.

LES ARCS

Station de montagne des Alpes développant son informatique en télé-traitement sur CII - CEB - 62

recherche

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

— niveau *I.U.T.*, *GAP COBOL* ;
— si possible connaissance de T.P.S. - 62.

Env. C.V. et prét. à Sté Les Montagnes de l'Arc, à l'attention de M. AUGIER, 94, boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS.

INDUSTRIE AERONAUTIQUE
recherche
pour importante usine de l'Est (67) proche grande ville universitaire

JEUNE CADRE DE GESTION

DECS ou ESC (option finances - comptabilité).

Courte expér. compt. analytique *ou débutant + stages.*

Mission : Responsabilités évolutives dans un service de comptabilité analytique (10 personnes), moyens informatiques.

Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC,
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 867.

WESTINGHOUSE
recherche pour son usine du
MANS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Homme de bureau d'études et de labo, possédant l'expérience de la commutation et des courants forts, il aura pour mission principale la conception et la mise au point d'ensembles tels que convertisseurs statiques et de sous-ensembles tels que régulateurs pour redresseurs de courant.

Les candidats intéressés adresseront une lettre manuscrite avec C.V. et photo *au Service du Personnel*
CDSW - WESTINGHOUSE
B.P. 107 - 72003 LE MANS Cedex

LEADER SUR LE MARCHE NATIONAL
DE LA TELEPHONIE PRIVEE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS
GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS confirmés

leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

5 INGÉNIEURS débutants

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques.

Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, *une forte volonté* de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Env. C.V. et prét. sous le n° 14.899 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

L'INFORMATIQUE
D'UNE IMPORTANTE SOCIETE
D'ASSURANCES

recherche pour travailler sur
IBM 3032 - OS/VS

analyste organique
analyste fonctionnel

BAC et DUT Informatique,
3 à 4 ans d'expérience en informatique de gestion,
connaissance du matériel IBM.

analyste système

- MIAG ou Ecole d'Ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques...
  Formation complémentaire assurée si nécessaire.
- ou expérience informatique de plusieurs années.
  Spécialisation système de base OS/VS souhaitée.

Adresser dossier complet de candidature, avec rémunération actuelle à Régie Presse, sous nº 812265, 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

BUREAU D'ÉTUDES
Place de la République - PARIS

recherche

RÉDACTEUR
ÉLECTRONICIEN expérimenté

Niveau minimum B.T.S. ou INGENIEUR
Connaissances analogiques et numériques souhait.

Adr. C.V. sous le nº 16.777 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Les contrats d'ingénierie qui nous sont confiés en France et à l'étranger atteignent de très grandes dimensions.
Leur gestion nécessite la conception d'applications adaptées aux problèmes propres à l'ingénierie, et doit couvrir des domaines très diversifiés (Approvisionnements, matériel, documents, assurance qualité...).
Nous recrutons, pour concevoir et conduire des projets d'applications, notamment de gestion d'Achats et de matériel, deux

CHEFS
DE PROJETS GESTION
(CONCEPTION)

Formés à la conduite de projets d'application, ils ont surtout une expérience de 2 à 3 années en conception. Une connaissance de la méthode L.C.S. serait un atout.
Leurs fonctions les amèneront à participer au développement des activités du Département Informatique de Gestion (effectifs, moyens matériels, applications dans d'autres domaines).
Nos dimensions (4000 personnes, 15 milliards de C.A. annuel), l'expansion soutenue de nos activités dans le monde, et notre politique de formation concourent à créer de bonnes conditions d'élargissement de responsabilités.
Candidatures et C.V. sont à adresser, sous la réf. 77012 M/LSJ à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

PHILIPS

recherche pour son
DEPARTEMENT D'EXPERTISE
COMPTABLE INTERNE

UN AUDITEUR

Le candidat doit :
- posséder une expérience en Audit/ Révision,
- être capable d'aborder les différents aspects de la gestion des entreprises pour pouvoir s'orienter vers une fonction de conseil auprès des unités auditées,
- s'adapter facilement au travail en équipe,
- être disponible pour des déplacements en Province.

Lieu de travail principal :
BANLIEUE OUEST DE PARIS.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à : Cie Fse PHILIPS D.E.C.I., 9 Cité Paradis 75481 PARIS CEDEX 10.

BANQUE VERSAILLES

recherche

- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**

Formation DUT + 4 ans d'expérience ou ingénieur débutant, réalisation de projets d'envergure.

- **PROGRAMMEURS**

Formation DUT ou équivalent matériel IBM 3031-3M sous DOS/VS langage COBOL DL 1 - CICS.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à

BPROP Département du Personnel, 2, esplanade du Grand-Siècle, 78000 VERSAILLES.

Etablissement Financier
de Dimension Internationale
recherche un

chef de projet

chargé à la tête d'une équipe de trois analystes

- d'évaluer, de concevoir, de planifier et de mettre en place les nouveaux systèmes de gestion automatisés.
- de gérer de manière autonome ses activités et les moyens mis à sa disposition, selon les prévisions de coûts et de délais qu'il aura fixés.

Le candidat recherché, diplômé d'une Grande Ecole devra avoir au minimum trois ans d'expérience de conduite de projets informatiques, dans le domaine de la comptabilité et de la gestion administrative.

Adresser un C.V. détaillé, une photo récente et le niveau du salaire actuel, sous référence : LX 96, à :

CARRIÈRES SERVICES 19 rue de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE
ELECTRONIQUE
recherche pour mise en service et maintenance MATERIEL NUMERIQUE

INGENIEUR

DEBUTANT ou QUELQUES ANNES D'EXPERIENCE
Niveau I.S.E.P. — I.N.S.A. ou équivalent.
Déplacements fréquents France et Etranger.
ANGLAIS parlé.
Envoyer C.V. sous référence 2275 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Importante imprimerie située en Banlieue Sud de Paris spécialisée dans la fabrication de documents pour l'informatique (C.A. 30 M.F.) recherche

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION

Attachés Commerciaux

HOMMES ou FEMMES
POUR SECTEURS PARIS ET BANLIEUE

De formation commerciale supérieure, les candidats seront débutants ou auront une première expérience de la vente et devront disposer d'une voiture. La formation technique et commerciale sera assurée par l'entreprise.

La rémunération de départ fixe + commission (status V.R.P.) ne sera pas inférieure à 4.000 F mensuel + frais. Un niveau de rémunération élevé est à la portée des candidats dynamiques.

Envoyer curr. vitae, photo et lettre manuscrite à : SOGESDIC, B.P. 39, 91121 PALAISEAU.

---

emplois régionaux

sodecco

ingénieurs
chargés de missions

La Société de Développement Régional du Centre et du Centre Ouest, chargée d'apporter aux Entreprises de sa région les divers moyens :
Financements, Conseils, Etudes diverses, nécessaires à leur expansion, propose des postes d'Ingénieurs chargés de missions, pour ses Délégations Régionales
d'ORLEANS et de CLERMONT-FERRAND
Diplômés d'Enseignement Supérieur (de préférence technique) avec un complément en gestion, les candidats retenus, âgés de 30 ans environ, auront exercé des responsabilités de gestion et posséderont si possible une expérience de diagnostic d'entreprises.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2034 M à :
SODECCO
12 rue Lafayette 75009 Paris.

Société de construction électromécanique
140 km Ouest de Paris
recherche pour
Ets 300 personnes environ

CHEF
DU PERSONNEL

— Généraliste de la fonction.
— 40 ans minimum.
— Expér. gestion Personnel dans contexte de production.
— Connaissance C.C. de la métallurgie.
Discrétion assurée.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à nº 61.678 M, Bleu, 17, r. Lebel, 94-Vincennes.

IMPT. CABINET JURIDIQUE et FISCAL PARISIEN rech. pour PARIS et pour sa Succursale du SUD-OUEST

COLLABORATEURS

Ayant plusieurs années expér. Dynamiques, capables de développer la clientèle existante.
Ecrire Nº 28.451 sur enveloppe avec C.V. et prétentions à
JRP 39, r. de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

Sté Installations Electriques Industrielles de l'Est recherche

INGÉNIEURS
ÉLECTRICIENS

ESE, ENSI ou similaire.
Anglais courant indispensable.

2 ans d'expér. min. en chiffrage étude et réalisation.

Mission : concevoir, vendre et réaliser des installations très diverses.
Clients : Industries et collectivités France et étranger.

Postes d'avenir, large autonomie.

Adres. C.V. détaillé sous réf. IE au Service du Personnel, C3EI, B.P. 3001, 68061 MULHOUSE CEDEX.

Industrie Mécanique, biens d'équipements lourds, Forte activité exportatrice
400 personnes à Strasbourg
recherche

DIRECTEUR
TECHNICO-CCIAL

Ingénieur Mécanicien ou similaire.
Anglais + allemand efficace, 5 à 10 ans d'expér. de la vente et de l'exportation de biens d'équipements.

Mission :
Supervision d'un groupe important de cadres technico-commerciaux, animant un réseau international d'agents France et exportation.
Interventions personnelles dans les négociations importantes, déplacements 50 %.
Liaison avec BE pour amélioration et développements produits.
Poste d'avenir bien rémunéré.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 866.

ASSOCIATION METZ
CHERCHE
POUR SEPTEMBRE 1979

UNE RESPONSABLE

pour centre d'hébergement féminin.
(femmes seules avec enfants).
Condit. : Etre âgée de 30 a. env. Justifier d'une expérience dans le travail social.
Etre capable de dynamiser un projet pédagogique.
Etre titulaire d'un des diplômes suivants :
CESF - ES - CAPASE

Adress. candidat. et C.V. à
A.I.E.M. 78, rue des Déportés, 57000 METZ.

Société implantée Languedoc
recherche
OPERATEUR
PUPITREUR

Sur I.B.M. 370. Sous D.O.S./V.S POWER/V.S. Anglais parlé indispensable. Adres. C.V. détaillé et prétentions à HAVAS 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-s/Seine ss nº 83021

STANLEY - MABO - BESANÇON

USINE FRANÇAISE D'OUTILLAGE A MAIN
LEADER SUR MARCHE NATIONAL
ET INTERNATIONAL
AFFILIE A GROUPE MONDIAL

recherche
suite à promotion du titulaire du poste

UN « RESPONSABLE ORGANISATION »

pour mise en place :
— *nouveau système de gestion,*
— *relations entre service informatique et les utilisateurs,*
— *suivi et amélioration du système existant.*

De formation supérieure — Elément de valeur
SITUATION D'AVENIR

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo :
STANLEY MABO, Direction du Personnel
B.P. 1579 — 25008 BESANÇON Cedex.
DISCRETION ASSUREE

FRAIKIN

Notre activité est la location de véhicules industriels, notre parc est de 7500 véhicules, notre croissance constante est importante et repose sur la compétence de nos collaborateurs.
C'est pourquoi nous sommes très exigeants pour le poste de

responsables d'unité

POUR BORDEAUX - NANCY - ROUEN

Si vous êtes capables d'assurer un développement commercial important, de contrôler efficacement un Atelier de Réparation de Poids Lourds, de gérer une Unité décentralisée.

Adresser CV photo et prétentions s/réf. S.D.4
FRAIKIN S.A. - 191, av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY

TOULOUSE — 100.000 F

CHEF DU SERVICE
CONTROLE QUALITE

d'une importante PME spécialisée en mécanique et pyrotechnique.
Directement rattaché au PDG, il devra faire effectuer tous contrôles des matières premières et des produits finis, faire respecter les procédures, gérer et créer ses moyens de contrôle, présenter les matériels aux Services Officiels. Il sera en outre chargé de la sécurité dans les ateliers.
Agé d'environ 35 ans, il aura une formation d'ingénieur, type A et M et une expérience à un poste similaire.
Adresser CV complet sous référence 1922 à

GERCO 281, Route d'Espagne 31076 Toulouse Cedex
Conseil d'entreprises

P.M.E. filiale d'un important groupe étranger recherche pour ANGERS

UN GESTIONNAIRE

sous la responsabilité du Directeur Général, il sera chargé de toutes questions concernant la gestion administrative, juridique et financière de la Société.

Ce candidat jeune, de formation supérieure, aura acquis en entreprise ou en cabinet une première expérience de la fonction et possédera des connaissances comptables et fiscales de base. De plus, il aura l'habitude des relations avec l'informatique.

Adresser votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions à M. GANGNAT,

Etablissements LAFARGE-KNIEPS
41, avenue Besnardière, 49000 ANGERS,
qui garantit toute discrétion.

Groupe de Sociétés propriétaires d'un important patrimoine immobilier industriel et commercial
recrute un

CADRE TECHNICIEN
DU BATIMENT

pour renforcer l'équipe chargée du contrôle et de la maintenance de ses immeubles.

Le candidat âgé au minimum de 30 ans devra posséder une formation supérieure du Bâtiment ainsi qu'une expérience professionnelle acquise successivement en entreprise et dans un poste comparable.

Ce poste comporte des déplacements en Province.

Adresser lettre manusc.+c.v., photo et prét. nº 77.188, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Important Groupe de Distribution

recherche

CHEF DU DÉPARTEMENT
ORGANISATION

— Diplômé grande école scientifique ou commerciale ou formation équivalente ;
— 32 ans minimum ;
— possédant connaissance et pratique approfondie des méthodes d'organisation industrielle ou logistique ;
— expérimenté en informatique de gestion ;
— des références dans la distribution ainsi que dans un cabinet de consultants seront très appréciées.

Adr. C.V. man., photo et prét. sous le nº 18.764 à : CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Dans une importante Société
de productions biologiques
de la région parisienne
le Chef du Service des sérums
recherche son Adjoint.

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

il doit impérativement posséder un solide complément de formation en
immunologie.

Quelques années d'expérience, si possible en clientèle, lui auront permis d'appliquer ses connaissances dans les domaines de la surveillance sanitaire des animaux, de l'organisation du travail et de la gestion. L'expérience du commandement sera un atout apprécié
Son dynamisme trouvera un large terrain d'épanouissement dans une Société jeune et en expansion, dans des activités variées et dans la collaboration régulière avec une équipe scientifique pluridisciplinaire et de haut niveau.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 6278, à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



recherche pour sa Direction Financière
à Paris

un assistant au service juridique et financier

Il sera chargé d'étudier, de mettre au point et [illegible] les opérations relatives à la vie juridique et [illegible] société, et plus spécialement de la tenue à jour [illegible] l'exploitation de l'information juridique pour [illegible] assistance aux sociétés du groupe.
Le candidat, titulaire d'un D.E.S. de Droit, doit [illegible] expérience de 3 à 5 ans en Droit des Affaires ainsi que des connaissances de base en matière comptable, fiscale [illegible] financière.
Anglais indispensable, une seconde langue serait [illegible].
Adresser dossier de candidature complet, sous réf. [illegible] à

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS
Filiale d'un Grand Groupe

recherche

Pour son activité de Services :

JEUNES INGÉNIEURS
DÉBUTANTS
OU 2 ANS D'EXPÉRIENCE

Formation ENSI + ADMINISTRATION ET GESTION, ou ARTS et METIERS.

Pour prendre à terme responsabilités en province.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 16.453, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

senna selection
page 38

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

filiale de la société générale

Le groupe SG2 *l'un des plus importants d'Europe, recherche pour son développement en France et à l'étranger : Europe, Afrique, Moyen-Orient, Amérique Latine, Etats-Unis.*

ingénieurs grandes écoles

Sup. Aéro - Centrale - Sup. Elec. - Télécom. - Ponts et Chaussées Mines - ENSI (Grenoble, Toulouse,...)

5 A 10 ANS D'EXPÉRIENCE
POUR DIRECTION DE GRANDS PROJETS

Postes pouvant déboucher sur des responsabilités importantes d'ingénieur en chef ou de direction de Filiale

référence : Ph. T.

ingénieurs grandes écoles

Sup. Aéro - Centrale - Sup. Elec. - Télécom. - Ponts et Chaussées Mines - ENSI (Grenoble, Toulouse,...)

DÉBUTANTS OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

pour participation à la réalisation de grands systèmes informatiques

Référence : J.-P. B.

ingénieurs systèmes d'étude

Expérimentés matériel CII-HB ou IBM

pour réalisation logiciels spécifiques
pour participation à la réalisation de grands projets de réseau

Référence : A. C.

analystes programmeurs

DÉBUTANT
OU QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

DUT ou Jacquard

Référence M.-L. A.

bleu

Prière d'adresser C.V., prétentions et date de disponibilité en précisant la référence du poste à : SG2 12, AVENUE VION WHITCOMB 75016 PARIS

C.A 3,8 milliards, 40% hors de France, effectif 18.000, implantations : 100 agences en France et plus de 25 à l'étranger.

INGENIEURS TRAVAUX débutants

X, Ponts, Centrale, Mines, ETP, AM...

Après une formation au niveau du chantier, nous leur offrirons des responsabilités d'ingénieur travaux devant évoluer à moyen terme vers la responsabilité d'agence, c'est à dire vers un métier d'entrepreneur.

Il est donc indispensable que les candidats aient le goût des contacts humains, des qualités d'homme d'action et de futur manager, ainsi qu'une bonne motivation pour les problèmes commerciaux et de gestion. Ils n'excluront pas la possibilité d'évoluer au plan international.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence IT3 - Société *Routière COLAS - 39, rue du Colisée 75008 - PARIS.*





THOMSON-CSF

GROUPE INFORMATIQUE
(1,8 Milliards de CA - 7000 personnes)

La gestion vous passionne. Le développement de l'informatique vous attire.

Vous avez de l'imagination, le goût de l'initiative, le sens du dialogue, et aussi de la rigueur.

Notre groupe vous offre une opportunité. Collaborateur direct du Directeur Financier at du contrôle de gestion du Groupe Informatique, vous analyserez les informations de nos unités, établirez synthèses et diagnostics, et proposerez des solutions nouvelles en matière de gestion.

Une double formation est souhaitée : Ingénieur Grande Ecole avec formation complémentaire en gestion (MBA, INSEAD...).

Adressez votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à : Madame JAULIN - 15, rue de la Bauma - 75008 PARIS.

BENCKISER

(Calgon, Calgonite, etc...)
recherche son

CHEF DE VENTE

Il sera responsable de l'obtention des objectifs en clientèle de distribution. Plus particulièrement, il négociera avec les centrales nationales et régionales. Il animera une force de vente d'une quarantaine de personnes. Le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans la distribution des produits de grande consommation.
Age minimum 30 ans.

Salaire : 130.000 F +

Ecrire avec C.V. + photo : M. ZELTNER - ICARE - 200 boulevard Saint-Denis - 92400 COURBEVOIE.

LA SNCF offre 60 EMPLOIS DE CHEF de DISTRICT STAGIARE

et 50 EMPLOIS DE CHEF de CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Possibilité de postuler pour les deux emplois

Recrutement par concours les 5 et 6 septembre

Ouverts aux jeunes gens :

— Français ou naturalisés Français,
— Nés entre le 1er.4.1950 et le 1er.4.1962.
— Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un B.T.S. des groupes III et V.

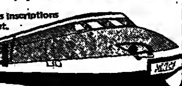
Rémunération brute annuelle : 52.000 F. environ.

Carrière intéressante, emploi stable.

Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare).

Clôture des inscriptions le 31 Juillet.



Société spécialisée dans la RENOVATION de CARDANS et AMORTISSEURS (93) rech.

CHEF DE FABRICATION

— Formation technique de préférence mécanique exigée.
— 10 ans d'expérience professionnelle.

Le candidat doit être un organisateur et un meneur d'hommes. La connaissance de l'Anglais est souhaitée. Le fait d'habiter à proximité du lieu de travail serait un atout supplémentaire.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + numéro de téléphone à M. Bénayoun. SOCIETE IFRES, 24-26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS (réf. 78.132).

---

telesystemes

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE

renforce les équipes Système de 5 Centres Informatiques situés en REGION PARISIENNE, à LILLE, à NANCY et recherche :

1 RESPONSABLE DE GROUPE SYSTEME

(réf. LI - 1)

3 INGENIEURS SYSTEME

confirmés
(réf. RP - 2)

5 INGENIEURS

débutants
(grandes écoles, ENSI, EPS, Maîtrise)
(réf. ING - 3)

Matériels : CII HONEYWELL BULL IRIS 80 et 66, *CONTROL DATA Cyber*

Disponibilité : Septembre, Octobre.

Envoyer lettre de candidature, CV et prétentions à Mme GERARDUZZI - TELESYSTEMES
32, rue des Osiers - Z.I. des Marais 78310 COIGNIERES

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT SECTEUR MECANIQUE

PARIS

FILIALE (8000 PERSONNES) D'UN GROUPE MULTINATIONAL
nous cherchons à développer notre pénétration sur le

MARCHE ALLEMAND

L'HOMME QUE NOUS RECHERCHONS :
— Diplômé école ingénieurs (ETACA, ENSI, VIOLET...) possédant de bonnes connaissances techniques (Mécanique).
— Age : débutant ou quelques années d'expérience
— Langues : allemand et anglais indispensables.
— Esprit critique.

LE POSTE :
En liaison avec notre filiale en Allemagne, il aura pour mission :
— d'analyser le marché allemand et de définir des priorités d'actions
— de mettre en œuvre ces priorités d'actions (coordination entre les clients, l'engineering et les services financiers) pour aboutir à l'établissement du contrat.
— de faire vivre le contrat avec les différents services concernés (conformité des programmes de fabrication, respect des délais de livraisons, *niveau de qualité, suivi des prix).*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 17146

CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

La réalisation de contrats à l'étranger de cette très importante Société d'Ingénierie amène son département Etudes à prendre en charge aussi bien les problèmes d'installation générale que ceux de génie civil. C'est pourquoi nous désirons renforcer la Division Installation Générale par une équipe responsable des études dans ces deux domaines. Nous recrutons à cette fin deux

INGENIEURS GRANDES ECOLES

etudes ventilation, câblages, tuyauteries

Ce cadre a une solide expérience des études et réalisations en ventilation industrielle, tuyauterie, installation électrique générale acquise de préférence dans une entreprise d'ingénierie de grande dimension.
Outre les études qui lui seront confiées dans ces trois domaines il assurera le suivi des réalisations auprès des fournisseurs.

etudes génie civil

Cet ingénieur a acquis une expérience de cinq années au moins d'études et de chantiers dans une grande entreprise de génie Civil ou d'ingénierie de grands projets (béton armé; précontraint).
Une connaissance de l'analyse sismique et des gros ponts roulants est souhaitable.
En relation avec les chantiers, il assure la liaison entre les études d'installation et les études d'exécution du génie civil réalisées par d'importants sous-traitants.

Ces fonctions impliquent des relations aussi bien à l'intérieur du département Etudes qu'avec les chantiers, les fournisseurs et les sous-traitants.
Les lettres de candidature, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser sous la réf. 77007 M/NUD à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Ingénieur électrotechnicien

spécialisé transformateurs de distribution

La MAEC à Cahors est en rapide expansion et diversifie ses productions. Elle recherche actuellement pour une filiale dans une ville du Sud-Est un Ingénieur électrotechnicien spécialisé dans la fabrication des transformateurs de distribution.
Il sera responsable des fabrications et pourra évoluer à court terme vers la Direction de l'usine. Quelques années d'expérience de commandement sont nécessaires, la connaissance de l'anglais serait très appréciée.
Belle carrière possible dans un groupe solide et dynamique. Rémunération motivante.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. dét. sous réf. 11564/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

Chef du département «systèmes d'information»

Groupe industriel de biens d'équipement, fortement décentralisé — leader dans sa spécialité — 2 000 personnes — recherche, pour son siège à PARIS, le Chef de son Département « Systèmes d'information ».
Directement rattaché au Secrétaire Général, il devra, dans le cadre du Schéma Directeur arrêté par la Direction Générale, diriger la construction et la mise en place d'un système d'informatique répartie dans 15 établissements.
Il aura une formation Ingénieur Grandes Ecoles et une expérience confirmée (au moins 5 ans) de l'organisation, de l'entreprise et de la conduite de développements informatiques.
Ce sera un manager ayant une forte personnalité, le sens des relations humaines et un bon esprit de synthèse.
Salaire intéressant, fonction de la qualité du candidat. Evolution possible, au sein du Groupe, vers des responsabilités élargies.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73497/M à Mme CLERE, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC

Un gestionnaire très au fait des problèmes juridiques

pour seconder le P.D.G. d'une importante société immobilière.

Ce poste convient à une personnalité dynamique ayant les qualités d'un entrepreneur - de formation Sciences Politiques et/ou licence en droit - 32 ans minimum - ayant des connaissances théoriques et une bonne pratique du droit et de la fiscalité des Sociétés, du droit immobilier, acquises de préférence dans un service immobilier (banque, assurances...) chez un promoteur, un notaire...

Ses missions :
- prendre en charge l'ensemble du contentieux de la Société, superviser la rédaction des contrats pour en supputer toutes les implications notamment sur le plan juridique.
- prendre une part active aux négociations importantes en liaison avec le P.D.G.
- prendre en charge la gestion complète de certains contrats.

Lieu de travail : PARIS.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73496/M à Mme CLERE, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES

MEMBRE DE SYNTEC

LA BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET
Membre du Groupe Algemene Bank Nederland
recherche

CADRE CLASSE VII OU VIII

Pour créer et diriger une nouvelle section

FINANCEMENT - COMMERCE EXTÉRIEUR
au sein de son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL

Il lui sera également confié la responsabilité d'un **SECTEUR GÉOGRAPHIQUE important**

PROFIL :
- Sens commercial développé.
- Expérience acquise dans l'étude et le montage de Crédit Acheteurs et dans le Financement du Commerce Extérieur.
- Bonne connaissance des techniques bancaires en général.
- Formation supérieure.
- Anglais courant et, si possible, connaissance d'une autre langue étrangère.
- Age minimum : 30 ans.

Adresser candidature détaillée à : Banque NSM, Direction du Personnel, 3, avenue Hoche. — 75008 PARIS. — DISCRÉTION ASSURÉE.

LE CREDIT CHIMIQUE
BANQUE PRIVEE
PARIS 8e

recherche dans le cadre de son plan informatique à moyen terme, un

organisateur

Sa mission au sein d'une équipe jeune :
- concevoir et mettre en place sur le plan fonctionnel des systèmes de gestion en liaison étroite avec les services utilisateurs et le service informatique,
- définir les procédures administratives et en assurer la mise en place et le suivi.

Son profil, bancaire :
- expérience de 3 à 5 ans dans un service d'organisation, d'inspection ou d'études,
- connaissance des opérations bancaires absolument indispensable,
- connaissances en informatique appréciées,
- maturité dans les contacts.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 101 à Madame DEGROTTE.

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

BANQUE D'AFFAIRES
DE PREMIER ORDRE
recherche

DIRECTEUR
DE HAUT NIVEAU

pour participer en responsabilité à sa Direction Bancaire.
— Connaissant les montages spéciaux, particulièrement en matière financière internationale ;
— Familier des contacts avec les grands secteurs industriels français et étrangers ;
— Pratiquant couramment des langues étrangères (anglais minimum) ;
— Possédant une expérience financière et bancaire acquise en pays étrangers ;
— Age minimum 35 ans.

Ce Directeur devra s'intégrer aisément dans l'Equipe de Direction.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à n° 5.055
PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

DELEGUE EXPORTATION

Société industrielle et commerciale française, spécialisée dans le domaine Aéronautique souhaite compléter son équipe en y intégrant un jeune cadre commercial.
- Diplômé de préférence.
- Ouvert aux problèmes techniques.
- Pouvant justifier de quelques années d'expérience de la vente, de préférence dans le domaine concerné.
- Parlant couramment l'Anglais et si possible une autre langue.
- Très disponible (60% du temps en déplacements).

Les candidatures sont à adresser avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4305 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

— VOUS AVEZ TERMINE VOS ETUDES CCIALES.
— VOUS ETES DEGAGE DES OBLIGATIONS MILITAIRES
— VOUS DESIREZ REJOINDRE UNE EQUIPE COMMERCIALE DYNAMIQUE dans une Société en pleine EXPANSION

Si une expérience de vente préalable ne vous rebute pas, écrivez-nous en joignant un curriculum vitae si court soit-il.

Un BON ANGLAIS est souhaitable

S.A. EYQUEM
BOUGIES D'ALLUMAGE

1, rue Lavoisier - 92002 NANTERRE CEDEX.
Tél. 725-90-50

SOCIETE DISTRIBUTION LUNETTERIE
recherche
Homme jeune, 28 ans minimum
SUP. de CO, I.U.T. COMMERCIALISATION
accrocheur et dynamique
pour

ANIMATION
ÉQUIPE DE VENTE

Evolution vers Direction Commerciale possible.
Lieu de travail Paris Centre

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 014.202 M à REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

diplomés grandes écoles

La Compagnie Internationale pour l'Informatique
Cii HONEYWELL BULL, continue à élargir son implantation sur ses marchés publics et privés de Paris et de Province, et recherche des

ingénieurs commerciaux

– prospection des marchés, vente des produits et des services de la Compagnie. RÉF. 30 M

ingénieurs technico-commerciaux

– soutien technique de l'action commerciale, mise en oeuvre, suivi ou réalisation de systèmes informatiques. RÉF. 31 M

- Vous êtes récemment diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce.
- Vous voulez débuter votre carrière professionnelle chez le premier constructeur européen d'ordinateurs.
- Vous pourrez y exercer votre sens des affaires après avoir suivi une formation (date d'entrée : fin Septembre).

Envoyer C.V. et prétentions sous RÉF. correspondante à Cii HONEYWELL BULL.
Direction France
Poste Courrier 1 F 103,
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS CEDEX 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour renforcer son équipe de RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

FILIALE FRANÇAISE
GROUPE LEADER MONDIAL PRODUITS RÉFRACTAIRES
CHERCHE POUR DÉVELOPPER VENTES

SALES MANAGER
DE PRODUITS ISOLATION HAUTE TEMPÉRATURE

CAPABLE :
- de s'intégrer à force de vente existante ;
- de prospecter une nouvelle clientèle ;
- de vendre auprès clientèle de spécialistes ;
- de créer et d'animer un réseau de distributeurs et d'installateurs sur l'ensemble de la France ;
- de répondre du chiffre d'affaires et du profit de la gamme de produits.

Age 30 ans minimum.
Expérience dans produits et fonction similaires.
INGÉNIEUR GDE ÉCOLE - H.E.C., SUP. de CO., E.S.S.E.C. (OUVERTS AUX PROBLÈMES TECHNIQUES).
Anglais opérationnel.
Salaire lié à expérience - Intéressement aux résultats - Voiture société.
Poste basé dans région parisienne.

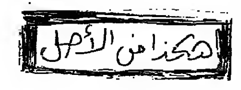
Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, niveau actuel de rémunération, photo (obligatoire) à M. BAILLEUL, 25, rue Mirabeau, 94300 VINCENNES, réponse assurée.

3 Psy.
(au sens large)

Harmoniser les attentes des hommes avec les besoins de l'entreprise, telle est votre tâche quotidienne. Votre sens psychologique conforté par votre formation supérieure (scientifique et / ou sciences humaines) ainsi que votre expérience vous permettent d'agir avec finesse et justesse.
Puissant et dynamique groupe français, implanté mondialement, nous recherchons aujourd'hui trois RESPONSABLES, destinés à rencontrer de façon permanente des cadres moyens et supérieurs.
L'un des trois voyagera, car il recherchera les hommes destinés à conduire des activités internationales. Cela suppose une expérience de 3/5 ans dans un poste analogue. L'anglais est indispensable.
Le second est sûrement plus jeune, il est peut être même débutant, et il s'agit - au niveau France - de connecter les besoins de nos divisions aux attentes des membres de l'entreprise, tenant compte de leurs capacités. Et de leur potentiel.
Notre troisième consultant s'intéressera davantage à la préparation - avec le service formation - des stages relatifs aux problèmes de personnel (commandement, relations humaines etc ...)
Expérience 3 / 5 ans.
Vous êtes maintenant sûrement attirés par l'un de ces postes.
Les consultants de EKA vous en parleront si vous leur adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle) sous référence 155.



158, avenue de Suffren 75015 Paris.



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Importante Entreprise de
TRAVAUX PUBLICS
de dimension Internationale recherche pour sa nouvelle Direction Financière un

Cadre Financier

à qui elle confiera entre autres la gestion de sa *trésorerie France et Etranger, la mise en place des* financements de l'entreprise, les prévisions financières à court et moyen terme.

Le candidat choisi sera de formation supérieure *et disposera, de préférence, d'une expérience* minimum de 5 ans dans une fonction équivalente.

Ce poste comporte des possibilités intéressantes d'évolution de carrière.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1 444 à

MEDIA PA, 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

(Réponse et discrétion assurées)

Important Groupe métallurgique Européen recherche le

DIRECTEUR 150.000 +

de sa filiale française (30 MF) spécialisée dans la distribution de biens d'équipements secteurs : automobile - pétrolier - nucléaire etc.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure technique et commerciale, maîtrisant parfaitement la langue allemande et rompu aux *techniques de gestion d'une PMI.*

Ecrire avec C.V. *détaillé à Solange MONTEIL*

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Laboratoire pharmaceutique en pleine expansion, C.A. 55 millions, filiale d'un puissant groupe international, recherche son RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE.

Rattachée à la direction générale, la fonction consiste à : • assurer le bon fonctionnement et la maintenance des programmes existants • suggérer toutes améliorations • analyser les besoins des utilisateurs • concevoir et proposer de nouvelles applications en *étroite collaboration avec les différents* directeurs •, assurer la formation du personnel impliqué.

Disposant actuellement d'un IBM 34, il assure le développement du système dans le cadre de l'évolution des activités.

Ce poste conviendra à un candidat motivé, enthousiaste et dynamique, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience de l'informatique en entreprise, compétent sur le plan technique et ouvert aux problèmes de gestion.

Ce poste doit évoluer vers la fonction de Directeur de l'Informatique.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 70.15 M à CLSP 3 av. Percier, 75008 Paris.



MATRA

recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

— Il est responsable des essais de qualification d'équipements électromécaniques.
— Il participe à l'élaboration des spécifications de produits, définit les procédures et les moyens d'essais et suit la réalisation des essais en s'appuyant sur une équipe de 6 techniciens.
— Ce poste concerne un Ingénieur de formation à dominante électromécanique (*CESTI - IDN - ECP* - ENICA. . .) ayant également des connaissances en *électronique.*
— Il aura acquis par une expérience industrielle de l'ordre de 2 ans le sens de l'organisation et une bonne capacité d'encadrement et de travail en équipe.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo *en indiquant la référence* NK 475 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

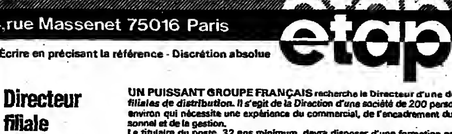
LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS

ENST - SUPELEC pour étude et réalisation nouveaux systèmes : Transmission - réception - navigation - guidage - simulation - codage - traitement du signal.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à L.C.T., Boîte Postale 40 - 78 VELIZY-VILLACOUBLAY.



4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur filiale
référence RG 517 CM

UN PUISSANT GROUPE FRANÇAIS recherche le Directeur d'une de ses *filiales de distribution. Il s'agit de la Direction d'une société de 200 personnes* environ qui nécessite une expérience du commercial, de l'encadrement du personnel et de la gestion.
Le titulaire du poste, 32 ans minimum, devra disposer d'une formation grande école et d'une solide expérience acquise au niveau d'un centre de profit à vocation commerciale.

Rémunération : 180.000 F. Poste : grande ville Rhône-Alpes.

Responsable vente export haut niveau
référence MB 513 AM

AIR LIQUIDE recherche pour sa division engineering un Responsable de Ventes Haut Niveau. Il sera chargé de promouvoir en Amérique du Sud la vente de grands ensembles de génie chimique et de négocier les contrats correspondants.
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ayant 5 à 10 ans d'expérience de ventes de biens d'équipement (de préférence dans le domaine du génie chimique). Situation très active et intéressante *pour candidat dynamique, ayant des qualités marquées de vendeur et* négociateur.
Connaissance de l'anglais nécessaire et de l'espagnol très souhaitable.

Base : banlieue Est Paris.

Jeune directeur études informatiques ECP - AM - Télécom...
référence OD 515 AM

SOCIÉTÉ DE SERVICE EN FORTE EXPANSION filiale d'un important groupe français offre un poste de Directeur des Etudes Informatiques. Ce Jeune Cadre Supérieur rattaché au Directeur Général et membre du comité de Direction aura la responsabilité directe de la direction, l'animation de son équipe, de la gestion de son budget... Relations fréquentes avec les constructeurs.
Il devra disposer d'une formation supérieure (*ECP - AM - Télécommunications...*) ou équivalent et justifier d'une expérience études informatiques de 3 à 5 ans *acquise en relation avec un matériel de haut de gamme, réseau télé-traitement* et mini-ordinateur.
Poste d'avenir pour candidat ayant un potentiel élevé.
Rémunération attractive fonction de la personnalité.
Poste : Paris-Sud.

Ingénieur grande école Mines - ECP - Arts et métiers
référence NC 514 AM

CIMENTS LAFARGE FRANCE propose une carrière à Ingénieur Grande Ecole, Mines - ECP - Arts et Métiers, formation complémentaire en électricité, ayant 2 à 3 années d'expérience en exploitation dans l'industrie lourde, sa première affectation est prévue dans le service entretien d'une usine importante et automatisée.
Il devra accéder rapidement à des postes de responsabilité en usine. Sa carrière *pourra se développer dans l'ensemble du Groupe LAFARGE, tant en France* qu'à l'étranger.

BANQUE PRIVÉE
8e arrondissement, recherche

PROGRAMMEURS COBOL

Confirmés (2 ans d'expérience souhaités). Débutants acceptés.

Formation I.U.T. ou équivalente.
Dégagés obligations militaires.
Libres rapidement.

Adresser candidatures détaillées n° 17.080 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

En raison de l'accroissement de ses capacités

Le Centre de *Développement d'une importante* Société de produits biologiques, recherche

UN INGÉNIEUR chef du service fermentation

formation niveau 3e cycle de type INRA (Grignon), ENSAIA (Nancy), ENSIAA (Douai), ou similaire. Expérience dans le domaine des techniques de fermentation indispensable.

Il est responsable de la conception et de la mise en oeuvre des programmes. Il assure le contrôle des produits obtenus après recherche et mises au point de méthodes nouvelles d'analyses.

Des qualités d'animateur sont nécessaires pour diriger une équipe de cadres et de techniciens.
Des compétences de gestionnaire sont également requises afin d'évaluer l'incidence économique des programmes et des moyens d'action.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous référence 6204
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney *75002 PARIS*

---

ingénieur en chef
(département DEVELOPPEMENT)

L'un des principaux organismes de formation et de conseil 1600 personnes - 20 centres) recherche un ingénieur diplômé dont les tâches seront les suivantes :

- Analyse des produits-formation existants : *"Organisation de la production"* et "Conditions de travail".
- Conception, en liaison avec les animateurs des stages, de nouveaux produits,
- Mise en place pratique de ceux-ci.

Les produits étant liés au secteur industriel, il est souhaitable que le candidat, âgé *de 35 ans environ, ait une expérience* industrielle de la fabrication dans les secteurs mécanique, électro-mécanique ou électronique.

De forte personnalité et possédant de réelles qualités d'animation de groupe, le titulaire du poste pourra évoluer dans l'Entreprise.

Adresser C.V., photo et salaire actuel *sous la réf. 69.05/ID/230 à Adéquation,* 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation

BANQUE PRIVÉE
PARIS (8e)
recherche

UNE PSYCHOLOGUE EXPERIMENTEE

40 ans minimum
Chargée du recrutement

Adresser candid. détaillée, photo et prét. à n° 16.475, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



DIRECTEUR D'EXPLOITATION
BANQUE DE DEPOTS PRIVEE
Paris 8e

Notre banque de taille PME fait partie d'un important groupe financier.
Dirigée par des hommes jeunes, combatifs et performants, elle accroît de façon continue sa clientèle d'entreprises et implante régulièrement de nouvelles agences.
Cette expansion nous conduit à seconder notre Directeur Général en confiant à un cadre le développement, le contrôle et l'animation des 10 agences existantes, la création de nouvelles unités ainsi que la mise en place de leur encadrement.
Afin de bien vous intégrer dans notre équipe, il faut une expérience réussie d'ouverture d'agences que votre sens commercial et votre dynamisme auront fait progresser à une taille importante. Vous devez être mobile car vos fonctions vous conduiront fréquemment en province.
La rémunération sera à la hauteur de vos compétences et de vos résultats. Voulez-vous nous adresser votre C.V. détaillé, une photo récente, votre rémunération actuelle sous la référence M - 801.
Chaque candidature sera étudiée de façon tout à fait confidentielle.

HORACE conseil
97, rue de Richelieu - 75002 Paris

CABINET INTERNATIONAL
recherche

FISCALISTE CONSEIL

Nous offrons la possibilité de développer une carrière au sein d'une équipe dynamique offrant des services de haute qualité.

Il faut : • avoir un diplôme d'une grande école et une qualification ultérieure en droit • pratiquer l'anglais • avoir acquis une expérience en fiscalité française et internationale de 5 ans minimum au sein d'une grande société française ou internatio*nale, ou dans un cabinet juridique ou* d'avocats de haute renommée.

Les aptitudes pour animer et motiver nos autres spécialistes en matière fiscale, la qualité de jugement, le sens des relations avec les clients et la volonté de participer au développement de l'activité sont des critères impératifs pour réussir.

Les candidatures des personnes en congés seront prises en considération.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (*retournée*) et rémunération souhaitée sous réf. 10.140 M à CLSP 3 av. Percier, 75008 Paris.



---

chef du personnel

La filiale française d'un groupe multinational recherche un homme capable de prendre en charge l'ensemble *de la fonction* Personnel et des services généraux, 13 personnes en tout.

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, il bénéficiera d'une large autonomie dans le conseil aux différentes directions, dans le choix et la gestion dynamique des hommes au sein d'une société où le potentiel humain a une grande importance.

Il aura au moins 5 ans d'expérience de la fonction Personnel, et il parlera si possible anglais. Le poste est à pourvoir en banlieue ouest.

Adresser C.V. + prétentions + photo à Media System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 4232.

IMPORTANT GROUPE DE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
recherche

— Pour agence SUD RÉGION PARISIENNE

CADRE COMPTABLE et ADMINISTRATIF

Cet agent, du niveau minimum BTS, sera responsable du service comptabilité générale et analytique, ainsi que de la gestion du personnel chantiers.

Il est nécessaire d'avoir une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire au sein d'une entreprise de bâtiment ou de T.P.

— Pour son siège BANLIEUE SUD

COMPTABLE 2e ECHELON

Le candidat devra avoir une formation du niveau BT - Une expérience de bâtiment ou de T.P. est souhaitable.

Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 16.837, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT ORGANISME BANCAIRE
recherche

FISCALISTE
(DECS, ENI, DES Fiscalité)

doté, de préférence, d'une première expérience professionnelle

Le candidat sera amené à renforcer la petite équipe chargée de traiter l'ensemble des questions fiscales propres à la Société.

Ecrire avec *curriculum vitae et prétentions* sous référence 69108 M à BLEU Publicité 17, *rue* du *Dr Lebel* - 94300 VINCENNES

T.R.T.
rech. pour ses LABORATOIRES D'ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Formation GRANDES ÉCOLES
Débutants

Intéressés par des études avancées dans les domaines :
— Radars.
— Radio communication.
— Traitement du signal.
— Hyperfréquences.
— Énergie.
— Convertisseurs pour matériel de télécommunication.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Appel de candidatures pour les trois postes suivants

1. CHEF de la DIVISION des RESSOURCES et de l'ENERGIE (Grade A5 de l'OCDE) Réf. Env. 1.
   - Orienter par ses conseils, mettre au point et diriger l'exécution du programme de travail de la Division qui englobe les aspects environnementaux de la production, de l'exploitation et de l'utilisation de l'énergie, la gestion qualitative de l'air, la gestion des déchets et le recyclage des ressources.
   - Diriger des équipes d'experts, conduire des délibérations au sein de groupes d'experts et de Comités inter-gouvernementaux et mener des négociations.
2. CHEF de la DIVISION de l'ENVIRONNEMENT URBAIN (Grade A5 de l'OCDE) Réf. Env. 2.
   - Orienter par ses conseils, mettre au point et diriger l'exécution du programme de travail de la Division qui englobe les problèmes d'urbanisation dans les pays de l'OCDE, les problèmes urbains liés au changement et au développement économiques ainsi qu'au rôle des gouvernements dans le domaine de l'urbanisation et du développement urbain.
   - Diriger des équipes d'experts, conduire des délibérations au sein de groupes d'experts et de Comités inter-gouvernementaux et mener des négociations.
3. Administrateur Principal (Grade A4 de l'OCDE) à la DIVISION des PRODUITS CHIMIQUES Réf. Env. 3.
   - Evaluer les aspects économiques, financiers et commerciaux des politiques gouvernementales dans le domaine des produits chimiques.
   - Assurer une étroite liaison entre divers groupes inter-gouvernementaux compétents en matière d'essais de produits chimiques, de bonnes pratiques de laboratoire et de la protection du caractère confidentiel des données.

Qualifications :
- Diplome(s) universitaire(s) en sciences économiques, en sciences ou en génie civil, de préférence en sciences économiques pour les postes 2 et 3.
- Plusieurs années d'expérience professionnelle de haut niveau dans le domaine correspondant aux attributions dévolues.
- Excellente connaissance d'une des langues officielles de l'Organisation au moins (français ou anglais) ; assez bonne connaissance de l'autre.

Conditions :
- Lieu de travail : Paris avec déplacements éventuels.
- Durée initiale de l'engagement : 3 ans pour les postes 1 et 2 et jusqu'au 31 décembre 1981 pour le poste 3.
- Traitement de base initial : 170.000 (grade A5) et 148.000 (Grade A4) francs français par an, approximativement. En outre, le cas échéant, indemnités familiales, indemnités d'expatriation et d'installation, remboursement des frais de voyage et de déménagement et autres avantages. Exonération fiscale sur les émoluments ou équivalent par péréquation.

Les candidatures (ressortissants des pays membres de l'OCDE) sont à envoyer avant le 20 Juillet 1979 à :

Division du Personnel OCDE
2, rue André Pascal, 75775 PARIS cedex 16.

Les candidats devront joindre un curriculum vitae détaillé, rédigé en français ou en anglais et préciser le poste sollicité.

directeur général
exportation de produits laitiers.

Un groupe d'industriels laitiers (privés et coopératives) cherche, pour sa société d'exportation, un directeur général. Il prend en main la gestion et l'administration d'un bureau, à effectif limité, à Paris mais aussi et surtout la prospection, l'ouverture de nouveaux marchés avec l'étranger (produits en vrac : lait en poudre, lactosérum, caséine, beurre, etc.).

Il connaît bien le négoce international des produits laitiers et les mécanismes économiques communautaires. Un bon anglais est indispensable.

Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3595 LM).



MEMBRE DE SYNTEC

Poursuivant la progression de sa présence en Afrique

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ

spécialisée dans la vente de produits industriels

crée le poste de

RESPONSABLE AFRIQUE

(C.A. 50 millions F.F.)

Cet Ingénieur commercial, d'au moins 32 ans, aura une large délégation du Directeur Export dans la détermination de ses objectifs de vente, l'élaboration de la politique commerciale en fonction des pays et des produits, afin de maintenir et d'accroître sa rentabilité
Pour atteindre ses objectifs il sera assisté de plusieurs délégués commerciaux confirmés et d'une infrastructure administrative.

Une expérience de la vente de produits à caractéristiques techniques appliquée à l'exportation est nécessaire. Une parfaite maîtrise de l'anglais est également exigée ainsi qu'une grande disponibilité pour des voyages fréquents de moyenne durée au départ de Paris.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions sous le nº 16.836 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Cabinet spécialisé en Gestion des Ressources Humaines, filiale d'un Groupe International important de consulting, recherche plusieurs

Consultants

Parlant si possible anglais, dans les domaines suivants :

1. Développement des Hommes

De formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, le candidat devra avoir une expérience de la gestion et/ou de la formation des cadres.

Intégrant les dimensions psychosociales du management, il lui sera demandé de mener, seul ou en équipe, différentes actions auprès de sociétés importantes ou moyennes. Familier de l'animation de groupes, il s'appuiera sur des techniques existantes et à développer favorisant le changement dans l'entreprise.
(Réf. M01)

2. Organisation Générale

- Consultant débutant, âgé de 25 ans minimum. (Réf. M02)
- Consultant confirmé, âgé de 30 ans minimum, disposant de compétences complémentaires, acquises au sein d'un groupe industriel ou d'un cabinet de consultants. (Réf. M03)

De formation supérieure, chacun devra mener, seul ou en équipe, des interventions d'organisation générale touchant à la stratégie d'entreprise. Ils s'aideront de techniques existantes et à développer privilégiant le rôle de l'homme dans l'entreprise.

Pour les différents postes à pourvoir, la rémunération sera examinée avec chaque candidat en fonction de son expérience. Un intéressement lié aux résultats individuels et collectifs est prévu.

Votre dossier devra être adressé sous référence correspondante à



(Réponse et discrétion assurées)

ORGANISME FINANCIER DE PREMIER ORDRE

recherche

SPÉCIALISTE
en
matière de diagnostic industriel

Capable d'analyser et apprécier la situation financière d'entreprises et de secteurs industriels ayant :

- Une connaissance des études de marchés, de la fiscalité et du régime juridique des entreprises ;
- Une expérience d'Ingénieur et une formation commerciale et d'affaires indispensables ;
- Une bonne connaissance des langues étrangères (au moins l'anglais) ;
- Age minimum 35 ans.

Prière adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à nº 5.056 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE UN

RÉDACTEUR-CADRE

pour prise en charge des dossiers de recouvrement et de procédures diverses.

- Formation : maîtrise (ou licence ancien régime) de Droit Privé.
- Connaissance du Droit Bancaire et du Droit des Affaires appréciée.
- Expérience de quelques années dans un poste similaire indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT,
156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS,
sous référence 32554.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

propose un poste de

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION PARIS

- Vous serez responsable du stockage, de la distribution des produits, de l'administration de l'Agence et de l'animation d'une centaine de personnes.
- Diplômé de l'Enseignement Supérieur, vous avez déjà réussi dans la gestion et le commandement du personnel d'un Etablissement similaire ; vous avez travaillé avec l'aide de l'informatique.
- Une expérience de la vente serait un atout supplémentaire.

Les candidats intéressés devront envoyer C.V., photo, prét. et nº de téléphone à nº T 14.140 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ CLIENTS

95 000 Frs

Nous sommes un important groupe organisé en centres de profits régionaux, et nous traitons un important volume d'affaires.

Il s'agit donc d'assurer le recouvrement des factures pour le compte de plusieurs de nos agences.

Dans le cadre de cette mission et plus particulièrement en cas de litiges, vous serez en contact avec les commerciaux ainsi qu'avec les clients et vous devrez faire preuve de beaucoup de diplomatie mais aussi de fermeté.

A ce poste, il nous paraît souhaitable de posséder le D.E.C.S., complété éventuellement par une formation commerciale.

Toutefois, nous nous attacherons plus particulièrement à votre expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions similaires au sein d'une importante société.

La pratique de l'anglais sera un plus.

Votre réussite dans ce poste et votre capacité d'adaptation devraient par la suite vous permettre d'évoluer.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4162 à Bruno DEMOINET :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER OPÉRA

recherche

AIDE-COMPTABLE

environ 23 ans.
Libéré Service National.

Niveau C.A.P. Comptable ou C.A.P. Banque, 2 ans d'expérience dans un service comptable de la profession bancaire. Ecrire avec C.V. et prétentions, sous réf. 76037 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES
recherche pour son
département de Gestion de Fortune

ANALYSTE FINANCIER EXPÉRIMENTÉ

Ecrire avec C.V. sous nº 17.508 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

CONTROLLER

PARIS NORD 150.000 - 200.000 F.

Notre Société recherche pour son Département Pièces de Rechange, un Contrôleur Financier qui rendra compte au Directeur Financier.
D'âge indifférent, le candidat aura une formation HEC, ESSEC (option finance), ou Diplômé de l'Université Gestion et Comptabilité ou autodidacte pouvant justifier d'une grande expérience dans cette fonction ; il connaîtra la comptabilité générale française et anglo-saxonne, la comptabilité analytique et le contrôle budgétaire. Il supervisera un service de 15 personnes dont l'effectif doit atteindre rapidement 30 personnes.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Si ces perspectives de carrière vous intéressent, envoyez votre dossier complet de candidature à No 16880, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra en vous garantissant la discrétion la plus absolue.

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION MÉDICALE D'UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE, proche banlieue de PARIS, cherche un

médecin

pour l'assister dans la formation médicale du réseau et les expérimentations promotionnelles. D'autres fonctions peuvent lui être confiées à moyen terme.
C'est un médecin de 35 ans minimum, ayant le goût de la promotion médicale et capable de coordonner ses actions avec la direction du marketing.
Sa carrière et sa rémunération peuvent évoluer rapidement dans un groupe de dimension moyenne en pleine expansion.
Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la réf. 122 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

MEDTRONIC, l'un des leaders mondiaux dans le domaine de la stimulation cardiaque (pacemakers) recherche un

MANAGER AUDIT OPERATIONNEL

Basé à Paris.

Il s'agit d'une situation clé dans notre groupe, sous l'autorité directe du PDG Europe-Afrique-Moyen-Orient.

Ce manager sera responsable du développement des plans annuels d'audit, en accord avec les orientations définies par le Comité Exécutif et le département «Corporate Audit».

Le candidat effectuera des audits financiers et opérationnels, analysera les systèmes de contrôle interne et l'application des procédures. Les candidats à ce poste devront avoir une grande expérience des audits financiers et opérationnels dans un environnement international.

Nationalité : Pays de la C.E.E.
Anglais courant indispensable. Une autre langue européenne serait un atout.
Ce poste implique des déplacements très fréquents.
Des possibilités d'évolution de carrière existent pour les candidats de valeur qui auront réussi dans leur fonction.

Envoyer C.V., photo et prétentions
sous référence M-100/6 à
MEDTRONIC
Département des Ressources Humaines
120, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY



Ingénieur

CALCULS DE STRUCTURES

Dans le cadre du développement de notre Département Informatique et Analyses de Structures au sein de la Direction Technique, nous sommes amenés à vous proposer un poste d'Ingénieur.

Ingénieur diplômé en Génie Civil (ECP-ENPC-EP-ETP) vous avez acquis par plusieurs années d'expérience la maîtrise de l'Informatique Scientifique ou de l'Analyse des Structures. Vous êtes intéressé par le développement d'algorithmes d'analyse numérique.

Vous participerez à la maintenance et au développement d'une bibliothèque de programmes de calculs de structures par la méthode des éléments finis.

Vous travaillerez sur un DEC 10/90 en mode interactif

Votre poste sera basé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous référence 79-10) à
P. CANDES-SOCOTEC-Service Emploi & Formation-
3, Avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie.

SOCOTEC

ingénieur, fluides et énergie

NOUS SOMMES L'UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS D'INGÉNIERIE avec des activités très diversifiées en France et à l'étranger, notamment dans les installations industrielles.
Nous cherchons, dans le cadre de la promotion de produits nouveaux, développés à partir des techniques des fluides et de l'Energie, un Ingénieur A.M., T.P., E.C.P., E.N.S.A.I.S. ou équivalent.
Il a au moins 5 ans d'expérience, dans une société d'ingénierie ou dans une entreprise détenant des process industriels (agro-alimentaire, pétrochimie, chimie ou autres...).
C'est bien sûr un excellent technicien, mais surtout un homme de développement et un animateur.
Il est capable de travailler en anglais.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil sous la référence 118/2 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris



Emplois et Carrières

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi

Responsable de notre Département Circuits à la demande

160.000 F an±

Entreprise française très performante, mondialement connue dans le domaine des techniques de points, nous développons une activité «CUSTOM DESIGN» en circuits intégrés.
Nous recherchons un ingénieur (H. ou F.) de plus de 30 ans, disposant d'une bonne expérience en conception (orientation MOS souhaitée). S'il dispose de bonnes capacités d'organisateur, il sera celui qui mettra en place et animera notre équipe de conception. Ce sera la première étape de son évolution dans notre groupe ...
Le poste est à pourvoir en proche Banlieue Parisienne.
Envoyez votre CV sous référence 699 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

EQUIPEMENT DE BUREAU
La filiale française d'un important groupe européen recherche son

Chef de Ventes France

DEPARTEMENT REVENDEURS
Responsable devant la direction générale des objectifs de son département, il en assurera également l'administration.
Il animera une équipe d'inspecteurs commerciaux.
32 ans minimum, le candidat aura une expérience d'encadrement ou de vente à un réseau de concessionnaires dans les matériels de reprographie.
Le poste est à pourvoir au plus tard le 1/9/1979

Ecrire avec C.V. + photo s/réf. C 12 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

HENKEL FRANCE S.A. 1 Milliard de C.A. leader sur le marché *des produits d'hygiène pour l'industrie laitière*
recherche

UN INGENIEUR

(agro – E.N.S.I. Nancy – E.N.S.I.A.A. Douai...) pour lui confier, un rôle de conseiller technique et d'expert auprès de la force de vente et des milieux professionnels concernés.
C'est un diplômé d'une école d'agriculture, option lait ou équivalente (28 ans minimum) mobile et ayant une expérience en technologie.
Résidence région parisienne.
Connaissance de l'Allemand appréciée.
Voiture société fournie.
Écrire avec curriculum vitæ détaillé en précisant le salaire actuel DRH
HENKEL FRANCE,
12, avenue Raspail,
94250, GENTILLY.
Henkel

HAVAS CONTACT

médecin, recherche clinique

Dans le cadre d'une « joint venture » entre un LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS et un groupe étranger, nous cherchons, pour PARIS, un médecin, responsable de la recherche clinique pour UNE GAMME DE PRODUITS CARDIO-VASCULAIRES.
C'est un homme ou une femme ayant déjà trois ans d'expérience dans le développement de ces produits ou un cardiologue *souhaitant s'orienter vers une carrière dans l'industrie pharmaceutique.*
Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la réf. 123 LM.

jacques tixier s.a. 
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

JEUNE INGENIEUR

PARIS

La Société est une ingénierie réputée dans le domaine des installations techniques informatiques (conception, aménagements complets de locaux à usage informatique y compris climatisation, sécurité, alimentation électrique, etc).
Son expansion l'amène à rechercher un Ingénieur débutant ou ayant un à deux ans de pratique, attiré par un poste complet : études, chantiers, gestion d'affaires.
La poste peut convenir à un Ingénieur électricien ou électronicien ayant de l'intérêt pour une vie active et pour les problèmes informatiques.
Si vous voulez en savoir davantage sur la Société et le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous *référence* 1877 M à F. DOZOL — DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 PARIS - Tél. 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Un directeur fort en ventes

Les ventes, c'est notre pain quotidien. Notre force commerciale, c'est la richesse vive de notre firme. Et nous savons que c'est à la motivation et au travail de nos cinquante vendeurs que nous devons de voir progresser, point par point, Nielsen après Nielsen, nos parts de marché.

Pour orchestrer notre implantation avec vigueur et clairvoyance, il nous faut un homme fort.

Fort de son expérience... au sein de la grande consommation alimentaire, où il a exercé avec succès des responsabilités au plan national.

Fort de ses capacités... d'animateur, d'organisateur, de gestionnaire. Il a été formé à bonne, sinon grande école, et il est doté d'un certain charisme personnel qui *l'aidera à réussir son intégration.*

Il trouvera un environnement particulièrement stimulant. Un important groupe anglo-saxon du secteur chocolaterie-confiserie, des produits de qualité à forte notoriété, un soutien marketing puissant et efficace.

Les consultants du cabinet SIRCA nous présenteront sa candidature. Leur écrire sous référence 795 251 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

AUDITEUR EUROPE

Un grand groupe d'assurance français de dimension internationale crée un poste d'auditeur de ses filiales à l'étranger (Europe + Afrique du Nord).

Il sera chargé auprès de ces établissements de missions de contrôle sur l'application *des procédures et la fiabilité des données comptables.*

En outre, il met en forme les états de contrôle budgétaire, les centralise et les analyse.

Nous souhaitons rencontrer un jeune Auditeur qui ait une première expérience de 1 à 3 ans dans un Cabinet ou dans une entreprise et souhaite avoir une expérience plus large à l'échelle internationale.

Il possède 2 langues étrangères.

Des informations complémentaires seront adressées sur simple demande en écrivant sous référence M 1219 AL à

egor 5, rue Meyerbeer, 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche pour son Siège Social à VINCENNES :

UN CHEF COMPTABLE CONFIRME
Capable de diriger une équipe de 10 personnes.
Exper. informatique exigée. Niveau minimum DECS Comptabilité.
Env. C.V. manuscrit + prétent., sous réf. 3.125, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

C.I.R.C.E.
Centre de Calcul du C.N.R.S. (2X370/168 - IBM, MVS, TSO) recrute

3 INGÉNIEURS

1 INGENIEUR SYSTEME pour maintenance logiciels d'exploitation IBM-MVS, adaptation, étude de performances...
1 INGENIEUR SYSTEME pour démarrage de logiciels de TP, SNA, étude tests et migration du réseau actuel vers VTAM/NCP.
1 INGENIEUR de format. math. et stat. avec spécial. informat. pr activités d'assistance technique et formation des utilisat. scientif.
Diplômes minim. : Maîtrise ou équiv., connaiss. anglais. Dégagés O.M. Nat. française.
Adr. CV. + prét. au Secrétariat du C.I.R.C.E., Bât. 506 - 91405 ORSAY Cedex.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE
Devenez PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Stages de 14 semaines y compris pendant vacances
PRÊTS ÉTUDIANTS remboursables en 24 mois
PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB SYST. 6
Niveau minimum requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 66, rue Amelot (11e)

Ecole Technique Secondaire Paris Est ch. pour septembre H. ou F. 23 ans min., pour assurer accueil, surveillance, tâches administra., transmission informat. Habitude contacts jeunes et animation souhaitée. - Ecrire : no 845, CREATIONS DAUPHINE 41, av. de Friedland, 75008 Paris, q.tr.

Sté de SERVICES rech.
TECHNICO-COMMERCIAL
INTRODUIT milieu informat.
BACA 26, rue Henri-Chevreau, Paris (20e) - 366-76-65.

J. & E. SOZIO S.A.
Matières aromatiques
06332 GRASSE
(groupe PROTEX)
rech. pour son laboratoire de GRASSE
PARFUMEUR CONFIRME
Ecrire (discrétion assurée) à : M. Henri SOZIO J. & E. SOZIO S.A. rue St-Lorette, 06332 Grasse ou M. Robert Moore 6, rue Sarbès 92305 Levallois-Perret.

BANQUE ETRANGERE
QUARTIER OPÉRA recherche
ATTACHÉ CCIAL
pour développer un portefeuille clientèle P.M.E., PARIS-BANL.
Env. C.V., prét., no T 14.077 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE EN EXPANSION crée département EXPORT recherche
AGT TECHNICO-COMMERCIAL
(assistant sédentaire au Directeur Export). Trilingue anglais - allemand, connaissant transit, douane, banque notions dactylo. Envoyer C.V., photo et prétentions. Eclat Publicité, 28, fg Poissonnière, 75010 Paris.

SCOR

Première société française de réassurance, nous sommes en relations d'affaires avec des sociétés d'assurances dans plus de 120 pays. Depuis notre création en 1970, nous avons multiplié notre CA par 4 (près de 3 milliards de francs) et nous situons au 4ème rang mondial.
Notre Direction Financière souhaite s'adjoindre un spécialiste de la

fiscalité des entreprises

Par l'étude des lois de finances et du code des impôts, il déduira l'interprétation permettant l'application des textes à notre domaine d'activité. Il aura également à se familiariser avec les *régimes fiscaux des filiales et bureaux à l'étranger et à proposer les solutions fiscalement* les plus favorables en cas de nouvelles implantations.
Homme (ou femme) d'étude et de réflexion, outre une formation supérieure Droit, Economie ou Sciences Po, il se sera spécialisé en fiscalité. Une expérience d'un service fiscal ou juridique d'entreprise, ou celle d'un cabinet spécialisé serait très appréciée.
L'anglais est également indispensable.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence B 3748 à Monsieur Collet, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

Société d'ingénierie générale bâtiment et infrastructure ayant siège à *Montreuil recherche*
DESSINATEUR
ayant connaissances en chauffage, plomberie, électricité. Ecrire à O.P.P. (no 4.229), 2, rue de Sèze, PARIS-9e.

Importante Société proximité porte de Clichy recherche pour son service trésorerie
JEUNE DÉBUTANT
DUT Gestion, maîtrise gestion. Env. C.V. et prétent. no 5.072 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

SOCIETE DE PRODUCTION DE CHALEUR - Région parisienne recherche
CHEF DE SERVICE
ADMINISTRATIF, chargé des questions de personnel, d'approvisionnements et des relations juridiques. - Connaissances comptables appréciées. Ce poste conviendrait à un cadre diplômé de 35 ans environ. Salaire brut annuel 110.000/130.000 F. selon expérience. SITUATION STAB. Avantages sociaux.
Convocation des candidats retenus sur pièces : SEPT. 1979. Date d'engagement : JANV. 80. Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à O.S.P., Service U, 29, rue Marbeuf, Paris-8e, qui tr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE recherche
COMPTABLE
EXPER. dans COMPT. P.M.E.
Ce poste convient à candidat 2e échelon min.
Lieu de trav. RUNGIS Z. SILIC Sal. annuel départ 65.000 F. 5 x 8. LIBRE DE SUITE.
RADIOMOBILE 686-28-27

LE DIRECTEUR GENERAL d'une importante société de transports maritimes *située près de l'Opéra* recherche
SA COLLABORATRICE
Celle-ci, secrétaire sténodactylo expérimentée, organisée et méthodique, parfaitement bilingue anglais, aura une excellente présentation et sera très à l'aise dans les contacts de haut niveau.
Il sera répondu à toutes les candidatures adressant un dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 2605 M à
DAPHNE SAMSON
Conseil en recrutement.
32, rue de Sablonville
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Sté PARIS NORD rech.
A.T.P. ou INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Connaissant logique et microprocesseurs
Envoyer C.V. et prétentions no 28.420 sur enveloppe à JRP 39, r. de l'Arcade, Paris-8e, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS recherche
COLLABORATEURS (TRICES) RÉDACTEURS
POUR ETUDE DES CREDITS CLIENTELE COMMERCIALE BONNE CONNAISS. JURIDIQ.

MONTEUR DE CRÉDITS ACHETEURS
NIV. BREVET PROFESS. MIN. 3 à 5 ans EXP. BANCAIRE
Adress. lettre manuscr. C.V. + photo no T 14098 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SYSTEM 2000
Vous êtes ingénieur et avez une pratique de system 2000.
Vous souhaitez valoriser votre acquis en participant à la conception et à la mise en place d'une très importante base de données.
Nous voudrions vous rencontrer.
Ecrire sous réf. 5488 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris céd. 02 qui transm.

Revue spécial. en micro-informatique rech. ds tte la France
DES AUTEURS
pr rédaction d'articles techniq. dans les domaines des microprocesseurs, micro-ordinateurs et de l'informatique.
Pr tous rens., veuillez appeler le 296-46-97.

ORGANISME DE RECHERCHES D'ENSEIGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE recherche pour service Essais non Destructifs
UN INGÉNIEUR
ayant expérience de plusieurs années dans l'application des contrôles non destructifs aux constructions soudées.
Le candidat doit être de niveau III ds les systèmes de certification ASNT ou COFRENO.
C.V., photo et prétentions à : no 17.968 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE ENTREP. DE TOURISME recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
pour reprendre les chaînes de *traitement de gestion interne.*
FORMATION I.U.T.
expérience minim. de 2 ans sur des applications de gestion. Connaissance du Cobol et du *matériel* I.B.M. *série 370 - 05.* Env. C.V. Serv. du Personnel, VOYAGE CONSEIL, 50, rue FABERT, 75007 PARIS.

Banque privée Paris-8e. Recherche pour le développement de son réseau d'agences de Paris ou proche banlieue.
ATTACHÉS CCIAUX
- 24 ans minimum.
- Expér. bancaire d'au moins 3 années.
- Goût et aptitudes pour la démarche.

Adr. lettre man., C.V., photo prétent. et référ. à SWEERTS, no 1.984, B.P. 269 75424 PARIS, Cedex 09.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE Etudes économiques, financières Génie industriel spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. *Ecrire lettre manuscrite* avec C.V. et photo.

SOCIETE SPECIALISTE DE LA *PROTECTION JURIDIQUE* DES INNOVATIONS bien établie *recherche*
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant formation en
ÉLECTRONIQUE
si possible avec expérience industrielle.
Il s'agit pour un candidat brillant de l'occasion de faire une grande carrière.
Adresser C.V. avec photo et prét. à NOVAPAT, 107, boulev. Pereire, 75017 Paris qui transm.

Société de courtage Produits agricoles ville de l'Ouest recherche UN
JEUNE COLLABORATEUR
AMBITIEUX. Bon contact ccial. Anglais et allemand exigés. Discrét. ass. Adr. C.V., photo, prét., T 014179 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Pour ses SERVICES ADMINISTRATIFS, Entreprise TRAVAIL TEMPORAIRE *recherche pour* EMPLOI PERMANENT
COMPTABLE CONFIRME
(Fiscal et Social)
Comptabilité à décalque
Adresser C.V. manuscrit, photo, référ. et prétentions, sous no 8.661, L.T.P., *31, boul. de Bonne-Nouvelle,* 75082 PARIS CEDEX 02

A.T. 3 - A.T.P. ÉLECTRONICIEN
pour étude et développement SYSTÈMES à MICROPROCESSEURS
Expér. industrielle min. 3 ans. Envoyer C.V., à : ELECTRONIQUE C.K.D. B.P. 437 95005 Cergy-Pontoise Cedex

---

ERIN
Société en expansion recherche pour développement de logiciel de base Application TR (contrôle process) - Matériel type MITRA - SOLAR - SEL
- DES INGÉNIEURS 2 à 3 ans d'expérience ou débutants avec stage
- DES ANALYSTES PROGRAMMEURS DUT + quelques années d'expérience

Ecrire avec C.V. ss réf. 2.976 à AXIAL PUB. 91, fg Saint-Honoré, Paris (8e), qui transmettra, ou tél. pr R.-VS au 058-24-75.

représent. offre

Société internationale briquets articles fumeurs rech. pour Secteur Paris-banlieue
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Réf., connaiss. clientèle spécialiste et tabac. Rémunérat. *fixe+commiss.+frais de route.* Envoyer C.V. et photo no 5.073 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

secrétaires secrétaires secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour son
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

UNE SECRETAIRE COLLABORATRICE

DE TRES HAUT NIVEAU

Une expérience d'au moins 10 ans dans un poste équivalent est indispensable.

Connaissance parfaite de l'anglais parlé et écrit, ainsi que sténo française/anglaise et bonnes notions d'allemand désirables.

Ce poste est difficile à tenir et nécessite *une entière disponibilité.*

Il demande un sens des relations humaines approfondi pour faire face à de très nombreux contacts sur le plan intérieur aussi bien qu'extérieur.

Position cadre - 13ème mois
entrée en fonction : Septembre

Il est inutile d'envoyer des candidatures ne répondant pas intégralement aux exigences du poste demandé.

Envoyer C.V., prét. et photo à no 16752 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

CENTRE PARIS
SOCIETE COMMERCIALE
recherche

excellente secrétaire bilingue italien

En liaison constante avec la Direction, elle devra montrer vivacité et initiative dans des tâches diversifiées. Elle sera plus particulièrement chargée de la gestion des importations.
POSITION CADRE.

CPA Adresser C.V. et prét. s/réf.19M117 Centre de Psychologie Appliquée 69, rue de Monceau 75008 PARIS.

Groupe de Presse
recherche pour son
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER

une excellente secrétaire

possédant des qualités d'organisation et de rigueur intellectuelle.
Elle sera intégrée dans une équipe jeune et dynamique.
Les dossiers (C.V. + photo + prétentions) sous réf. 1759 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIETE 20e
FILIALE IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour son
DEPARTEMENT EXPORT

SECRETAIRE

LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE
Sténo française souhaitée.
Se présenter le mercredi 27 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou envoyer CV, photo et prétentions à SURMELEC 74, rue du Surmelin 75020 PARIS

ORGANISME PARIS-14e Recherche pour son service de documentation
SECRÉTAIRE-AIDE-DOCUMENTALISTE
— *Bonne formation générale* (BAC G1 apprécié).
— Expérience professionnelle souhaitée.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 1.887 à SWEERT, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Cabinet de conseils techniques et juridique recherche :
JEUNE SECRETAIRE STENODACTYLO
même débutante, ayant une connaissance de l'anglais et de l'allemand. Ecr. no 8140, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Hôtel Plaza Athénée rech.
SECRETAIRE-RECEPTION HOMME
avec référ. (français-anglais) Tél. 359-85-23 Bureau du Personnel pour rendez-vous

demandes d'emploi demandes d'emploi

I.S.S.E.C. + I.C.G.
10 ans Direction Commerciale construction mécanique hydraulique.
4 ans Direction filiale matériel industriel nettoyage.
Conseil marketing et gestion P.M.E.
recherche
DIRECTION COMMERCIALE
ou DIRECTION P.M.E. ou SECONDER D.G.
Libre septembre. Téléphoner au 909-34-52 ou écrire sous le nº 14.161 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
recherche emplois pour
EMPLOYÉS (ÉES)
du Service Commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylo.
Disponibles fin juin.
Tél. 735-18-30 (postes 36 ou 37).

SECRÉTAIRES DE DIRECTION TRILINGUES
(anglais-allemand et anglais-espagnol)
terminant le 28 juin un stage de formation pour adultes (A.F.P.A. Paris-Commerce) de 10 mois dont 4 semaines de perfectionnement en entreprise.
Niveau d'études supérieur + formation professionnelle approfondie.
Recherchent postes stables (plein temps et mi-temps) à Paris, en banlieue et province.
S'adresser à : l'Agence Nationale pour l'Emploi, 8, rue Félix-Faure, 75015 PARIS. Tél. : 554-97-80, poste 31.

INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN
29 ans
Institut d'Administration des Entreprises
Expérience technico-commerciale. Anglais Informatique (Fortran IV). Pour un poste Recherche et/ou Développement.
Ecrire nº 1163 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR EN CHEF
15 ans expérience consultant gestion, réduct. coûts, études
rech. MISSION DURÉE LIMIT.
juillet/août pour compte entreprise ou cabinet conseils
POSS. RÉMUN. HONORAIRES
Ecr. nº 8.139 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

ASSIST. DIRECT. GENERALE niveau doctorat droit privé, dipl. Institut droit des affaires, DECS, au plais. plus. ann. exp. juridique et secrét. direction ch. situat. intéressante et évolutive. Ecr. nº 1.110 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J.F. 22 ans recherche emploi SECRETARIAT DIRECTION ou poste avec responsabilités. Disponible pour rentrée octobre. Ecr. nº T 14.162 M, Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

ETUDIANT 25 ans permis B recherche emploi pour juillet. T. : 347-12-44.

Fme 33 ans, maîtrise de philosophie, journaliste pendant 5 a. + expérience relations presse cherche travail de rédaction. Ecr. nº T 14.163 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

J.F. 28 ans, licence anglais, notions espagnol, dactylographe - 5 ans expérience dans entreprise industrielle, étudierait toutes propositions pour un poste actif dans le domaine touristique, publicitaire ou commercial. Ecrire : Mlle Martine BOUJU, 94, r. du Temple, 75003 PARIS.

Ing. électromécanique Pr., anglais, arabe, rech. fr. étranger, Eldouel HI Antoine, 9 E, bd Jourdan, 75014 PARIS

Docteur gestion (Dauphine) 5 ans exp. arabe, angl., franç. cher. étranger. Ecr. M. Salame Tony, 20, r. de Rungis, 75012

CADRE ADMINISTRATIF
32 a., lic. en droit, trilingue allem., anglais, ayant pratique des contacts à ts niveaux tant en France qu'à l'étranger
Expér. confirmée des relat. hum. et gestion de personnel, services généraux, assurances, contentieux, relat. av. bque et organ. financier, rech. responsabilités évolutives de SECRETARIAT GENERAL ou de CHARGE de MISSION au sein d'une entrep. moyenne performante, syndicat profess. ou Ch. de commerce. Gde disponibilité p. déplacem. ou affectation à l'étranger. Ec. nº T 14.193 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

CADRE SUPÉRIEUR
Expérience confirmée. Direction générale, cherche situation équivalente envisage collaboration. Ec. nº T 13.977 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

CADRE, homme, 46 ans, anglais courant, 15 ans expérience transport maritime. Très bonne présentation, cherche situation
CADRE TRANSIT MARITIME
Libre de suite. M. Thomas, 23, bd Murat, 75016 Paris.

H., 32 a., maîtrise droit + IAE 6 a. expér. form. professionnelle (dt 2 ans respons.), ch. poste
RESPONSABLE FORMATION
Ecr. nº 8.978 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Homme, 39 ans, cadre ADMINISTRATEUR COMMERC. Expér. 10 ans export, prod. pharmac. et 6 ans prestat. services, rech. poste direct. administration des ventes. Libre très rapidement. Ecr. nº 5.131 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU + anglais
45 a., très bonne présentat., libre suite, habit. Paris centre, rech. poste stable dans Paris. Salaire 7.000 F. Tél. 878-02-51 ou écrire Mme TOHIER, 29, rue de La-Tour-d'Auvergne, Paris-9ᵉ.

Licenciée histoire, géographie secrétaire direction bilingue anglais débutante, expér. de l'alphabétisation - parlant HEBREU étudie ttes propos. Ecr. nº T 14.165 M R.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

B.T.S. secrétariat de direction J.F. libre suite ch. place stable. Téléphoner au 322-24-49 ou Ecr. nº 6.067 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

J. F. 19 a., cherche emploi fixe ou rempl., hôt., stand., secrét. Libre de suite. Tél. : 205-12-92.

SECRETAIRE cciale télex gde habitude contact téléph. Bonne connaiss. anglais ch. emploi septembre PARIS. T. : 584-56-00.

Ingénieur constructeur diplômé branche bâtiment, 34 ans, origine soviét. parlant français, carte travail en règle ch. empl. stable, même comme dessinateur. Ecr. H. Talal 54, rue de Bassano, 75008 Paris.

travaux à façon

ERTREPRISE, sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décorations et coordinations ts corps d'Etat Devis gratuit. 368-47-84 893-30-02

travail à domicile

Demande

Frappe de vos thèses, rapports, cassette, sur I.B.M. boule. rapide. Tél. 926-95-00

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS-9ᵉ. Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

villégiatures

Cassis, loue studio, terrasse, vue sur mer, juillet, et F2 terrasse, vue sur mer, août sept. Tél. (42) 01-15-42

SAN JUAN Alicante Appart. 3 ch. à louer : juillet 2.800 F, sept. 1.500 F. 783-34-11

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar, 295 F, excursions. T. : 203-46-00

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Volvo 66, DL., 6 CV, 1977, coul. crème, int. vert, 6L nf, 1.300 km. 662-50-90, mercr. 27 tte journée.

8 à 11 C.V.

R 30 TX automatique, juin 1979, toit ouvrant, 2.800 km, couleur gris argent. 57.000 F. Tél. : 899-62-76.

AUDI 100 L. 75, 1ʳᵉ main, bleu, état neuf, 50.000 km. Prix 15.000 F. Tél. Hres burr. : M. Marc, 770-51-05.

CITROEN CX 2000 SUPER EXPORT, 11 CV Diravi 9 km. JUIN 79. Tél. : 668-45-45.

boxes - vente

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17ᵉ. Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m. 18,99 F le m2. Tél. 340-72-72

Achat comptant bijoux or brillants, etc., argenterie. 4, Chaussée-d'Antin (Opéra) 37, av. Victor-Hugo (Etoile) Perrono. Ventes - Occasions

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W.
GARE DU NORD PARKING 161, rue La Fayette, Paris (10ᵉ) 208-83-79 - 203-14-43.
VOITURES DE DIRECTION MODELES 1979, petit km.
MODÈLES B.M.W. 525 MÉCANIQUE 728 et 733 PRIX EXCEPTIONNELS

Etablissements Neubauer, concessionnaires Peugeot, 9, bd Gouvion-St-Cyr, Paris-17ᵉ vendent 604 SL, 1978 et 1979. Turbo Diesel 1979. 504 GL et Diesel 1979. 104 GL, SL et S, 1978 et 1979. 104 ZS et grand confort 1979. M. Saubade. Tél. : 766-02-44.

B.M.W. OCCASIONS
320 - 530 - 525 - 528 - I - 728, 1979, peu roulé, garanties. Auto Paris XV. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15ᵉ.

animaux

Pour raisons personnelles vends chienne berger allemand un an, très douce. Tél. H.B. 246-72-23 poste 2475

formation profession.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE
Devenez
PROGRAMMEUR DE GESTION
Stages de 14 semaines y compris pendant vacances
PRÊTS ÉTUDIANTS
remboursables en 24 mois
PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau minimum requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 64, r. Amelot (11ᵉ)

cours et leçons

Do you understand english ? Enterprises, nous vous proposons un laboratoire de langues de 4 places, manuel anglais-français + cassettes : le langage des médias en anglais. 6.500 F. H.T. - 281-18-18

capitaux ou proposit. com.

Cherche associés entreprenants, disposant 1 million, pour création ranch, Iles Marquises. Pas sérieux s'abstenir, écrire GREGOIRE - BP 71 - MOOREA Polynésie française.

Situation imple exclusive. Il faut 250.000 F. Ec. à 600364 M HAVAS, 49, r. Herriot, Lyon 2.

Cédons urgent, départ étranger cabinet de comptabilité, gestion et organisation en S.A.R.L. seul en Guyane française. Rentabilité importante, C.A. en expansion. Conditions très avantageuses. Documentation sur demande à M. TAVERNIER J.-P., 4, rue Vermont-Polycarpe à Cayenne 97300. - Tél. 31-39-78

Périodique spécial de roulette, 6 fois par an, articles de matière : système d'ordinateurs, analyse de systèmes donne licences pour la France. S'adres. à : Werbeagentur Bayerische Bild GmbH, Johann-Clanze-Strasse 30, D-8000 München 70, T. 19-49-89/760-00-51. Télex : 0521 2753

Organisme « Loisirs vacances » COTE D'AZUR CREART toujours nouvelles succursales dans plusieurs villes recherche responsables dynamiques possédant capital, téléphone. Bureau souhaité « Bonheur LIEVCA », 1, rue France-Nice. (93) 87-10-98

Vous êtes un commercial dynamique, sérieux, Vous avez le sens des respons. vous disposez de capitaux et vous voulez réaliser vos ambitions, être associé et directeur commercial. Une société de travail temporaire de renommée nationale veut bien étudier ce problème avec vous. Ecrire HAVAS, LYon, nº 9.056.

L'immobilier

appartements vente

1ᵉʳ arrdt.

A SAISIR - 180.000 F charmant PIED-A-TERRE PALAIS-ROYAL, 30 m2 équipés. Téléph. : 260-50-04

3ᵉ arrdt.

TURENNE - Imm. XVIIᵉ LIVG + CHAMBRE. Caractère. A SAISIR, 295.000 - 325-77-32

4ᵉ arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES. Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi heures bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

MARAIS
dans immeuble de verdure gd studio + entrée + cuisine + bains + terrasse, tout confort, cheminée, poutres, calme. Absolument à voir mercredi 14-18 h., 90, r. Saint-Antoine, 4ᵉ.

Dans ILE - SAINT - LOUIS, sur cour ancienne, très beau studio en rez-de-chaussée - 705-24-10

ILE SAINT-LOUIS 165.000 F. STUDIO. Caractère. Refait neuf. TELEPH. Cave. Rez-de-chaussée - 325-75-42

5ᵉ arrdt.

ODEON Charme, séjour, 4 ch., 2 bains, en duplex, terrasse, cheminée - 322-62-14.

GOBELINS-MORGE - 254-42-70 **TERRASSE** Duplex 50 m2 19 m2 CALME - SOLEIL

CONTRESCARPE (près) Libres et occupés 2 et 2 p. Immeuble pierre. T. : 280-26-22.

PANTHEON Petit atelier d'artiste dans imm. 17ᵉ siècle, rénové, belles poutres d'origine, loggias, confort. GD CACHET. PRIX 330.000 F - 742-24-26.

GOBELINS-MONGE - ODE. 42-70 Duplex 50 m2, séj. + chambre, TERRASSE 18 m2. Calme. Sol.

6ᵉ arrdt.

Mᵒ VAVIN Imm. pierre de taille **4 PIECES** entrée, cuis., téléph., bains, w.-c., chff. cᶜ, 102 m2. Agréablement aménagé. PRIX INTERESSANT 96, boul. du MONTPARNASSE Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

SENAT - Except., genre hôtel, part. 10 p. 300 m2, gd confort, décor. raffinée, 2 park., 2 serv. 3.200.000. « TAC » - 329-33-30

7ᵉ arrdt.

PARIS (7ᵉ) 7, RUE VANEAU
IMMEUBLE REUF
6 3 PCES - 122 m2
vue sur jardin, hôtel classé. Sur place tous les jours 14-17 h. sauf le dimanche. SAGE - 359-63-63. 21, avenue Montaigne, Paris-8ᵉ.

8ᵉ arrdt.

GOBELINS Beau 6 pièces, 165 m2, tout confort, balcon, soleil, possib. prof. libérale - 265-64-11.

GEORGE-V - Récent, 9ᵉ étage, Living, 1 chambre, terrasse. EICHER - 359-99-69

11ᵉ arrdt.

FILLES-DU-CALVAIRE Rénovat. sympathique, diverses surf. A AMENAGER, 40 à 160m² en duplex ou non habitat. bourgeoise et mixte. - T. : 293-62-16.

12ᵉ arrdt.

Mᵒ ST-MANDE - Bel immeuble, soleil, calme, 33, aven. Quihou. Appt libre 2 pces, entrée, cuis., bns, wc, 42 m2, Px 135.000 F. Appt loué (37 m2), 1ᵉʳ ét. 75.000, possib. appt de 4 ou 6 pièces. 224-02-86 ou s/pl. 16 h. à 18 h. samedi, dimanche et lundi.

Av. de ST-MANDE (près) - Bel Appt, séj. + 2/3 chbres, sur gde terrasse-jardin aménag. Exceptionnel - 705-24-10

13ᵉ arrdt.

ST-JACQUES Immeuble récent 3 pièces, 80 m2, clair, parking. 410.000 F - 227-07-06.

Près FTE ITALIE - Part. 3 p. 80 m2 + loggia + box. Imm. récent. 298.000 F - 335-56-92

Pr. PTE ITALIE - Gd confort, séjour + 4 ch., terrasse 30m². Parf. état, 490.000 F - 335-56-92.

14ᵉ arrdt.

14ᵉ RECENT - PRES Mᵒ S/jardin, gd calme, liv. + 2 chbres, gde cuis., etc., park. 455.000 F - 577-74-38.

15ᵉ arrdt.

MONTPARNASSE Grand calme Dans rénovation grande qualité TRES BEAUX STUDIOS à partir de 145.000 F. 522-95-20

16ᵉ arrdt.

16ᵉ DAUPHINE Libre immédiatement Bois - Vue - Soleil 6ᵉ étage - 140 m2 + loggia-terrasse s/verdure - Sans aucun vis-à-vis. — Tél. : 633-47-22.

POMPE - Rez-de-ch. s/jardin **2 P.** cuisine, w.-c., bains, tél. Prix total 248.000 F. Libre de suite - 766-49-94.

PRES BOIS Appart. 7 pièces tout confort PRIX INTERESSANT 551-68-39, le matin

EXELMANS
Exceptionnel 2 p. tout confort, asc. Valeur locative 2.000 F mensuel. Prix à débattre. Téléph. : 720-09-91 et 744-41-07.

AV. HENRI-MARTIN
(près) grand appartement 8 p. + chambre de service. A RENOVER, urgent, 1.350.000 F. H. LE CLAIR : 359-69-36.

Appt 22, r. La Fontaine (2ᵉ ét. pauchet), 5 pièces, cuis., bains, chbre de bonne. Cave. 750.000 F. Visites sur place mercredi, de 9 h. à 17 h. ou tél. : 755-96-82.

VILLA GEORGE-SAND. Imm. P. de t., 150 m2, tt conft, double livg, 3 chbres, 2 bns, 2 chbres de bne av. dche, 7ᵉ ét., asc., poss. prof. libér. Px 1.400.000 F, possib. crédit - 325-72-75

R. DE LA PAISANDERIE Duplex, terrasse-jard. aménagée, appt de 85 m2 ds imm. luxueux. 1.200.000 F - 874-55-42

17ᵉ arrdt.

WAGRAM-MONCEAU. Et. élevé Magnifiq. triple récept. + 4 chbres, 250 m², parfait état. Px 1.830.000 F. « TAC », 329-33-30.

PLACE MALESHERBES 4-5 p., r.-de-ch. ind., tr. calme, ambiance originale, charme, idéal. prof. libér. 264-02-63 mat.

18ᵉ arrdt.

BUTTE-MONTMARTRE - Vue panoramique, studio tout conft, 5ᵉ étage, asc., chauff. central, 150.000 F - 255-66-18.

CONDORCET - A moderniser, dans bon imm., 2 p, cuisine, wc, 52 m² - Tél. : 766-50-45.

Charmante maison rénovée SACRE-CŒUR, style atelier, 110 m2, 660.000 F - 2601-50-04

EXCEPTIONNEL
AVENUE JUNOT, 160 m2 luxueusement aménagé, tout confort. PRIX JUSTIFIE. Téléph. : 705-42-91 après 19 h.

20ᵉ arrdt.

20ᵉ PLACE DE LA REUNION MAISON PARTICULIERE très origin., 230 m² dont atel. 50 m², 6 p., patio. Tél. : 264-02-63 mat.

Part. vd appt 3-4 pces, 80 m², tt cft, r. St-Fargeau, Paris-20ᵉ, 10ᵉ étg., vue excepl. impren. Prix 450.000 F. Tél. 362-65-89.

Face mètro 2 pièces tt confort **BON 20ᵉ. 43 m2 + terrasse** 65 m2, 310.000 F. T. : 346-11-76.

78 - Yvelines

St-GERMAIN-LE PECQ, vend. spl. appt dern. étg., 10 min. R.E.R., constr. récente, 200 m² + 70 m² terrasse et 20 m² balc., 7 P.+studio au r.-de-ch., 2 gar., caves, vue imprenable, beau parc. Prix intéress. à débat. T. 770-28-43/33-04 ou 246-17-82

LE VESINET Très près de R.E.R. ULTRA-RESIDENT. Très calme Gd sél., 2 chambres, 2 bains. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84

VERSAILLES Près gare Invalides 4 p. 120 m2. Gd séj., cheminée, 2 s. bains. Gar. 840.000 F. - A débattre cse départ. — 954-68-00.

CELLE-ST-CLOUD Beau 3 pièces 72 m2, ouest, calme, verdure, étage élevé. Cause départ 319.000 F - Tél. 954-68-00.

VIROFLAY
vue dégagée, immeuble récent, 3 p., 60 m2, impecc., 240.000 F. Visites mercredi 12 h. 30-18 h. 190, av. du Général-Leclerc, 7ᵉ étage gauche.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, BOIS, 300 m², imm. ancien pierre de taille, très gd standing - 567-22-08.

Exceptionnel NEUILLY-LONGCHAMP BAGATELLE duplex avec terrasse + 2 parkings et duplex avec jardin privé 100 m² + 2 park. Pr visiter, tél. Mme Chapelain 745-14-90, de 10 h. à 12 h.

ISSY (Mᵒ) - CHARMANT 3/4 P. S/VERDURE - CALME Imm. 1960. Chff. cent. radiateurs. Px 349.000 F. - 577-88-68

SACRIFIE NEUILLY ST-JAMES **690.000 F** Atelier d'artiste duplex 118 m2 + 70 m2 terrasse Urgent - 354-56-72

REUILLY-ROULE 6ᵉ étage, bel. imm., cft, 5 p., 147 m2, chbre serv. à rajeunir. **BOURDAIS - 766-51-32**

94 Val-de-Marne

ALFORTVILLE Maison partic. 450 m2 habitables + terrain, pouvant convenir groupe médical. Sur place ce jour, 12 h. à 14 h. au 17, rue Anatole-France ou 278-09-40.

NOGENT, proche RER 4ᵉ et dernier étage, belle vue, vaste séjour, balc., 2 chbres, tt cft, parkg, asc., 280.000 F. Tél. : 345-82-72.

Province

Beaulieu, magnifique appart. rénové, luxe, 231 m² dans hôtel particulier, vue mer panoram., 2.000.000 de francs.

UFFI, 3, Promen. des Anglais, 06000 NICE - (93) 87-19-07, fichier import., appt, villas. Envoi gratuit condensé. Programme immobilier Côte d'Azur.

COTE D'AZUR VILLEFRANCHE-SUR-MER Demandez notre documentation gratuite sur les « Bastides de la rade » à Villefranche-sur-Mer.

Vue panoramique, grand stand., appartements, villas en duplex, 3 pièces, 110 m² + terrasses. SIF, 50, boulevard Victor-Hugo 06000 NICE.

VACANCES ETE-HIVER CHATEL ou BERNEX (74) Studio 4 personnes à partir de 139.000 F, avec 13.900 F cpt. GER, 10 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. (94) 65-42-14.

SAINT-TROPEZ Habitable de suite Résidence av. piscine et jard. Près MER et PORT. 2 p. tt cft. 48 m2 + 11 m2 balc. terrasse. 250.000 F. Crédit. - Voir gardien Résidence des Palmiers, rue du Stade (face hôtel de la Pinède). TÉL. PARIS : 720-16-61.

constructions neuves




locations non meublées Offre

Paris

PARIS (12ᵉ)
SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 PCES 47 m2 - Loyer 1.325 F Ch. 259 F. Park. 157 F
3 PCES 69 m2 - Loyer 2.100 F Ch. 380 F. Park. 157 F
S'adresser 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h., ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro : PICPUS ou BEL-AIR

13ᵉ - PLACE D'ITALIE
Immeuble récent - Confort SANS COMMISSION
5 PCES 105 m2. Loyer 2.540 F. Charges 621 F. Park. 219 F. S'adresser au gardien 205, bd Vincent-Auriol, Paris-13ᵉ Tél. : 589-44-67 de 9 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

PARIS (19ᵉ)
Métro Place-des-Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort
5 PCES 87 m2 - Loyer 1.955 F. Charges 507 F. Park. 157 F. S'adresser au régisseur 25-29, rue des Lilas, Paris. Tél. : 202-05-88 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

XVIᵉ 26, rue DESBORDES-VALMORE 2/3 pièces 80 m2, grand confort. Soleil, Verdure, 2.950 F+charg. + garage. - Mercredi 15 à 18 h.

VANVES Pte Paris Mᵒ - 3 p., bains, parking, 10ᵉ étage. 2.245 F net - PAS. 34-80

R. TITON - Gd livg + chbre, gde cuis., bains, tout confort. 2.000 F. « FAC » - 337-69-59

AUTEUIL, près Bois - Imm. anc. de standg, 4 pces, tout cft, 3.500 F net - 580-64-49

Beau 2 pièces, salle de bains, 2.500 F + charges. 387-87-34

Mᵒ PLACE-DES-FÊTES
PLACE SORTIE COMPANS Immeuble première location GARDERIE D'ENFANTS 2/4 pièces, 91 m2, 1.360 F., parking sous-sol et provisions sur ch. comprises. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS N. LE CLAIR.

5ᵉ Vue sur NOTRE-DAME Appt stand 60 m2, séjour double, 1 chbre, cuis. équipée, bains, 2.800 F + 300 F charges 626-22-78

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
3 PCES 76 m2 - Loyer 1.290 F Charges 278 F.
4 PCES 90 m2 - Loyer 1.491 F Charges 347 F.
S'adresser au gardien 1, av. Nationale, Massy. Tél. : 920-48-90 - 920-48-92. Ou 920 48-91, le matin.

CHATOU R.E.R. Standing Beau 3-4 pièces, parking. 3.000 F + ch. 605-10-08.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Stes européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS Pour Cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces Paris et villa banlieue Ouest. Ppleire direct. - 265-61-77

Région parisienne

INTERNATIONAL HOUSE **555-84-23** recherche appts et villas avec garantie de banque.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
5/7 Pces Tt confl, 8ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, Rive Gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, 566-00-75, rech. Paris 15ᵉ et 7ᵉ pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 p. PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

appartements occupés

BUTTE MONTMARTRE
Bon imm., parfait état, bon standg. Agréable 3 p., cuis., wc. Possib. bains, 68 m2. Occupé dame seule 84 a. Px 238.000 F, créd. Vr propriétaire mercredi, 14 h. à 16 h. 30, 54, rue Lepic.

immeubles

ACHETE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou loués. Téléph. : M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE MOULIN DE LA GALETTE ds voie privée, calme, verdure. Charmante maison, récept. 3 ch. 180 m² + terrasses 70 m². Vue Paris. Téléph. : 264-02-63 matin.

viagers

Libre La Varenne, appt 3 pces 73 m2 stand. Gar. 140.000 F + 2.000 rente. LODEL - 355-61-58

LIBRE Blanc-Mesnil, villa 5 p. meulière. Jard. 750 m2. Gar. camion, frigo 7 m3, 175.000 + 3.000 rente. LODEL - 700-00-99

7ᵉ RUE DE VERNEUIL
2/3 P. Soleil. Occupé 1 tête. Cpt 55.000 F. Rente 1.200 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

LIBRE NEMOURS. Bel. poté parc 8.000 m², mais. gard. 4 p., 3 gar., 1 tête 73 ans. Compt. + 4.500 rente - LODEL, 700-00-99.

locaux commerciaux

DRTF 480 m2 on 3 niveaux + dépendances, avec accès véhicules. Conviendrait Editions, Studio d'enregistrement, Laboratoire - 651-60-98.

14ᵉ A LOUER BEL ATELIER R.-de-ch., 1ᵉʳ ét. 1.600 m², Conviendrait mécaniq. ou autre us. P.P.I., 17, r. du Fg-St-Martin, 75010, PARIS - 206-85-57.

bureaux

EN BORDURE DU 17ᵉ A LOUER
au rez-de-chaussée 481 m2 de bureaux récents installés et cloisonnés. Parking, téléph., restaurant d'entreprise.
CHARGES BASSES disponibles immédiatement.
SAF 622-10-10 p. 41

BASTILLE (11ᵉ)
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2, impeccables, climatisés, loyer : 800.000/an. Libres - 563-83-33

fonds de commerce

A. V. BRETAGNE Fonds et murs, 250.000 F. Bar, hôtel, restaurant, avec spécialités. Cœur de Bretagne, 420.000 F. TR. BEAU MANOIR OU 17ᵉ à rénover. Ecr. Havas RENNES nº 854 A.

Fonds articles souvenirs et bimbeloterie. 250.000 F. Ecr. HAVAS RENNES nº 853 A.

URGENT (92) CAUSE DEPART Crédit possible, comm. cadeaux bel emplacement. Tél. 645-00-69.

terrains

CAGNES-SUR-MER - 3 ha., vue panoramique mer, montagne, plat, possibilité construction 10 villas, 3.000.000 de F. Ecr. HAVAS, 06011 NICE Ced. réf. 0719.

villas

VILLA vue HAUTEUR DE TROUVILLE Superficie du terrain 1.859 m2 villa 157 m2, r.-de-ch. dressing room toilette, cuisine, séjour double 8 X 5,40 m av. cheminée, 1ᵉʳ étage : 3 chambres. Salles de bains, salle d'eau - douche. Sous-sol : salle d'eau équipée, garage, deux caves, chaudière mazout. Libre de suite. Tél. du mardi matin au jeudi soir inclus : 024-20-92

Part. vend Saint-Germain-les Corbeil (Essonne) VILLA, 5 pces, tt conft, 124 m2, chauff. cent. au gaz, cellier, garage, 2 téléphones, nombreux aménagements intérieurs. Sur terrain clos de 650 m2 en gazon et planté de conifères. Prix 500.000 F. Téléph. 533-78-68 le soir ou 075-05-31 sam. et dim.

AU CANNET (06) Part. vd appt 4 pces, 2 salles de bains, cuis. équipée, cave, garage, imm. récent Bon stand., calme, proxim. transports et commerces. Prix 650.000 F. Tél. (93) 47-26-18 Cannes La Bocca hres bureau.

ST-REMY-LES-CHEVREUSE, près R.E.R., calme, soleil, verd. belle MAISON RECENTE 400 m2 possib. 700 m2, 160 m2 habit. 5 p. ppales, sous-sol total. Prix 735.000 F. T. 950-14-60 - 951-46-48

JOUY-EN-JOSAS (centre), belle MAISON BOURGEOISE 1900, 250 m. hab. 10 P. princp., jard., gar. 885.000 F. 950-14-60, 951-46-48

ESPAGNE
Entre Tarragone et Valence Dans magnifique pinède surplombant Méditerranée Ravissantes villas neuves sur 300 m2 de terrain et plus.
A PARTIR DE 139.000 F
Vous avez séjour, terrasse, cuis. équipée, 2 chambres, bains en mosaïque. - Toutes commodités sur place. - Crédits possibles. Voyages organisés pour visite. **AVIS** 68, bd Sébastopol, Paris-3ᵉ Tél. : 274-24-45

GIF 30 min. Paris - Ravissante villa 6 pces. Sur 2.000 m2. Prix : 1.000.000 F. - 320-73-37.

AUBAGNE 10 km CASSIS
3.000 m2 env. terr. boisé, piscine tennis av. résid. d'été, et belle maison pierre sur 2 plans, 2 appts indép. + par, calme. Px 280.000 cpt + 1.120.000 fac. LOGINTER TEL. : (91) 54-76-17.

VERSAILLES LE CHESNAY 5' gare R. G. Gd charme, beaux arbres, séj. double, cheminée, cuis., s. à manger, 2 chbres, 2 bains, sous-sol. Possible agrandir. Garage. Soleil. Deguelt : 954-13-12

8 km VERSAILLES Belle villa récente sur 700 m2, séjour, 3 chbres, 2 bains, garage. Impeccable. 680.000 F. - 954-68-00.

SAINT-CLOUD Quartier résidentiel VAL-d'OR, 5' gare. Magnifique propriété 1900, réception 60 m2, salle à manger d'été, 4 chbres, bur., jardin arborisé. BEAUC. de CHARME - VUE sur PARIS Prix : 1.800.000 F. H. CODE S.A. - 602-57-27

pavillons

A V. T6, 30 KM RENNES Exceptionnel, 35 U. PRET ANCIEN PIC/20 ARS. Ec. HAVAS RENNES nº 855 A.

VERSAILLES, 8 km beau pav. 5 P. SUR FORET, 350.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

maisons de campagne

THOIRY Luxueuse maison 230 m2, récept., 4 ch., poutres, jardin planté 1.000 m2, garage. 1.380.000 F - 325-66-66

100 km Paris (89), vd chalet tt cft, jd., ds domaine av. piscine tennis, 160.000 F - 520-21-73.

manoirs

TOURAINE MANOIR XVIIIᵉ 4 km d'Amboise, 10 chbres, cft, troglodytes, beau site 20 ha.
BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone 387-92-16 68, bd Malesherbes, Paris 8ᵉ.

propriétés propriétés

VIROFLAY 3' R.G. - Sur 800 m2 jard. Belle MAIS. BOURGEOISE 1900 Pierre, brique, 240 m2 habitabl. 10 p. princip. 1 ch., s-sol compl. Garage. - Prix très justifié. 950-14-60 au 951-46-48.

38 km OUEST
Dans bourg classé Gentilhommière XVIIIᵉ Dépendances. Parfait état. Splendide parc de 8 hectares.
FRANK ARTHUR 766-01-69

CHAUMES-EN-BRIE (77)
Part. vd vplé de 4.317 m2 clos, paysagé. Vue imprenable panoramique, maison 90 m2 au sol, 1 sol tot., séj., 3 ch., cuis., tt cft + 2 annexes 33 m2, terr., bass., boulodrome. 615.000 F. Téléph. : 329-51-11 ou 409-04-21.

ST-CYR-L'ECOLE Belle propriété sur 1.700 m2, triple réception, 6 gdes chbres, 2 bains, sous-sol, caves, garage. Piscine. Prix 1.050.000 F - 954-68-00

20 km ROUEN par A. 12 Belle propriété caractère + maison de gard. 1 HA clos de murs sur SEINE - 550-34-00.

PRES AVIGNON, part. vd sans interm. gde mais.+dép., parc, calme. T. (66) 85-41-45 ou écr. nº 1.108, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Parc MAISONS-LAFFITTE Belle mais. anc. rénov. 270 m², 3 bs + dépend. ds jardin clos. Tél. : 914-28-87.

CHARENTE (son climat), gd choix de résidences principales ou secondaires. M. Guinaudeau 16450 ST-CLAUD. (45) 71-35-12.

BORD DE SEINE Séjour, 3 chambres, tout conft, sur 2.800 m² - DELAPORTE, Seine-Port - 063-51-42.

94-PLESSIS-TREVISE sur 954 m², conviendrait prof. libér. ou mais. bourgeoise. Pav. meulière 106 m², sous-sol aménagé + 120 m² bur. ou pces, 1.100.000 F - Tél. 576-71-85.

CAGNES-SUR-MER 10 km champ de courses, propriété équestre neuve, 13 ha., 17 boxes. 4.500.000 F. Ecrire HAVAS, 06011 Nice cedex, réf. 0718.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

Le Monde

régions

LES SUITES DU RAPPORT MAYOUX

Les banquiers doivent se rapprocher de la province

nous déclare M. André Chadeau

Il y a un an exactement, M. Jacques Mayoux, inspecteur des finances, ancien directeur général du Crédit agricole, était chargé par le gouvernement d'animer un groupe de travail sur la décentralisation du système bancaire. M. Mayoux a, depuis, été nommé président du groupe sidérurgique Sacilor, ce qui lui a permis de toucher de très près les questions de conversion géographique et industrielle.

M. Mayoux a remis son rapport au premier ministre il y a deux mois. Ses propositions sur le « décloisonnement » des réseaux financiers, sur la concurrence bancaire et sur l'amélioration des relations entre les banques et les entreprises ont été ressenties comme une véritable « bombe ».

M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, nous dit ce qu'il pense de ces propositions.

« Un prochain conseil des ministres devrait examiner les conclusions du rapport de M. Mayoux sur le développement des initiatives financières locales et régionales. Quel est le rôle de la DATAR dans la genèse et la rédaction de ce rapport ?

— Vous savez que, depuis de nombreuses années, la délégation à l'aménagement du territoire a pris des initiatives pour favoriser la décentralisation bancaire et financière. Au-delà d'opérations classiques de transferts en province d'établissements parisiens, il est très vite apparu qu'il était nécessaire d'aider au développement des initiatives lancées par les régions elles-mêmes. C'est ainsi que diverses opérations expérimentales ont été décidées. Je pense en particulier à l'opération Lyon-place bancaire ou à la création de la Société pour le financement du Massif-Central (Sofimac).

• Très rapidement, l'intérêt suscité par ces expériences a rendu nécessaire une réflexion d'ensemble sur la question. C'est pourquoi le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 13 février 1978 avait décidé la création d'un groupe de travail « ad hoc » présidé par M. Mayoux et dont le secrétariat était assuré par la DATAR.

— Le rapport Mayoux répond-il à votre attente ?

— Ce rapport ne peut que répondre à mon attente puisqu'il a été établi en étroite liaison avec la DATAR. L'un des rapporteurs n'est autre que M. Pierre-Louis Remy, chargé de mission, responsable des activités financières et bancaires à la délégation. De nombreux membres du groupe de travail sont des personnalités dont l'expérience en matière de décentralisation financière est reconnue.

» D'autre part, lorsqu'on examine la liste des personnalités entendues par le groupe, on est frappé de voir l'importance de celles dont l'activité s'exerce principalement en province. Je rappelle d'ailleurs que les rapporteurs se sont eux-mêmes déplacés à Lyon, Nantes, Troyes et Strasbourg, pour entendre sur place des personnalités locales.

— En quoi le rapport Mayoux concerne-t-il directement la politique d'aménagement du territoire ?

— Un rapport sur le développement des initiatives financières locales et régionales concerne bien entendu, dans sa totalité, la politique d'aménagement du territoire. Donner des moyens nouveaux aux petites et moyennes entreprises, par exemple, ne peut que favoriser le développement des régions françaises. Améliorer les rapports entre les entreprises et les organismes qui en assurent le financement est indispensable au développement de la province, car c'est là que les entreprises se sentent les plus démunies vis-à-vis de leurs banquiers.

• Créer des fonds communs de placements régionaux, régionaliser le conseil d'administration des Sociétés de développement régional (S.D.R.), inciter les banques nationales à créer des unités régionales autonomes, augmenter le nombre des délégations du Crédit national ou du Crédit hôtelier, par exemple, sont des actions d'aménagement du territoire au sens plein du terme.

— Y a-t-il des mesures plus importantes que d'autres pour l'aménagement du territoire dans le rapport Mayoux ?

— Je tiens à mettre l'accent sur trois ensembles de propositions qui me paraissent importants :

• Tout d'abord, celui concernant le développement des initiatives régionales en matière de fonds propres : le renforcement de leurs fonds propres est une condition nécessaire pour « dynamiser » les petites et moyennes entreprises et, par voie de conséquence, développer l'emploi et la capacité de décision de la France provinciale.

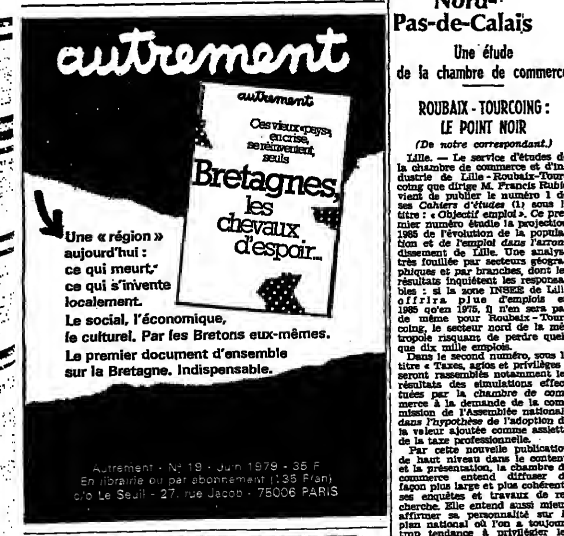
» Aider les S.D.R. à prendre des participations en créant, par exemple, une procédure de garantie partielle des risques pris ou développer de nouveaux organismes de participations régionaux en les dotant d'un statut particulier, sont des propositions du rapport Mayoux qui sont utiles dans ce domaine d'action.

» En second lieu, la décentralisation des banques nationales serait d'un intérêt évident pour l'aménagement du territoire. Le dynamisme économique des régions implique que soient présents, localement, des gens compétents et responsables. Or 55 % des cadres supérieurs des banques nationales sont encore à Paris.

» Le mouvement de déconcentration qui a été amorcé dans le passé doit être poursuivi.

• Enfin, j'insisterai sur la nécessaire décentralisation des procédures concernant le financement du commerce extérieur. Le développement économique français passe par l'exportation. Comment imaginer que des régions pourront se développer sans que leurs entreprises se lancent dans la bataille de l'exportation ? Ceci implique qu'elles trouvent sur place tous les conseils en matière de financement, d'assurance, de douane ou d'études de marchés, qui sont indispensables en pareil cas. Aujourd'hui encore, sur 111 milliards de crédits à l'exportation, 94 milliards bénéficient à des entreprises de la région Ile-de-France. Ces chiffres vous montrent l'ampleur de l'effort qui reste à accomplir. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.



Nord-Pas-de-Calais

Une étude de la chambre de commerce

ROUBAIX - TOURCOING : LE POINT NOIR

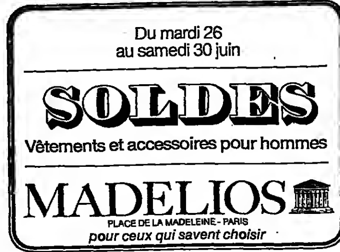
(De notre correspondant.)

Lille. — Le service d'études de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing que dirige M. Francis Rubio vient de publier le numéro 1 de ses *Cahiers d'études* (1) sous le titre : « Objectif emploi ». Ce premier numéro étudie la projection 1985 de l'évolution de la population et de l'emploi dans l'arrondissement de Lille. Une analyse très fouillée par secteurs géographiques et par branches, dont les résultats inquiètent les responsables : si la zone INSEE de Lille offrira plus d'emplois en 1985 qu'en 1975, il n'en sera pas de même pour Roubaix-Tourcoing, le secteur nord de la métropole risquant de perdre quelque dix mille emplois.

Dans le second numéro, sous le titre « Taxes, agios et privilèges » seront rassemblés notamment les résultats des simulations effectuées par la chambre de commerce à la demande de la commission de l'Assemblée nationale dans l'hypothèse de l'adoption de la valeur ajoutée comme assiette de la taxe professionnelle.

Par cette nouvelle publication de haut niveau dans le contenu et la présentation, la chambre de commerce entend diffuser de façon plus large et plus cohérente ses enquêtes et travaux de recherche. Elle entend aussi mieux affirmer sa personnalité sur le plan national où l'on a toujours trop tendance à privilégier les études parisiennes. — G. S.

★ *Les Cahiers d'études*, chambre de commerce de Lille-Roubaix-Tourcoing, Palais de la Bourse, 59000 Lille.



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

ON L'APPELAIT LE « DOIGT DE DIEU »

Le cyprès de Provence se meurt de maladie

De notre correspondant

Marseille. — Il fait partie intégrante de l'espace méditerranéen. Il est à l'homme du Sud ce que le sapin est à l'homme du Nord. Il figure, sentinelle hiératique, dans les fresques des peintres primitifs ou, flamme noire et convulsée, dans les toiles de Vincent Van Gogh. En Provence, on l'appelait jadis le « doigt de Dieu ». Planté au cœur du paysage provençal, le cyprès joue les premiers rôles avec l'olivier et le pin.

Faudra-t-il bientôt parler de tout cela au passé ? Le cyprès provençal, ce patrimoine deux fois culturel (au sens agricole et au sens esthétique), est menacé de mort. Une double attaque d'une particulière virulence le décime et les spécialistes n'hésitent pas à parler d'une hécatombe comparable à celle qui frappe l'Italie où plus de deux millions de sujets ont péri.

En Provence, l'épidémie gagne chaque année en virulence et en étendue. On ne peut s'empêcher de rapprocher la date où elle fit son apparition avec la période de grand froid qui marqua l'hiver 1956... C'est à cette époque qu'ont été observés les premiers signes de dépérissement.

Le responsable en était un champignon microscopique, le *Corymeum cardinale*, qui provoque une maladie dont le symptôme le plus apparent est le dessèchement du feuillage, accompagné de chancres superficiels pouvant atteindre jusqu'à 25 centimètres d'où s'écoule la résine. Les branches se décolorent lentement avant de roussir ; les petites aiguilles deviennent dures et piquantes. Si l'attaque a lieu près du collet, l'arbre meurt à plus ou moins brève échéance.

« *Actuellement il n'existe pas de moyens de lutte vraiment efficaces contre le* Coryneum cardinale », explique M. Pierre Emonnot, ingénieur au service régional de la protection des végétaux (1). Le service de protection met à la disposition des professionnels et des particuliers des fichiers et des bulletins d'avertissement contenant les conseils de prévention, les modes et les listes des produits de traitement. Mais, jusqu'à l'an dernier, on conseillait surtout à ceux qui déploraient des pertes de se tourner vers des espèces plus résistantes que le cyprès de Provence « classique » *(Cupressus sempervirens)*.

Pas de vrai remède

Depuis le printemps 1978, les cyprès, quelles que soient leurs variétés, sont l'objet d'une nouvelle menace venant, cette fois-ci, d'un insecte : le « puceron bronzé », qui constitue un fléau que les spécialistes voient s'étendre avec inquiétude. Ils l'appellent *Cinara cupressi*. L'insecte colonise le cyprès en envahissant le tronc et les branches, les rameaux et les brindilles, mais il reste assez peu visible, car il n'apparaît pratiquement pas sur le feuillage.

Les premières attaques ont été signalées aux autorités par les services de la protection des végétaux, sur le cyprès bleu de l'Arizona, puis sur le cyprès vert de Provence. Elles ont redoublé lors du dernier printemps. Comme pour le champignon, l'arbre qui subit est envahi par les insectes, voit son feuillage se dessécher en partie ou en totalité. A ce stade, il est déjà trop tard pour intervenir.

« *Cette situation est toute nouvelle*, ajoute M. Pierre Emonnot. *Elle n'avait jamais été observée auparavant en Provence. Pourtant ce puceron est connu depuis longtemps. Mais quelles sont les raisons qui ont favorisé son pullulement ? Pourquoi est-il devenu tout d'un coup aussi nocif ? Nous ne le savons pas encore et nous en sommes réduits aux suppositions.* »

Peut-être la prolifération est-elle favorisée par des conditions climatiques, à moins que, au contraire, l'arbre soit défavorisé par un environnement qui ne lui réussit plus. Les spécialistes du service régional, comme ceux de la direction de l'écologie et des espaces verts de la ville de Marseille, sont assaillis de coups de téléphone d'agriculteurs ou de particuliers qui leur réclament des conseils sur les moyens de combattre la maladie.

La meilleure défense est encore la prévention grâce à des apports d'engrais à base de nitrate de potasse à dose faible (25 grammes au mètre carré) avant l'arrosage, en répétant l'opération deux ou trois fois, de quinze jours en quinze jours.

Ce qui est certain, c'est que les spécialistes de la protection des végétaux prennent cette affaire très au sérieux et la qualifient de très préoccupante. On ne sait pas si le cyprès de Provence survivra à une pareille hécatombe. Les plus pessimistes estiment que si rien n'est tenté à grande échelle, il aura pratiquement disparu d'ici deux à trois ans.

JEAN CONTRUCCI.

(1) 24, rue Edouard-Delanglade, 13006 Marseille. Téléph. 37-24-13.

Franche-Comté

UNE STATUE POUR LE SAPEUR

A Camember Lure reconnaissante...

De notre correspondant

Vesoul. — Une statue du sapeur Camember à la place d'une ancienne vespasienne tombée aux oubliettes... L'initiative *témoigne que l'esprit du* dessinateur Christophe souffle toujours sur sa bonne ville de Lure, mais aussi sur nombre de nos contemporains : des souscriptions ont afflué du monde entier vers l'unique sous-préfecture de Haute-Saône.

Après Tintin à Wolvendael en Belgique, Maigret à Deifziji aux Pays-Bas, Pinocchio à Collodi en Italie, Popeye à Chrystal-City aux Etats-Unis, Robinson Crusoé et Vendredi à Hull en Angleterre et Peter Pan à Londres et à Bruxelles, voici donc Camember coulé dans le bronze à Lure. Cette reconnaissance, Camember la doit aux siens.

François - Baptiste - Ephraïm Camember naquit en effet à Gleux-les-Lure (Saône supérieure), le 29 février 1944, des œuvres de Georges Colomb, qui aimait tant les calembours qu'il s'en choisit un comme pseudonyme : Christophe. Il fut le père du *sapeur Camember*, de *la famille Fenouillard*, du savant Cosinus, des malices de Plick et Plock, qui *virent le jour à* partir de 1889 dans *le Petit Français illustré*, journal des écoliers et des écolières. La voie française de la bande dessinée était née...

En fait, Christophe a recréé ses héros : Artemise et Cunégonde, c'étaient les filles du sous-préfet de Lure, Dastremeau ; le docteur Brauvage, c'était le docteur Boisson, Guy Mauve, le pharmacien du coin, et le colonel Cocardeau, le propre frère de Colomb.

Lure avait perdu de vue *Camember et son « père »*. Il a fallu une déviation de la R.N. 19 et l'attraction des grandes surfaces de Vesoul, *de Belfort* et de Montbéliard pour que l'Union commerciale, industrielle et artisanale locale cherche — et retrouve — une image de marque. Nos joyeux Lurons n'avaient guère le choix. En tout cas ils l'ont fait. Et en grande pompe. Préfet, sous-préfet, parlementaires se sont déplacés pour l'inauguration, où le pittoresque le disputait au solennel.

Pleine de verve comme son grand-père, Mme Colomb-Gillouin rêve tout haut que la leçon de Camember soit universelle autour de quelques « vérités » : « *La notoriété d'un homme est inversement proportionnelle à la véracité des témoignages le concernant.* » « *La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit...* »

En cette circonstance, qui pouvait en Franche-Comté mieux que le président Edgar Faure rivaliser d'esprit avec Christophe ? « *Parlant au nom de l'Académie française, qui ne* [l']a *pas mandaté, préfaçant des livres* [qu'il n'a] *pas lus* (la *Georges Colomb, enfant de Lure*, de Paul-René Mechin, aux « *Lettres du Monde* ») *et inaugurant des statues* [qu'il n'a] *pas vues* (le bronze haut de 2 mètres de Françoise Faure-Couty, jeune sculpteur luron) », le président du conseil régional voit en définitive dans le sapeur Camember « *le véritable tempérament français, sincère, spirituel, indépendant.* » Et dans la servante de maison Mam'zelle Victoire « *la victoire sur les méchants, les raseurs, les pessimistes, les fanatiques* ».

Cela dit, note le nouvel académicien, « *le siège de la bande dessinée sous la Coupole est encore à pourvoir.* » Pour Georges Colomb, disparu en 1945, il est trop tard. Qu'importe : le sapeur Camember est, lui, doublement immortel. Dans les livres et, « *subséquemment à la chose* », dans le bronze.

ANDRÉ MOISSÉ.







Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les organisateurs du Jour du Soleil veulent susciter des réalisations concrètes pour développer les énergies nouvelles

Plus d'un demi-million de Français ont participé aux manifestations et aux fêtes qui ont marqué en France — le 23 juin et les jours précédents — le Jour du Soleil. Les organisateurs de l'opération, notamment les dirigeants de l'association Espace pour demain, Louis Bériot, journaliste à Antenne 2, et Pierre Le Baillif, secrétaire général de l'association, ont tout lieu d'être satisfaits.

Leur initiative, inspirée du Sun Day américain, a éveillé un intérêt qui a dépassé leurs espérances. Trois cent cinquante municipalités ont organisé des fêtes sur le thème du soleil. « *Nous avons eu de la chance*, confesse Louis Bériot. *Le soleil, qui boudait depuis des mois, s'est enfin montré juste cette semaine-là.* »

Il avoue aussi que le démarrage de l'opération a été laborieux. « *Nous avons travaillé un an à préparer cette journée. A l'origine, personne n'y croyait. Puis, petit à petit, tout le monde, ou presque, a pris le train en marche.* »

Sa fierté majeure, c'est d'avoir réussi une opération « œcuménique » alliant les administrations, les associations, les collectivités locales, les industriels et les scientifiques. Ainsi la campagne, qui a coûté 1,2 million (l'opération chasse au gaspi en coûte 18), a été financée à parts égales par les firmes privées (au premier rang desquelles le Crédit agricole l'E.D.F.), et par les ministères (dont 60 % par celui de l'environnement et du cadre de vie). Pour une fois, dans ce genre d'entreprise, il n'y a pas de déficit à combler.

La plupart des grandes fédérations de défense de l'environnement et des mouvements écologistes ont participé, mais la surprise est venue des scientifiques. Les chercheurs, qui, d'ordinaire, restent réservés à l'égard des entreprises de vulgarisation, ont ouvert partout leurs laboratoires et les ont fait visiter. « *Le solaire*, dit Louis Bériot, *est une innovation technique qui déclenche des innovations sociales, une science qui débouche sur des applications populaires et apparemment exempts de retombées désagréables.* »

Une déception relative : le manque de « punch » des industries privées et des milieux économiques, qui, à l'exception des jeunes chambres économiques, paraissent douter encore de la réalité du « marché solaire ». En revanche, les organisateurs de la journée ont été étonnés de la place accordée par la presse aux diverses manifestations. Il est vrai que Louis Bériot a largement payé de sa personne en engageant Antenne 2 qui patronnait l'opération. Une cinquantaine d'émissions, totalisant près de trente heures d'images, ont été consacrées aux énergies « alternatives » en un mois.

« *L'opération information du public a parfaitement fonctionné*, dit Louis Bériot. *Nous avons fait monter la pression. Sera-t-elle assez forte pour engager l'Etat à faire davantage ? Les ambitions de la France restent modestes : les énergies nouvelles couvriraient 5 % de nos besoins en l'an 2000, alors que les Américains visent 20 %. Nous mesurerons notre réussite lorsque sera voté le budget solaire de l'an prochain.* »

Le Jour du Soleil a, en tout cas, confirmé la position de la France comme brillant second — après les Etats-Unis — dans le développement des énergies alternatives. Ses initiateurs n'ont pas l'intention d'en rester là. Ils viennent de lancer la Fondation pour la promotion des énergies solaires (1). Son objectif : « *Il faut à présent*, dit Louis Bériot, *déboucher rapidement sur des réalisations concrètes, sinon les Français vont se décourager.* »

La Fondation se donne plusieurs missions. D'abord assurer les suites de la Journée du Soleil en continuant à dresser l'inventaire permanent des initiatives. Puis, avec l'aide des associations de consommateurs, faire « la chasse à l'arnaque », c'est-à-dire aux tromperies sur la qualité des appareillages solaires. « *Nous ferons faire des expertises*, dit Louis Bériot. *Et il faut, par exemple, que les prix des chauffe-eau solaire baissent.* » La Fondation veut également mettre en valeur toutes les découvertes sans se laisser enfermer dans les chapelles qui déjà divisent le petit monde du solaire. Enfin, elle ambitionne de promouvoir des opérations d'aide technique au tiers-monde qui, plus que tout autre a besoin des énergies nouvelles.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Fondation pour la promotion des énergies solaires, 7, rue du Laos, 75015 Paris.

Les élus du Nord créent une mission d'information sur la centrale de Gravelines

De notre correspondant

Lille. — A quelques mois de la mise en marche de la centrale nucléaire de Gravelines, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni à Lille le 23 juin, a décidé, à l'unanimité, la création d'une mission régionale d'information.

Cette mission, formée de dix élus (cinq socialistes, trois communistes et deux de la majorité), « *indépendante dans sa démarche et dans son rôle de toutes les tendances officielles et des pouvoirs exploitants* », revendique le droit d'enquêter puis d'informer le public. Au cours du débat nul n'a remis en question la nécessité des centrales nucléaires. Le conseil unanime a réclamé un plan global de l'énergie supposant notamment la relance de l'activité charbonnière. Cela devrait entraîner l'arrêt de la fermeture des puits de la région et l'accélération des recherches en vue de la gazéification du charbon, ce qui limiterait le recours au nucléaire.

M. Maurice Paraf, préfet de région, a été interpellé par M. Albert Denvers, député socialiste et maire de Gravelines, qui a participé à une mission d'enquête aux Etats-Unis après l'accident d'Harrisburg en mars dernier. « *L'enseignement majeur que j'ai tiré de cette mission à Harrisburg*, a-t-il dit, *c'est que la question primordiale est celle de l'information. La sécurité n'existe pas, si on nie les risques ; elle n'existe pas, si la peur s'installe dans les esprits. L'absence d'information tout autant qu'une information lénifiante sont propices à toutes les angoisses et à tous les refus.* »

Que savons-nous des mesures de sécurité prises pour Gravelines ? a demandé M. Denvers. Qu'est-il intervenu de complémentaire et de nouveau pour cette centrale depuis l'affaire d'Harrisburg ? Le gouvernement a-t-il tiré quelques leçons de cet accident ? M. Denvers a évoqué entre autres la triple nécessité de disposer autour d'une centrale d'un corps médical formé à la radiobiologie, d'une liaison téléphonique directe entre la centrale et les centres d'intervention et d'action, d'un plan d'évacuation des grands irradiés, etc.

Dans sa réponse, M. Paraf a apporté pour la première fois au conseil régional de nombreux éléments très concrets, dont beaucoup auraient sans doute pu être communiqués plus tôt si le centralisme et le secret ne régnaient en la matière.

Le chargement en combustible du premier réacteur de Gravelines aura lieu au début de l'automne, le couplage au réseau interviendra ensuite, et la mise en service industriel se fera en février 1980. Les essais sont en cours pour le deuxième réacteur. Ils seront engagés en octobre pour le troisième ; le quatrième est en cours de montage.

« *L'hypothèse extrême d'accident pouvant survenir*, a indiqué M. Paraf, *ne concerne que la possibilité d'un rejet de radioactivité, sous forme de nuages ou d'écoulement, à la suite de la rupture d'une canalisation du circuit primaire du réacteur, par exemple.* » Mais les trois barrières de protection prévues et les quatre systèmes de contrôle rendent très peu probable cet accident.

Si, malgré tout, un accident se produisait, les plans d'intervention seraient les suivants :

● Le plan ORSEC-Rad, révisé en 1975, énumère les dispositions à prendre en cas d'accident pouvant entraîner des risques d'irradiation et de contamination ;

● Un plan d'urgence interne, plus récent, a été établi par E.D.F. pour Gravelines comme pour toutes les autres centrales. Il concerne tous les incidents à l'intérieur de la centrale, qu'ils aient des effets radiologiques ou non ;

● Un plan particulier d'intervention, établi par la sécurité civile, est en cours de mise au point.

« *Ce dernier plan*, a affirmé le préfet, *sera rendu public, ce qui permettra de substituer à la psychologie du nucléaire une prise de conscience des conditions de sécurité...* »

GEORGES SUEUR.

● *Etats-Unis : arrêtez la pêche à la baleine.* — La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté le lundi 25 juin une résolution réclamant l'arrêt total de la chasse à la baleine dans le monde entier. La résolution demande au président Carter de proposer un moratoire illimité de la chasse à la baleine, lors de la prochaine session de la Commission baleinière internationale qui s'ouvrira en juillet à Londres. Actuellement, trois mille baleines sont encore tuées chaque saison, essentiellement par les pêcheurs japonais et soviétiques. — (A.F.P.)

TRANSPORTS

Dans le Limousin

LA LIGNE DE CHEMIN DE FER LA PLUS DÉFICITAIRE DE FRANCE SERA-T-ELLE FERMÉE ?

De notre correspondant

Limoges. — Le conseil régional du Limousin, réuni le lundi 25 juin, a examiné la situation de la ligne Felletin-Ussel, que la S.N.C.F. a souhaité fermer au trafic des voyageurs : les deux aller et retour quotidiens seraient remplacés, dès le 1er octobre, par un service de cars (*le Monde* du 23 février).

Les élus régionaux se sont finalement mis d'accord pour s'opposer à la suppression du train. Le vœu suivant a été adopté à l'unanimité : « *Le conseil régional du Limousin demande à la S.N.C.F. de reconsidérer la décision de mise sur route du service voyageurs Felletin (Creuse) - Ussel (Corrèze). Il souhaite que la négociation soit reprise sur la desserte ferroviaire du secteur compris dans le périmètre Auzances (Creuse) - Eygurande (Corrèze) - Ussel (Corrèze) - Aubusson (Creuse). Il souhaite également la poursuite de l'étude du schéma régional des transports des personnes en Limousin.* »

La ligne Felletin-Ussel est la ligne la plus déficitaire de France : l'an dernier, les dépenses y ont été... trente-six fois supérieures aux recettes. Dans le cadre du schéma régional des transports, l'Etat était prêt à verser à l'établissement public régional le montant des économies réalisées par le remplacement de l'autorail par l'autocar, soit quelque 3 millions de francs. Cette somme aurait été consacrée à l'amélioration des réseaux routiers et ferrés.

CIRCULATION

AU COURS DES CINQ PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

Forte augmentation des victimes de la route

En mai 1979, le nombre des accidents de la route survenus sur l'ensemble du territoire a augmenté de 5,4 % par rapport à mai 1978 ; celui des tués s'est accru de 8,6 % et celui des blessés de 5,1 %, indique un communiqué du ministère de l'intérieur.

Vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-sept accidents de la circulation, qui ont fait 1 000 tués et 31 182 blessés, ont été officiellement constatés par les services de police et de gendarmerie, au lieu de 21 615 accidents, 935 tués et 29 667 blessés, en mai 1978.

Au cours des cinq premiers mois de l'année 1979 on note donc une nette augmentation des accidents, des tués et des blessés, souligne le communiqué. Du 1er janvier au 31 mai il y a eu 97 124 accidents de la circulation, qui ont fait 4 538 tués et 133 480 blessés. Du 1er janvier au 31 mai 1978 il y avait eu 96 079 accidents, qui avaient fait 4 507 tués et 131 214 blessés.

« *Cette importante augmentation des accidents, des tués et des blessés*, ajoute le ministère, *serait due au non-respect par les automobilistes des limitations de vitesse, tant en rase campagne qu'en agglomération.* »

Après donc une diminution du nombre des tués de la route, qui était passé de près de 17 000 en 1972 à 12 000 en 1978, on assiste en 1979 à une recrudescence des accidents. Mais on a peine à croire que le non-respect des vitesses soit seul en cause puisque plusieurs reprises des baisses ou des augmentations du nombre des victimes ont été enregistrées sans qu'aucune explication ne vienne les motiver.

M. Francis Rongier, secrétaire général du mouvement Auto-Défense, affirme pour sa part que l'efficacité de certaines mesures prises en faveur de la sécurité routière n'a pas été prouvée. A propos de l'alcoolémie par exemple, M. Rongier indique : « *Sur 325 449 automobilistes contrôlés, 733 seulement dépassaient le taux de 0,8 gramme d'alcoolémie.* » « *On avait ainsi dû constater une diminution de 38 % du nombre des tués sur la route, mais ce n'est pas le cas* », affirme M. Rongier.

UN LIVRE DE CHRISTIAN GÉRONDEAU

« La Mort inutile »

Un avion s'écrase, un train déraille, un camion citerne explose devant un terrain de camping... il y a plusieurs dizaines de morts et de blessés. Ce sont des catastrophes qui mobilisent l'attention de l'opinion et des journalistes. On en parlera plusieurs jours. Chaque fin de semaine, les services de police dénombrent sur la route plusieurs dizaines de victimes : morts, blessés graves, blessés légers. Cela fait deux lignes d'une dépêche d'agence.

Deux exemples dans l'actualité la plus chaude. Le samedi 26 mai un DC-10 s'est écrasé à Chicago et l'on s'interroge, à juste titre, sur les causes de la disparition des 279 personnes qui l'occupaient. Le même jour, les services officiels annoncent que, au cours du dernier mois d'avril, on a relevé, en France, 20 395 accidents de la circulation au cours desquels 978 personnes ont trouvé la mort, 28 620 ont été blessées. Qui s'en émouvra ou s'en indignera ? Morts sans importance, ou presque, infiniment moins « scandaleux », en tout cas, que les autres.

C'est sur une telle réflexion que s'ouvre le livre de Christian Gérondeau, la Mort inutile. Ancien polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, ancien conseiller de Jacques Chaban-Delmas lorsque celui-ci était premier ministre, Christian Gérondeau a été, en juin 1972, nommé délégué à la sécurité routière. C'est lui qui, à ce titre, a été chargé depuis de préparer et d'appliquer la série de mesures visant à combattre ce qui est enfin apparu comme une véritable maladie sociale curable sinon évitable.

On suivra avec intérêt, au début de cet ouvrage, des hésitations « significatives » qui ont précédé dans les milieux gouvernementaux la décision de brutaliser quelque peu la sacro-sainte liberté des automobilistes pour imposer la limitation de vitesse, le port de la ceinture de sécurité, le contrôle de l'alcoolémie. Le résultat est clair : la route a tué 17 000 personnes en 1972 ; 13 500 en 1974 ; 12 000 en 1978 et cela bien que le trafic n'ait, durant ces années, jamais cessé de s'accroître. M. Gérondeau porte ces chiffres au crédit de son action mais n'omet pas, dans un autre chapitre, d'étudier les raisons autres que réglementaires qui expliquent la diminution des accidents ou de leur gravité : progrès dans la conception technique des véhicules ou dans la formation des conducteurs, amélioration du tracé de la chaussée, accélération de l'intervention des secours...

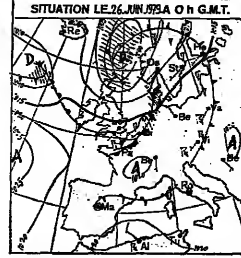
Voilà les leçons du passé qui pourraient se résumer dans cet adage : il y toujours plusieurs causes à un accident ; c'est sur toutes ces causes qu'il faut agir. L'avenir ? M. Gérondeau ne farde pas les perspectives. Il faudra sans doute améliorer la sécurité, accroître la sévérité, user d'une certaine « répression ». Il se prononce, par exemple, pour une nouvelle réduction des limitations de vitesse et des taux de l'alcoolémie (de 0,8 à 0,5 gramme par litre ?). Selon lui, les Français sont prêts à accepter de telles mesures ; si on les leur explique, s'ils participent à leur élaboration. La sécurité routière reste, certes, de la responsabilité du gouvernement mais elle intéresse, elle doit aussi intéresser le Parlement, les administrations, les dirigeants de l'industrie automobile, des grandes associations nationales, les juges, les éducateurs... Il y a là un « devoir de société » qui devrait être aussi évident que l'inutilité des morts qu'il permettrait d'épargner.

★ *La Mort inutile*, préface de Jacques Chaban-Delmas, Plon, 250 pages, 48 francs.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 JUIN 1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27-VI-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 26 juin à 0 heure et le mercredi 27 juin à 24 heures :

Des masses d'air humide continueront à évoluer lentement en France dans une zone de vents faibles.

Mercredi 27 juin, le ciel sera très nuageux le matin au nord de la Loire et dans le Nord-Est, mais de belles éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur le reste de la France, il fera généralement beau et chaud, mais les nuages deviendront nombreux sur les régions méditerranéennes, où ils donneront quelques orages.

Le mardi 26 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,8 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juin ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 10 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille, 26 et 12 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 16 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 21 et 13 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 22 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 28 et 21 ; Berlin, 23 et 16 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 33 et 21 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 10 ; Genève, 25 et 14 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 25 et 14 ; New-York, 21 et 15 ; Palma-de-Majorque, 29 et 19 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 25 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 26 juin 1979 :

UN DECRET :

● Relatif à l'affichage obligatoire sur les chantiers du nom des entreprises y travaillant.

DES ARRETES :

● Relatif aux prêts aidés par l'Etat pour l'agrandissement de logements existants ou l'aménagement à usage de logement de locaux non destinés à l'habitation ;

● Relatifs à la commission de l'information du ministère de la justice ;

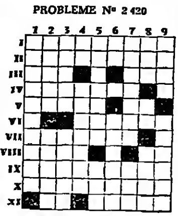
● Portant désignation des membres de la commission nationale chargée de donner un avis sur les candidatures aux postes de médecin, de chirurgien, de spécialiste, de biologiste ou d'odontologiste du cadre hospitalier.

Logement

● *Une école d'ingénieurs* (Paris-5e) cherche des chambres et des studios pour ses étudiants : Ecrire, en juillet, à ESIEA, 9, rue Vésale 75005 Paris. Téléphoner, en septembre : 337-53-94 ou 337-78-43.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 420



HORIZONTALEMENT

I. Caractère de celui qui ne cesse pas de regarder. — II. Œuvre de maître. — III. On finit souvent par avoir sa patte sur la figure ; D'un auxiliaire. — IV. N'est pas guignard quand il vient d'Egypte. — V. Mettre du blanc ; Invitation à faire le grand saut. — VI. Fit un art original de la gravure. — VII. Qui ne rêment donc plus. — VIII. Comme du cuir qui n'a pas pris l'eau ; Un drame au Japon. — IX. Qui voudraient donc mettre de la crème partout. — X. Leur intervention peut être utile quand des mules sont malades. — XI. Permet de tirer plus droit qu'avec un pistolet ; Qui fournit donc un appui.

VERTICALEMENT

1. Où l'on trouve beaucoup de mouches. — 2. Surveillait les jeux ; Nom qu'on peut donner à une grande sortie. — 3. Sort par les grandes chaleurs ; Peut désigner ce qui est intime. — 4. Mis à la hauteur (épelé) ; Nom qu'on donne quelquefois à ce qui est consommé. — 5. Les dragueurs, par exemple ; Adverbe latin. — 6. Nom de fonction ; Elément toujours apprécié dans un bouquet. — 7. Dans la banlieue de Roanne ; Nom qu'on peut donner à quelqu'un. — 8. Porte une charge électrique ; Evoque un joli bouton ; Nom pour saint Philippe. — 9. Comme un écu ; Fournit un fil apprécié.

Solution du problème n° 2 419

Horizontalement

I. Sucriers. — II. Arrondies. — III. Uganda ; Io. — IV. Censément. — V. In ; AM. — VI. Eternité. — VII. Rendement. — VIII. Est ; S.A.R.L. — IX. Ru ; Gris. — X. Percées. — XI. Nie ; Assez.

Verticalement

1. Saucières. — 2. Urgentes ; Pi. — 3. Cran ; Entrée. — 4. Ronsard ; Ur. — 5. Indemnes ; Ça. — 6. Edam ; Images. — 7. Ri ; Enterres. — 8. Sein ; Enlisé. — 9. Sots.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

CONSTRUCTION

Dans la région parisienne la situation du logement est voisine de la pénurie

Selon les agents immobiliers, en matière de logement, à Paris, « nous ne sommes pas dans une économie de marché », mais dans une situation qui avoisine la pénurie tant en ce qui concerne les achats de logements que leur *location* ; pour M. Michel Fagot, responsable du département « conjoncture » de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), qui faisait pour la presse, lundi 25 juin, le point du premier semestre, « le point de non-retour est déjà largement dépassé » à Paris, tandis qu'en province l'enquête menée dans trente-neuf villes montre un marché immobilier « beaucoup plus équilibré » et « beaucoup moins soumis à des mouvements cycliques exagérés ».

C'est dans cette situation qu'intervient, au 1er juillet, la libération des loyers du secteur libre, qui touchera essentiellement les locataires dont le bail vient à expiration et ceux qui trouveront un appartement à louer. Malgré les engagements de modération pris par les représentants des propriétaires (la F.N.A.I.M. assure, pour sa part, qu'elle veillera scrupuleusement à leur respect), il y a fort à parier que les hausses refléteront l'état du marché ; on peut *espérer qu'elles resteront, en province,* limitées à la hausse de l'indice du coût de la construction ; à Paris et dans la proche banlieue, on peut craindre, au contraire, que certains propriétaires ne cèdent à la tentation d'imposer des hausses abusives.

On observe à Paris un renversement de la tendance observée depuis un quart de siècle : le prix des appartements anciens commence à servir de référence pour l'établissement du prix des logements neufs, alors que jusqu'ici l'inverse se pratiquait couramment, les appartements anciens coûtant, dans un quartier donné, 15 %, 20 %, 30 % de moins que les appartements neufs comparables en surface et en confort. Il *y a plusieurs raisons* à cela.

Le stock des appartements à vendre continue à diminuer : de vingt mille appartements en décembre 1978, il n'est plus, en juin 1979, que de huit mille. Même en tenant compte des appartements considérés comme « hors marché » (parce que leurs propriétaires se refusent à les mettre en vente), le stock correspond *au mieux à neuf* mois de vente à Paris *intra muros* et à onze mois pour la banlieue. Cet amenuisement n'est en rien compensé par les mises en chantier (qui n'atteindraient pas le millier d'appartements depuis le début de l'année). La situation de tension du marché devrait « *faire renaître l'esprit de promotion* », mais les nouvelles opérations de construction (dont le résultat n'apparaîtra guère sur le marché avant deux ans et demi) « *atteindront des prix qui dépassent l'imagination de l'acquéreur potentiel d'aujourd'hui* ».

Pourtant les prix, qui ont augmenté de 8 % en six mois, ont déjà atteint des niveaux impressionnants, sans pour autant *décourager les acheteurs*. Ceux-ci, par crainte de l'inflation, cherchent à nouveau *refuge* dans la pierre. Les investisseurs (qui achètent pour louer et non pour habiter) ont fait leur réapparition à Paris : responsables de 9 % des *transactions en 1978*, ils en assurent aujourd'hui plus de 20 %. Le prix moyen du mètre carré à Paris est pourtant impressionnant. Il atteint 6 700 francs dans les immeubles *neufs, contre* 7 800 francs un an plus tôt (+ 11,5 %). Et les transactions se pratiquent de 5 000 francs à 12 000 francs le mètre carré. Les loyers sont également très élevés : *ici un* studio de 30 mètres carrés, doté d'un garage, au Pont-de-Sèvres, à *Boulogne*, coûte 1 320 *francs par mois*, charges comprises ; un *deux* pièces de 47 mètres carrés, à Belleville, vaut 1 450 francs par mois.

Pour les bureaux, la situation est tout aussi tendue, surtout pour les *surfaces importantes* (10 000 à 30 000 mètres carrés : à la Défense, pour ce type de locaux, les affaires se traitent deux ans à l'avance...

La province, au contraire, se *montre plus sage*. Les *professionnels* observent « *une certaine stabilité et même un léger ralentissement dans certains secteurs* », avec une augmentation des prix d'environ 8 %, comme à Paris. Léger à Tours, Nice, la Rochelle, Rennes, Perpignan, le *ralentissement des transactions est* plus important à Angers, Rouen, Bordeaux, tandis que le marché reste stable à Marseille, Brest, Dijon. Le stock des appartements neufs *diminue, puisque dans* 90 % des trente-neuf villes de l'enquête on observe peu de mises en chantier d'immeubles collectifs.

Retour au centre ville

Les besoins en logement sont jugés « importants » par les professionnels dans 40 % des régions, « *moyens* » *dans* 42 % des régions et « satisfaits » dans seulement 18 % des régions.

L'enquête menée par la F.N.A.I.M. fait apparaître une tendance au retour dans les centres villes des candidats au logement. Cette tendance est observée *dans* 82 % des cas en province et dans 70 % des cas dans la région parisienne et en Île-de-France. Les motivations des ménages sont homogènes dans l'ensemble de l'Hexagone : les *difficultés croissantes* et le coût élevé des transports, *la fatigue qu'ils occasionnent*, la crainte du rationnement des carburants, la recherche d'un environnement plus humain, plus pratique pour la femme et les enfants sont les *raisons le plus souvent évoquées*. Si dans la région parisienne (jusqu'à 50 kilomètres de Paris) le marché de la maison individuelle reste très actif, en province la moitié des professionnels constatent une tendance à la revente des maisons individuelles, *et ceux-ci se demandent « dans quelles conditions* (ils pourront) *revendre ces maisons* ».

Pour M. Fagot, la situation excessive et aberrante du marché parisien *est due essentiellement* à la « loi Galley » qui, en instituant le plafond légal de densité, a abouti à des résultats contraires à ses objectifs : loin d'approvisionner le marché en terrains et de stabiliser les prix, *elle a fait « disparaître les terrains dont le prix a fortement augmenté* ».

Quelles que soient les raisons de la situation de pénurie qui se fait jour dans la capitale et à ses abords, il faut bien constater que venir y vivre devient le privilège d'une *frange de plus en plus* limitée de familles aux revenus élevés (secteur du logement social mis à part).

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

Le paquebot « France » est acheté par une compagnie norvégienne

De notre correspondant

Oslo. — *Le contrat d'achat du paquebot* France *sera signé ce mardi 26 juin, à Paris, entre des représentants de la compagnie maritime norvégienne Klosters Rederi A.S. et le groupe TAG — dont le président est l'homme d'affaires saoudien, M. Akram Ojjeh — pour la somme de 18 millions de dollars, soit environ 77 millions de francs.*

Le navire — qui serait débaptisé et deviendrait *SS Norway* — pourrait être mis en service dans les Caraïbes et exploité par la compagnie de croisière Norwegian Carribean Lines. La date de janvier 1980 est avancée pour sa remise en service. La compagnie dépenserait entre 30 et 40 millions de dollars (130 et 170 millions de francs) supplémentaires pour le modifier et le rééquiper.

Norwegian Carribean Lines a déjà quatre paquebots qui se sont spécialisés dans les croisières aux Caraïbes. Cette compagnie, sous la direction de M. Knut Utstein Klosters, a connu une réussite spectaculaire pendant les dernières années : c'est la compagnie d'armateurs qui a le taux de profits le plus élevé actuellement en Norvège.

M. Klosters, né en 1929, est considéré comme un armateur sérieux qui a su découvrir un nouveau marché important, celui des croisières, et éviter la crise qui frappait de nombreuses entreprises dans ce secteur. Il s'est fait remarquer dans le grand public par son attitude en faveur de la défense des droits des jeunes et des intérêts écologiques.

France portera la capacité annuelle des passagers de la compagnie de cent cinquante mille à deux cent cinquante mille clients. *Ces croisières*, qui dureront soit trois jours soit une semaine, sont actuellement très demandées. Les armateurs pensent que l'achat de *France* sera un investissement rentable, grâce aux modifications qu'ils vont apporter. La machinerie sera modifiée pour consommer moins de carburant : normalement 30 000 de ses 160 000 CV suffiront pour le faire naviguer à un « rythme de croisière ». L'équipement sera moins luxueux et le personnel moins nombreux. On ne sait pas encore à quel chantier naval seront confiées les transformations qui sont envisagées sur le bateau.

C'est à la fin de 1974, rappelons-le, que l'exploitation de ce navire, mis en service au début de 1962 sur la ligne Le Havre-New-York, avait été arrêtée. En octobre 1977 la Compagnie générale maritime cédait le paquebot — pour 80 millions de francs, alors qu'il avait coûté 348,5 millions de francs quinze ans auparavant — à M. Akram Ojjeh.

STEINER MOE.

M. Jean Chenevier, président de la filiale française de B.P. prend sa retraite

M. Jean Chenevier, président-directeur général de la Société française des pétroles B.P., filiale du géant britannique British Petroleum, est touché par la limite d'âge et sera remplacé au 30 juin prochain par M. Hubert Jacqz.

Au titre du dernier exercice, la société a enregistré un déficit de 164 millions de francs, contre 132 millions de francs en 1977, la perte d'exploitation de 298 millions de francs (contre 157 millions de francs en 1977) provenant, à hauteur de 268 millions de francs, de la baisse de valeur des stocks en 1978.

M. Chenevier a indiqué que les perspectives de rentabilité en 1979 étaient plus favorables qu'en 1978.

[Né le 30 avril 1916 à Clermont-Ferrand, fils d'un directeur de l'enseignement secondaire, polytechnicien, ingénieur au corps des Mines, *M. Jean Chenevier est entré* en 1949 à la filiale française de British Petroleum, pour en devenir président-directeur général en 1969. Il assume, par ailleurs, de nombreuses fonctions : président du Centre d'études et de recherches des chefs *d'entreprises* (CERC), de l'École supérieure des sciences économiques et sociales (ESSEC) et du Groupe d'enseignement et de recherches pour le management européen (GERME). Administrateur de la Fondation nationale pour l'enseignement de la *gestion des entreprises*, de la Fondation pour l'innovation, vice-président du Comité national de l'organisation française (CNOF), il est président et animateur de l'Institut de l'entreprise.

En 1971, sa fille Elizabeth, l'un de *ses neuf enfants*, avait été enlevée et libérée contre une rançon de 500 000 F.]

● *La Société générale des eaux minérales de Vittel* vient de prendre une participation de 34 % dans le capital de la Société des skis Lacroix. Fondée en 1968 par le *champion de ski Léo Lacroix* et son cousin Daniel Lacroix, la *société fabrique actuellement* 14 000 paires de skis et réalise un *chiffre d'affaires de 8,8 millions* de francs. Cet apport en capital, qui ouvre à Vittel une nouvelle porte dans l'industrie des loisirs, permettra à la société Lacroix de fabriquer 20 000 paires de ski en 1980, en escomptant un chiffre d'affaires de 12 millions de francs.

ÉTRANGER

Bilan de l'O.C.D.E. pour 1978 : l'aide publique au développement reste faible dans la plupart des pays industriels

Stagnation de l'aide publique au développement versée par les pays de l'O.C.D.E. en 1978, qui a représenté 0,32 % de leur produit national brut contre 0,31 % en 1977 et 0,33 % en 1976 : tel est le bilan que vient d'établir le comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation du château de la Muette. Cette aide a atteint, l'an dernier, 18,3 milliards de dollars, en augmentation de 24 % en valeur et de 7 % en volume par rapport à 1976, mais plafonnant en pourcentage de la « richesse » des nations nanties. Elle est actuellement, selon le président du CAD, M. John Lewis, « au creux de la vague ».

Le Danemark et la Norvège ont, *souligne le CAD, enregistré « des accroissements particulièrement remarquables de leurs apports »*. Copenhague a notamment atteint, pour la première fois, l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies et devance la France pour la quatrième place du classement des pays donneurs. Cependant, les trois principaux d'entre eux, l'Allemagne fédérale, les États-Unis et le Japon, ont augmenté leur aide au développement alors que Paris a fait état « *d'une nouvelle diminution* » de son pourcentage d'effort.

Compte tenu des versements — aux conditions du marché —, des secteurs public et privé, ainsi que des dons privés, l'apport total des dix-sept pays du CAD a *représenté* 56,6 milliards de dollars en 1978, ayant légèrement *diminué* de volume par rapport à 1977 et représentant 1 % du *P.N.B.* contre 1,05 %. Les apports publics (crédits à l'exportation), investissements de portefeuille, ont reculé, se situant à 4 milliards de dollars.

En revanche, pour le secteur privé (32,8 milliards), les investissements directs ont augmenté, s'établissant à 9,5 milliards de dollars ; les investissements de portefeuille et les crédits à l'exportation ont, quant à eux, atteint les montants records respectifs de 13,3 milliards de dollars et 10 milliards de dollars. Enfin, les dons privés se sont chiffrés à 1,5 milliard de dollars.

Par ailleurs, les prêts bancaires internationaux, fournis par l'intermédiaire de centres financiers « offshore » situés dans les pays en développement eux-mêmes et au Luxembourg, ont représenté environ 13 milliards de dollars.

Les ressources en provenance de l'OPEP ont diminué, en raison du recul des versements à l'Égypte, revenant à 6,6 milliards de dollars. *Les seuls fonds fournis à des* conditions libérales se sont élevés à *environ* 4,8 *milliards, soit* 1,5 % du P.N.B. des pays pétroliers, contre 2 % en 1977. Les principaux donneurs sont restés l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis.

Enfin, l'aide accordée par les pays à économie planifiée est demeurée très faible, 0,8 milliard de dollars, *soit* 0,04 % du P.N.B. de ces pays.

Au total, les flux financiers en direction du tiers-monde — y *compris l'OPEP — ont*, l'an dernier, représenté quelque 77 *milliards de dollars* (56,6 + 13 + 6,6 + 0,6) contre 65 milliards en 1977 et 30 milliards en 1973. Toutefois, au prix de 1978, le montant n'a, d'une année à l'autre, guère varié (sur cette même base, il représente 37 milliards *pour* 1970 et 23 milliards pour 1960). Le déficit des paiements courants des pays en développement non producteurs de pétrole ayant, en 1978, atteint 52 milliards de dollars *environ, un certain nombre de ces* pays ont pu, indique le P.N.B., accroître leurs *réserves. Toutefois,* celles-ci représentaient encore, pour la plupart d'entre *eux, « un nombre de mois d'importations plus faible qu'au début des années 70 »*.

En outre, la structure de l'« enveloppe » globale s'est fortement modifiée au *cours des deux* dernières décennies. Les prêts des banques privées *sont* passés d'un « *montant négligeable* » dans les *années 60 à 31 %* — soit 24 milliards de dollars — du total en 1978, l'aide publique au développement n'intervenant plus que pour 30 % (60 % en 1960). De leur côté, les crédits privés à l'exportation ont *fortement* augmenté.

LA FRANCE, DOUBLÉE PAR LE DANEMARK DESCEND AU CINQUIÈME RANG

	EN POURCENTAGE DU P.N.B.			EN MILLIONS DE DOLLARS
	1978	1977	1970	1978
Norvège	0,90	0,83	0,32	355
Suède	0,90	0,99	0,38	783
Pays-Bas	0,82	0,85	0,61	1 072
Danemark	0,75	0,60	0,38	386
France	0,57	0,60	0,66	2 689
Belgique	0,52	0,46	0,46	513
Canada	0,52	0,50	0,42	1 053
Australie	0,45	0,45	0,59	491
Royaume-Uni	0,40	0,37	0,39	1 220
Nouvelle-Zélande	0,34	0,39	0,23	55
Allemagne	0,31	0,27	0,32	1 984
Autriche	0,27	0,24	0,07	156
États-Unis	0,23	0,22	0,31	4 857
Japon	0,23	0,21	0,23	2 215
Suisse	0,20	0,19	0,15	170
Finlande	0,18	0,17	0,07	56
Italie	0,10	0,10	0,16	240
Ensemble CAD	0,32	0,31	0,37	23 398

SOCIAL

LES PROJETS DE LOI SUR LES IMMIGRÉS ET LES MANIFESTATIONS

MANIFESTATION A PARIS

Une « marche silencieuse » a rassemblé de mille à deux mille personnes à Paris, le lundi 25 juin, à l'appel du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) et de trente-cinq autres organisations de défense des immigrés. Quelques élus du P.S., du P.C.F. et du P.S.U., ainsi que deux délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. participaient au cortège, qui a défilé de 18 h. 30 à 19 heures entre la station de métro Port-Royal et le carrefour du Luxembourg. A l'issue de la manifestation, les organisateurs ont lancé un appel commun dénonçant des projets qui *« érigent la discrimination raciale au niveau d'une institution d'Etat »*.

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN : action commune le 28 juin.

Lors d'une conférence de presse tenue le lundi 25 juin, les trois organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN se sont à nouveau élevées contre les projets de loi du gouvernement sur l'immigration et ont annoncé une journée d'action commune pour le 28 juin, à l'occasion du débat à l'Assemblée.

Parlant au nom des trois organisations, M. Lesire-Ogrel, secrétaire national de la C.F.D.T., a rappelé le caractère décisif de la semaine à venir et a souligné *« l'accord profond qui lie les trois organisations dans la volonté de lutter pour la défense des droits des travailleurs immigrés »*. Il s'est félicité de l'ampleur des réactions, notamment *« dans les milieux nouvellement sensibilisés »* et a rappelé que le débat avait été porté au niveau international par la déclaration adoptée par les syndicats de divers pays dans le cadre de la soixante-cinquième conférence internationale du travail à Genève (*le Monde* du 23 juin).

NOMBREUSES RÉACTIONS ET PROTESTATIONS

Les projets de loi du gouvernement concernant l'immigration entraînent de nouvelles protestations. Le samedi 23 juin à Lyon, deux cents personnes ont manifesté à l'appel du Comité pour la journée antiraciste. Des débats, forums, expositions, projections de films ont été organisés dans divers endroits de la ville. La journée s'est close par un spectacle à la mairie du 8e arrondissement.

Dans un communiqué, plusieurs personnalités parmi lesquelles MM. Pierre Bernard, Jacques Berque, Pierre Emmanuel, François Jacob, Yves Montand, André Postel-Vinay, Mmes Simone Signoret et Germaine Tillon, ont demandé aux parlementaires d'examiner ensemble les deux projets de loi relatifs à la réduction de l'immigration à la lumière des intérêts permanents de la France et de les rendre conformes aux exigences de la démocratie.

A Paris, la manifestation organisée samedi 23 juin par la C.F.D.T., notamment par la Fédération des métaux, en faveur des immigrés *« menacés par les lois Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru »* s'est déroulée sans incidents. Un cortège de plusieurs milliers de personnes a parcouru le boulevard de la Chapelle et le boulevard de La Villette, et l'on y remarquait, outre de nombreux travailleurs maghrébins, des membres du Comité de coordination des foyers en lutte.

● *Grève du personnel des autoroutes du Sud.* — L'Union des syndicats C.G.T. appelle l'ensemble du personnel employé sur les autoroutes du sud de la France *« à une grève reconductible durant quatre jours, à partir du vendredi 29 juin à 5 heures du matin »*.

M. Stoléru : un statut définitif et clair qui ne sera pas modifié dans les années à venir

A la veille de la discussion devant le Sénat de la loi Bonnet sur les nouvelles conditions d'entrée et de séjour des étrangers, déjà votée en première lecture par l'Assemblée nationale, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a profité d'un débat organisé dans une salle du palais du Luxembourg le lundi 25 juin, dans le cadre du VIIe Forum des libertés, pour exprimer son point de vue. Selon lui, le projet de loi qui porte son nom — et qui n'accorde plus de carte de résident privilégié qu'après vingt ans de séjour en France — et le projet de loi Bonnet — qui modifie l'ordonnance du 2 novembre 1945 et institue un titre unique de travail et de séjour — établiront *« un statut définitif et clair qui ne sera pas modifié dans les années à venir »*. Ces textes, a déclaré M. Stoléru, constituent le troisième volet d'une politique instaurée par le verrouillage des frontières en 1975 et par les encouragements aux départs spontanés depuis 1977, qui ont entraîné le départ de France de 55 000 immigrés par an. La loi Stoléru, dont le projet sera présenté le 28 juin à l'Assemblée nationale, n'entraînerait pas le départ de France de plus de 25 000 à 30 000 travailleurs étrangers chaque année, a assuré le secrétaire d'Etat, qui affirme que le nombre de 200 000 départs par an avancé par certains est un *« chiffre inventé »*.

Les participants au colloque, présidé, en l'absence du sénateur Caillavet, par M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), ont regretté que les deux textes n'aient pas été discutés en même temps par les parlementaires, car ils constituent les deux faces d'une même politique.

[Dans son « point de vue », intitulé « Entre le bouc et l'autruche », publié dans « le Monde » du 15 juin, M. Stoléru avait écrit que « les quatre millions d'étrangers qui vivent en France, au lieu de voir leur nombre augmenter comme depuis trente ans, vont le voir diminuer de 3 % ou 5 % par an ». De ces pourcentages se déduit aisément le chiffre contesté.]

Plusieurs foyers de résidents étrangers sont évacués en province

Tandis que la situation restait stationnaire à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), où les forces de police interdisaient l'accès du foyer de la Sonacotra, d'autres foyers étaient évacués en province. En Moselle, cent treize résidents ont dû quitter les lieux, la police agissant à la demande de la Sonacotra. Dans le Haut-Rhin, trente-neuf personnes ont été chassées des foyers Sonacotra de Colmar et d'Ingersheim. Chacune de ces interventions faisait suite à des décisions de justice, les tribunaux ayant été saisis de plaintes pour non-paiement de loyers. Dans le cas de Garges-lès-Gonesse, où les immigrés campent toujours aux abords du foyer, les forces de l'ordre ont agi en vertu de l'ordonnance d'expulsion prononcée le 4 avril dernier par le tribunal des référés de Pontoise (le Monde *daté des 24-25 juin).*

Les résidents du foyer de Garges-lès-Gonesse passeront mercredi 27 juin devant la cour d'appel de Versailles. Leurs défenseurs ont en effet obtenu l'application d'une procédure d'urgence qui leur permettra de demander leur réintégration dans le foyer évacué le 22 juin.

« Cette lutte, nous entendons la prendre en charge nous-mêmes »

Râblé, le dos un peu voûté, le visage barré d'une moustache drue, le cou entouré d'une écharpe qui évoque le turban des fedayin, Mustapha, l'un des dirigeants du comité de coordination des foyers Sonacotra, explique la position de son organisation : *« Nous sommes conscients que nous menons une lutte isolée, avec des objectifs spécifiques. Cette lutte, nous entendons la prendre en charge nous-mêmes, sans qu'aucun parti politique français ni aucune organisation autre que la nôtre puisse intervenir. Depuis quatre ans nous n'avons cessé de proclamer que nous étions le seul interlocuteur de la Sonacotra, le seul mouvement représentatif des résidents. La presse française n'a répercuté que très rarement notre doctrine. Il faut savoir, pourtant, que la cour d'appel nous a donné raison puisqu'un jugement nous a reconnu le statut de locataires et non de résidents. La justice française elle-même, malgré ses contradictions, nous conforte dans le combat que nous menons pour des loyers moins élevés et pour un meilleur niveau de vie. »*

« D'autre part, poursuit Mustapha, *lorsqu'on évoque le déficit de la Sonacotra et son coût d'exploitation (1 600 000 francs en 1978 pour le seul foyer de Garges-lès-Gonesse), on oublie de dire que le déficit date de bien longtemps avant la grève des loyers. D'ailleurs ce déficit n'est-il pas largement compensé par le fonds d'action sociale qui finance la Sonacotra, et qui est alimenté par les propres cotisations de sécurité sociale des migrants ? Forts de notre bon droit, nous avons décidé de poursuivre la lutte. Ce qui se passe à présent à Garges-lès-Gonesse n'est que l'illustration de la duplicité du gouvernement Barre : M. Stoléru déclare d'une part qu'il ne tolérera aucun acte de racisme ; mais, d'autre part, il nous pousse à rentrer chez nous, et M. Bonnet nous envoie les C.R.S. »*

Mustapha ajoute : *« Oh, bien sûr, nous payons aujourd'hui le prix de notre neutralité politique dans cette grève que nous avons menée un peu à l'écart de la gauche française et des syndicats. Pourtant, la population commence à comprendre que notre combat c'est celui de tous les mal logés. »*

Les habitants de Garges-lès-Gonesse viennent apporter du pain, des fruits, des boissons. Au pied de la grande tour de onze étages qui domine le terrain vague, une nouvelle vie s'organise, comme au temps de l'abbé Pierre, sous les tentes des sans-logis. Le P.S. et même le P.C., le Secours populaire et les municipalités de gauche de la région semblent avoir fait table rase des dissensions qui les opposent parfois à ce comité de coordination remuant, doctrinaire, intransigeant, qui récemment encore dénonçait la bureaucratie des partis et des syndicats et refusait leur aide. A cette poignée d'immigrés qui résistent face aux C.R.S., ils ont offert une aide discrète.

Quelque chose est en train de changer, à la faveur de ce qui pourrait n'être que le dernier épisode d'une lutte d'arrière-garde. *« Mais nous continuons le combat »*, affirme Mustapha. *« Les immigrés s'installent, et, s'il le faut, pour l'éternité... du moins jusqu'à notre réintégration dans les foyers. On ne les en délogera que par la force, parce qu'ils savent qu'ils ont raison et parce que leur lutte préfigure celle de tous les sans-logis d'aujourd'hui, de tous les travailleurs victimes de l'injustice. »*

JEAN BENOIT.

MONNAIE

REMONTÉE DU DOLLAR

Le cours du dollar s'est quelque peu raffermi mardi 26 juin sur les marchés des changes, après sa forte baisse de la veille. A Paris, il valait 4,28 F environ contre 4,2650 F ; à Francfort, il remontait de 1,8375 DM à 1,8430 DM ; à Zurich, il passait de 1,6350 FS à 1,65 FS. Plus que les interventions des banques centrales, ce sont les rachats des vendeurs qui ont soutenu la monnaie américaine : nul ne sait encore ce qui sortira de la réunion de l'OPEP à Genève, et, dans l'incertitude, les opérateurs prennent leurs sûretés.

Très logiquement le cours de l'once d'or, qui avait battu ses records lundi à 284,50 dollars, s'est replié aux environs de 282 à 283 dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,2715	4,2755	− 85	− 60	− 140	− 118	− 285	− 215
$ can	3,6485	3,6530	− 75	− 40	− 150	− 100	− 325	− 250
Yen (100)	1,9875	1,9915	+ 53	+ 90	+ 118	+ 145	+ 315	+ 370
DM	2,3150	2,3220	+ 50	+ 85	+ 115	+ 155	+ 395	+ 460
Florin	2,1098	2,1130	0	+ 35	+ 5	+ 40	+ 5	+ 60
F.B. (100)	14,4450	14,4530	− 375	− 219	− 515	− 330	− 940	− 505
F.S. (100)	2,5815	2,5970	+ 170	+ 210	+ 343	+ 385	+ 1015	+ 1085
L. (1 000)	5,1330	5,1395	− 290	− 205	− 490	− 405	− 1185	− 998
£	8,2250	9,2365	− 475	− 405	− 845	− 740	− 1805	− 1640

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6 1/8
$ E.-U.	10 5/16	10 15/16	10 3/8	11	10 7/16	11 11/16	10 9/16	11 3/16
Florin	6 1/2	7 1/2	7 13/16	8 1/2	8 3/16	8 7/8	9 1/16	9 3/4
F.B. (100)	9 1/4	12 3/4	10 3/4	11 3/4	10 3/8	11 1/4	10 1/2	11 3/8
F.S.	3/16	9/16	3/8	3/4	7/16	13/16	1 5/16	1 11/16
L. (1 000)	15 3/4	18 1/4	13 11/16	15 3/16	13 7/8	15	13 11/16	13 15/16
£	14	15	14 1/8	15	14	14 7/8	13 3/8	14 1/8
Fr. franç.	8	9	10 3/4	11 3/4	10 3/4	11 1/2	11	11 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



هكذا من الأصل

SOCIAL

LA CRISE DE L'IMPRIMERIE

Nous n'accepterons pas que la région parisienne soit un désert économique et industriel

affirme le Syndicat du Livre C.G.T.

Une délégation de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. sera reçue, le jeudi matin 28 juin, au ministère de l'industrie, où elle exposera les graves préoccupations que lui inspire *la situation actuelle de l'emploi* dans l'imprimerie.

Au cours d'une conférence de presse organisée le 25 juin par le *comité intersyndical du Livre parisien*, M. Roger Bureau, secrétaire général, a fait état d'un mémoire remis récemment au préfet de région, qui mentionne la disparition de cinquante entreprises d'imprimerie, entraînant pour Paris et la petite *couronne quelque huit mille* suppressions d'emplois, auxquelles s'ajoutent les deux mille deux cents licenciements provoqués par les restructurations ou les décentralisations.

Le dirigeant du Syndicat du Livre a fait valoir, une fois de plus, l'important préjudice causé par les nombreux travaux d'imprimerie exécutés à l'étranger (dont le rapatriement partiel procurerait, selon lui, quinze mille emplois nouveaux). M. Bureau a cité plusieurs exemples : *« Air France continue de faire imprimer les titres de transport en Allemagne chez Barsch et aux Etats-Unis. Alors que les affiches S.N.C.F. étaient en partie confectionnées chez Draeger, les voyageurs peuvent aujourd'hui mesurer la beauté des sites français sur des affiches imprimées en Allemagne. Des formulaires pour l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) ont été imprimés en Suède. Les livres scolaires sont en grande partie imprimés à l'étranger (pour 1978, des livres de 6e et de 5e) ».*

Affirmant que *« le comité intersyndical n'est pas, en principe, pour le protectionnisme »*, M. Bureau se refuse à admettre, comme le disait le Ve Plan, que *« la France n'a pas vocation graphique »* et réclame des mesures en usage hors de nos frontières.

« A l'heure où les clubs de livres tendent à se multiplier, les éditeurs qui investissent ou confient leurs travaux à l'étranger en tirant un profit important au égard aux différences entre le régime intérieur et le régime postal international, ce qui correspond exactement au prix du brochage... Nous savons que des imprimeurs espagnols font des offres de prix inférieurs jusqu'à 30 % aux prix facturés par les imprimeurs français (...). Défendre le marché français de l'imprimerie (le plus vulnérable en Europe) par la création d'une taxe à l'importation des imprimés français traités hors de France, analogue à celles en vigueur dans les pays voisins, est nécessaire. »

Les responsables du comité intersyndical du Livre parisien ont alors annoncé qu'avec le soutien de l'Union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France une vaste campagne d'actions multiformes allait être engagée pour informer la population parisienne. *« Nous n'accepterons pas que la région parisienne soit un désert économique industriel »,* a conclu M. Bureau.

Toujours la Néogravure...

En réponse aux questions posées par les journalistes a été évoqué le cas de l'imprimerie Victor-Michel, où les deux cent quatre-vingts ouvriers sont licenciés depuis le 1er décembre 1978, non sans avoir, pendant deux mois, continué à « sortir » les titres (dont *la Vie catholique*). Mais c'est sans doute l'avenir du groupe S.D.F.-Néogravure — où sont imprimés *Télé-7 jours, Elle, Cosmopolitan,* etc. — qui demeure assez préoccupant.

La nomination récente d'un administrateur provisoire de la Société de développement financier — société holding de la Néogravure — apparaît en effet comme un rebondissement dans le dossier n° 1 de l'imprimerie lourde (*le Monde* des 17-18 juin).

Les représentants de deux des trois actionnaires de la S.D.F., qui sont Hachette (60 % du capital), Béghin-Say et la Société générale commerciale et financière (groupe Paribas) ayant présenté leur démission de leur fonction d'administrateur, c'est Me Pesson qui va assurer la gestion de la société pendant un temps limité (de l'ordre de six mois). Cette procédure juridique est mise en place habituellement en cas de désaccord entre les différents administrateurs. Les deux démissionnaires sont les représentants de Béghin-Say et du groupe Paribas.

Me Pesson aura pour tâche, indiquait le communiqué, de poursuivre *« les pourparlers actuellement en cours avec les pouvoirs publics et les actionnaires, en vue d'assurer le financement du plan de modernisation des unités de production nécessaire à l'amélioration des conditions d'exploitation ».* Curieux euphémisme pour dire que les partenaires de la S.D.F., las de boucher les déficits d'exploitation du groupe Néogravure, aimeraient voir les pouvoirs publics prendre le relais (sous forme de capitaux frais), pour parachever le plan de redressement amorcé en 1978 et qui a déjà abouti au départ de près de 1 000 salariés. Le déficit du groupe — qui se chiffrait à 50 millions de francs en 1976 et à 46 millions en 1977 — pourrait être réduit de moitié cette année.

Le groupe, auquel les actionnaires avaient consenti en mars 1978, sur la suggestion de M. Edme Jeanson, un soutien financier de 46 millions de francs, souhaite lancer un nouveau programme d'investissement d'environ 200 millions de francs, effort financier que certains actionnaires ne veulent, pour l'instant, pas assurer. On précise toutefois que le problème n'est actuellement que d'ordre financier et que les filiales industrielles du groupe continuent à travailler normalement.

Les conclusions auxquelles arrivera Me Pesson à la rentrée seront probablement déterminantes puisque cet administrateur provisoire a déjà accompli, l'an dernier, la même opération à l'imprimerie Georges Lang, autre « grand » de l'imprimerie lourde.

On saura alors si, comme le prévoient certains observateurs, le gouvernement débloquera les fonds nécessaires à la relance de la Néogravure, amputée du laboratoire de la rue Blomet, de l'imprimerie de Lille et de celle de Mulhouse. L'essentiel du complexe technique serait alors entièrement concentré à Corbeil ou même transféré à Lieusaint et regroupé avec l'imprimerie Victor-Michel, selon le projet poursuivi par les pouvoirs publics depuis près de cinq ans.

CLAUDE DURIEUX.

● *Reprise du travail dans plusieurs usines.* — Après la reprise du travail — intervenue le 25 juin — à l'usine du Creusot de Framatome, les ouvriers de l'usine de Chalon-sur-Saône ont à leur tour mis fin à leur mouvement de grève, qui avait débuté le 5 juin. Le personnel a obtenu le treizième mois intégral, une augmentation de 4 % des primes d'atelier et une réduction du temps de travail sans diminution de salaire.

Le travail a aussi repris dans les différentes usines de la région lyonnaise, où le personnel était en grève depuis le 21 mai.

● *Grève à la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.* — A l'appel de la C.G.T., une partie du personnel de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne (Loire) a observé une journée de grève, le lundi 25 juin. Le mouvement devait continuer ce mardi 26 juin, cette fois à l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.

● *Préretraite aux chantiers navals de Dunkerque.* — La direction des Chantiers de France-Dunkerque vient d'exposer au comité d'entreprise le régime de préretraite pour réduire les effectifs de trois mille sept cent cinquante actuellement à trois mille trois cents à la fin de l'année prochaine. Les salariés de cinquante-sept ans révolus sont mis en préretraite avec la garantie de 80 % du salaire net jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans révolus. Cette mesure concerne deux cent cinquante-six personnes dont seize cadres. Il s'y ajoutera les départs naturels. — *(Corresp.)*

LA GRÈVE DES DOCKERS A ÉTÉ TRÈS LARGEMENT SUIVIE

La grève nationale de vingt-quatre heures à laquelle a appelé le 25 juin la C.G.T. a été très largement suivie dans les différents ports français, aussi bien à Marseille, Le Havre, Dieppe, Rouen, Dunkerque, Bordeaux que La Rochelle.

Une rencontre avait eu lieu en fin de semaine entre l'organisation patronale, l'UNIM, et la fédération nationale C.G.T. des ports et docks, qui avait abouti à l'attribution d'une augmentation de 5,78 % du salaire de base et de 3 % de la prime de rendement, avec effet rétroactif au 1er mai. Les syndicalistes ont reproché aux « patrons » marseillais d'avoir quitté la table des négociations ; alors les revendications des dockers — à l'origine des conflits qui se succèdent dans les ports depuis décembre 1978, — notamment *le paiement des jours fériés*, la cinquième semaine de congés et la majoration de l'indemnité de garantie par « jour d'inemploi » restent en suspens.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Direction Générale des Infrastructures

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Dans le cadre d'un prêt consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction, un appel d'offres international est lancé en vue de l'acquisition des matériels ci-après :

— Installation mobile concassage 50 m3/h (80 t/h)	14	unités
— Dumper de carrière 3/4 m3 à ras	36	»
— Pelle hydraulique sur chenilles 110/130 CV version butte	12	»
— Pelle hydraulique sur pneus 90/120 CV	12	»
— Chargeur sur chenilles 1,5 à 2 m3 à ras	12	»
— Chargeur sur pneus 90/120 CV, godet 1,5 m3 à ras ..	14	»
— Compresseur avec marteau brise béton	14	»
— Compresseur avec marteau perforateur	14	»
— Semi-remorque benne 15/17 m3 à ras	14	»
— Semi-remorque porte-engins demi-surbaissée 40/50 t ..	12	»
— Stockeuse ravitailleuse de liant 65.000 l sur semi-remorque	12	»
— Ravitailleuse de liant 20/22.000 l sur semi-remorque ..	14	»
— Compacteur à pneus 18/22 tonnes lesté	12	»
— Rouleau tandem 1 bille vibrante 8/12 tonnes	12	»
— Rouleau tandem statique 8/12 tonnes	24	»
— Balayeuse tractée à trois roues	18	»
— Equipement épandeur 8/10.000 litres sur camion	10	»
— Rouleau vibrant conduite manuelle 500/800 kg	80	»
— Rouleau vibrant tandem 500/900 kg conducteur porté	50	»
— Epandeuse de liant tractée 800/1.000 litres	50	»
— Dame sauteuse	80	»
— Appareils gravillonneurs suspendus	120	»
— Camion-benne entrepreneur 8/12 tonnes charge utile	120	»
— Camion-benne entrepreneur 4/6 tonnes charge utile .	18	»
— Camionnettes	30	»
— Fourgons - Fourgonnettes	90	»
— Tracteurs routiers 6×4 hors code	12	»
— Tracteurs routiers 4×2	12	»
— Camion atelier	2	»
— Autocar 45 places	2	»

Les candidats intéressés peuvent retirer les dossiers depuis le 16 (seize) juin 1979 à l'adresse suivante :

Ministère des Travaux Publics
Direction Générale des Infrastructures
Sous-Direction des Matériels - Bureau n° 126.
135, rue Didouche-Mourad, ALGER - Telex : 52 713 MITRAP-ALGER.

La date limite de dépôt des plis est fixée au 15 (quinze) août 1979 à l'adresse ci-dessus.

Les matériels devront avoir pour origine les pays membres de la B.I.R.D. et la Suisse.

AGRICULTURE

La croissance agro-industrielle

thème du premier colloque organisé en commun par le C.N.P.F. et la F.N.S.E.A.

Le C.N.P.F. et la F.N.S.E.A. *organisent conjointement* un colloque consacré à la croissance agro-industrielle, le 28 *juin*, à l'hôtel Méridien à Paris. Doivent prendre la parole à cette occasion : M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F. ; le professeur François ; MM. Pierre Fauconnet et Philippe Neeser, vice-présidents de la F.N.S.E.A. ; Jacques Poly, directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique ; Francis Lepâtre, président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, et Francis Gauthier, vice-président de B.S.N.-Gervais-Danone. Les conclusions de la réunion seront tirées par MM. Ceyrac et Guillaume, respectivement président du C.N.P.F. et président de la F.N.S.E.A.

Enfoncer le clou : tel est l'objectif des deux organismes dont c'est la première manifestation commune. Régulièrement, avec ou sans secrétaire d'Etat, relayé ou non par un délégué aux industries agricoles et alimentaires, la France se rappelle que cette branche pourrait être un facteur d'équilibre de la balance commerciale et reconnaît que son outil agro-industriel n'est pas à la hauteur de la capacité à produire de son agriculture. Mais cette journée se propose d'aller plus loin. L'agro-alimentaire est l'un des trois secteurs prioritaires que le C.N.P.F. a choisis, avec l'énergie et l'habitat, comme facteurs d'entraînement de notre économie.

D'où la création en octobre dernier d'une commission de politique intersectorielle *agro-alimentaire* qu'anime M. Claude-Noël Martin. Les promoteurs de cette rencontre voudraient en effet montrer les effets que peuvent avoir l'agriculture et les industries agro-alimentaires (I.A.A.) sur la croissance des autres secteurs.

Pour la F.N.S.E.A., il s'agit de prendre pied dans la compétition technologique qui apporte aux produits agricoles leur valeur ajoutée, de protéger les emplois qui existent et, *si possible*, de les développer à petite dose (1).

Cette journée pourrait, dit-on enfin, déboucher sur des *propositions d'action parmi* lesquelles le développement de l'économie contractuelle. *Producteurs* et transformateurs établiraient des accords-cadres *par branches*, au sein desquels pourraient être *conclus des accords* par entreprises, portant notamment sur *la notion de partage de la valeur* ajoutée.

(1) Selon le service des études économiques du C.N.P.F., le secteur agro-industriel emploierait en France 5,3 millions de personnes. Ce chiffre inclut les emplois induits par les consommations intermédiaires en agriculture, les investissements dans l'industrie, le commerce alimentaire et la restauration.

Au conseil économique et social

LES IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DEVRAIENT ÊTRE DIMINUÉES

Le Conseil économique et social examine ce mardi 26 juin un rapport de M. Jean-Paul Neu consacré à « *la place du secteur agro-alimentaire dans la balance commerciale française et ses possibilités de développement* ». Selon ce projet, il est possible de parvenir à un solde durablement positif des échanges agro-alimentaires. Cet objectif peut être atteint par la suppression des montants compensatoires monétaires négatifs, résultant d'une élévation des prix agricoles et pas celle des M.C.M. positifs, « *plus délicate à obtenir* ».

Le projet d'avis souligne la nécessité d'une politique de *présence plus soutenue sur les marchés* tiers, qui devrait s'appuyer *sur des contrats à moyen terme* avec les pays en développement *ou à commerce* d'Etat. Le renforcement du solde excédentaire passe aussi par le développement des productions déficitaires, notamment *dans le secteur porcin*, et par la réduction de consommation des produits non substituables : « *A un plan d'économie d'énergie, ne faut-il songer à adjoindre un plan d'économie de consommations alimentaires : moins de fruits ou légumes exotiques, moins de café, moins de viande de cheval, etc. ?* »

CEM — COMPAGNIE ÉLECTRO-MÉCANIQUE

L'assemblée générale des actionnaires de CEM-Compagnie Electro-Mécanique s'est tenue au siège social le 22 juin 1979. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se sont traduits par une perte de 41.095.232 F. Sur proposition du conseil d'administration, elle a décidé d'absorber cette perte par utilisation du report à nouveau antérieur de 2.871.829 F et prélèvement de 38.223.403 F sur les réserves facultatives, et de virer des réserves facultatives à la réserve de plus-value à long terme une somme de 1.962.969 F correspondant au montant net d'impôt des plus-values réalisées au cours de l'exercice. L'impôt correspondant sera compensé avec des avoirs fiscaux.

Au cours de cette réunion, le président Koch a prononcé l'allocution ci-après :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport qui vient de vous être présenté sur les comptes de l'exercice 1978 vous a indiqué les raisons principales de la perte importante qu'a subie notre société :

— Stagnation en France et à l'étranger des commandes de biens d'équipement ;

— Importation de moteurs originaires des pays de l'Est à des prix de dumping ;

— Terminaison coûteuse de certains chantiers de gros matériels à l'exportation ;

— Restructuration de la CEM à la suite du départ imposé de notre établissement Le Bourget et de ses fabrications de très gros matériel tournant, tant électrique que mécanique.

En ce milieu de l'année 1979, où en sommes-nous dans ces différents domaines ?

• En ce qui concerne la conjoncture des biens d'équipement, elle demeure maussade, et notre effort se porte particulièrement sur l'exportation qui, malgré un climat de concurrence très vive, devrait cependant nous apporter quelques satisfactions, grâce notamment à l'appui du réseau international de Brown Boveri.

• Pour les moteurs de l'Est, la plainte en dumping, déposée par les constructeurs de l'ensemble des pays de la Communauté, suit son cours, et nous pouvons espérer que des mesures concrètes seront décidées pour que ces importations s'effectuent à l'avenir dans des conditions normales de concurrence.

• Quant à certains chantiers étrangers provenant de notre ancienne Division « Production d'Energie » — Le Bourget, — ils sont en voie de finition, et leurs effets négatifs sur les résultats ne devraient plus se faire sentir sur les exercices suivants.

• Mais c'est surtout dans notre restructuration interne que nous devons trouver l'amélioration durable de nos résultats.

Et je souhaiterais vous donner quelques exemples des travaux en cours et de leurs conséquences :

Dans le domaine des activités d'entreprise, notre nouvel établissement « Entreprise et travaux » a vu son effectif pratiquement doubler de 1977 à 1978.

De nombreuses affaires sont suivies tant en France qu'à l'étranger, et les commandes commencent à s'engranger.

Ce développement, qui complète celui de la Division « Equipements pour l'Industrie », doit permettre à la CEM d'accroître dans les affaires d'ensemble une activité importante et bénéficiaire.

Pour le matériel ferroviaire, nos deux filiales Traction CEM-Oerlikon (T.C.O.) et Compagnie Industrielle de Matériel de Transport (C.I.M.T.) ont remporté d'importants succès sur le marché français et à l'exportation. La réussite de T.C.O. dans le domaine des matériels électroniques de traction l'a amenée à construire à Villeurbanne une nouvelle usine particulièrement bien équipée et spécialisée pour la réalisation de ces matériels. Quant aux voitures à deux niveaux construites par C.I.M.T., elles commencent à se développer à l'exportation avec l'aide de la S.N.C.F. après leur succès sur le réseau français.

Dans les matériels de série, l'effort s'est porté sur le renouvellement et l'élargissement de la gamme des produits dont certains tels que les moteurs à économie d'énergie, sont sortis dès cette année, et sur le développement des équipements de vitesse variable.

Mais surtout une réorganisation des ateliers de petits moteurs, et des mesures permettant une diminution importante des frais de structure se sont poursuivies et prendront effet vers la fin de la présente année.

De plus, comme nous l'avons indiqué dans notre rapport, des études continuent à être effectuées dans les usines de Nancy et du Havre pour améliorer leur productivité et, par voie de conséquence, leurs résultats.

Ces quelques exemples montrent que la restructuration de la C.E.M. s'effectue dans la voie que nous nous étions tracée. Les années 1978 et 1979 sont des années de transition pendant lesquelles nous avons à couvrir des dépenses d'études et d'amélioration sans en retirer encore les effets bénéfiques.

L'année 1979 restera donc une année déficitaire, mais nous pensons, dès 1980, commencer à recueillir les fruits de nos efforts. Si, comme nous l'espérons, nous réussissons dans cette entreprise, nous aurons pu réaliser, en pleine période de crise, une restructuration certes difficile, mais qui permettra à notre compagnie de retrouver dans ses matériels traditionnels, et grâce à l'appoint de nouvelles activités dans le domaine de l'entreprise, les bases d'un développement continu et rentable.

MAJORETTE (JOUETS)

Bénéfice net : + 55 %

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 20 juin 1979 sous la présidence de M. Emile Veron. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Activité

La commercialisation, fin mai 78, de la série 3 000 a largement contribué à la croissance de la Société. Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 100,44 millions de francs contre 76,72 millions de francs en 1977, soit une progression de plus de 30 %.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'est élevé à 51,8 millions de francs, en progression de 34 %. Il représente une part plus importante que l'an dernier du chiffre d'affaires total (51,60 % contre 50,40 %).

MAJORETTE a exporté dans soixante-quinze pays étrangers les six modèles de la série 3 000 et les soixante-dix modèles des séries 200 et 300. Depuis le début de l'année 1979, la Société a créé une filiale aux Etats-Unis dont elle détient 75 % du capital.

En 1978, la Société a investi 15,57 millions de francs (15,50 % de son chiffre d'affaires) dont la plus grande partie a été investie essentiellement en matériel et outillage.

Résultats

Le bénéfice net de l'exercice est en progression de 55,10 % sur celui de l'année dernière et s'élève à 8,27 millions de francs après 1,39 million de francs de provision pour investissement et 2,55 millions de francs de participation du personnel aux résultats de l'exercice.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 17 F, assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, soit un revenu global de 25,50 F, compte tenu et du fait qu'en 1977 certains titres n'ont perçu qu'un demi dividende, la distribution aux actionnaires se trouve doublée d'une année à l'autre. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er septembre 1979 contre remise du coupon numéro 5.

A l'issue de cette assemblée s'est tenue une assemblée générale extraordinaire qui a décidé de porter le capital social de 17 510 300 F à 17 898 800 F par la création de trois mille huit cent quatre-vingt-cinq actions nouvelles de 100 F qui seront réservées aux salariés de la Société et souscrites par prélèvement sur la Réserve spéciale de participation constituée au titre de l'exercice 1978.

Perspectives

La Société, qui a obtenu en 1978 le « Lion d'Or » de l'exportation et l'« Oscar de l'exportation », prévoit un chiffre d'affaires en progression de 20 % dont la part revenant à l'exportation devrait encore s'accroître.

PIERREFITTE - AUBY

L'assemblée ordinaire de Pierrefitte-Auby s'est tenue, le 21 juin, sous la présidence de M. Louis Marvier, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions qui étaient présentées et, notamment, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Les comptes de cet exercice font apparaître un bénéfice net, après plus et moins-values à long terme, et après impôts, de 25 959 000 F.

Le dividende net de 6,50 F par action, formant avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de 9,75 F, sera mis en paiement, le 5 juillet 1979, contre remise du coupon numéro 94 des titres au porteur ou production des certificats nominatifs.

Après affectation des résultats, le report à nouveau s'établit à 22 717 000 F.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé, pour 1978, à 2 356 859 000 F et le résultat net consolidé à 42 708 000 F (dont 38 850 000 F revenant aux actionnaires de Pierrefitte-Auby) ; la marge brute d'autofinancement a été de 180 292 000 F.

M. Marvier, après avoir précisé l'évolution récente du marché international des engrais, a estimé que l'amélioration de la situation de la Compagnie française de l'azote (COFAZ), intervenue en 1978, devrait se poursuivre en 1979.

En ce qui concerne CECA S.A., le volume des ventes a été, jusqu'à présent, supérieur, dans la plupart des secteurs, aux chiffres enregistrés dans le premier semestre 1978, et l'on peut penser que cette tendance favorable se poursuivra.

M. Marvier a, par ailleurs, précisé les motivations des cessions de certaines participations et activités de cette filiale.

FONCINA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'INVESTISSEMENT

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 juin, tenue sous la présidence de M. Gérard Dezant, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître un bénéfice net de 18 850 337,49 francs (contre 17 167 777,52 francs en 1977).

Elle a voté la distribution d'un dividende de 9,73 francs par action (contre 8 francs) dont 7,76 francs assujettis à l'impôt sur le revenu et 1,97 franc exonéré.

Ce dividende, représenté par les coupons nos 34 A (de 7,76 francs) et 34B (de 1,97 franc), sera mis en paiement le 27 juillet aux guichets des banques ci-après :

— Banque Worms ;

— Banque de Gestion privée ;

— Banque de l'Union occidentale ;

— Banque de l'Indochine et de Suez ;

— Caisse centrale des Banques Populaires et Banques Populaires affiliées.

MINES DE KALI SAINTE - THÉRÈSE

L'assemblée générale de la Société des Mines de Kali Sainte-Thérèse, réunie le 22 juin sous la présidence de M. Bourgès-Maunoury, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice net de 13 780 742 F contre 5 712 388 F, l'accroissement étant essentiellement la conséquence de plus-values réalisées lors de la cession des derniers éléments d'actifs provenant de l'ancienne activité minière de la société.

Le coupon a été fixé à 0 F (plus 3 F d'avoir fiscal), comme pour l'exercice précédent, par action de 50 F nominal et sera mis en paiement le 1er août.

L'année 1979 se présente favorablement pour les filiales et participations et notamment Simmonds S.A., la Compagnie française des minerais d'uranium, potasse et produits chimiques, Marcel Quarré & Cie.

En réponse à une question d'un actionnaire, le président a indiqué que la valeur de l'action pouvait être estimée entre 175 F et 180 F, soit plus du double du cours actuel.

AMREP

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 21 juin 1979

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie, le 21 juin 1979, sous la présidence de M. André Miller, a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un bénéfice net de 24 659 681 F contre 14 573 629 en 1977. L'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 12 juillet prochain, d'un dividende de 20 F par action (+ 10 F d'impôt déjà payé au Trésor), contre remise du coupon numéro 32.

Les comptes consolidés du groupe, hors part des intérêts minoritaires, font ressortir un bénéfice net de 60,48 millions de francs, y compris les nouvelles filiales.

La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 110,96 millions de francs, pour un chiffre d'affaires tenant compte des nouvelles filiales de 1 342,72 millions de francs. Sans les nouvelles filiales, le chiffre d'affaires atteint 1 310,38 millions de francs à comparer à 1 238,45 millions de francs en 1977.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 9 957 700 F, pour le porter de 39 831 000 F à 49 788 700 F. Cette augmentation de capital sera réalisée par voie de création de 99 577 actions nouvelles de 100 F nominal, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'UNE action nouvelle pour QUATRE anciennes. Les actions nouvelles seront assimilables aux actions anciennes dès le 12 juillet 1979, date de mise en paiement du dividende. La réalisation matérielle de la distribution des actions nouvelles aura lieu en septembre.

En outre, l'assemblée a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois pour le porter à un montant maximum de 100 000 000 F.

COGEDIM

S.A. au capital de 90 000 000 de francs.
Siège social : 12, rue Roquépine,
75008 Paris. R.C.S. Paris B 632 019 010.

L'assemblée générale de COGEDIM s'est tenue le 20 juin 1979.

L'exercice 1978, quinzième exercice social, a été marqué par l'augmentation du capital de 60 à 90 MF.

Le chiffre d'affaires (placement immobilier) a de nouveau progressé ; il a atteint 630 MF contre 520 MF en 1977. A ce chiffre, il convient d'ajouter le placement de 210 MF réalisé en prestation de services pour une autre société du groupe. Le résultat consolidé de COGEDIM et de ses filiales s'établit à 12,1 MF contre 5,6 MF l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 9 F par action ancienne, avoir fiscal compris.

Lors de son allocution, le président, M. René Durand, a rappelé que depuis sa création la société avait entrepris la réalisation d'environ onze mille logements et 800 000 mètres carrés de bureaux, locaux industriels et commerciaux, soit — aux bâtiments publics près — l'équivalent d'une ville de quarante mille habitants.

Il a déclaré que du fait de l'assainissement du marché, l'avenir pouvait être envisagé avec un optimisme réfléchi.

SLIVARENTE

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'INVESTISSEMENT EN VALEURS A FORTE RENTABILITÉ

EXERCICE 1978-1979

L'assemblée générale ordinaire réunie le vendredi 22 juin 1979 sous la présidence de M. Roche a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1979.

Au cours de cette période, la valeur liquidative de l'action est passée de 146,66 F à 164,79 F, enregistrant une progression de 12,36 %. En tenant compte du coupon net de 10,69 F, mis en paiement le 21 juin 1978, la plus-value ressort à 19,65 %.

Au 31 mars 1979, l'actif net s'établissait à 2 996 571 491,48 francs contre 2 622 422 048,43 francs un an auparavant et se répartissait ainsi :

— Obligations françaises, 76,90 % ;

— Actions françaises, 7,90 % ;

— Obligations étrangères, 1,95 % ;

— Actions étrangères, 5,70 % ;

— Liquidités, 7,55 %.

L'assemblée a décidé d'attribuer à partir du 25 juin 1979 à chaque action composant le capital un revenu global de 11,62 F composé d'un dividende net de 10,49 F et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 1,13 F.

Ce dividende sera matérialisé par le paiement de deux coupons :

— coupon no 24 de 7,82 F net représentant le produit des obligations françaises non indexées dont 0,22 F correspondant au revenu de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977,

— coupon no 25 de 2,67 F net afférent aux autres revenus encaissés par la société, dont 0,63 F représentant le produit des actions françaises.

Pour les personnes ayant leur domicile fiscal en France, ces coupons ouvrent droit à des crédits d'impôt de 0,83 F (coupon no 24) et 0,30 F (coupon no 25) dont 0,17 F correspondant à l'avoir fiscal afférent aux revenus d'actions françaises.

Comme les années précédentes, le montant de ces coupons peut être réinvesti en actions de la Société pendant une durée de trois mois, à partir de la date de mise en distribution, en franchise totale de droit d'entrée.

Dans son allocution, le président a notamment rappelé que depuis le début du nouvel exercice l'augmentation de la valeur liquidative s'est poursuivie, atteignant 169,78 F, soit une progression de 3,03 %, tandis que les revenus acquis atteignent 2,55 F par action contre 2,29 F.

SCAC

Secteurs d'activité :

— Combustibles : charbons, fuel ;

— Bois et matériaux de construction, bricoramas ;

— Transport international ;

— Agences de voyages ;

— Distribution et prestations industrielles en Afrique.

Effectifs : 13 534

Principaux actionnaires :

— Société alsacienne de participations industrielles (ALSPI) ;

— Compagnie financière de Suez ;

— Compagnie française de crédit et de banque.

Nombreuses filiales et participations.

L'assemblée générale ordinaire réunie le 22 juin sous la présidence de M. Poulene, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende a été fixé à 10 francs auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 francs. Rappelons que, pour les exercices 1977 et 1976, il avait été distribué respectivement 7,50 francs plus 3,75 francs d'avoir fiscal et 5 francs plus 2,50 francs d'avoir fiscal.

L'assemblée a nommé administrateur M. François Giscard d'Estaing.

Après avoir commenté l'activité des différents secteurs de la société pour le premier semestre 1979, le président a indiqué que le résultat au 30 juin se situerait globalement au même niveau que l'an dernier.



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPTES CONSOLIDÉS 1978

Sous réserve de leur examen par les commissaires aux comptes, les éléments essentiels du bilan et des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 1978 sont les suivants :

Bilan

La situation nette passe de 924 millions de francs au 31 décembre 1977 à 1 011 millions de francs, soit une augmentation de 9,0 %. Il faut toutefois souligner que les réévaluations d'actifs réalisées chez deux participations françaises ont accentué cette augmentation, qui, sans ces réévaluations, n'aurait été que de 7,4 %.

Les provisions techniques progressent de 12,8 % pour atteindre 8 962 millions de francs et représentent plus de deux fois le chiffre d'affaires.

Le total du bilan atteint 11 293 millions de francs, contre 9 913 millions de francs, soit un accroissement de 13,9 %.

Résultats

Le chiffre d'affaires s'établit à 4 342 millions de francs, en augmentation de 12 % sur l'exercice précédent. Il se répartit de la façon suivante :

— France (assurance directe et réassurance en France) : 65,7 % ;

— Etranger (assurance directe à l'étranger et réassurance en devises) : 34,3 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à 123,9 millions de francs contre 122,4 millions de francs en 1977, soit une progression de 1,3 %. Cette relative stagnation est due notamment à un développement particulièrement rapide de la branche Vie, dont la charge a affecté le bénéfice d'exploitation de l'Abeille Paix Vie.

Par contre, le résultat net, influencé par la réalisation d'importantes plus-values de cessions de valeurs mobilières, en France et à l'étranger, atteint 114 millions de francs contre 84 millions de francs, soit un accroissement de 36,2 %. La part du groupe dans ce résultat est de 112 millions de francs en 1978 contre 82,8 millions de francs en 1977.

Au total, la part du groupe dans l'actif net consolidé ressortant du bilan avant affectation du résultat est de 466 F par action contre 425 F en 1977 et sa part dans le résultat net est de 52,18 F par action contre 38,59 F.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Dans son allocution à l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 1979, M. André Decelle, président du conseil de surveillance, a souligné que la situation financière saine de la société, sa réputation de haute technicité et la qualité de ses équipes constituaient des atouts majeurs pour l'avenir. Le secteur des travaux publics continuant à traverser en France une phase difficile, l'augmentation du chiffre d'affaires de la société — progressive mais importante — sera recherchée essentiellement sur les marchés étrangers, avec circonspection.

L'assemblée générale a approuvé les rapports du conseil de surveillance et du directoire et les comptes de l'exercice 1978. Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 4 440 406 F (contre 11 807 659 F en 1977). Ce bénéfice s'entend après :

— Constitution d'une provision pour dépréciation des stocks et des travaux en cours de 11 233 133 F (contre 326 500 F en 1977) ;

— Affectation de 14 076 875 F aux comptes d'amortissements (contre 8 608 523 F en 1977) ;

— Prise en compte de produits divers et des provisions devenues sans objet pour un montant de 17 797 120 F (contre 18 801 849 F en 1977) ;

— Dotation de 809 480 F à la provision pour impôts sur les bénéfices (contre 1 624 029 F en 1977).

La marge brute d'autofinancement s'élève à 25 277 459 F (contre 26 millions 019 123 F en 1977).

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution, à partir du 2 juillet 1979, d'un dividende global de 35,10 F dont 11,70 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), dividende égal à celui de l'exercice précédent.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DU PAPIER DE LA CELLULOSE ET DES EMBALLAGES DÉRIVÉS

GIPACEM

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du GIPACEM s'est tenue le 21 juin 1979 au siège social, sous la présidence de M. Jacques Dennery, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Ces comptes se soldent sans bénéfice ni perte. L'assemblée a adopté à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Le GIPACEM poursuit ses efforts en vue de l'émission d'un troisième emprunt.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
25 JUIN

La hausse s'est ralentie

Bien que l'atmosphère soit restée assez sereine ce lundi à la Bourse de Paris, la séance a été un peu plus calme que les précédentes, et le nombre de valeurs en hausse plus restreint. De fait l'indicateur instantané, en progrès de 0,9 % à l'ouverture, a terminé à + 0,5 % seulement (+ 2 % à la veille du week-end).

Très logiquement, après leur envolée, ce sont les titres pétroliers (en dehors de Pétroles BP, + 4 %) qui ont subi les plus lourds dégagements. Esso (— 5,5 %), Aquitaine, Cie Française de Raffinages, Française des Pétroles (— 2,5 % en moyenne), tous les plus beaux fleurons de ce compartiment ont dû faire face à une vague de ventes bénéficiaires qui s'est d'ailleurs étendue sur une partie d'autres secteurs. Des replis parfois sensibles ont en effet été enregistrés à la chimie (Sogerap, — 5 %, Mérieux — 4,5 %), à la métallurgie et au matériel électrique. Cela dit, toute trace de hausse n'a pas disparu. Loin de là, puisque des valeurs comme Creusot Loire, Comptoir des Entrepreneurs, Poclain et Téléphones S.T.E. se sont adjugé entre 5 et 6 % d'avance.

Cette séance prélude-t-elle à une vague de prises de bénéfices? Autour de la corbeille, où certains faisaient remarquer que les investisseurs institutionnels commençaient à « servir » le marché, on n'écarte pas cette éventualité. Une chose est sûre : à la veille de la réunion de l'OPEP, et tandis que le dollar ne cesse de s'affaiblir, ce qui pourrait inciter ses membres à se montrer plus « gourmands », le marché continue de faire preuve d'un solide optimisme. Même la nouvelle hausse du loyer de l'argent au jour le jour (voir ci-contre) est passée quasiment inaperçue.

Sur le marché de l'or, après avoir progressé jusqu'à 41 290 F, le lingot s'est rétabli à 41 180 F (— 10 F), tandis que le napoléon restait stable à 325,10 F (contre 325 F).

LONDRES

L'intérêt reste concentré sur les valeurs pétrolières mardi au Stock Exchange où British Petroleum s'adjuge une forte avance. Les industrielles et les fonds d'Etat regagnent un peu de terrain tandis que les mines d'or s'effritent par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 284 50 contre 283 90

VALEURS	CLOTURE 25/6	COURS 26/6
Beecham	527	501
British Petroleum (1)	12 90	12 5/8
Courtaulds	92	93
De Beers	392	385
Imperial Chemical	352	354
Rio Tinto Zinc. Cor.	276	272
Shell	382	383
Vickers	196	187
War Loan 3 1/2 %	31	31 1/4
*West Driefontein	68 1/8	48 5/8
*Western Holdings	88	84 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ABEILLE ET PAIX. — Le résultat net consolidé du groupe s'est établi en 1978 à 114 millions de francs (compte tenu d'importantes plus-values de cession) contre 96 millions de francs en 1977. La part du groupe dans ce résultat est passée de 82,8 millions de francs à 112 millions de francs.

OXYGENE ET ACETYLENE D'EXTREME-ORIENT. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes, donnant droit au dividende de 1979.

ROUGIER ET FILS. — Les premiers mois de 1979 confirmant le redressement constaté fin 1978, le résultat de l'exercice devrait être « satisfaisant » (perte de 1,07 million de francs en 1978).

CARNAUD S.A. — « Nous attendons pour 1979 des résultats supérieurs à ceux de 1978 », a déclaré le président (39,9 millions de francs de bénéfice consolidé en 1978).

ROUTIERE COLAS. — Selon la direction du groupe, le résultat 1979 devrait progresser au même rythme qu'en 1978 (+ 17 % à 67,5 millions de francs).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/6	26/6
1 dollar (en yens)	216 30	214 50

NEW-YORK

Repli modéré

Le mouvement de hausse, qui s'était ralenti la semaine dernière, a subi un coup d'arrêt prévisible lundi à Wall Street. A l'issue d'une séance plus calme que les précédentes (31,34 millions d'actions échangées contre 30,50 millions la veille du week-end), l'indice Dow Jones s'est en effet replié de 4,85 points pour revenir à 844,25.

Sur 1 843 valeurs cotées, 1 004 ont reculé, 483 sont encore parvenues à monter, tandis que 408 restaient stables.

La récession a commencé. Telle est la conclusion unanime d'études menées par divers organismes économiques. Il serait faux, cependant, de lier la baisse, modérée, du marché à cette « révélation » qui n'en est pas une, la plupart des opérateurs ayant déjà anticipé ce phénomène. La baisse continue du dollar et les craintes concernant les décisions de l'OPEP sont plus sûrement à l'origine de ce mouvement.

VALEURS	COURS 22/6	COURS 25/6
Alcan	38 ...	52 1/4
A.T.T.	38 ...	57 7/8
Boeing	42 3/8	41 3/4
Chase Manhattan Bank	38 1/4	54 ..
Du Pont de Nemours	120 1/4	120 5/8
Eastman Kodak	58 1/2	60 1/8
Exxon	61 7/8	61 5/8
Ford	43 7/8	43 7/8
General Electric	45 1/4	46 7/8
General Foods	30 1/2	30 5/4
General Motors	58 1/8	58 5/8
Goodyear	18 1/8	18 1/8
I.B.M.	74 1/4	76 7/8
I.T.T.	29 ...	29 ...
Kennecott	22 3/4	23 1/2
Mobil Oil	77 ...	76
Pfizer	31 1/4	30 1/4
Schlumberger	74 3/8	76 7/8
Texaco	28 2/4	28 5/8
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 4/8
Union Carbide	38 ...	38 ...
U.S. Steel	22 1/4	22 1/8
Westinghouse	16 7/8	16 3/8
Xerox	62 5/8	62 3/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	22 juin	25 juin
Valeurs françaises	110,2	110,3
Valeurs étrangères	124,2	124,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,4	95,9

BOURSE DE PARIS - 25 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

HORS COTE

[illegible]		

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 295	4 278	4 160	4 370
Allemagne (100 DM)	231 830	232 050	224	238
Belgique (100 F)	14 440	14 481	13 500	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 100	211 200	205	216
Danemark (100 krd)	80 450	80 600	78	83
Norvège (100 k)	80 280	84 270	83 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 210	9 231	9 ...	9 500
Italie (1 000 lires)	5 145	5 148	5 ..	5 400
Suisse (100 fr.)	260 450	260 150	252 ..	268
Suède (100 krs)	100 430	100 270	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 510	31 580	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 510	6 471	6 250	6 750
Portugal (100 esc.)	8 795	8 780	8 500	10
Canada ($ can. 1)	3 680	3 647	3 530	3 760
Japon (100 yens)	1 974	1 905	1 890	1 395

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/6
Or fin (kilo en barre)	40950	41000
Or fin (en lingot)	41100	41180
Pièce française (20 fr.)	325	325 10
Pièce française (10 fr.)	224	228 80
Pièce suisse (20 fr.)	328 10	327 50
Union latine (20 fr.)	294 ..	296
Souverain	298 ..	303
Pièce de 20 dollars	1684 ..	1710
Pièce de 10 dollars	990	980
Pièce de 5 dollars	690	590
Pièce de 50 pesos	1590 50	1590 50
Pièce de 10 florins	298 ..	296 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. RÉFUGIÉS D'INDOCHINE
« Une approche hypocrite », par Wilfred Borchett ; « L'abondance devant la détresse », par Pierre Marcilhacy ; « Une déchirure irrémédiable », par Trinh Van Thao ; « Un regard juif sur Poulo-Bidong », par Jean-Pierre Attali.

4 à 6. DIPLOMATIE
— La crise de l'énergie et les conférences internationales.
— « Le Japon dans l'attente du sommet » (II), par Paul Fabra.

6. AFRIQUE

7. DROITS DE L'HOMME

8. PROCHE-ORIENT
— Les Palestiniens de Gaza sont hostiles au projet d'autonomie.

8. AMÉRIQUES
— NICARAGUA : le général Somoza s'accroche au pouvoir.

10. EUROPE

11-12. POLITIQUE
— Les travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

LE MONDE DES SCIENCES
PAGES 13 ET 14
— Les vingt-cinq ans du CERN et le projet LEP.
— L'avion à pédales.
— L'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent.
— Un cœur de réacteur en « caramel ».

15. ACTUALITÉ MÉDICALE

16 à 18. SOCIÉTÉ
— LA PEINE DE MORT EN DÉBAT : la législation dans les pays d'Europe occidentale et dans le reste du monde.

18. ÉDUCATION
— Quinze mois au ministère : M. Christian Beullac estime « avoir tenu le cap ».

19. DÉFENSE
— La réorganisation des forces d'action extérieure : l'Élysée affirme que la France n'a pas l'intention d'intervenir dans quelque partie du monde que ce soit.

20. SPORTS
— TENNIS : le Tournoi de Wimbledon.

21. MODES DU TEMPS

22 à 24. CULTURE
— MUSIQUE : Carmen à Lyon.
— PHOTO : les faux autoportraits de Jérôme Ducrot.

35. RÉGIONS
— Les suites du rapport Mayoux : les banquiers doivent se rapprocher de la province, nous déclare M. André Chadeau.
— PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR : le cyprès de Provence se meurt de maladie.

36. ÉQUIPEMENT
— ENVIRONNEMENT : les organisateurs du Jour du Soleil veulent susciter des réalisations concrètes pour développer les énergies nouvelles.

37 à 39. ÉCONOMIE
— TIERS-MONDE : selon l'O.C.D.E., l'aide publique au développement reste faible dans la plupart des pays industriels.
— SOCIAL : les projets de loi sur les immigrés et les manifestations.
— AFFAIRES : le paquebot France est acheté par une compagnie norvégienne.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (24)
Annonces classées (25 à 34) ; Carnet (20) ; Aujourd'hui (36) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (41).

● *Nouvel échec à Bruxelles.* — Le conseil des ministres des Neuf consacré à la pêche, qui s'est réuni le 25 juin à Luxembourg sous la présidence du ministre français des transports, M. Joël Le Theule, s'est terminé sans que la Grande-Bretagne ait levé ses réserves en matière de politique de la pêche. Le conseil a prorogé pour quatre mois jusqu'au 31 octobre 1979 le régime intérimaire de la pêche mis en place en février dernier et qui vient à expiration le 30 juin 1979.

A B C D E F G

« LA FRANCE DÉVELOPPERA SA COOPÉRATION DANS LES DEUX PROCHAINES ANNÉES », déclare M. Giscard d'Estaing aux ambassadeurs africains.

M. Giscard d'Estaing a assuré lundi 25 juin, aux ambassadeurs africains en poste à Paris, que l'effort de coopération consenti par la France au profit de l'Afrique pour 1980, serait poursuivi en 1981. S'adressant aux ambassadeurs des pays de l'O.U.A., reçus à dîner à l'Élysée, le chef de l'État a déclaré : « *Nous avons décidé d'accroître en 1980 les moyens de notre politique de coopération. Notre effort se poursuivra en 1981. Personnellement, mon action auprès de nos partenaires du monde développé dont la contribution à votre développement demeure cruellement insuffisante ne se relâchera pas.* »

M. Giscard d'Estaing a rendu un hommage remarqué à l'Algérie où M. Jean François-Poncet vient d'avoir des entretiens jugés fructueux pour le règlement du contentieux franco-algérien.

Le droit de grève à la radio-télévision

L'ASSEMBLÉE NATIONALE RENONCE A DÉFINIR LE « SERVICE MINIMAL »

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 26 juin, par 277 voix contre 200, sur 478 votants, la proposition de loi, modifiée par le Sénat, relative au droit de grève au sein du service public de la radiodiffusion-télévision française. Elle a notamment décidé que l'interdiction des « préavis glissants » (dépôt quotidien de préavis de grève) ne s'appliquera qu'aux préavis déposés par une même organisation syndicale. Elle a supprimé une disposition prévoyant que les membres du personnel devraient faire connaître aux directions des sociétés leur intention de faire ou de ne pas faire grève, « *rien n'obligeant les personnels*, a expliqué le rapporteur, M. Perrut (U.D.F.), *à faire état de leur intention véritable* ». Elle a supprimé également, dans les sociétés nationales de programme, la procédure du vote préalable de la grève qui n'a plus d'utilité dès lors que le président de la société n'est plus lié par le résultat de la consultation.

A également été supprimée toute définition du service minimal, une telle définition étant incompatible avec l'affirmation de la responsabilité du président de chaque société en ce qui concerne la conduite à tenir et le service à assurer au cours d'un conflit social.

Ce texte devra être soumis à une commission mixte paritaire (sénateurs et députés) qui devra élaborer un texte de compromis.

Forte hausse des prix en mai : 1,1 %

Le coût de la vie augmente depuis trois mois au rythme de 12,5 % l'an

Les prix de détail ont augmenté de 1,1 % en mai, l'indice calculé par l'INSEE étant passé de 215,1 en avril à 217,4 (base 100 en 1970). Cette nouvelle et forte hausse, survenant après les mauvais indices précédents (+ 0,9 % en mars, + 1 % en avril), porte à 12,5 % le rythme annuel de l'inflation calculé sur les trois derniers mois.

En un an (mai 1979 comparé à mai 1978) la hausse des prix de détail est de 10,1 %. Elle atteint 4,6 % depuis le début de l'année, c'est-à-dire en cinq mois.

● *Les prix des produits alimentaires* ont augmenté de 0,8 % en un mois (comme en avril) et de 8,2 % en un an (par rapport à mai 1978). Les prix de la viande (+ 1,1 % en un mois), des laits et fromages (+ 1,7 %), des légumes et des fruits (+ 1 %) portent la plus grosse part de responsabilité des augmentations intervenues sur le poste alimentaire.

● *Les prix des produits manufacturés* ont augmenté de 1,3 % en un mois et de 10,5 % en un an. Le poste « combustible-énergie » (+ 3,4 % en un mois, + 15,3 % en un an) en est évidemment le principal responsable, l'essence (ordinaire et super) ayant été relevée au début de ce mois (+ 11 centimes), de même que le fuel domestique (+ 5 centimes) et les tarifs d'E.D.F.

● *Les prix des services* ont augmenté de 0,7 % en un mois et de 11,1 % en un an. Les postes « services liés à l'utilisation de véhicules privés » (+ 1,5 % en un mois et 12,9 % en un an) et hôtel-cafés-restaurants-cantines (+ 1,2 % et 12,5 %) sont ceux qui ont le plus augmenté. A noter que les prix des cafés-restaurants-cantines augmentent depuis trois mois au rythme annuel de 18,4 %.

Le ministère de l'économie a publié le communiqué suivant :

« *Au total, l'effet sur l'indice d'ensemble du relèvement des prix de l'énergie lié à la situation énergétique peut être évalué à 0,3 %. En l'absence de ces relèvements, la hausse eût été de 0,8 % en mai. Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'ensemble des prix à la consommation ont augmenté de 4,7 % au lieu de 4,2 % au cours de la même période de l'an dernier.* »

« *Mais cet accroissement de 0,5 % du rythme de hausse est sensiblement inférieur à celui enregistré chez la plupart de nos principaux partenaires, qui dépasse 1 %, et parfois nettement, en Italie, au Royaume-Uni, en R.F.A. et aux U.S.A. L'écart entre le rythme constaté en France et celui observé à l'étranger s'est ainsi réduit ces derniers mois.* »

HAUSSE DU SMIC D'AU MOINS 3 % LE 1er JUILLET

L'augmentation des prix constatée en mai a pour effet de déclencher le 1er juillet un relèvement du SMIC, qui ne peut être inférieur à 3,033 % (écart entre les indices de prix de mars et de mai). De 11,60 F l'heure au 1er avril, le salaire minimum interprofessionnel de croissance passerait ainsi à 11,95 F, soit, en salaire mensuel, de 2 018,40 F à 2 079,30 F. Ces calculs sont faits sans tenir compte des augmentations supplémentaires que le gouvernement pourrait décider au titre du pouvoir d'achat.

A la cour d'assises de la Marne

LE MEURTRIER D'UN SEPTUAGÉNAIRE EST CONDAMNÉ A LA RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPÉTUITÉ

(De notre correspondant.)

Reims. — La cour d'assises de la Marne a condamné, lundi 25 juin, à la réclusion criminelle à perpétuité l'un des auteurs du meurtre, le 28 septembre 1977, d'un homme de soixante-treize ans. Jacques Tanret, monteur en charpente, âgé de vingt-quatre ans, avait, en compagnie d'un garçon âgé à l'époque de quatorze ans (1), attaqué M. Robert Léonard et l'avait torturé à mort pour lui faire avouer l'endroit où il avait caché ses économies.

Dans son réquisitoire, l'avocat général, M. Gilbert Marc, s'était présenté comme un partisan de l'abolition de la peine de mort, peine dont était passible Jacques Tanret. M. Marc avait indiqué qu'il avait pour coutume de ne requérir que les peines qu'il voterait s'il était juré. Il avait, d'autre part, estimé qu'il existait des circonstances atténuantes en raison de la déficience mentale de Jacques Tanret. Le jury, après soixante-quinze minutes de délibération, s'est rangé à cet avis.

(1) Le garçon a été condamné, la semaine dernière, à cinq ans de prison par le tribunal pour enfants. Le parquet a fait appel « a minima » de ce jugement.

MORT DU CRÉATEUR DE « POPEYE »

Le cinéaste d'animation Dave Fleischer est mort lundi 25 juin, à Hollywood, d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était notamment le créateur des personnages de Popeye et de Betty Boop.

L'ACCIDENT PÉTROLIER DANS LE GOLFE DU MEXIQUE

Des plongeurs tentent de réparer la tête de puits

L'éruption du puits Ixtoc One continue à déverser du pétrole dans les eaux du golfe du Mexique au rythme de 4 500 tonnes par jour. Des plongeurs sous-marins travailleraient depuis le 23 juin sur la tête de puits (et ses obturateurs) qui est posée sur le fond sous 51 mètres d'eau.

Il semble que l'accident survenu le 3 juin se soit produit alors que l'on remontait le train de tiges. Cette opération est courante puisqu'il faut changer assez souvent le trépan servant au forage. Mais, pour une raison inconnue, le train de tiges se serait cassé dans le puits à 200 mètres de profondeur. Normalement, la tête du puits est équipée d'une cisaille qui doit couper le train de tiges dans une telle circonstance : il tombe alors dans le puits, qui peut être fermé par les obturateurs. Il semble que la cisaille n'ait pas fonctionné.

La pression du jet de pétrole serait de 140 bars. La plate-forme de forage semi-submersible Sedco-135 a pris 15 à 20 degrés de gîte, le derrick est tombé et il repose maintenant à proximité de la tête de puits où sont probablement coincés quelques mètres de tiges. Mais la plate-forme a pu s'éloigner.

Les sauveteurs ont fait descendre un véhicule télécommandé et celui-ci a pu s'accrocher à la tête de puits. Un plongeur a réussi à accrocher sur la tête de puits une ligne-guide destinée à permettre la descente d'une cloche à plongée depuis une barge arrivée sur place. Mais la barge était obligée de se tenir à 200 mètres de la verticale du puits étant donné que l'incendie (allumé volontairement ou fortuitement ?), brûlant là où jaillit le pétrole, a un diamètre de 40 mètres.

Il semble que, depuis le 23 juin, le vent est suffisamment faible pour avoir permis à la barge de se rapprocher du brasier : elle ne serait plus qu'à 60 mètres de la verticale du puits.

Selon ce que nous avons pu savoir, des plongeurs ont commencé ou vont commencer à couper des tuyaux tordus et à connecter sur la tête de puits des flexibles qui amèneront l'énergie hydraulique nécessaire pour actionner les vannes (si on parvient à décoincer celles-ci). En dernier lieu on tentera d'injecter, toujours par flexibles, les boues destinées à « tuer » le puits.

Si ces tentatives échouaient, on utiliserait probablement un puits dévié dont le forage a commencé.

YVONNE REBEYROL.

UN RÉFUGIÉ POLITIQUE BASQUE EST ASSASSINÉ A BAYONNE

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Un réfugié politique basque, Henrique Gomez-Corta, a été tué d'une rafale de mitraillette, lundi soir 25 juin vers 21 h. 30, rue Pannecau à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Alors qu'il se promenait devant le bar du militant nationaliste basque, M. Juan-José Etchave, M. Gomez-Corta a été interpellé par les passagers d'une voiture circulant en sens inverse qui lui ont tiré dessus. M. Gomez-Corta est décédé peu de temps après à l'hôpital de Bayonne. Bien connu dans les milieux nationalistes, M. Gomez-Corta était titulaire d'une carte de séjour parfaitement en règle, selon la police.

Un autre attentat a été commis ce mardi matin 26 juin, vers 4 h. 30, contre un petit atelier mécanique de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques). L'entreprise La Zuhar (ardent), qui appartient à des nationalistes basques et dans laquelle M. Telesforo de Monzon, député de Guipuzcoa, aurait des intérêts, a été entièrement détruite. Le club Léo-Lagrange, et le siège du parti socialiste, voisins de cette entreprise, ont subi de nombreux dégâts. Toutes les vitres alentour ont volé en éclats.

D'autre part, le maire socialiste d'Hendaye, M. Jean Errecart, a délivré, le lundi 25 juin, un sauf-conduit signé de sa main à un réfugié politique basque, M. Ramon Sagarzazu, à qui les autorités françaises avaient retiré, jeudi 21 juin, sa carte de séjour, en échange d'un sauf-conduit valable huit jours, assorti d'une interdiction de séjour dans les neuf départements du Sud-Ouest. C'est après une manifestation de quarante salariés environ, de la société Sokoa, à Hendaye, où est employé M. Sagarzazu, que le maire a pris cette décision. Ce dernier a décidé d'écrire au sous-préfet de Bayonne pour protester contre cette mesure.

Le numéro du « Monde » daté 26 juin 1979 a été tiré à 587 535 exemplaires.



